

N° 16
deuxième
semestre
2002

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité



Trois siècles d'histoire spiritaine

PRÉLIMINAIRES AU COLLOQUE DE PARIS
14-16 NOVEMBRE 2002

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003 son troisième centenaire. Différentes Églises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon. – *Administrateur* : René Charrier

Comité de rédaction : Jean Ernoul, Michel Legrain, Srs Anita Disier et Paul Girolet, Gérard Vieira, Joseph Wollenschneider, Robert Metzger

Conseil de rédaction : Annie Bart (Bordeaux) - Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) - François Bontinck, cism (Congo démocratique) - Paule Brasseur (Paris) - Joseph Carrard, cssp (Suisse) - Gérard Cholvy (Montpellier) - Jean Comby (Lyon) - Philippe Delisle (Lyon) - Elisabeth Dufourcq (Paris) - Nazaire Diatta, cssp (Guinée) - Casimir Eke, cssp (Nigéria) - Sean P. Farragher, cssp (Irlande) - Jacques Gadille (Lyon) - David E. Gardinier (U.S.A.) - Johann Henschel, cssp Bagamoyo - Bruno Hubsch (Madagascar) - Philippe Laburthe-Tolra (Paris) - Jean Le Gall, cssp (Alex) - Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) - Christian de Mare, cssp (Rome) - Henry F. Moloney, cssp (Rome) - Gérard Morel, cssp (Gabon) - Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) - Vincent O'Toole, cssp (Rome) - Jean-Claude Pariat, cssp (Suisse) - Jean Pirotte (Belgique) - Bernard Plongeron (Paris) - Jacques Prévotat (Paris) - Claude Prudhomme (Lyon) - Gaétan Renaud, cssp (Canada) - Claude Soetens (Belgique) - Jean-Louis Vellut (Belgique) - Pierre Wauters, cssp (Chevilly)

Mémoire Spiritaine

Siège social : 30, rue Lhomond, 75005 Paris

Rédaction et administration :

12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex

Téléphone et fax : 01 41 80 92 44 - E-mail : MemoireSpi@aol.com

Diffusion hors-abonnement :

Éditions Karthala, 22-24, boulevard Arago. F-75013 Paris

Tél. : (33) 01 43 31 15 59 - Fax : (33) 01 45 35 27 05

E. mail : karthala@wanadoo.fr

Abonnements :

France : 31 Euros, 200 F - Autres pays : 35 Euros. 230 F

CCP : Mémoire Spiritaine. La Source 38.854 54 K

*(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements
à destination des pays de la zone CFA)*

Paraissent en 2002 : n° 15 et 16

*Les 15 premiers numéros de la revue sont disponibles,
au prix de 15 € le numéro (port compris, pour la France)*
Promotion Karthala : Les numéros 1 à 14 ensemble : 140 €

Liminaire

- 3 *Paul Coulon*
Un numéro anthologie, préliminaire au Colloque de Paris des 14-16 novembre 2002

Trois siècle d'histoire spiritaine (1703-2003)

- 7 *Gérard Vieira*
300 ans d'histoire spiritaine au service de la mission (1703-2003)
- 43 *Joseph Michel*
Le chemin de Poullart des Places :
un jeune homme riche à la suite du Christ pauvre (1679-1709)
- 67 *Paul Coulon*
Le chemin de Libermann :
de l'Exode d'Israël à la kénose du Serviteur (1802-1852)
- 77 *Adolphe Cabon*
De Saverne aux îles lointaines et à l'Afrique :
l'œuvre missionnaire de Libermann
- 103 *Jean Ernoult*
9 septembre 1864, tout un peuple réuni autour d'une tombe :
le bienheureux père Laval (1803-1864), apôtre de l'île Maurice
- 111 *Joseph Janin*
Le rôle décisif des frères spiritains pour l'évangélisation de l'Afrique
- 135 *Mgr Alexandre Le Roy*
La spiritualité missionnaire spiritaine
à travers la Prière de consécration à l'apostolat et le Chant du Départ
- 143 *François Nicolas*
5 octobre 1930, le bienheureux père Brottier (1876-1936)
dédie l'Œuvre d'Auteuil à sainte Thérèse de Lisieux
- 149 *Robert Metzger*
Le P. Lucien Deiss et le renouveau de la liturgie
- 157 Les supérieurs généraux de la congrégation du Saint-Esprit (1703-2003)
- 165 Flux démographique et extension géographique de la congrégation du Saint-Esprit
- 173 *Jean Ernoult*
La politique immobilière et la démographie de la province spiritaine de France

*« Nous voulons retrouver l'inspiration de nos origines
pour l'actualiser en répondant de manière créative
aux défis de notre temps.
Nous découvrons la force de l'Esprit du Christ
dans le témoignage de tous ceux
qui ont fait notre histoire jusqu'à aujourd'hui.
Libermann et Poullart sont des témoins
de la confiance totale en Dieu
et de la docilité à l'Esprit Saint.
Poullart se laisse mener par les événements inattendus.
Il marche humblement en présence de son Dieu.
Pour Libermann, Dieu est présent à notre histoire ;
même si les événements paraissent se dérouler hors de lui,
il est là pour y exercer sa miséricordieuse bonté. »*

Pierre Schouver

22^e supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit
Message à tous les membres de la Congrégation
pour l'Année Spiritaine 2 février 2002-Pentecôte 2003
300 ans de Mission spiritaine



De g. à dr. et de haut en bas : 1. Claude-François POULLART DES PLACES (1679-1709) ; 2. Louis BOUÏC (1684-1757) ; 3. Pierre CARIS (1684-1757) ; 4. René-Jean Allenou de la VILLE-ANGEVIN (1686-1753) ; 5. Mgr François POTTIER (1726-1792) ; 6. Jacques BERTOUT (1753-1832) ; 7. François LIBERMANN (1802-1852) ; 8. Frédéric LEVAVASSEUR (1811-1882) ; 9. Eugène TISSERANT (1814-1845) ; 10. Mgr Benoît TRUFFET (1812-1847) ; 11. Mgr Jean-Rémi BESSIEUX (1803-1876) ; 12. Mgr Aloÿs KOBES (1820-1872).

Mémoire Spiritaine

a déjà publié :

- n° 1 - De l'importance des Ancêtres pour inventer l'avenir... (1995/1).
- n° 2 - Renouveau missionnaire et question de l'esclavage (1802-1848). (1995/2)
- n° 3 - 1845-1846 : un moment-clé pour la mission. (1996/1)
- n° 4 - Joseph Michel (1912-1996), historien spiritain. (1996/2)
- n° 5 - Irlande, Nigeria central, Canada : affrontements de cultures. (1997/1)
- n° 6 - 1830-1850 : Ozanam, Libermann et d'autres : la Bonne Nouvelle aux pauvres. (1997/2 - numéro spécial 184 p.)
- n° 7 - De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique. (1998/1)
- n° 8 - Mort et résurrection : le « Saint-Cœur de Marie » et le « Saint-Esprit » en 1848. (1998/2)
- n° 9 - L'esclavage, négation de l'humain. Colloque du Centre Saint-Louis de France, Rome, 6 et 7 novembre 1998. (1999/1)
- n° 10 - La part des femmes dans la mission en Afrique, XIX^e-XX^e siècles (1999/2)
- n° 11 - Du mont Kilimandjaro au fleuve Congo (2000/1)
- n° 12 - Approches des cultures africaines, de Mgr. Le Roy à aujourd'hui (2000/2)
- n° 13 - « La France, pays de missionnaires », Journée d'études du Centre Saint-Louis de France, Rome, 5 octobre 2000 (2001/1)
- n° 14 - Le catholicisme et la vapeur au centre de l'Afrique : Mgr Augouard 1894 (2001/2)
- n° 15 - François Libermann d'hier à aujourd'hui : 1852-1852-2002 (2002/1)

Diffusion au numéro : Éditions Karthala

22-24, Boulevard Arago 75013 Paris

15 € le numéro (port compris) - Prix spécial collection complète

on se limitera à des sujets récemment étudiés ou sur lesquels des recherches sont en cours.

Conscients de l'inconvénient que ce choix pouvait avoir pour certains, voire de son caractère inconvenant — ne pas parler des fondateurs et de nos deux Bienheureux, quel scandale ! —, nous avons décidé de mettre *dans ce numéro l'essentiel concernant nos fondateurs et le déroulement de notre histoire spiritaine*, Bienheureux y compris !

Numéro anthologie, parce que les articles retenus sont non seulement de bonnes synthèses (parfois les meilleures) mais qu'ils sont le fait de quelques grands noms « historiens » de la congrégation : Joseph Michel, Adolphe Cabon, Alexandre Le Roy, Joseph Janin... pour ne nous référer qu'au panthéon des défunts !

À côté des textes, nous avons multiplié les *documents photographiques, iconographiques et cartographiques* qui donnent à penser : ah !, entre autres, ces cinquante diacres prosternés dans l'allée centrale de la chapelle de Chevilly pour leur ordination sacerdotale le 3 octobre 1936 !

Plus austères mais tout aussi significatifs, *l'ensemble des statistiques* que nous avons rassemblées. Certes, avec plus de temps, on aurait pu en donner davantage, en proposer une analyse, élaborer une réflexion en les comparant avec d'autres... Mais telles quelles, elles sont déjà parlantes.

Nous avons voulu expressément que ce numéro parvienne à tous avant le Colloque, comme préliminaires à celui-ci. Ceux qui y participeront après l'avoir lu auront en tête tous les éléments pour situer et comprendre ce qui sera alors dit par les intervenants, ainsi que le trombinoscope de bien des personnages dont il sera question, à commencer par la galerie intégrale des supérieurs généraux. Peut-être même que les chercheurs parlant au cours de ces journées trouveront pâture dans tel texte ou dans tel tableau chiffré, pour nourrir leur propre intervention. Tous enfin pourront faire provision de questions à poser lors des débats...

Numéro spécial enfin parce que son *Liminaire* — qui s'arrête là — est de façon tout à fait étonnante le plus court des seize numéros de la revue. Là aussi, qui l'eût dit ? Bonne lecture à tous. Nous assurons nos abonnés que nous nous mettons déjà à la préparation du quatrième centenaire !...

**Un numéro anthologie
préliminaire au Colloque de Paris
des 14-16 novembre 2002**

Paul Coulon

Numéro spécial ou numéro anthologie, on peut discuter de l'appellation de cette livraison de *Mémoire Spiritaine*, la seizième du nom — qui l'aurait dit au siècle dernier, en avril 1995, lors de la sortie du premier numéro ?... —, mais, en tout cas, saisissant la rare occasion d'un troisième centenaire, nous avons voulu bâtir *un numéro de référence* à garder sous la main par tous, et plus particulièrement sous les yeux par les participants au prochain Colloque qui se tiendra à l'Institut catholique de Paris (21, rue d'Assas), du jeudi matin 14 novembre au samedi midi 16 novembre 2002, sous le titre : « *Les spiritains : trois siècles d'histoire missionnaire (1703-2003)* ». Nous en avons parlé plusieurs fois dans cette revue, et même donné le programme complet dans notre numéro 14.

Il a clairement été précisé les choix que nous avons faits pour ce Colloque avec les instituts co-organisateurs — l'Institut de Science et de Théologie des Religions et le Département de la Recherche de l'Institut catholique de Paris, le Centre André Latreille (Université Lumière/Lyon 2) et l'Institut d'Histoire du Christianisme (Université Jean Moulin/Lyon 3) — : plutôt que sur les fondateurs déjà largement étudiés et connus — Claude Poullart des Places et François Libermann —, on se penchera sur la mission spiritaine en acte dans l'histoire depuis trois siècles ; plutôt que de donner un panorama exhaustif,

**300 ans d'histoire spiritaine
au service de la mission
(1703-2003)**

Gérard Vieira ¹

Relater en quelques pages trois cents ans de vie d'une congrégation riche d'expériences multiples, à travers les cinq continents et 57 pays du monde, est un défi difficile à tenir. Les événements n'ont pas la même résonance pour tous et les choix nécessaires pourront donc quelquefois paraître arbitraires. Renvoyant à leurs biographies, on n'insistera pas sur les grandes figures spiritaines, Claude Poullart des Places, François Libermann ou les bienheureux Jacques Laval et Daniel Brottier : à leur propos, on ne signalera ici que l'un ou l'autre fait plus important pour la vie de la congrégation. Le but de cet article est de donner, sur ces trois cents ans, quelques repères essentiels et présenter, aux diverses périodes de cette histoire, quelques spiritains ayant influé fortement sur le travail missionnaire.

1. Gérard Vieira, spiritain, a exercé son apostolat en Guinée, de 1954 à 1967. Il a été expulsé de ce pays en même temps que les autres missionnaires européens. De 1967 à 1998, il occupe, au Sénégal, différentes fonctions, entre autres celle de supérieur principal du district spiritain (Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie). Il est l'auteur de l'ouvrage *Sous le signe du laïc, l'Église catholique en Guinée*, tome I (1875-1925), tome II (1925-1958) — Diffusion : éditions Karthala —, le tome III étant en préparation. Il est actuellement responsable des Archives générales de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

Le fondateur : Claude Poullart des Places

Claude Poullart des Places² n'est pas encore prêtre quand il fonde sa communauté, le 27 mai 1703, fête de la Pentecôte. Son désir est simple : créer un séminaire pour des étudiants pauvres qui accepteraient ensuite de consacrer leur vie à l'évangélisation d'autres pauvres. Dès le début, il envisage un séminaire *apostolique* et non un séminaire pour prêtres diocésains. Les candidats viennent nombreux. En 1704, l'œuvre compte déjà 40 élèves, en 1709 environ 70. Dès le début et très vite, Poullart des Places comprend qu'il n'arrivera pas tout seul à former ces jeunes. D'où l'idée d'associés, formateurs des séminaristes, regroupés dans la *communauté* du Saint-Esprit. Les spiritains proprement dits, directeurs et professeurs, appartiennent à cette communauté : ils sont nécessairement peu nombreux. Dans le grand livre des membres de la congrégation, en un siècle et demi (1703 à 1848), seuls 62 noms sont inscrits. La société fondée par François Libermann³ atteint ce même effectif en cinq ans ! Même si les perspectives des deux fondateurs sont semblables, *évangéliser les plus pauvres*, les moyens mis en œuvre sont bien différents.

M. Louis Bouïc et la reconnaissance légale du séminaire

Le séminaire va fonctionner sans approbation officielle ni du roi ni de l'évêché. Il est pourtant bien connu d'eux puisque l'un et l'autre accordent des subventions. Ce qui va obliger M. Louis Bouïc⁴ à chercher une

2. Joseph MICHEL, CSSp, *Claude François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Éditions Saint-Paul, Paris, 1962. Une mise au point plus récente dans ce numéro de *Mémoire Spiritaine* : Joseph MICHEL, « Le chemin de Poullart des Places : un jeune homme riche à la suite du Christ pauvre (1679-1709) », extraite de l'ouvrage récent : Christian de MARE (dir.), *Aux racines de l'arbre spiritain. Claude-François Poullart des Places (1679-1709). Écrits et Études*, Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond, 75005-Paris, 1998, 422 p.

3. François Libermann ouvrira le noviciat de la société du Saint-Cœur de Marie, à La Neuville, près d'Amiens, le 27 septembre 1841.

4. M. Bouïc, troisième supérieur du séminaire, a succédé à M. Jacques Garnier en mars 1710 ; il exercera cette fonction jusqu'à sa mort, le 2 janvier 1763.

reconnaissance canonique et juridique, c'est un legs de 44 000 livres ⁵ que fait au séminaire l'abbé Lebaigue, prêtre de Saint-Médard, en 1723. Par suite de plusieurs oppositions, M. Bouïc sera amené à renoncer à ce legs, mais il poursuivra ses démarches pour obtenir la reconnaissance légale de son séminaire. Ce qui aboutit à l'octroi des premières lettres patentes de Louis XV, le 2 mai 1726 ⁶. Des oppositions multiples, jansénistes surtout, se manifestent, qui retardent jusqu'en 1734 l'enregistrement de ces lettres par le Parlement. M. Bouïc n'a pas attendu la fin de ces tractations pour acheter, en 1731, une propriété à l'angle de la rue des Postes ⁷ et de l'impasse des Vignes (là où se trouve encore actuellement la maison mère de la congrégation du Saint-Esprit). C'est en 1734 également que Mgr de Vintimille, archevêque de Paris, approuve les *Règles latines* de la congrégation ⁸. Grâce à la persévérance de M. Bouïc, après une dizaine d'années de luttes, la congrégation possède désormais une existence légale.

La communauté du Saint-Esprit devient congrégation missionnaire

Les premières œuvres, extérieures au séminaire, acceptées par M. Bouïc, consistent encore en la direction de séminaires : à Meaux, puis à Verdun. Grignon de Montfort, de son côté, trouve au Saint-Esprit bien des aides pour ses missions intérieures ⁹. L'abbé de l'Isle-Dieu ¹⁰, grand aumônier du roi pour

5. Une livre des années 1720-1730 vaut 42 F de 1996 (d'après le Quid). 44 000 livres représentent donc 1 848 000 francs français (281 725,78 euros).

6. Ces lettres sont confirmées par trois autres, (17 décembre 1726, juillet 1727, 14 avril 1733), *Notes et documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'immaculé Cœur de la B. V. Marie* (désormais : NDH), 1703-1914, Paris, Maison-Mère, 1917, p. 3, 7, 10 et 15.

7. Actuel « 30, rue Lhomond ».

8. Poullart des Places avait seulement écrit des *Règlements* concernant le séminaire et les séminaristes.

9. H. KOREN, *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Paris, Beauchesne, 1982 (634 p.) p. 30-32.

10. Ce nom lui vient de l'abbaye qu'il avait reçue en « commende », c'est-à-dire en bénéfice ecclésiastique. Il s'appelait Pierre de La Rue (1688-1779). L'évêque de Québec l'avait nommé son vicaire général en France, surtout en vue de recruter des prêtres pour le Canada.

les colonies, va faire sortir de France la congrégation. Plusieurs prêtres, formés au séminaire du Saint-Esprit et recrutés par lui, partirent en mission au Canada, au séminaire de Québec d'abord, puis dans un travail de première évangélisation ou d'accompagnement pastoral des colons français et des Indiens en Acadie ¹¹. L'abbé de l'Isle-Dieu les tient en grande estime. Ces prêtres, par solidarité avec les Acadiens, sont souvent impliqués dans la guerre franco-anglaise du XVIII^e siècle, ainsi que dans le « grand dérangement », comme on appelle, en ce temps-là, l'exil et la déportation des Français du Canada. Un certain nombre d'Acadiens se réfugient alors dans les îles Saint-Pierre et Miquelon, en 1763 ¹². L'abbé de l'Isle-Dieu, qui servait d'intermédiaire entre le roi et la Sacrée Congrégation de la Propagande, à Rome, suggère de confier ces îles à la congrégation du Saint-Esprit. Cela se réalise effectivement et M. François Becquet, successeur de M. Bouic, est chargé, en 1766, de proposer un préfet apostolique. Il lui envoie ensuite des prêtres du séminaire. C'est le premier territoire confié à la congrégation. « Dans ses lettres à Rome, M. Becquet signera dès lors "Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit" ¹³. »

C'est le même abbé de l'Isle-Dieu qui intervient en faveur de la Guyane. Les jésuites évangélisaient la partie Nord-Est de l'Amérique du Sud. Or leur congrégation est supprimée en 1764. Rome et le roi de France font alors choix du séminaire du Saint-Esprit pour les remplacer ¹⁴. M. Becquet accepte et s'engage à fournir des prêtres, autant que possible formés au séminaire. À la mort de l'abbé de l'Isle-Dieu, le supérieur du séminaire devient lui-même l'intermédiaire officiel entre le roi et la Propagande, en ce qui concerne la nomination des préfets apostoliques et l'envoi des missionnaires.

Un certain nombre de prêtres, anciens élèves du séminaire partent pour les missions d'Extrême-Orient. À cette époque, ils sont obligés, pour cela, de passer par l'intermédiaire des missions étrangères de Paris (MEP) ¹⁵ qui

11. H. KOREN, *op. cit.*, p. 52 à 119. Sur les spiritains en Amérique du Nord, voir : Henry J. KOREN, *Knives or Knights ? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839*, Pittsburgh, Duquesne University Press, 1962, XII-211 p., à paraître en traduction française adaptée et complétée sous le titre : *Aventuriers de la mission. Les spiritains en Acadie et en Amérique du Nord, 1732-1839*, Paris, Karthala, 2002.

12. Après le traité de Paris qui consacre la ruine de l'empire colonial français.

13. *NDH*, p. 19.

14. Lettres patentes de juillet 1777 : *NDH*, p. 19-20.

15. H. KOREN, *op. cit.*, p. 44-51.

avaient le monopole des transports gratuits sur les bateaux du roi en direction de l'Asie. Bien des « spiritains » partis sous leur couvert, sont considérés maintenant comme « missions étrangères ». Dans la première partie du XVIII^e siècle, « sur les six évêques envoyés par les Missions Étrangères en Extrême-Orient, quatre étaient Spiritains ¹⁶ ».

En Afrique, la congrégation du Saint-Esprit se voit chargée du Sénégal, de façon assez inattendue. MM. Dominique Déglicourt et Jacques Bertout s'étaient embarqués au Havre, le 24 avril 1778, sur *Le Marin*, à destination de Cayenne. Or le bateau s'échoue sur le banc d'Arguin, en face de la côte mauritanienne ; les survivants (dont les deux spiritains) réussissent à gagner la plage et sont faits prisonniers par les Maures. Vendus aux Anglais qui occupent alors Saint-Louis, ils exercent leur ministère pendant quelques heures ¹⁷ avant d'être embarqués vers l'Angleterre. Délivrés par un corsaire français dans la Manche, ils sont interrogés, à Paris, par le ministre de la Marine, ce qui, peut-être, incite celui-ci à organiser une expédition pour reprendre le Sénégal. Bertout, malade, reste en France. Déglicourt repart, s'imaginant aller en Guyane. Il apprend, en cours de navigation, la véritable destination du bateau. La prise de Saint-Louis se fait sans effusion de sang le 29 janvier 1779. M. Déglicourt commence aussitôt son ministère, avec quelques problèmes, car les pouvoirs qu'il avait reçus étaient valables pour Cayenne, mais non pour l'Afrique. M. Becquet lui obtient le titre de préfet apostolique. En 1781, à son retour en France, il sera professeur au séminaire du Saint-Esprit puis à celui de Meaux. M. Bertout, lui, va jouer un rôle essentiel, comme sixième Supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit.

16. H. KOREN, *op. cit.*, p. 44-45. Plusieurs autres évêques d'origine spiritaine seront encore nommés par la suite... Cf. les travaux de Catherine MARIN, notamment deux articles : « Du séminaire du Saint-Esprit à la mission de Cochinchine. Edme Bénétat (1713-1761) », *Mémoire Spiritaine*, n° 1, 1995/1, p. 41-59 ; « Du Saint-Esprit aux Missions Étrangères de Paris, Monseigneur Guillaume Piquel (1722-1771), vicaire apostolique de la Cochinchine », *Mémoire Spiritaine*, n° 11, 2000/1, p. 12-29.

17. Le gouverneur anglais leur accorde le droit de baptiser et de confesser, mais pas de célébrer la messe. Déglicourt et Bertout sont tous deux membres associés de la congrégation. Leur court séjour à Saint-Louis leur permet de voir les besoins spirituels de la population catholique. La plus récente étude : André ZYSBERG, « Rude croisière pour deux missionnaires au siècle des Lumières », *Histoires d'archives*. Recueil d'articles offert à Lucie Favier par ses collègues et amis, Paris, Société des amis des Archives de France, 1997, p. 345-368.

À partir de 1779, le séminaire du Saint-Esprit est chargé de fournir les préfets et les prêtres nécessaires pour le Sénégal¹⁸. Treize préfets vont se succéder jusqu'en 1852 ; ils n'appartiennent pas nécessairement à la congrégation du Saint-Esprit, mais dépendent de son supérieur. C'est le cas aussi des premiers prêtres sénégalais, les abbés Boilat, Fridoil et Moussa, qui ont terminé leurs études au Saint-Esprit. Parmi ces préfets, signalons M. Baradère qui travaille à Saint-Louis entre 1820 et 1822. Il a connu la mère Javouhey¹⁹ et c'est peut-être de lui que celle-ci a hérité la passion d'un séminaire pour enfants noirs. Baradère souhaitait qu'ils soient formés sur place²⁰. Avant d'envoyer en France les jeunes séminaristes, Anne-Marie Javouhey envisageait de créer un séminaire à Dagana, sur le fleuve. De 1852 à nos jours le préfet apostolique, puis l'évêque, de Saint-Louis sera toujours un spiritain.

La Révolution française et ses suites

Au moment de la Révolution française, la congrégation est menacée de disparaître : le 2 novembre 1789, tous les biens ecclésiastiques sont confisqués. Mais surtout, le 18 août 1792, l'Assemblée législative supprime les congrégations, notamment le Saint-Esprit. La confiscation des immeubles devient réelle. Pourtant, sur le plan religieux, la communauté garde son existence canonique tant qu'il y aura un supérieur et des membres vivants²¹. M. Jacques Bertout, neveu de M. Duflos, va en assurer la survie. Réfugié en Angleterre pendant les années difficiles et sanglantes de la Révolution, il revient en France au début de 1802, revoit M. Duflos²², et pense à la

18. En fait, pour Saint-Louis et Gorée, les deux comptoirs français.

19. Cf. la récente biographie : Geneviève LECUIR-NEMO, *Anne-Marie Javouhey, Fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny (1779-1851)*, Paris, Karthala, 2001, 427 p. (Coll. Mémoire d'Églises).

20. Baradère avait un frère, Eléonore Germain, spiritain, qui sera supérieur du séminaire de Tarbes. Pour les idées de M. Baradère, voir sa lettre du 25 mai 1821 au supérieur du Saint-Esprit, Arch. CSSp, 3 I 1.3c n° 38.

21. M. Jean-Marie Duflos a succédé à M. Becquet le 6 novembre 1788. Après les événements de 1792, il ne reste avec lui à Paris que trois professeurs du séminaire.

22. Celui-ci, perclus et presque retombé en enfance, n'est plus en mesure de diriger, et encore moins de restaurer la congrégation. Il meurt le 28 février 1805.

réorganisation de la congrégation. C'est Napoléon qui dirige les destinées de la France à l'époque. Dans son souci de « rationaliser » les choses, il décrète qu'il n'y aura qu'une seule congrégation pour les missions étrangères. En fait, ce sont les lazaristes qui restent privilégiés. Cependant M. Bertout continue ses rencontres avec les autres supérieurs de congrégations, mais aussi avec les nouveaux dirigeants de la France, en particulier M. Portalis, ministre des Cultes. Il obtient ainsi le rétablissement du séminaire du Saint-Esprit par le décret impérial du 23 mars 1805²³. Ce décret porte mention expresse de l'orientation du séminaire vers les missions. Une partie des biens lui est rendue, mais l'immeuble de la rue des Postes avait été loué à M. Pierre Angar, puis vendu à Mme veuve Angar²⁴ en 1796. Celle-ci, favorable aux prêtres, logeait, pendant ces années dures de la révolution, M. Duflos et l'un ou l'autre de ses confrères. En avril 1805, Bertout devient membre du *Conseil Supérieur des Colonies*. Ce conseil avait été fondé par le cardinal Fesch, grand aumônier de l'empereur, archevêque de Lyon et chargé des missions d'outre-mer. En octobre 1808, M. Bertout ouvre, dans une maison louée²⁵, un petit *collège préparatoire aux missions*. Ses patientes tractations sont à nouveau mises en échec en septembre 1809, quand Napoléon est excommunié par le pape Pie VII²⁶. L'empereur se fâche et supprime toutes les mesures prises en faveur des différents instituts reconnus. Mais ce décret ne semble pas avoir eu d'effet réel²⁷. Après la chute de l'empereur, Louis XVIII, par ordonnance du 3 février 1816, redonne à la congrégation du Saint-Esprit son existence légale et la personnalité civile²⁸. En même temps, elle est réintégrée, théoriquement, dans son ancienne maison de la rue des Postes : elle devait se concerter avec l'Université, car les bâtiments étaient occupés alors par l'École Normale. En 1817, après beaucoup de péripéties et malgré l'opposition du ministre des Cultes, M. Bertout réussit à racheter aux

23. NDH, p. 25-26.

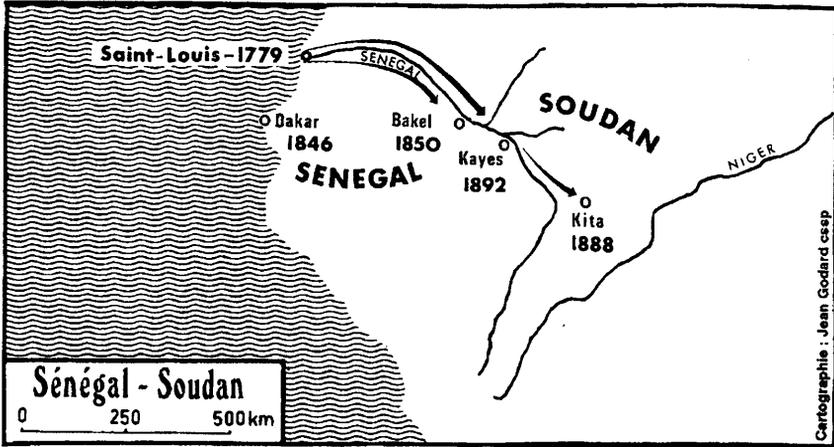
24. Ils avaient un fils prêtre, André, vicaire à Paris, massacré avec beaucoup d'autres dans la prison des Carmes en 1792 et béatifié depuis comme confesseur de la foi et martyr. Cf. : Arch. CSSp, dossier La Croix Valmer, 2G 12 1 a4 : Jean LETOURNEUR, « Congrégation du Saint-Esprit et Séminaire colonial » et 1792. *Les massacres de septembre (Les Carmes, L'Abbaye, Saint-Firmin)*, Paris, Éd. Mairie du VI^e arrondissement, 1992, p. 135.

25. Au 33, rue du Cherche-Midi. M. Bertout loge à la rue du Bac.

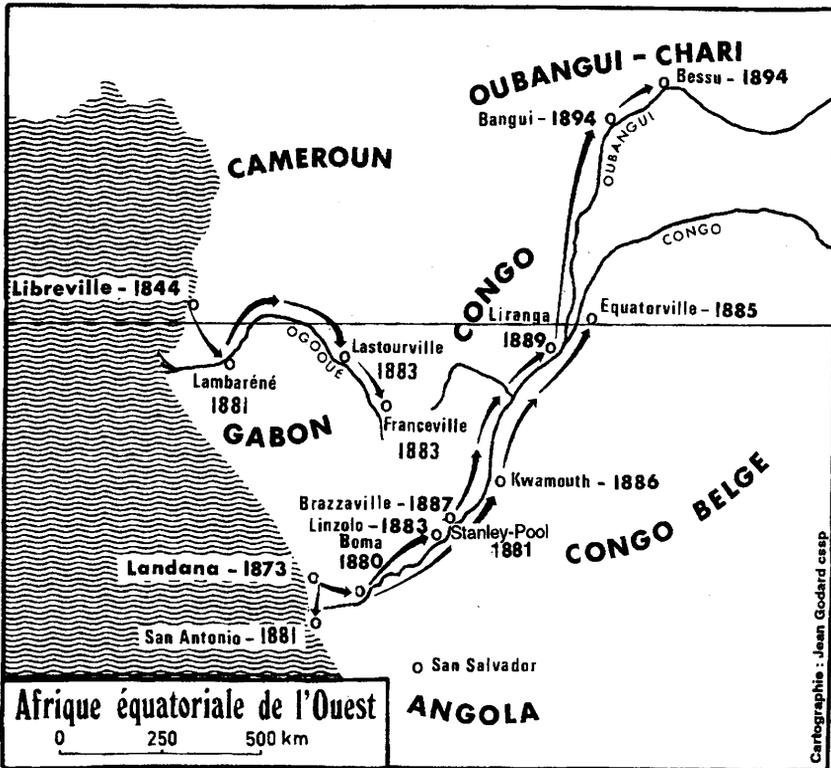
26. Les troupes de Napoléon avaient envahi les États pontificaux.

27. NDH, p. 27 : « Ce décret, rendu *ab irato*, [...] est regardé comme illégal. »

28. NDH, p. 29-31.



EXPEDITIONS SPIRITAINES PAR VOIE D'EAU



héritiers de M^{me} Angar les anciens locaux du séminaire du Saint-Esprit ²⁹. L'accord est passé devant notaire le 13 septembre. Cet accord est ratifié par l'ordonnance royale du 21 décembre 1819. Celle-ci précise que la congrégation est spécialement chargée de fournir les prêtres nécessaires au service paroissial dans les colonies ³⁰. L'Université se fait tirer l'oreille pour quitter les lieux. C'est pourtant chose faite en fin 1822 ³¹. M. Bertout agissait en tout cela comme supérieur de fait ; il ne sera élu canoniquement que le 16 juillet 1826, par les sept membres qui restent de la congrégation. Sans attendre d'avoir de titre officiel, il a donc sauvé la congrégation, matériellement et légalement.

Cependant le nombre de ses membres est tellement minime que l'existence même de la congrégation reste en danger. Bertout meurt le 10 décembre 1832. M. Amable Fourdinier lui succède et pense à associer à la congrégation les prêtres du clergé colonial, mais ceux-ci, dans leur grande majorité repoussent le projet. À la mort de M. Fourdinier (5 janvier 1845), M. Nicolas Warnet lui succède pour quelques mois, à titre transitoire. Après lui, M. Alexandre Leguay reprend sous une autre forme l'idée d'étoffer la congrégation. Il imagine deux catégories de membres, les membres proprement dits et les affiliés. Il prévoit également une orientation unique vers les missions, le Saint-Esprit dépendant alors directement de la Congrégation de la Propagande. Ces nouvelles dispositions sont approuvées par Rome le 21 février 1848. En fait, le problème du personnel de la congrégation ne sera résolu vraiment que par l'union avec la société du Saint-Cœur de Marie ³².

François Libermann et la société du Saint-Cœur de Marie

François Libermann, qui n'est encore que séminariste, entre en scène en 1840, quand il part à Rome, contre toute prudence humaine, sur une intuition intérieure ou plutôt dans la lumière de l'Esprit ³³. Le 11 mars, il présente un

29. *NDH*, p. 31-33.

30. Le ministère de la Marine et celui de l'Intérieur financent l'essentiel de l'achat, par un secours de 106 000 F.

31. En réalité cela est devenu possible après la parution de l'ordonnance de Louis XVIII (6 septembre 1822) qui, à la suite de divers incidents, supprime l'École Normale.

32. Sur cette période, cf. : *NDH*, p. 39-46.

33. Paul COULON et Paule BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Cerf, Paris, 1988, 938 p. Dans cet ouvrage, qui rassemble un certain nombre de

mémoire à la Propagande où il expose le projet de « l'Œuvre des Noirs ³⁴ » et de la société qui pourrait le réaliser ³⁵. La Propagande est favorable au projet, mais, pour qu'il aboutisse, il faut que Libermann accède au sacerdoce. Les choses, ensuite, s'enchaînent très vite, jusqu'à l'ordination sacerdotale, le 27 septembre 1841 (par l'évêque d'Amiens), grâce à la bienveillance de Mgr Collier qui l'incardine à son vicariat apostolique de l'île Maurice ; l'ouverture du noviciat des Missionnaires du Très Saint Cœur de Marie, le 27 septembre 1841, et le départ des premiers missionnaires. Dès cette année 1841, Libermann envoie le P. Jacques Laval ³⁶ à l'île Maurice, sans que celui-ci ait le temps de faire son noviciat. Mgr Collier réussit à l'emmener avec lui quoiqu'il ne soit pas Anglais. On condescend à le laisser s'occuper des esclaves affranchis. On sait avec quel succès il accomplit sa tâche. Son tombeau est actuellement un lieu de pèlerinage, non seulement pour les chrétiens, mais aussi pour les hindous et les musulmans. Les deux initiateurs de l'Œuvre des Noirs vont en mission : Frédéric Levavasseur ³⁷ repart à l'île Bourbon en février 1842 et Eugène Tisserant gagne Haïti en août 1843.

contributions, on trouvera une excellente « chronologie biographique » : p. 89 à 129. Pour une présentation plus développée de l'itinéraire de Libermann, voir dans ce numéro de *Mémoire Spiritaine*, la contribution : Paul COULON, « Le chemin de Libermann : de l'Exode d'Israël à la kénose du Serviteur (1802-1852) ». De même, pour le développement des initiatives missionnaires de Libermann, voir l'article du P. Adolphe CABON : « De Saverne aux îles lointaines et à l'Afrique : l'œuvre missionnaire de Libermann. »

34. Au départ de ce projet, deux séminaristes de Saint-Sulpice : Frédéric Levavasseur, originaire de l'île Bourbon (La Réunion) et Eugène Tisserant, de Saint-Domingue (Haïti), qui ont sollicité les conseils et l'aide de Libermann.

35. « Petit Mémoire sur les Missions étrangères », COULON et BRASSEUR, *op. cit.*, p. 197-205. Dans ce Mémoire, il est précisé : « Pour le choix du lieu de la Mission : Nous avons arrêté nos vues sur deux endroits. [...] St. Domingue [et] l'île Bourbon [...] ». Par la suite, les circonstances amèneront l'envoi de missionnaires du Saint-Cœur de Marie sur les côtes d'Afrique. Lors de son séjour à Rome, Libermann rédige aussi la *Règle provisoire des missionnaires du Très Saint Cœur de Marie* (COULON et BRASSEUR, *op. cit.*, p. 206-209).

36. Joseph MICHEL, CSSp, *Le Père Jacques Laval, le « saint » de l'île Maurice, 1803-1864*, Beauchesne, Paris, 1976 (4^e édition, 1990, 468 p.). Jacques Laval a été béatifié le 29 avril 1979.

37. Frédéric Levavasseur écrivait son nom en un seul mot, ainsi que les historiens récents. L'usage historique dans la congrégation — *Notes et Documents* du P. Cabon, biographie par Mgr Le Roy — a imposé l'usage, devenu commun, de l'écrire en deux mots — Le Vavasseur —, sans doute pour le ramener à l'écriture originelle normande de ce nom de famille. Nous respectons le choix pris par chaque auteur dans les différents articles...

La même année, Mgr Edward Barron (d'origine irlandaise, vicaire général du diocèse de Philadelphie, États-Unis), qui vient d'être nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées³⁸, se rend à Notre-Dame des Victoires et, par l'entremise de l'abbé Desgenettes, rencontre le P. Libermann. Il en obtient les sept premiers prêtres du Saint-Cœur destinés à l'Afrique. Trois jeunes de Bordeaux leur sont adjoints, qu'on baptisera du nom de « Frères ». Le 13 septembre 1843, ils quittent la France sur les *Deux Clémentines*. Ce premier voyage aboutit à une catastrophe. En six mois, sept personnes vont mourir, dont cinq du Saint-Cœur. Deux autres vont rentrer précipitamment en Europe ou en Amérique. Seuls survivants, le P. Jean-Rémi Bessieux et le Frère Grégoire Sey, aboutissent finalement à Libreville, le 29 septembre 1844, et y fondent la mission Sainte-Marie du Gabon. Au noviciat de La Neuville, on les croit morts eux aussi et l'on célèbre pour eux les messes rituelles des défunts. Tous les novices se portent volontaires pour les remplacer.

Découragé par cet échec, Mgr Barron se rend à Rome, donne sa démission et suggère que le vicariat des Deux-Guinées soit confié à la congrégation du Saint-Cœur de Marie, ce qui devient effectif en 1846. Mais, sans attendre, deux groupes de trois sont repartis et cette fois, ont l'ordre de s'arrêter à Gorée. Les premiers y arrivent le 26 juillet 1845. Mais c'était sans compter avec le juridisme de M. Leguay, supérieur du Saint-Esprit. Comme les « Libermanistes » ne sont pas passés par lui, il donne ordre de leur refuser la juridiction. La seule solution, c'est alors de s'établir en dehors des colonies françaises. Un terrain est obtenu sur la presqu'île du Cap-Vert près d'un hameau appelé Ndakarou. Une première messe y est célébrée à l'occasion de la pose de la première pierre de la maison d'habitation, le 15 février 1846. Entre temps, le nouveau préfet apostolique des Deux-Guinées, le P. Tisserant, chassé de Haïti et réorienté vers l'Afrique, meurt avant même d'arriver dans sa mission, victime du naufrage du *Papin*, le 7 décembre 1845. Le P. Libermann choisit alors un Savoyard pour le remplacer³⁹, Mgr Truffet. Celui-ci arrive le 5 mai 1847 à Gorée, le 8 à Dakar et y meurt le 23 novembre, victime de son idéalisme et de sa

38. Le vicariat apostolique des Deux-Guinées comprend alors toute la côte ouest de l'Afrique, du Sénégal au sud de l'Angola.

39. La Savoie — qui n'est pas française — n'était pas impliquée dans les rivalités coloniales de l'époque.

méconnaissance de l'Afrique⁴⁰. Par contre, sa pensée missionnaire, en parfait accord avec celle de Libermann, s'est exprimée en termes prophétiques⁴¹.

L'année 1848 est d'une grande importance pour la congrégation. Deux nouveaux évêques sont nommés pour les Deux-Guinées, Mgr Bessieux et Mgr Kobès. Le P. Libermann se disait : s'il en meurt un, au moins l'autre pourra faire face à la situation ! À Paris, le P. Leguay démissionne le 29 février et, dès le 2 mars, il est remplacé par le P. Alexandre Monnet. Celui-ci avait travaillé à l'île Bourbon, au service des Noirs, avec le P. Levavasseur. Son regard sur les fils de Libermann est tout différent de celui de son prédécesseur. Les négociations sont alors reprises⁴² en vue de l'union des deux congrégations. Le P. Jean-Baptiste Loevenbruck, bien connu dans les milieux romains, est envoyé à Rome pour négocier cette union. L'acte définitif est signé le 24 août 1848 et l'approbation de la Propagande est donnée le 10 septembre de la même année : le Saint-Cœur de Marie disparaît et ses membres sont invités à s'intégrer au Saint-Esprit. La Propagande ayant choisi le P. Monnet comme vicaire apostolique de Madagascar, tout naturellement, le P. Libermann est élu onzième supérieur de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, le 23 novembre 1848⁴³. Sur le terrain, cette solution règle tous les problèmes de juridiction et apporte au Saint-Esprit des membres nombreux et bien formés en vue de la mission. D'un autre côté, les missionnaires du Saint-Cœur de Marie, congrégation non reconnue jusqu'alors, trouvent une

40. Dès que le P. Libermann apprendra cette mort et ses circonstances, il donnera ordre au supérieur de Dakar, le P. Arragon, de changer le régime alimentaire.

41. Voir COULON et BRASSEUR, *op. cit.*, p. 401-546.

42. Engagées trois ans auparavant, du temps de M. Fourdinier, elles n'avaient pas abouti.

43. Arch. CSSp, IC 1 la : *Registre des délibérations du conseil général de la congrégation du Saint-Esprit*. Michel LEGRAIN, « Une union de congrégations au XIX^e siècle : le 'Saint-Esprit' et le 'Saint Cœur de Marie' », COULON et BRASSEUR, *op. cit.*, p. 695-727. Une version plus développée a été donnée dans trois articles de Michel LEGRAIN : « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie : préliminaires à une union de congrégations », *Mémoire Spiritaine*, n° 7, 1998/1, p. 7-27 ; « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie : une union de congrégations au XIX^e siècle. L'aboutissement », *Mémoire Spiritaine*, n° 8, 1998/2, p. 7-30 ; « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie : après l'union, une fidélité mal comprise », *Mémoire Spiritaine*, n° 12, 2000/2, p. 34-55.

existence légale, tout en conservant pratiquement leur façon de vivre la vie religieuse. Parmi eux cependant, plusieurs auront du mal à accepter cette disparition de leur institut et la tendance sera de considérer le P. Libermann comme le premier supérieur d'une société nouvelle⁴⁴. La congrégation ainsi renforcée garde évidemment le « séminaire colonial » et reste chargée des « colonies françaises », c'est-à-dire de Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe⁴⁵, l'île de la Réunion et les deux comptoirs du Sénégal. Un gros dossier attend le nouveau responsable, c'est la création des évêchés dans toutes ces colonies. Le P. Libermann mènera à bien cette négociation avec le gouvernement français comme avec la Propagande et les premiers évêques seront nommés en 1850.

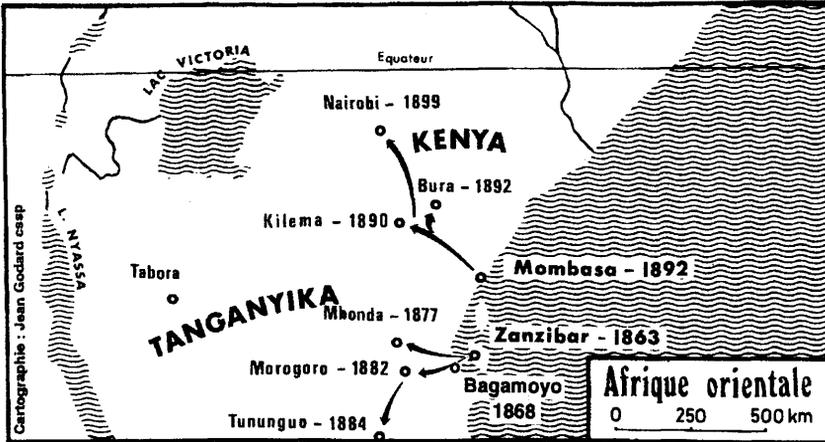
L'engagement dans les îles va entraîner quelques difficultés entre la maison mère et les évêques des Deux-Guinées. Au cours même du voyage pour rejoindre le Sénégal, fin février 1849, Mgr Bessieux et Mgr Kobès écrivent une lettre au P. Libermann et la postent à Cadix en Espagne. Les deux évêques demandent au supérieur que celui-ci abandonne les anciennes colonies et leur réserve tout le personnel⁴⁶. Dans le même sens, ils voudraient que la maison de Bordeaux soit fermée⁴⁷, mais quand le P. Libermann, à contre cœur, propose cette fermeture à l'archevêque de Bordeaux, cela fait tant de bruit que le projet est abandonné. Les conseillers du supérieur ne sont pas du tout d'accord avec cette façon de voir des évêques d'Afrique. C'eût été réduire la congrégation à l'ancien rôle du séminaire du Saint-Esprit. La grande part du personnel sera tout de même envoyée, les

44. Ainsi, le P. ESCHBACH titre sa biographie : *Le R. P. Libermann, premier supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie*. Tours, Mame, 1874, 144 p.

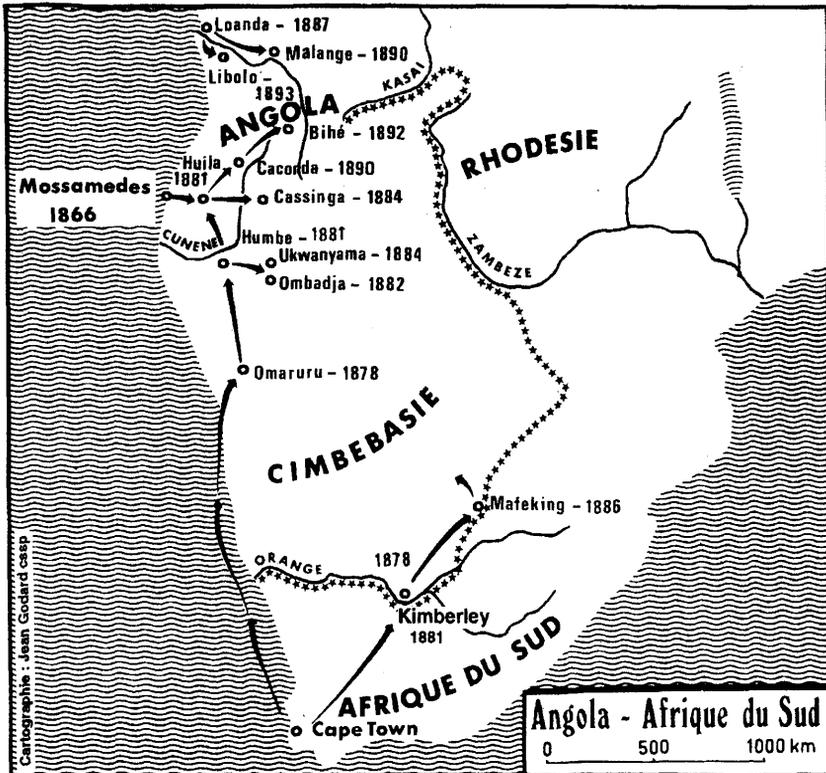
45. Cf. la synthèse la plus récente sur l'histoire religieuse de cette région : Philippe DELISLE, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Karthala, 2000, 347 p. (Coll. Mémoire d'Églises). Du même auteur, voir aussi : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste. La Martinique : 1815-1848*, Paris, Publisud, 1997, 404 p.

46. Les deux évêques emmenaient pourtant avec eux quatre prêtres (Clément, Poussot, Duby, Luiset), deux diacres (Lairé et Peureux), trois Frères (Louis, Jules et Amand) ; ainsi que six religieuses de Castres. *ND*, t. 11, p. 83 et 627.

47. La maison de Bordeaux avait été ouverte, en mars 1847, sur les instances de M. Germainville. Cf. Georges-Henri THIBAUT, « Homme d'œuvres entreprenant, ami du P. Libermann, M. Germainville (1806-1881) », *Mémoire Spiritaine*, n° 6, 1997/2, p. 119-142.



EXPEDITIONS SPIRITAINES PAR VOIE DE TERRE



premières années, au vicariat des Deux-Guinées, surtout après l'échec de la mission d'Australie (1845-1848) ⁴⁸.

La congrégation du Saint-Esprit en France au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle

Avant de mourir, le 2 février 1852, le P. Libermann avait exprimé le souhait d'avoir le P. Ignace Schwindenhammer pour successeur. Celui-ci est sans doute l'un des supérieurs les plus contestés, dans l'histoire de la congrégation. Le premier reproche que lui font certains de ses confrères de l'époque, c'est de passer beaucoup de temps dans des directions spirituelles pour des personnes pieuses ou des religieuses. La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e sont des périodes riches en phénomènes mystiques et le P. Schwindenhammer semble s'être trouvé à l'aise dans cette ambiance. Il exigeait aussi de chaque membre de la congrégation une lettre périodique de direction, même pour ceux qui se trouvaient au loin. Il créera assez vite une administration très centralisée : pour la moindre des choses, il fallait s'adresser à lui et, en tout cas, lui rendre compte. Par le fait même, il a considérablement développé les archives spiritaines, car tout était numéroté et conservé ; c'est le côté positif de la chose ! Avec les religieuses, il ira assez loin dans des projets d'union, en particulier avec les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Dans la ligne des premiers supérieurs du Saint-Esprit, il accepte, pour la congrégation, la création et la direction du Séminaire français de Rome (1853). Depuis Poullart des Places, les spiritains avaient toujours rejeté le gallicanisme et le jansénisme ; ils paraissaient donc doctrinalement sûrs ⁴⁹.

Le P. Schwindenhammer va aussi investir beaucoup en France dans les collèges, les orphelinats, les pénitenciers pour enfants ⁵⁰. Ces établissements étaient souvent créés par un prêtre diocésain voulant remédier à une misère

48. Cf. Thomas O'MALLEY, *Tales Without Reason. Forgotten Heroes of the Apostolate in 1840s Australia*, Dublin, Columba Press, 2001, 126 p., 3 cartes, illustrations.

49. Il y aura pourtant, quelques soixante-dix ans plus tard, la crise de l'Action française. Cf. Jacques PRÉVOTAT, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation. 1899-1939*, Paris Fayard, 2001, en particulier p. 478-480.

50. Jean ERNOULT, *Histoire de la Province spiritaine de France*, Congrégation du Saint-Esprit, Paris, 2000, 454 p. (diffusion : Karthala), deuxième partie : « Les lieux spiritains en France », p. 335 s.

réelle. Avec le développement de l'œuvre, il n'arrivait plus à la maîtriser et cherchait alors une congrégation qui puisse la prendre en charge ; certains voulurent en rester directeur ou supérieur, d'où, en plusieurs circonstances, des problèmes, en particulier de finances. En 1853, désirant s'implanter en Bretagne et sur la proposition de Jean-Marie de la Mennais, les spiritains acceptent la direction du collège de Ploërmel. C'est un succès, mais les Frères de l'Instruction chrétienne craignent d'être absorbés par les spiritains et, dès l'année suivante, l'expérience est arrêtée. Le P. Collin, qui dirigeait le collège, et ses confrères (quatre pères et six frères) occupent alors, en 1854, diverses fonctions au collège de Gourin (Morbihan), où l'abbé Maupied, son fondateur, reste supérieur. Celui-ci fait entrevoir aux spiritains la possibilité d'acquérir l'abbaye de Langonnet, à quelques kilomètres de là. Le P. Levavasseur vient lui-même pour les démarches et, en juin-juillet 1858, petits séminaristes étudiant dans le cadre du collège de Gourin, philosophes, jeunes élèves du séminaire des colonies, tout le monde déménage à Langonnet. En 1855, la congrégation du Saint-Esprit se voit confier la « Colonie agricole de Saint-Ilan ». C'était un pénitencier pour enfants, fondé par M. de Clésieux et dirigé par les Frères Léonistes ; ces derniers acceptent de s'intégrer à la congrégation du Saint-Esprit⁵¹. Évidemment ces écoles absorbent beaucoup de personnel : vers la fin du siècle, Saint-Ilan accaparait six Pères et trente-quatre Frères⁵². En 1856, la congrégation accepte le don de la propriété familiale d'une religieuse visitandine de Riom, Sœur Marie-Emmanuelle Andraud, et crée à Cellule, en accord avec elle, un orphelinat, un noviciat de frères et une école qui sera transformée en petit séminaire⁵³. En juillet 1863, le P. Schwindenhammer achète la propriété de Chevilly (actuel Val-de-Marne), pour y installer noviciat et scolasticat. Dès Pâques 1864, 50 scolastiques viennent occuper les anciens haras. On rapporte aussi, dans un ossuaire, puis dans la chapelle construite pour cela, les restes du P. Libermann. Pendant 60 ans, on n'arrêtera pas de construire. En 1866, le P. Schwindenhammer accepte de prendre en charge une cité ouvrière à Toulon, avec école, patronage, aumônerie des marins. Dans le personnel se

51. Cf. Édouard LOISY, *Saint-Ilan, 1843-1993, 150 ans au service des jeunes*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1993, 432 p.

52. Au 1^{er} janvier 1873, le supérieur de Langonnet présentera une liste de 54 Frères pour Saint-Michel, la colonie pénitentiaire de Langonnet : Arch. CSSp, 2G 20.4b1.

53. Arch. CSSp, (Chevilly, Cellule) 2G 10.1a1.

trouvaient deux frères et un domestique d'origine allemande, ce qui occasionne crise et fermeture au moment de la guerre de 1870. Un procès s'en suivra, gagné par la congrégation, mais la situation reste difficile, à cause d'une municipalité anticléricale, et Toulon est abandonné en 1876. Entre temps nous est offerte, en 1874, à Beauvais (Oise), la direction de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, ainsi que l'aumônerie du pensionnat des Frères des Écoles Chrétiennes. À côté de ces œuvres, le P. Amet Limbour commence, le 15 octobre 1875, l'école des Clercs de Saint-Joseph⁵⁴. En 1875, les spiritains prennent la direction du collège de Langogne (Lozère), jusqu'en 1883. En 1876, c'est le tour de Merville (Nord) qui tiendra jusqu'aux lois de 1903⁵⁵. Pendant une année scolaire (1876-1877), une équipe spiritaine assure également la marche de l'école de Gravelines, près de Dunkerque, mais le P. Ott, son directeur, s'aperçoit assez vite qu'il n'y a là aucun avenir pour la congrégation. Le conseil général avait accepté l'offre pour faire plaisir au cardinal archevêque de Cambrai, mais sans vérifier suffisamment les renseignements donnés. En 1878, on fait appel à la congrégation pour tirer l'orphelinat de Mesnières⁵⁶ d'une situation difficile. Jusqu'aux lois de laïcisation, ce sera une œuvre importante qui comptera (en 1891) une école professionnelle de 110 élèves, 70 petits scolastiques, 300 pensionnaires du primaire, encadrés par trois pères et trente-deux frères. En 1880, la congrégation prend en charge le collège de Rambervilliers, dans les Vosges, jusqu'en 1888. À cette date, le personnel spiritain se transporte à Épinal, ville plus importante. L'idée, c'était d'avoir un collège proche de l'Alsace, alors occupée par l'Allemagne.

Après le décès du P. Schwindenhammer (6 mars 1881), le P. Levavasseur lui succède pour quelques mois seulement. En août 1882, le P. Ambroise Émonet devient le quatorzième Supérieur général, jusqu'à ce que la maladie l'oblige à démissionner, en 1895. Au cours de ses années de supériorat, la congrégation prend encore en charge quelques établissements : Grand-Quevilly (Seine-Maritime) est accepté en 1882, Saint-Mauron (Nord)

54. En se développant, l'œuvre provoquera des malentendus avec l'évêque du lieu. Les spiritains quitteront alors Beauvais pour Seyssinet (Isère) ; ils y fondent, en 1889, l'Institut du Saint-Esprit. C'est là que le P. Félix Chauffour crée une nouvelle confrérie de Saint-Joseph. Le premier numéro du *Lys de Saint Joseph* y paraît en décembre 1889.

55. Cf. René MASSIOT, *Merville et son collège spiritain*, Chez l'Auteur, 43, Grand Place, 59660-Merville, 1996, 159 p. (Recension dans *Mémoire Spiritaine* n° 4, 1996/2, p. 155.)

56. Dans l'actuelle Seine-maritime.

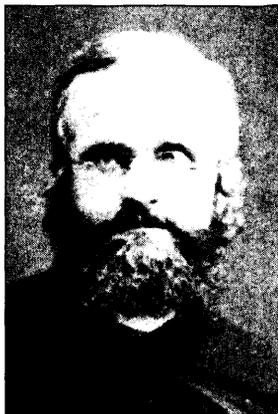
La « course au clocher » spiritaine



Prosper Augouard
(1852-1921)



Ambroise Émonet
(1828-1898)



Antoine Horner
(1827-1880)

« On peut dire qu'avec lui [le T.R.P. Ambroise Émonet, supérieur général de 1882 à 1895], la Congrégation entra dans une nouvelle phase de son existence. [...] Il fallait maintenant à la solidité ajouter l'extension : ce fut l'œuvre du T. R. P. Émonet.

Sa nomination aux fonctions de Supérieur général coïncidait avec les débuts du grand mouvement qui, à la suite de la fameuse traversée de l'Afrique par de hardis explorateurs, allait entraîner toute l'Europe à la conquête du Continent mystérieux. Le T. R. P. Émonet sut admirablement profiter de l'élan providentiel pour briser les liens qui, jusque-là, avaient enchaîné la Congrégation sur les côtes africaines ; il la lança résolument à l'assaut des régions encore inexplorées ou à peine explorées de l'intérieur.

Deux missionnaires, qui ne prétendaient alors qu'au rôle de simples soldats d'avant-garde et qui devaient gagner leurs grades sur le champ de bataille, les P.P. Le Roy et Augouard, attendaient sur deux plages opposées, l'un à Bagamoyo, l'autre à Landana, qu'un coup de clairon donnât le signal de la grande poussée en avant. Le signal fut donné : on sait quels succès ces vaillants et tous ceux qui ont marché depuis par la brèche ouverte ont su moissonner au cours de leur simple et héroïque chevauchée à travers le Continent africain. Mais il n'est que juste de le constater : c'est du Général que le mot d'ordre est parti. Aux couronnes déposées sur la tombe du chef il est permis de mêler celles qu'a su conquérir, sous ses ordres et d'après ses plans, la bravoure de ses soldats. »

P. Philippe KIEFFER
Annales Apostoliques, août 1898, p. 30.

en 1884, Douvaine et Saint-Joseph du Lac (Haute-Savoie), en 1885 (jusqu'en 1897), l'œuvre de « Gethsémani », à Carol de Baulou (Ariège)⁵⁷. Grignon-Orly (actuel Val-de-Marne) est acquis en 1886 pour y transporter le noviciat. En 1887, les spiritains s'engagent à Castelnaudary dans un établissement où ils obtiennent de beaux succès scolaires mais, ayant à faire face à de longs procès, ils quittent la région en 1896. De 1891 à 1896, une fondation est essayée à Drognens, en Suisse. De 1892 jusqu'à la fin du siècle, l'orphelinat d'Orgeville (Eure) est dirigé par les spiritains. Cependant, le P. Émonet, qui avait été préfet apostolique de Guyane, donne un nouvel élan à l'apostolat missionnaire spiritain, principalement dans les missions d'Afrique. Signalons aussi qu'il est le fondateur, en 1884, de la revue qui, sous le titre actuel de *Pentecôte sur le monde*, paraît encore de nos jours.

Mgr Alexandre Le Roy, devient supérieur général en 1896. Il a l'expérience de l'Afrique (au Kilimandjaro et au Gabon) et son intention est de diminuer le nombre des établissements et des œuvres où se sont engagés les spiritains en France. Il acquiert cependant, en 1898, une propriété à Pierroton, au sud de Bordeaux, pour en faire un sanatorium spiritain. Comme beaucoup d'autres, cette maison sera fermée en 1904. Le 14 novembre 1899, est achetée l'ancienne gendarmerie de Saverne⁵⁸. C'est le P. Auguste Lorber, ancien missionnaire en Sierra Leone et en Guinée, qui en devient le premier supérieur. En septembre 1900, l'école apostolique commence avec 32 élèves. La même année, en Belgique, une école apostolique est installée à Lierre⁵⁹. Il fallait, dans toutes les régions de France et aux alentours, chercher des vocations⁶⁰. En 1900 toujours, le conseil général décide la création d'une procure à Marseille, en vue surtout du départ des missionnaires vers l'Afrique ou Madagascar. Enfin, en 1901, la congrégation accepte de reprendre l'œuvre fondée par le P. Abram à Misserghin. Elle intègre en même temps la plupart des Frères de Notre-Dame de l'Annonciation, dont le fameux Frère Marie-Clément Rodier, l'inventeur de la « clémentine ».

57. Les spiritains ne furent présents à « Gethsémani » qu'une année seulement (1885-1886).

58. Cette implantation en Alsace, alors rattachée à l'Allemagne, est une étape vers ce pays.

59. Pour tous ces établissements, arch. CSSp, dossiers 2G 3.1 à 2G 40.1.

60. Cette politique de développement scolaire sera suivie également dans les nouvelles provinces d'Europe, comme on le dira plus loin.

Les missions spiritaines en Afrique au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle

Malgré l'orientation de plusieurs de ces œuvres vers le recrutement de vocations spiritaines, on peut imaginer cependant les récriminations des missionnaires d'Afrique devant ces investissements et le nombre de personnes retenues en Europe ⁶¹. Les missions, pourtant, ne sont pas abandonnées, mais elles coûtent cher, en argent et en vie humaines : sur les 108 missionnaires envoyés en Afrique entre 1843 et 1862, 42 sont décédés, 37 ont été obligés de revenir dans les pays tempérés, surtout pour raison de santé. L'évangélisation progresse, mais lentement. Au fur et à mesure du développement des missions, de nouveaux vicariats apostoliques apparaissent : la Sierra Leone est confiée tout d'abord, en 1859, aux missionnaires de la société des missions africaines de Lyon (SMA). Mgr de Marion-Brésillac y vient lui-même avec quelques membres de sa nouvelle société, mais toute l'équipe meurt dans les semaines qui suivent. Les spiritains sont obligés de reprendre ce territoire, tandis que les SMA se verront octroyer par Rome la région du Dahomey (actuel Bénin), puis ce qu'on appelle maintenant la Côte d'Ivoire. Jusqu'alors les spiritains de passage vers le Gabon desservait les ports. À Grand Bassam, deux essais de mission stable ont été tentés, entre 1843 et 1852 : deux spiritains y sont enterrés. En 1863, le vicariat apostolique des Deux-Guinées est divisé en deux : Mgr Kobès est responsable de la Sénégalie ; Mgr Bessieux, du Gabon. L'évangélisation de la Guinée commence en 1875 à partir de la Sierra Leone, par deux Alsaciens, le P. Charles Gommenginger (qui partira ensuite explorer l'Afrique de l'Est) et le P. Jean Ildefonse Muller, fondateur de Boffa. De Guinée, partira le premier préfet apostolique du Bas-Niger (Nigéria actuel), le P. Joseph Lutz. La préfecture est créée un peu plus tard en 1889. Auparavant, en 1861, le conseil général décide la création d'une communauté spiritaine à Chandernagor, en Inde, dans la préfecture apostolique de Pondichéry ⁶² puis une deuxième communauté dans cette dernière ville. Les

61. En mars 1885, la congrégation du Saint-Esprit compte 706 membres profès, et 619 jeunes en formation : 17 maisons en Europe avec 135 pères et 237 frères ; 35 maisons en Afrique avec 96 pères et 62 frères ; 14 maisons dans l'Océan Indien comptant 41 pères et 13 frères ; 15 établissements en Amérique regroupant 86 pères et 36 frères.

62. *BG*, t. 2, p. 278-279 : décision du conseil général en date du 8 septembre 1861.

spiritains y sont surtout engagés dans des œuvres scolaires. Quand la hiérarchie est établie en Inde, en 1886, on propose aux spiritains, non seulement de garder les communautés existantes, mais de prendre en plus un champ d'action dans le Bengale. Les écoles ayant été laïcisées en 1887, le conseil général décide de retirer son personnel, au grand regret de toute la population⁶³. Le conseil voulait favoriser les missions d'Afrique centrale alors en pleine expansion. Avec le recul du temps, on peut regretter cette décision quand on pense que les Sœurs de Cluny, par exemple, ont maintenant quatre provinces en Inde.

Dans cette seconde moitié du XIX^e siècle, la mission se développe considérablement au sud de l'équateur. Mgr Bessieux continue de travailler au Gabon. Il y meurt le 30 avril 1876. Mais un missionnaire va bousculer les habitudes et, comme on dirait maintenant, « avancer au large ». Il s'agit du P. Charles Duparquet. C'est un Normand aux vues prophétiques, qui a fait son séminaire à Sées puis à Rome. Il est entré au noviciat en 1854, devient prêtre l'année suivante et est envoyé, sur sa demande, à Dakar, en 1855. Il réussit en peu de temps à faire marcher une école qui avait toujours échoué. Mais il n'est pas d'accord avec les méthodes de Mgr Kobès qui voudrait créer un poste tous les 50 km environ, sans tenir suffisamment compte de la salubrité des lieux ni de la sécurité des missionnaires, encore moins de leur nombre. La plupart des postes fondés au Sénégal, à part Dakar, doivent être assez vite abandonnés. Pour Duparquet, il vaut mieux organiser des missions importantes qui arrivent à se suffire par elles-mêmes, y développer les écoles pour créer le plus rapidement possible un clergé africain⁶⁴. D'après lui, des prêtres noirs seront seuls capables de faire face au climat. Il voudrait surtout qu'on ne demeure pas uniquement dans les régions islamisées d'Afrique de l'Ouest mais qu'on cherche plus loin, là où il peut y avoir des populations plus ouvertes à l'évangile.

Envoyé au Gabon où il arrive à Noël 1856, il y lance avec succès une nouvelle école secondaire. Ses idées assez révolutionnaires ne plaisent pas à tout le monde : il est renvoyé en France, en 1857, ce qui lui permet de refaire sa santé. À Saint-Ilan, puis à Langonnet, il enseigne mais, en même temps, il se documente très sérieusement sur le Congo et l'Angola. Il est persuadé qu'on peut reprendre l'évangélisation des missions portugaises. Le Supérieur

63. *BG*, t. 14, p. 740-749.

64. Sur ce dernier point, Mgr Kobès et lui sont bien d'accord.

Bagamoyo, terre d'Histoire

En 1868, des spiritains alsaciens ouvrent la première mission en Afrique de l'Est, à Bagamoyo, sur l'océan Indien. Les Filles de Marie, missionnaires de l'île de la Réunion, les rejoignent. L'esclavage en est au comble de l'horreur : chaque année, au cours du XIX^e siècle, 50 000 esclaves entassés, dans d'étroits voiliers arabes quittent l'Afrique à Bagamoyo pour le marché de Zanzibar. Les spiritains en rachètent des milliers et les accueillent dans le « village chrétien de la liberté » qui ne cesse de croître.

Des spiritains allemands puis néerlandais prennent le relais. Ils construisent la première église en 1872 (il n'en, reste que le clocher), la maison des spiritains en 1873 (aujourd'hui propriété du gouvernement), la maison des Sœurs en 1876 (devenue musée paroissial). En 1872, des esclaves libérés par les spiritains bâtissent en reconnaissance pour leur libération une chapelle mariale derrière le cimetière. Du 24 au 25 février 1874, 700 esclaves libérés y firent une veillée de prière autour du corps du Dr David Livingstone, le grand explorateur.

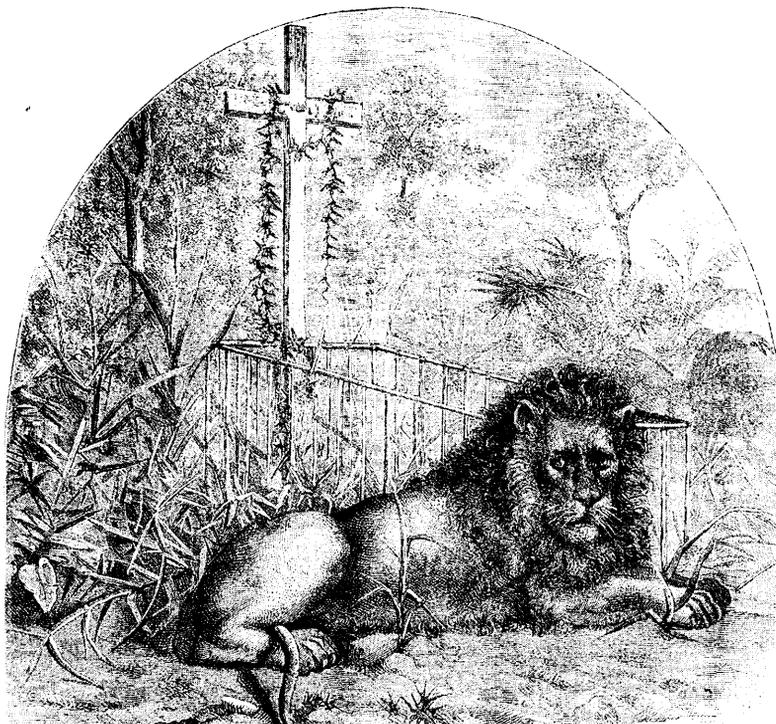
Une réhabilitation sérieuse de tous les édifices historiques vient de se terminer grâce à l'aide de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La « société allemande de Lourdes » a payé la rénovation de la chapelle mariale élevée en 1998 au rang de pèlerinage national par la Conférence épiscopale.

Les Provinces spiritaines d'Allemagne, de France et des Pays-Bas ont restauré le cimetière historique où reposent 27 spiritains et 20 Filles de Marie, décédés très jeunes, entre 1870 et 1930, presque tous du paludisme. L'hommage qui leur est rendu rejaillit sur leurs parents et amis qui les ont laissés partir pour l'Afrique en sachant qu'ils ne les reverraient plus. Ces tombes parlent ainsi à tous de la conscience missionnaire qui a habité les fondateurs de l'Église en Afrique de l'Est.

Le gouvernement allemand a réhabilité et agrandi le musée d'Histoire religieuse du P. Frits Versteijnen. Johannes Henschel, responsable de la pastorale du tourisme, reçoit à Bagamoyo des visiteurs du monde entier : 3 695 en 1998, 9 211 en 2000 et 17 329 en 2001, tous étonnés du passé de ce lieu.

Valentine Bayo, spiritain tanzanien, curé de Bagamoyo, s'est vu remettre solennellement la clé du clocher rénové de l'église-mère de toutes les églises de l'Afrique de l'Est.

Johannes Henschel, Valentine Bayo, cssp
Pentecôte sur le monde, n° 803, mai-juin 2002



La tombe du missionnaire au Zanguebar

*En haut, version romantique dans *Les Missions catholiques* du 5 août 1887, d'après un dessin du père Alexandre Le Roy cssp, gravé par CANEDI.*

En bas, état actuel du cimetière des missionnaires à Bagamoyo (Tanzanie), d'après une photographie prise par Annie Bart, à la mi-avril 2000.

général le renvoie au Gabon en 1862. Pas pour longtemps. En avril 1863, il est à nouveau congédié, revient enseigner à Langonnet, continue ses recherches sur l'ancien Congo portugais et, finalement, obtient gain de cause : le P. Schwindenhammer le charge de faire un rapport à Rome au sujet de la reprise de cette ancienne mission laissée par les capucins depuis une trentaine d'années.

En septembre 1865, la préfecture apostolique du Congo est effectivement confiée aux spiritains. Le P. Schwindenhammer prend le titre de préfet apostolique⁶⁵ et nomme le P. Joseph Poussot, vice-préfet. Le P. Duparquet, lui, continue sur Mossamédès, en Angola, où il voudrait créer un séminaire. Les premiers missionnaires (le P. Poussot et le P. Espitallié) sont assez mal accueillis en Angola et restent bloqués sur la côte, à Ambriz. À l'assemblée portugaise des Cortès, où l'on revendique le « droit de patronage », le gouvernement se fait interpellé sur cette présence de missionnaires français en territoire portugais. Duparquet se rend alors à Lisbonne, s'y fait des amis en haut lieu et, avec leur appui, repart en Angola. Commence alors son premier voyage d'exploration vers l'intérieur de l'Afrique. Devant l'opposition du gouverneur local, Duparquet part pour le Portugal en mai 1867, rencontre les ministres et fait approuver son projet de séminaire-collège, mais à condition d'avoir des professeurs portugais. Il obtient alors de créer, au Portugal, une maison de formation à Santarem, rassemble des postulants, est rejoint par le P. Hippolyte Carrie (le futur vicaire apostolique de Loango), puis, en 1868, par le P. Joseph Eigenmann. Après un intermède à Gibraltar, la maison est établie à Braga, en 1872. Duparquet est ainsi à l'origine de la province spiritaine du Portugal. Lui-même est alors envoyé à Zanzibar en 1870. Cette préfecture apostolique était due à l'initiative de Mgr Maupoint (évêque de Saint-Denis à la Réunion) qui y avait, en 1860, envoyé trois prêtres, dont l'abbé Fava⁶⁶. Dès 1862, on fait appel aux spiritains. Après la mort de Mgr Maupoint, la préfecture leur est pleinement confiée, avec le P. Antoine Horner comme vice-préfet, en 1872. Le P. Duparquet ne s'entend pas trop avec le P. Horner et fait toujours des

65. Ce sera le cas pour plusieurs circonscriptions ; sur place, le responsable est « vice-préfet ».

66. Né le 10 février 1826 dans le Pas-de-Calais, il deviendra vicaire apostolique de la Martinique le 25 janvier 1871, puis évêque de Grenoble en 1875. Il restera toujours ami des spiritains.

plans pour le Congo, où la première tentative d'évangélisation s'est terminée par un échec.

En juin 1873, il devient vice-préfet de Landana (dans l'enclave de Cabinda), organise la mission, ouvre des écoles, fait venir un médecin pour lutter contre les maladies tropicales. Il plante à outrance au point que la préfecture se suffit à elle-même : arriver à l'autosuffisance est l'un de ses principes. En même temps, il demande au P. Carrie de composer en langue « fiote » un catéchisme et un vocabulaire, qui sont imprimés sur place. Il reprend les anciennes missions le long de l'estuaire du Congo : Saint-Antoine, Boma, Nemlao, malgré le climat de tension de l'époque, puisque les pays européens cherchent à se placer le mieux possible en vue du « partage » de l'Afrique. La préfecture une fois bien organisée, le P. Duparquet la laisse aux mains du P. Carrie en 1877⁶⁷ et reprend ses voyages plus au sud. Il remonte à partir du Cap, devient vice-préfet d'une circonscription à créer quelque part en Afrique australe : cela donnera naissance à la Cimbébasie et à différentes missions en Angola. Il continue cependant à suivre les affaires du Congo et obtiendra de Rome la création, en 1890, du vicariat apostolique de Brazzaville (qui va jusqu'en Oubangui) confié à Mgr Prosper Augouard. Cela suscite la colère de Mgr Lavigerie qui s'était fait octroyer la juridiction sur tout l'intérieur de l'Afrique⁶⁸, mais le Congo et, par la suite, l'Oubangui, restent confiés à la congrégation du Saint-Esprit. Avec le congrès de Berlin en 1885, le nationalisme prend le dessus et les missionnaires français devront quitter la région de l'embouchure du Congo qui fera partie de l'*État libre du Congo*.

En vingt-cinq ans, par son activité, ses directives, ses relations, sa diplomatie, le P. Duparquet a ouvert à l'évangélisation d'immenses contrées au sud de l'équateur⁶⁹.

67. En 1886, sera créé le vicariat apostolique de Loango avec Mgr Hippolyte Carrie comme titulaire. Les spiritains continuent cependant leur travail dans la préfecture de Landana-Cabinda.

68. Cf. deux articles de Henri KOREN et Henri LITTNER : « Le cardinal Lavigerie et les missions spiritaines au cœur de l'Afrique », *Mémoire Spiritaine* n° 8, 1998/2, p. 30-49 ; « Le cardinal Lavigerie, le Père Duparquet et les missions du Congo », *Mémoire Spiritaine*, n° 11, 2000/1, p. 73-85.

69. Une bonne notice biographique du P. Duparquet — avec quelques erreurs de dates — se trouve dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, fascicule 82, Letouzey, Paris, 1960, colonnes 1122 à 1129.



De g. à dr. et de haut en bas : 1. Guillaume JOUGA (1841-1875) ; 2. Antoine HORNER (1827-1880) ; 3. Charles DUPARQUET (1830-1888) ; 4. Jules LEMAN (1826-1880) ; 5. Mgr Hippolyte CARRIE (1842-1904) ; 6. Armand ACKER (1848-1923) ; 7. Luis BARROS da SILVA (1868-1931) ; 8. Mgr François-Xavier VOGT (1870-1943) ; 9. Mgr Joseph SHANAHAN (1871-1943) ; 10. Émile CALLEWAERT (1856-1938) ; 11. Joseph FAYE (1905-1987) ; 12. Étienne NKODO (1911-1983).

Création de « provinces » spiritaines en Europe et en Amérique

L'extension de la congrégation se fait aussi en Europe. Dès 1841, le P. Libermann pensait à une maison à Strasbourg qui pourrait rayonner aussi sur l'Allemagne. À son insu, M. de Brandt, un de ses anciens novices de Rennes, a fait des démarches auprès de l'évêque d'Amiens dont il est le secrétaire : l'évêque est prêt à l'ordonner et une maison est trouvée à La Neuville, près d'Amiens, pour la congrégation naissante. Le P. Libermann accepte et par le fait même renonce à l'Allemagne, mais il écrit : « Cela me fait mal au cœur ⁷⁰. »

La province d'Allemagne se développera plus tard, grâce au P. Amand Acker. Avant lui, dès novembre 1863, le P. Schwindenhammer avait accepté la direction d'une maison de retraite pour prêtres âgés, à Kaiserswerth, ce qui permettait une implantation en Allemagne ⁷¹. En 1864, deux autres communautés sont fondées, à Marienthal et Marienstadt et le P. Joseph Strub, revenu de Dakar, devient vice-provincial d'Allemagne ⁷². Trois implantations en deux ans, cela augurait bien de l'avenir. Mais elles ne résisteront pas au « Kulturkampf » de Bismark, surtout aux lois de mai 1873-1875. Les spiritains, assimilés aux jésuites, doivent quitter le pays. Il faudra attendre 1895 pour que le P. Acker s'installe à Knechsteden ⁷³.

Au moment où tout est compromis en Allemagne, tout se consolide au Portugal. Le P. Duparquet avait donné la première impulsion ; le P. Eigenmann développe les lieux de formation : Braga en 1872, Porto en 1886, Cintra la même année. En 1887, le Portugal devient vice-province.

Mais la première fondation en dehors de la France est celle de Blanchardstown ⁷⁴, en Irlande, où les spiritains ouvrent un petit scolasticat en 1859. C'est le P. Jules Leman qui en est chargé, aidé par le P. Jérôme Schwindenhammer. On pense que ce pays très chrétien donnera beaucoup de vocations. Effectivement, dès l'année suivante, il faut transférer la communauté à Blackrock et ajouter un collège au scolasticat ⁷⁵. En 1864, le conseil général

70. Libermann à Schwindenhammer, La Neuville, 9 mai 1842, *ND*, t. 3, p. 192. Voir aussi, dans le même tome, p. 64-65, la lettre du 10 décembre 1841.

71. *BG*, t. 4, p. 75-78

72. *BG*, t. 4, p. 222 : décision du conseil général du 29 septembre 1864.

73. Cf. Josef-Theodor RATH, « Le retour des spiritains en Allemagne », *Mémoire Spiritaine*, n° 1, 1995/1, p. 83-105.

74. *BG*, t. 2, p. 8.

75. H. KOREN, *op. cit.*, p. 317. Cf. Seán FARRAGHER, « Le Père Jules Leman et la fondation du collège de Blackrock en Irlande », *Mémoire Spiritaine*, n° 5, 1997/1, p. 37-62.

accepte la création à Rockwell, d'un séminaire et d'une nouvelle communauté. Une autre implantation se fera à Rathmines, dans la banlieue de Dublin, en 1890.

Aux États-Unis, quelques contacts avaient été établis dès le XVIII^e siècle, par les Acadiens. Au moment de la Révolution française, plusieurs prêtres chassés de Guyane viennent s'établir, vers 1795, à Baltimore et dans le New-Jersey⁷⁶. Une demande officielle est faite en 1841 par l'archevêque de Cincinnati. Après la fusion, de nombreuses propositions parviennent au conseil général.

L'expulsion des spiritains d'Allemagne donne au P. Schwindenhammer la possibilité de répondre aux appels, à partir de 1873. La vice-province des États-Unis est érigée dès 1875, avec, à sa tête, le P. Strub. Après plusieurs essais plus ou moins heureux, les spiritains fondent à Pittsburg, en 1878, un collège qui deviendra, en 1911, l'université Duquesne⁷⁷.

De 1885 à 1897, la congrégation assure la direction du petit séminaire Sainte-Marie de Belem, au Brésil, nouveau champ d'action qui va prendre bientôt de l'extension, avec la fondation de plusieurs missions et, en 1910, sous Mgr Leroy, la création de la préfecture apostolique de Tefe, en Amazonie. Un essai, tenté au Pérou, avec le collège de Lima, restera sans lendemain⁷⁸.

Ainsi, le P. Émonet, Supérieur général de 1882 à 1895, poursuit la politique de ses prédécesseurs. Mais « il se montra très libéral pour déléguer son autorité. Il doubla presque le personnel dans les missions et le tripla même en Afrique [...] »⁷⁹

Le généralat de Mgr Alexandre Le Roy (1854-1938)

Le développement à l'extérieur de la France continuera sous la direction de Mgr Alexandre Leroy, Supérieur général de 1896 à 1926⁸⁰. Les

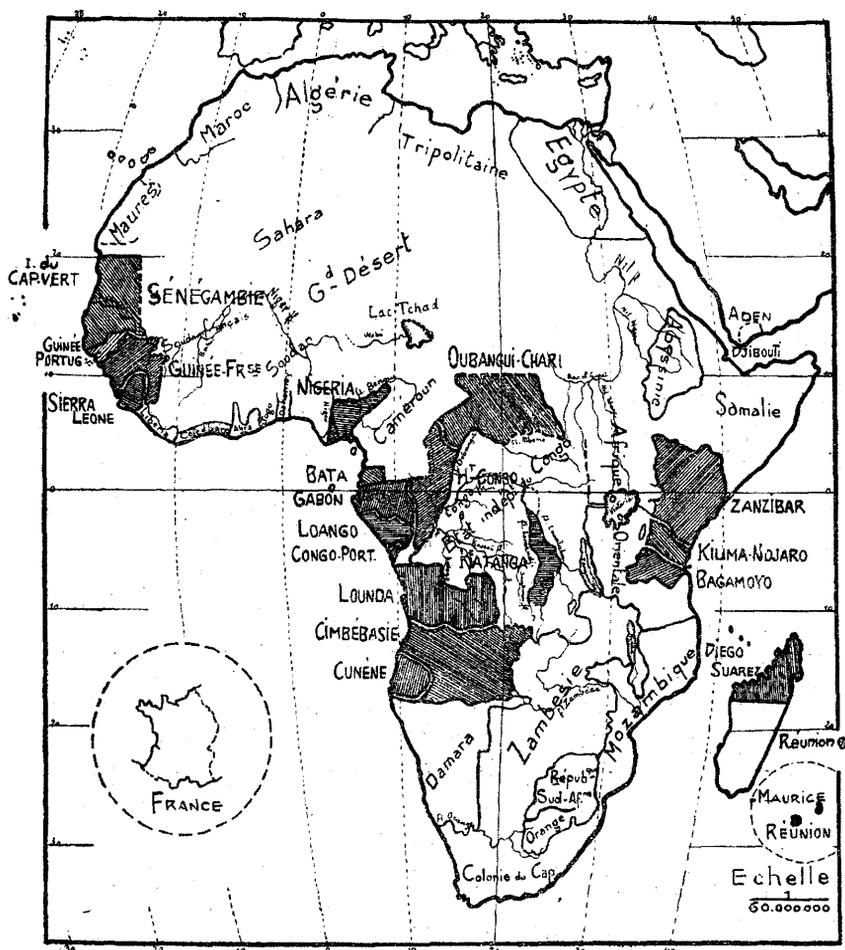
76. H. KOREN, *op. cit.*, p. 331 s. et du même, *The Serpent and the Dove. A History of the Congregation of the Holy Ghost in the United States, 1794-1984*, Pittsburgh, PA, Spiritus Press, 1985. *Informations spiritaines*, n° 128, septembre-octobre 1999.

77. Où s'est tenu, en 2001, du 24 juin au 7 juillet, le conseil général élargi de la congrégation.

78. Le collège, ouvert en 1892, sera supprimé en 1897 (BG, t. 19, p. 44).

79. H. KOREN, *op. cit.*, p. 357.

80. Bernard DUCOL, « Mgr Alexandre Le Roy », *Histoire du Christianisme magazine*, n° 7, mai 2001, p. 124-129. Cf. deux numéros thématiques de *Mémoire Spiritaine* dans lesquels



Missions d'Afrique de la congrégation du Saint-Esprit.

Situation avant que la fin de la première guerre mondiale n'entraîne le passage du Cameroun des missionnaires pallottins allemands aux missionnaires spiritains français.

Carte du P. J.-B. BARREAU parue en quatrième de couverture du numéro de janvier-février 1924 des *Annales Apostoliques des PP. du Saint-Esprit*.

événements le favoriseront. Déjà, en fin XIX^e siècle, la France avait connu des poussées de fièvre anticléricale. Celle-ci devient virulente au tournant du siècle. En 1901, le Gouvernement français prépare une loi sur les associations et les congrégations. Le 14 février, le Conseil d'État émet l'avis « que l'Association du Saint-Esprit a cessé d'exister, et que celle des Missionnaires du Saint Cœur de Marie, qui a pris son nom, n'est pas une Congrégation religieuse légalement autorisée ⁸¹. » Moments d'angoisse. Mgr Leroy se met alors à étudier les sources, avec l'aide du P. Barillec, son archiviste. Il découvre qu'il connaissait mal l'histoire de sa congrégation ; les textes sont formels : la société du Saint-Cœur de Marie a cessé d'exister au moment de l'union avec la congrégation du Saint-Esprit. Il écrit alors un mémoire de trente pages adressé au ministère des colonies qui transmet au Conseil d'Etat. Celui-ci, chose inouïe, revient sur sa décision précédente, sans doute après une intervention de Waldeck-Roussseau, le premier ministre, qui comprenait l'importance de la congrégation dans les colonies. Le 1^{er} août, le Conseil d'État est d'avis « que l'Association du Saint-Esprit peut être considérée comme une Congrégation religieuse légalement autorisée ⁸². » Cela sauvegardait l'essentiel. Mais l'interdiction d'enseigner faite aux religieux va entraîner la perte de la plupart de nos écoles en France. Pour en sauver certaines, s'il ne se trouve pas de prêtres diocésains pour assurer la suite, un certain nombre de pères et de frères accepteront d'être sécularisés ⁸⁴. Épinal, Beauvais, Merville, Mesnières, Pierroton, Saint-Ilan, Cellule, Orly, Misserghin, Seyssinet, Saint-Michel en Priziac sont abandonnés par la force des choses ⁸⁵. Nous restent en France : la Maison mère, Chevilly où se regroupent noviciat et scolasticat, Langonnet comme maison de retraite et les deux procures de Bordeaux et de Marseille. Les enfants de Merville et de

Mgr Le Roy est présent dans plusieurs articles : « Du mont Kilimandjaro au fleuve Congo », n° 11 (2000/1) et « Approches des cultures africaines de Mgr Le Roy à aujourd'hui », n° 12 (2002).

81. *NDH*, p. 97

82. *NDH*, p. 101. Michel LEGRAIN, CSSp, *Une union de congrégations au XIX^e siècle : le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie*, Thèse présentée et soutenue le 26 mai 1965, p. 209-213 (SL A.3.1), éditée pour l'essentiel dans les trois articles de *Mémoire Spiritaine* cités à la note 40. Henri GORÉ, *Un grand missionnaire, Mgr Alexandre Le Roy*, Paris, 1952, 278 p., p. 151-167.

83. La loi du 7 juillet 1904 qui interdit toute forme d'enseignement aux « congréganistes » en France, sera étendue aux « colonies », ce qui obligera les Frères de Ploërmel de quitter Saint-Louis et Conakry...

84. C'est-à-dire, pour les prêtres, de devenir membres du clergé diocésain.

85. *NDH*, p. 102.

Cellule sont alors transportés à Suse en Italie et à Gentinnes en Belgique. Neufgrange (en zone allemande à l'époque) devient noviciat en 1904. Fribourg est ouvert en Suisse, la même année, et Saint-Alexandre, au Canada, en 1905.

La guerre 1914-1918 permettra une réconciliation des Français et, dans les années qui suivent, est tolérée l'ouverture d'écoles apostoliques. Pour sa part, le P. Daniel Brottier ⁸⁶, aumônier militaire pendant la guerre, a contribué à cette évolution, en créant le mouvement des « Anciens Combattants » avec un très grand nombre d'adhérents, sous la devise *Unis comme au front*. Quand, en 1923, l'archevêché de Paris demande à la congrégation du Saint-Esprit de prendre en charge l'œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil ⁸⁷, Mgr Leroy confie cette tâche au P. Brottier et celui-ci saura en assurer le développement et l'avenir. Mgr Le Roy est alors une « personnalité » en France, aussi bien aux yeux de l'Église de France que sur le plan scientifique où ses connaissances en ethnographie, botanique, géographie sont reconnues dans les milieux spécialisés.

La période Le Roy connut d'autres épreuves encore : l'éruption du Mont Pelé, à la Martinique, fait disparaître, en 1902, 14 Spiritains. Au Portugal, la révolution de 1910 provoque la fermeture momentanée des maisons spiritaines et l'expulsion de tous les étrangers. De 1914 à 1918, 124 spiritains laisseront leur vie, au cours de la première guerre mondiale. Le naufrage de l'*Afrique*, le 12 janvier 1920, provoque la mort de Mgr Hyacinthe Jalabert (vicaire apostolique de Dakar) et des 18 confrères qui l'accompagnaient ⁸⁸. En Afrique, bien des postes ont dû être fermés pendant la première guerre mondiale. L'évangélisation en sera parfois compromise, par exemple, dans les pays où l'Islam gagne rapidement du terrain.

Il y a cependant des moments plus heureux, en particulier la reconnaissance de l'héroïcité des vertus du P. Libermann qui lui donne le titre de « vénérable », le 19 juin 1910. De même, les provinces se développent : celle de Pologne naît à partir des spiritains polonais d'Amérique. Elle

86. La biographie la plus récente du P. Brottier : Alphonse GILBERT, *En confiance*, Paris, Éditions Les Arcades d'Auteuil, 1990, 597 p. Sur l'histoire de l'Œuvre d'Auteuil, voir : Mathias GARDET, Alain VILBROD, *Les Orphelins apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, 304 p.

87. Œuvre fondée en 1866 par l'abbé Roussel

88. C'est en apprenant cela qu'un catéchiste de Poponguine, au Sénégal, donne à son enfant le prénom d'Hyacinthe. Cet enfant deviendra le cardinal Thiandoum.

commence petitement en 1922 et devient vice-province en 1926. Le Portugal renaît en 1919. L'Irlande continue de se développer. En 1911, un ancien élève des spiritains, de Valera, conduit le pays à l'indépendance. La première fondation aux Pays-Bas date de 1904. Après une période d'union avec la Belgique, la province de Hollande sera érigée le 25 juin 1931. La Belgique a beaucoup souffert de la guerre, mais les fondations reprennent après 1921. Gentinnes, Lierre, qui, à leurs débuts, dépendaient de la France, passent à la nouvelle province. Canada, Suisse, Allemagne, États-Unis grandissent et envoient du personnel dans les missions. Au Cameroun, les spiritains remplacent les pallotins allemands chassés par la guerre, et bientôt, ce sera « l'explosion catéchuménale ». Mgr Joseph Shanahan (originaire d'Irlande), au Nigeria, mériterait aussi une mention spéciale ⁸⁹.

Entre les deux guerres et jusqu'à nos jours

La période d'entre les deux guerres, au temps de Mgr Louis Le Hunsec ⁹⁰, voit se développer considérablement les différentes missions, avec tout leur appareil scolaire et sanitaire. Le développement économique et humain est déjà une préoccupation constante, mais le clergé africain est encore peu nombreux. Il semble aussi que cette période, qui a vu augmenter la collaboration entre l'administration et les missionnaires (mais c'est très variable suivant les lieux et les personnes en poste), a vu croître aussi l'esprit colonial (et, pour certains, colonialiste). Il faudra attendre 1954 pour que le P. Joseph Michel ose parler du *devoir de décolonisation* ⁹¹. Vers les années 1950-1960, le développement des missions permet cependant, à travers toute l'Afrique, la création d'Églises locales, avec, assez vite, une hiérarchie autochtone. Le rôle des congrégations missionnaires en est évidemment complètement modifié : elles ne sont plus les premières responsables de la mission ⁹².

89. Cf. Luke MBEFO, « Mgr Joseph Shanahan (1871-1943). Un missionnaire qui aimait les Africains », *Mémoire Spiritaine*, n° 3, 1996/1, p. 74-93.

90. Mgr Le Roy a démissionné, pour raison de santé, en 1926. Son successeur, Mgr Le Hunsec, sera Supérieur général jusqu'en 1950.

91. La plus grande partie du numéro 4 de *Mémoire Spiritaine*, 1996/2, a été consacrée à « Joseph Michel (1912-1996), historien spiritain ». Son célèbre texte sur *Le devoir de décolonisation* y est republié, avec introduction et présentation, p. 131-154.

92. La création en 1955 d'archevêchés et d'évêchés, à la place de vicariats apostoliques, est, pour les congrégations missionnaires, une date plus décisive que celle des indépendances politiques.



De g. à dr. et de haut en bas : 1. Mathurin GAUTHIER (1803-1869) ; 2. Louis-Marie BARAZER de LANNURIEN (1823-1854) ; 3. François DELAPLACE (1825-1911) ; 5. Charles SACLÉUX (1856-1943) ; 5. Henri LE FLOC'H (1862-1950) ; 6. Victor LITHARD (1873-1944) ; 7. Adolphe CABON (1873-1961) ; 8. Maurice BRIAULT (1874-1953) ; 9. Josef-Theodor RATH (1900-1993) ; 10. Bernard NOËL (1916-1987) ; 11. Joseph MICHEL (1912-1996) ; 12. Henry J. KOREN (1912-2002).

Pour la congrégation, les deux supérieurs du P. Francis Griffin et de Mgr Marcel Lefebvre correspondent à une crise intérieure : les supérieurs ont le pied sur les freins. Il semble que ce soit une réaction de peur devant les grandes mutations qui commencent, sur le plan social comme ecclésial, surtout à partir de l'ouverture du Concile Vatican II. Cela se voit à travers la correspondance officielle. Autre tournant important : le transfert de la maison généralice à Rome est décidé par le chapitre général de 1962. Le risque était de faire perdre à la congrégation sa situation légale en France. Plusieurs années de tractations sont nécessaires pour aboutir à la reconnaissance légale de la *Province de France autonome* ⁹³.

Quelques coups durs surviennent encore en Afrique : le drame de Kongolo (Zaïre), le 1er janvier 1962 ; la crise du Biafra ⁹⁴, à partir de 1966-1967 ; l'expulsion de tous les missionnaires (sœurs, frères, pères) de Guinée Conakry fin mai 1967. Et jusqu'à maintenant, dans un pays ou dans un autre, les missionnaires peuvent être appelés à connaître des situations dangereuses et même à donner leur vie.

Élu Supérieur général en 1968, le P. Joseph Lécuyer redonne une visée théologique à l'institut. Deux chapitres successifs, en 1968 et 1969, travaillent à « l'aggiornamento » de la congrégation, selon les principes de Vatican II. Son successeur, le P. Franz Timmermans inaugure un gouvernement plus décentralisé. Cette décentralisation avait déjà commencé en fait, pendant la deuxième guerre mondiale, par la force des choses : le Supérieur général, Mgr Le Hunsec, habitant Paris dans la zone occupée, avait délégué beaucoup de pouvoirs aux supérieurs provinciaux et principaux d'Europe, d'Afrique et d'Amérique ⁹⁵. Le chapitre de 1986 élit le P. Pierre Haas comme Supérieur général et met au point la nouvelle *Règle de vie* que Rome approuve le 7 juin 1987. L'actuel Supérieur général est le P. Pierre Schouwer, élu en 1992.

93. J. ERNOULT, *op. cit.*, p. 226 : *JO*, 102^e année, n° 58, 9-10 mars 1970.

94. Cette guerre civile qui entraîne l'expulsion des missionnaires irlandais, a cependant un double effet positif : leur départ provoque un sursaut des Nigériens dont les vocations vont se développer rapidement et, d'autre part, un certain nombre de missionnaires expulsés vont travailler au Ghana et donner naissance à une nouvelle circonscription spiritaine, devenue maintenant la province de l'Afrique de l'Ouest anglophone.

95. Avant la Deuxième Guerre mondiale, déjà, le provincial spiritain d'Allemagne était nommé directement par la Propagande de Rome : le gouvernement allemand n'aurait pas admis une nomination venant de France...

Au chapitre général d'Itaïci (Brésil), en 1992, est décidée une plus grande ouverture missionnaire vers d'autres continents que l'Afrique. Celle-ci existait déjà : la mission en Australie date du P. Libermann, même si ce premier essai fut un échec ; mais il se fait un progressif élargissement de notre horizon : Pakistan, Philippines, Taïwan et retour en Australie. L'avenir de la mission est sans doute en Asie. Récemment, en Europe, une première paroisse italienne a été confiée à la congrégation dans la banlieue de Rome. Les essais précédents avaient tous échoué.

Il faudrait dire un mot également de toutes les congrégations religieuses féminines fondées par les spiritains. Ne citons que les premières : les Filles de Marie, créées à la Réunion en 1849 par le P. Levavasseur ; les Filles du Saint-Cœur de Marie, voulues par Mgr Kobès à Dakar, en 1858 ; les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, lancées à Paris par le P. Jean-Baptiste Delaplace, en 1860 ; les Petites Sœurs de Notre-Dame de Guinée, nées sous la protection de Mgr Raymond Lerouge, en 1919... Évidemment, personne n'oublie le rôle de Mgr Leroy auprès des spiritaines...

De nos jours, les vocations spiritaines naissent nombreuses dans les anciens pays de première évangélisation. D'où la politique des fondations qui donnent naissance, peu à peu, à de nouvelles provinces. Les anciennes provinces, en butte à la crise des vocations, ont cependant assez de ressources pour les aider dans leurs premiers pas et leur permettre de prendre en main la mission. Mais si l'on veut être honnête, il ne faut pas se résigner à l'absence de vocations missionnaires en Europe, de même qu'il est nécessaire de maintenir l'option vers l'étranger. Bien sûr, le P. Libermann, déjà, donnait des aumôniers aux œuvres sociales de M. Germainville, il s'occupait des petits Savoyards de Paris, soutenait l'œuvre des militaires. Son successeur acceptera des orphelinats un peu partout, en France et dans les îles. Mais pour le P. Libermann, l'essentiel des forces devait partir en Afrique, aux Antilles, en Australie, en Amérique ; il ne faudra pas l'oublier. Les grands anniversaires que nous vivons nous donnent l'occasion de retrouver nos sources pour un nouvel avenir, sans doute différent : la congrégation, on l'a vu, a connu bien des épreuves et bien des changements en 300 ans.

Dynamique spiritaine dans le Sud en 2002

La Province spiritaine du Nigeria compte 403 confrères et 182 jeunes profès en formation. Celle d'Afrique centrale, 95 confrères et 47 jeunes. Celle d'Afrique de l'Est, 135 confrères et 50 jeunes. Celle d'Angola, 90 confrères et 50 jeunes. La Fondation d'Afrique de l'Ouest totalise 151 confrères et 90 jeunes en formation.

La Province du Brésil rassemble 28 confrères et 5 jeunes. Haïti, 20 confrères et 10 jeunes. La Fondation de l'océan Indien, 25 confrères et 13 jeunes.

Ces spiritains originaires du Sud travaillent en communautés interculturelles. Ils assurent une présence significative dans l'éducation des jeunes, la santé, le dialogue interreligieux et l'évangélisation en milieu rural.

Ils participent aussi à la formation du clergé diocésain et des religieux d'autres congrégations.

Dans des zones marquées par la guerre, ils sont présents auprès des réfugiés et des blessés par les violences. Au Brésil, ils prennent part à la construction de communautés de base et à la lutte pour les droits des pauvres et des sans-terre.

Ils s'engagent aussi aux côtés d'autres provinces dans les nouvelles missions en Asie : Pakistan, Taïwan et Philippines.

Les Provinces du Sud répondent enfin aux appels des provinces d'Europe et d'Amérique du Nord : témoignage missionnaire, accompagnement des migrants, aumônerie des jeunes en situation de précarité comme dans l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil.

Spiritains du Sud, ils veulent transporter la solidarité jusque dans les lieux les plus arides de l'humanité, en s'identifiant, à la suite de Libermann, avec les plus pauvres.

Une façon pour eux de contribuer à la réconciliation entre les peuples et à la paix dans le monde.

Bede Uche Ukwuije cssp, Institut catholique de Paris
Pentecôte sur le monde, n° 803, mai-juin 2002

**Le chemin de Poullart des Places :
un jeune homme riche à la suite du Christ pauvre
(1679-1709)**

Joseph Michel

En raison de son importance dans l'étude des sources spiritaines, il nous faut tout d'abord rappeler qui était l'auteur de la synthèse suivante sur Poullart des Places. Joseph Michel, né à Beaucé (Ille-et-Vilaine) le 8 juin 1912, commence ses études secondaires au petit séminaire diocésain de Chateaugiron et les achève chez les eudistes à Redon. En 1931-1932, il fait son noviciat spiritain à Orly, puis sa philosophie à Mortain (Manche) pendant deux années séparées par le temps de service militaire. Pendant sa théologie à Chevilly, bibliothécaire, il commence des recherches historiques qui sont couronnées par l'Union Missionnaire du clergé et publiées sous le titre : Histoire missionnaire du Diocèse de Rennes (Paris, Éd. Alsatia, 1939). Il est ordonné prêtre en septembre 1938. Après la "drôle de guerre" et l'armistice, il se retrouve professeur à Saint-Ilan et à Saint-Michel-en-Priziac, avant de commencer des études universitaires à Rennes, qu'il conduit jusqu'au doctorat-ès-Lettres, en 1946, avec une thèse sur La Bretagne missionnaire de 1800 à 1940. Il part alors au Congo français (1946-1950), où il déploie une activité novatrice en direction des « évolués », comme l'on disait alors. Rappelé pour fonder et diriger l'aumônerie générale des Étudiants d'Outre-mer en France (1950-58), « il se signale dans la fraction du catholicisme français qui suit précocement les thèses vaticanes favorables à la décolonisation » (Michel Lagrée). Il publie des articles de grand retentissement dans la revue Tam-Tam, notamment celui sur « Le devoir de décolonisation » (1954). À partir de 1958, la Congrégation lui demande

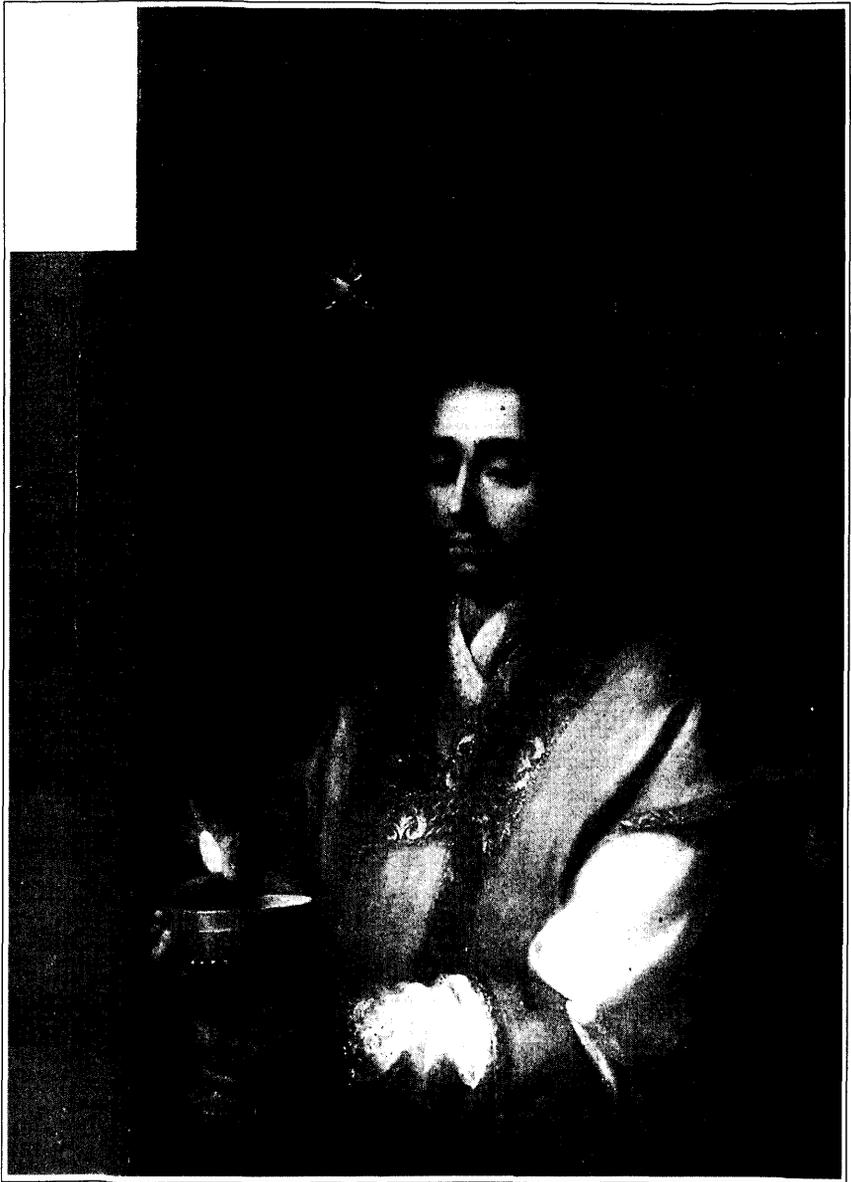
d'appliquer ses talents d'historien à l'exploration des sources spiritaines. Cela donnera l'ouvrage fondamental : Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709 (Paris, Éd. Saint-Paul, 1962). Il est directeur du Séminaire-collège de Fort-de-France de 1963 à 1966. De retour en France, à Piré-sur-Seiche (35) puis à l'Œuvre des Violettes (à Rozay-en-Brie), au milieu de ministères divers, il continue une œuvre historique importante pour la Congrégation, qui donnera successivement : Le Père Jacques Laval, le « saint » de l'île Maurice (1803-1864) (Paris, Beauchesne, 1976 ; en est à sa 4^e édition) ; De l'esclavage à l'apostolat. Les auxiliaires laïcs du bienheureux Jacques Laval, apôtre de l'île Maurice (Paris, Beauchesne, 1988) ; L'influence de l'Aa, association secrète de piété, sur Claude-François Poullart des Places (Paris, Beauchesne, 1992). Son décès, le 23 juin 1996, ne lui a pas permis de voir la publication de son ultime travail : la révision et mise à jour jusqu'en 1990 de sa thèse de 1946 sur la Bretagne missionnaire. Les spécialistes des centres d'histoire religieuse de Lyon et de Rennes ont estimé qu'il fallait publier cette œuvre pionnière. Elle est parue quelques mois après la mort du P. Joseph Michel, sous le titre : Missionnaires bretons d'outre-mer, XIX^e-XX^e siècles (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997) ¹.

*
* *

La vocation d'un jeune homme riche

Claude-François Poullart des Places naquit à Rennes, le 26 février 1679. Il était le premier enfant et demeura l'unique fils de François-Claude, avocat au Parlement et de Jeanne Le Meneust de la Vieuxville. Avant la réforme de la noblesse bretonne (1668), les Poullart avaient usé de la qualité d'écuyer et la grande ambition de François-Claude était d'introduire sa lignée dans la noblesse. Très pieux, les parents de Claude lui firent porter l'habit blanc en l'honneur de la Vierge jusqu'à l'âge de sept ans. Ils le confièrent de bonne heure à un

1. Le texte de Joseph Michel que nous donnons ci-dessous — en procédant à une adaptation des notes et sous un titre différent — a déjà paru dans le livre : Christian de MARE (dir.), *Aux racines de l'arbre spiritain. Claude-François Poullart des Places (1679-1709). Écrits et Études*, Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond, 75005-Paris, 1998 (422 p.), p. 101-123 (« Du nouveau sur les sources de la spiritualité de Poullart des Places et sur la genèse de son œuvre »). Dernière mise à jour et synthèse de ses recherches, ce texte de Joseph Michel peut être considéré comme son testament sur l'histoire de Poullart des Places.



En 1962, Joseph MICHEL publiait aux éditions Saint-Paul une biographie de
Poullart des Places, aux solides fondements historiques.
À la fin de sa vie, il avait trouvé du nouveau, intégré dans la synthèse du présent article.

précepteur et le mirent, à neuf ans, en classe de sixième au collège des jésuites². En troisième ou en seconde, il se lia d'amitié avec un voisin, Louis Grignon³, de six ans son aîné, qui était alors en classe de philosophie.

Il fit une année de rhétorique sous le P. de Longuemarre et une seconde année, à Caen, sous ce même régent. Il revint à Rennes avec trois prix, dont celui de rhétorique. Au terme de trois années de philosophie, il fut choisi pour le Grand Acte fixé au 25 août 1698. *Le Mercure Galant* (nov. 1698) consacra trois pages à la soutenance de sa thèse dédiée au Comte de Toulouse, fils de Louis XIV, gouverneur de Bretagne, et fit grand éloge du jeune philosophe : « S'il fut bien attaqué, il se défendit encore mieux. Ses solutions parurent ingénieuses, et il les donna avec tant de grâce qu'il attira l'admiration de tous ceux qui l'entendirent. »

2. Sources principales pour cette contribution : – Henry J. KOREN C.S.Sp. et Maurice CARIGNAN C.S.Sp. (Ed., Introduction et texte annoté par), *Les Écrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit* ; – Henry J. KOREN C.S.Sp., S.T.D. (Edited by), *The Spiritual Writings of Father Claude Francis Poullart des Places, Founder of the Congregation of the Holy Ghost*, Duquesne University, Pittsburgh, Pa., USA. ; Editions E. Nauwelaerts, Louvain, Belgique ; Editions Spiritus, Rhenen, U., Hollande, 1959, 297 p. (Duquesne Studies, Spiritan Series, 3), cité : KOREN, *Écrits* ; – Joseph LÉCUYER, *Claude-François Poullart des Places, 1679-1709. Écrits*, Centre spiritain de recherche et d'animation, maison généralice, Clivo di Cinna 195, Roma, 1988 (Réédition en livret des *Cahiers spiritains* n° 16), cité : LÉCUYER, *Écrits* ; – Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris Éditions Saint-Paul, 1962, 352 p. ; – Christian de MARE (dir.), *Aux racines de l'arbre spiritain. Claude-François Poullart des places (1679-1709). Écrits et Études*, Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond, 75005-Paris, 1998, 422 p., cité : DE MARE ; [THOMAS Pierre], *Mémoire sur Poullart des Places*, publié dans : KOREN, *Écrits*, p. 226-275, cité : THOMAS ; – Charles BESNARD, S. M. M., *La Vie de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre, missionnaire apostolique*, ouvrage terminé vers 1770, publié à Rome *pro manuscripto* en 1981, par le Centre international montfortain, sous le titre : Charles BESNARD, *Vie de M. Louis-Marie Grignon de Montfort*, en deux tomes, XIV-333 p. + 346 p. : le texte du manuscrit initial fait 680 pages dans cette édition dont 34 consacrées à Poullart des Places ou à ses disciples, toutes situées dans le premier volume que nous citerons : BESNARD ; – *Pratique de dévotion et des vertus chrétiennes suivant les Règles des Congrégations de Notre-Dame*, Paris, 1654 (Arch.S.J. de Toulouse, CA.109), cité : Pratique.

3. Né le 31 janvier 1673, Louis Grignon entra au collège de Rennes, en classe de sixième, en 1685. Il fit deux années de philosophie (oct. 1691 à juillet 1693). Il vécut à Paris de 1693 à son ordination sacerdotale, le 5 juin 1700. De Poitiers, il revint une première fois à Paris au cours de l'été 1702 ; une seconde fois de Pâques 1703 à mars 1704. J. Frissen, historien montfortain, considère comme très probable un voyage à Paris et une visite à Poullart des Places en mai-juin 1709 (*Bolletino di storia montfortana*, mars 194). La dernière visite du saint au Séminaire du Saint-Esprit eut lieu en août 1713.

Claude avait 19 ans et demi. « Les inclinations qu'il avait eues dès son enfance pour l'état ecclésiastique lui revenaient souvent ⁴. » Il demanda à ses parents à aller étudier la théologie en Sorbonne, mais voyant s'écrouler le rêve de sa vie, son père le convainquit de commencer par faire son droit à Nantes. Pendant trois ans, il garda le silence sur sa vocation. Son père, qui avait une fortune considérable, prétendait l'anoblir par l'acquisition de la charge de secrétaire du roi et faire de lui un conseiller au Parlement.

Quand, dans la première moitié de 1701, Claude se retire du commerce du monde pour passer huit jours dans la solitude d'une retraite, et rédige ses *Réflexions sur les vérités de la religion* et s'interroge sur le choix d'un état de vie, il vit chez ses parents sans exercer de profession, mais assez attentif aux activités de son père pour écrire : « Mon père est vieux qui laissera après lui des affaires considérables que peu de gens que moi seraient capables de mettre en ordre ⁵. »

« Quelquefois dévot comme un anachorète jusqu'à pousser l'austérité au delà de ce qu'elle est ordonnée à un homme du monde, d'autres fois mou, lâche, tiède pour remplir ses devoirs de chrétien ⁶ », il n'est pas en paix : « J'ai tout à craindre de l'état où je suis. Je ne suis point, Seigneur, dans celui où vous me souhaitez ⁷. [...] Je sens bien que vous n'approuvez pas la vie que je mène, que vous me destinez à quelque chose de meilleur ⁸. [...] Vous tâchez de me persuader que vous voulez vous servir de moi dans les emplois les plus saints et les plus religieux ⁹. »

S'il suit son inclination pour l'état ecclésiastique, ce sera « pour convertir des âmes à Dieu ¹⁰ ». Son zèle éclate en trois paragraphes successifs de ses *Réflexions* : « Je vous ferai connaître à des cœurs qui ne vous connaissent plus [...] J'annoncerai aux pécheurs ce que votre bonté m'a fait entendre [...] Je les engagerai à prier sincèrement ¹¹. »

4. THOMAS, p. 240.

5. LÉCUYER, *Écrits*, p. 45 ; DE MARE, p. 305.

6. LÉCUYER, *Écrits*, p. 43 ; DE MARE, p. 303.

7. LÉCUYER, *Écrits*, p. 36 ; DE MARE, p. 298.

8. LÉCUYER, *Écrits*, p. 40 ; DE MARE, p. 300.

9. LÉCUYER, *Écrits*, p. 17 ; DE MARE, p. 281.

10. LÉCUYER, *Écrits*, p. 46 ; DE MARE, p. 306.

11. LÉCUYER, *Écrits*, p. 25 ; DE MARE, p. 288.

Incliné vers le sacerdoce, Claude fait état aussi, à plusieurs reprises, de son « inclination pour les pauvres ; [il aime] faire l'aumône [et] compatit naturellement à la misère d'autrui ¹² ».

Enfin, il vise la sainteté *véritable* et voit dans l'Eucharistie le moyen par excellence d'obtenir les grâces nécessaires pour l'atteindre : « Je ne manquerai donc de ma vie d'assister au sacrifice de la messe. Je vous contraindrai, mon Dieu, en vous offrant cette victime sans tache, à me redonner toutes les grâces dont j'ai besoin pour devenir un véritable saint ¹³. »

Il prévoit que, dans sa marche vers la sainteté, l'obstacle « le plus redoutable [sera] l'ambition, [sa] passion dominante », et il demande à Dieu d'intervenir : « Mon Dieu, humiliez-moi, abaissez mon orgueil, confondez ma gloire. Que je trouve partout des mortifications, que les hommes me rebutent et me méprisent. J'y consens, mon Dieu, pourvu que vous m'aimiez beaucoup et que je vous sois cher ¹⁴. »

A la fin de sa retraite d'élection, il sait que Dieu l'appelle au sacerdoce ; le père jésuite auquel il se confie fait plus que renforcer sa conviction, il lui suggère un moyen efficace de vaincre son ambition : au lieu de faire sa théologie en Sorbonne où il prendrait les grades universitaires qui lui permettraient de briguer de hautes charges dans l'Église, pourquoi ne la ferait-il pas au Collège Louis-le-Grand, d'où il sortirait sans licence ni doctorat et avec une doctrine plus sûre ?

À Louis-le-Grand. L'influence de l'Aa

Claude fait sienne la suggestion de son conseiller. En octobre, il est à Louis-le-Grand ¹⁵. Fidèle à ses résolutions de retraite, il n'en conserve pas moins, « à l'extérieur et dans ses manières, un air fort poli selon le monde ¹⁶ ». Pourtant de profonds changements se préparent. *La Vie de*

12. LÉCUYER, *Écrits*, p. 43, 48, 51 ; DE MARE, p. 304, 308, 310.

13. LÉCUYER, *Écrits*, p. 34 ; DE MARE, p. 297.

14. LÉCUYER, *Écrits*, p. 35 ; DE MARE, p. 298.

15. Ses parents réalisèrent leurs aspirations à la noblesse en mariant la sœur de Claude au comte H. Le Chat de Vernée, conseiller au Parlement de Bretagne. Grâce à cette alliance, le nom des Poullart des Places figurera dans la généalogie du duc Maurice de Broglie (1875-1960), physicien célèbre et membre de l'Académie française, et du duc Louis, son frère, prix Nobel de Physique et aussi académicien.

16. THOMAS, p. 272.

Michel Le Nobletz ¹⁷ lui est d'un grand « secours pour mépriser le monde et se mettre en tout au-dessus du respect humain ¹⁸ ». Surtout il est distingué par les membres de l'*Assemblée des Amis ou Aa*, association secrète de piété constituée d'un petit nombre d'étudiants en théologie qui, à Louis-le-Grand comme dans la plupart des collèges jésuites, anime la congrégation mariale ¹⁹. Après examen de son caractère, de son affection pour *les œuvres de miséricorde*, de son aptitude à garder le secret, il est initié progressivement à l'esprit et aux activités de l'association. Enfin, il est reçu comme confrère au cours d'une cérémonie et le manuel de l'Aa lui est remis ²⁰.

17. Sur Michel le Nobletz, voir : Antoine VERJUS, *La Vie de M. Le Nobletz, prêtre et missionnaire...*, Nouvelle édition, Lyon, Périsse Frères, 1836, 2 vol. (1ère éd., Paris, 1666) ; Ferdinand RENAUD, *Michel Le Nobletz et les Missions Bretonnes*, Paris, Les Éditions du Cèdre, 1955.

18. BESNARD, p. 276.

19. Cf. sur l'Aa : *Dictionnaire de Spiritualité*, art. « Aa », t. I, col. 1 et 2 et surtout art. « Congrégations secrètes », de R. Rouquette, t. 2, col. 1491-1507. R. Rouquette justifie ainsi le secret de l'Aa : « Si l'on veut susciter une élite d'apôtres à partir, non de la naissance, mais de la valeur spirituelle, le secret, au XVII^e et au XVIII^e siècles, est strictement indispensable (col. 1501). » Plus tard, Libermann fera lui-même partie de deux associations secrètes, celle des *Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie* (Saint-Sulpice) et celle des *Saints-Apôtres* (Issy). On lit dans le règlement de la première : « Le secret le plus inviolable sera gardé sur les opérations de l'Association et sur son existence, soit dans le Séminaire, soit hors du Séminaire. » Pour nous, spiritains, l'étude des registres de ces deux associations sera d'un grand intérêt.

20. Ce manuel, rarissime, a pour titre : *Pratique de dévotion et des vertus chrétiennes suivant les Règles des Congrégations de Notre-Dame*, Paris, 1654 (Arch.S.J. de Toulouse, CA.109). La plus grande partie des archives de l'Aa sont perdues. Celles de Paris le sont complètement. Celles de Toulouse, considérables, rachetées par hasard chez un brocanteur vers 1919, sont conservées par les jésuites de Toulouse (22, rue des Fleurs). Les confrères de Toulouse avaient l'habitude de recopier sur des registres toutes les lettres envoyées ou reçues. Grâce aux lettres reçues de Paris, il est possible de suivre les activités de l'Aa de Louis-le-Grand. Il arrive, mais c'est très rare, que le nom d'un confrère soit donné de son vivant. R. Rouquette, dont l'article est paru en 1969, n'a pu reconnaître Poullart des Places. L'année suivante, Y. Poutet, que ses recherches sur J.-B. de la Salle avait amené à rencontrer notre fondateur, reconnu dans l'un des *billets de bien* d'une lettre de Paris « un membre éminent de l'Aa dont le secret n'avait pas encore été percé : Claude-François Poullart des Places ». Voir : POUTET (Y.), *Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes*. Recherches sur la genèse de l'œuvre scolaire et religieuse de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Rennes, Imprimeries Réunies, 1970, t. II, p. 364. L'article demandé pour le *Dictionnaire de Spiritualité* a été l'occasion d'exploiter cette découverte : voir *DS*, t. XII (Paris, Beauchesne, 1986), article *Poullart des Places* (Claude-François), col. 2027-2035.

Oraison, confessions et communions fréquentes, imitation du Christ, tendre piété mariale, pauvreté et simplicité de vie, fuite des honneurs et des bénéfices, mortifications corporelles sont les moyens de sanctification des Amis. Claude vit intensément chacun des points de cette spiritualité. Il consacre plus de deux heures par jour à l'oraison ; il se « purifie de plus en plus souvent par le sacrement de la pénitence ²¹ ». S'il relâcha quelque chose de ces affreuses mortifications, ce fut par l'ordre exprès de son directeur ²². Les Règles de l'Aa demandent aux clercs de ne pas porter de « soutanes d'un beau drap ; si elles sont bordées d'un ruban de soie, on ne manquera pas de le faire sauter ». Claude reçoit la tonsure le 15 août 1702 et « on le voit tout d'un coup quitter l'éclat et les manières du siècle pour se revêtir de l'habit et de la simplicité des ecclésiastiques les plus réformés ²³ ». « C'était, écrivait-il, dans la participation du corps de Jésus que je puisais ce détachement qui me faisait mépriser le monde et ses manières ²⁴. Je me souciais peu d'avoir son estime. Je tâchais même quelquefois de lui déplaire en contrecarrant ses usages ²⁵. »

Dans les quatre points d'un règlement particulier qui en comptait au moins seize, il manifeste cinq fois sa dévotion à Marie. Matin et soir, pour se mettre sous la protection de celle dont il a été autrefois l'enfant particulier ²⁶, il récite le *Sancta Maria*, prière qu'il a lue lors de sa réception au sein de l'Aa. « Au cours de la journée, [il dit cette même prière] pour demander les lumières du Saint-Esprit et la protection de la Sainte Vierge ²⁷ : “Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge, moi, Claude, je vous choisis aujourd'hui pour la Souveraine, ma Patronne et mon Avocate. Je prends l'engagement de ne jamais vous oublier... Je vous en conjure, accueillez-moi comme votre esclave à jamais ; assistez-moi dans toutes mes actions et ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort” ²⁸. »

21. THOMAS, p. 264.

22. THOMAS, p. 270.

23. THOMAS, p. 272.

24. Claude communiait trois fois par semaine. L'Aa demandait à ses membres de communier « tous les huit ou quinze jours selon l'avis de leur père spirituel ».

25. LÉCUYER, *Écrits*, p. 68 ; DE MARE, p. 324.

26. LÉCUYER, *Écrits*, p. 56 ; DE MARE, p. 314.

27. LÉCUYER, *Écrits*, p. 56 ; DE MARE, p. 314 note 3.

28. Voici le texte latin de cette prière tel qu'on le trouve dans *Pratique*, p. 72 : « Sancta Maria Mater Dei et Virgo, Ego N. te hodie in Dominam, Patronam et Advocatam eligo, firmiterque statuo ac propono, me nunquam te derelicturum, neque contra te aliquid unquam dicturum, aut

Sa soif de perfection est telle que chaque matin, dans une longue et magnifique prière, il demande à Dieu d'être prêt « de souffrir plutôt la mort de la potence et de la roue, que de consentir à commettre un seul péché véniel de propos délibéré ²⁹ ».

Son zèle apostolique

Le zèle apostolique des Amis s'exerce par le catéchisme des enfants des paroisses, la visite des hôpitaux et surtout le prise en charge de leur milieu de vie, chacun s'efforçant de convertir un ou plusieurs de ses condisciples. Il se manifeste encore par un grand souci du pauvre considéré comme un membre souffrant du Christ, et par une vive préoccupation de la masse chrétienne qui, pour sortir de sa profonde ignorance religieuse, a besoin, non de bénéficiers oisifs et avides, mais d'apôtres selon l'Évangile, pauvres et désintéressés. Il trouve son inspiration dans un cycle annuel de méditations contenu dans le manuel de l'Aa et dont voici quelques extraits.

« L'amour de Jésus ne peut être oisif ; il passe du cœur aux mains et de l'affection à l'action. Autrement il n'est pas amour ³⁰. [...] Il n'est point de preuve plus grande de l'amour que nous avons pour Dieu et pour Jésus que celui que nous avons pour le prochain, lequel, par une substitution glorieuse de Jésus mourant, a pris sa place sur la terre, pour être l'objet le plus proche et le plus immédiat de nos affections ³¹ [...] Et comme entre nos frères, les plus misérables sont les plus chéris de notre père et de notre bonne mère, ils seront aussi ceux qui seront les objets de notre affection: les pauvres, les malades, les affligés, auxquels se joindraient les pécheurs ³². [...] Les plus misérables sont les pécheurs qui sont dans la disgrâce de Dieu ; aussi sont-ils ceux qu'il faut regarder avec le plus de compassion et soulager avec plus de soins... Que l'exemple de Jésus-Christ dont la naissance, la vie, la mort, les pensées, les désirs, les prières, les larmes, les sueurs et le sang n'ont regardé

facturum, neque permissurum ut a meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum, adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in ora mortis. Amen. »

29. LÉCUYER, *Écrits*, p. 58 ; DE MARE, p. 316.

30. *Pratique*, p. 90.

31. *Pratique*, p. 92.

32. *Pratique*, p. 93.

33. *Pratique*, p. 95-96.

que le salut des pécheurs, est un puissant motif. [...] Travaillons donc sérieusement, à l'exemple de Jésus-Christ, à leur conversion et à leur salut et souvenons-nous que nous sommes les enfants d'une mère qui est le refuge et l'asile des pécheurs³³. ».

Périodiquement, le substitut ou secrétaire d'une Aa fait part aux autres assemblées des faits édifiants de la vie spirituelle et apostolique de ses confrères. Les *billets de bien*, qui constituent l'essentiel de ces échanges épistolaires, sont anonymes. Ils sont remis, une ou deux fois par an, au directeur jésuite de l'Assemblée qui les recopie, en les modifiant parfois quelque peu, avant de les remettre au substitut.

De 1701 à 1709, une seule lettre, datée du 20 mars 1703, fut envoyée de Paris aux Aa de province. Deux billets de bien contenus reproduits dans cette lettre, l'un de 1702, l'autre de 1703, concernent incontestablement Poullart des Places. Pour suivre l'évolution spirituelle de notre fondateur et saisir la genèse de son œuvre, nous disposons de ses propres écrits, du mémoire de Pierre Thomas, du témoignage de Besnard dans sa biographie de Grignon de Montfort et d'une lettre de J.-B. Faulconnier : ces deux billets confirment, précisent, complètent et éclairent notablement ce que nous savions déjà³⁴.

Claude a, dès 1702, une affection particulière pour les œuvres les plus obscures et les plus abandonnées³⁵. Il fait deux fois par semaine le catéchisme à vingt petits savoyards qu'il soulage aussi pour le temporel. Il va souvent aux hôpitaux. Il entretient et paye la pension de Faulconnier, pauvre écolier d'environ 16 ans, qu'il envoie de côté et d'autre porter de vieux habits à des pauvres honteux. Sur ce que le collègue lui fournit pour la nourriture, il retranche ce qu'il y a de meilleur et l'envoie à des malades ou à des pauvres ; il se traite lui-même moins bien que le dernier d'entre eux. Faulconnier le voit manger des haricots si vieux fricassés qu'il y a par-dessus deux doigts de moisi³⁶ !

34. Voici le texte du premier : « Un autre [confrère] entretient et paye la *pension d'un pauvre écolier*, achète de vieux habits pour habiller d'autres personnes pauvres ; le même fait huit visites au St-Sacrement par jour et communie trois fois par semaine ; il va souvent aux hôpitaux ; il fait, deux fois la semaine, des instructions à vingt pauvres savoyards et les soulage aussi pour le temporel ; il avertit charitablement les confrères qui ne font pas leur devoir. Il ne boit que de l'eau et mange fort peu et jamais ce qui est à son goût. » Arch.S.J., Toulouse : *Lettres de l'Aa*, t I, f° 208, C.A.101.

35. THOMAS, p. 268.

36. THOMAS, p. 268 ; MICHEL, *Poullart des Places*, p. 99.

Fondation du Séminaire du Saint-Esprit

Dans son milieu de vie, outre Faulconnier, Claude se tourne vers d'autres pauvres écoliers qui logent en ville dans des conditions aussi défavorables à leur études qu'à leur vertu. Il ne voit encore dans cet apostolat qu'un exercice de charité ; les missions lointaines, pense-t-il, sont sa vocation et il ambitionne le martyre³⁷. Bientôt cependant, son zèle lui inspire le moyen de multiplier son action en faveur des pécheurs, *les plus misérables* et les plus abandonnés de tous les pauvres. « Il sent que Dieu veut se servir de lui pour peupler son sanctuaire de maîtres et de guides ; il comprend que pour y réussir, il ne peut faire mieux que de continuer à aider des pauvres écoliers à subsister et à les mettre en état de poursuivre leurs études. [...] Il conçoit le dessein de les rassembler dans une chambre où il irait, temps en temps, leur faire des instructions et veiller sur eux autant que sa demeure au collège le lui permettrait³⁸. » Il ne s'agit encore que de quatre à cinq pauvres écoliers³⁹. Approuvé par son directeur, encouragé par les promesses du principal du collège de lui accorder une partie de la desserte des pensionnaires, il loue un local à proximité de Louis-le-Grand.

Il en est là quand Grignon de Montfort, au cours de l'été 1702, vient le voir et l'invite à s'unir à lui pour être le fondement de sa *Compagnie de Marie*. Après avoir informé son ami de ce qu'il considère maintenant comme sa véritable vocation, Claude lui fait cette promesse : « Si Dieu me fait la grâce de réussir, vous pouvez compter sur des missionnaires ; je vous les préparerai et vous les mettrez en exercice⁴⁰. »

La réalisation de son projet est rapide. Dans sa lettre du 17 mars 1703, le substitut de l'Aa parisienne recopie le billet que vient de lui remettre le père directeur : « Un autre [confrère] a quitté un bénéfice de quatre mil livres, et une charge de conseiller au Parlement que ses parents lui voulaient donner pour être directeur d'un Séminaire, où il n'aura que beaucoup de peines et de fatigues ; le même ne dort tous les jours que trois heures sur une chaise⁴¹ et

37. LÉCUYER, *Écrits*, p. 67 ; DE MARE, p. 323.

38. BESNARD, p. 277.

39. LÉCUYER, *Écrits*, p. 74 ; DE MARE, p. 330.

40. BESNARD, p. 282.

41. On lit dans une notice ancienne sur sainte Jeanne Delanoue (1666-1736) : « Elle ne reposait que quelques heures, toute habillée, assise sur une chaise et la tête contre le mur. »

emploie le reste de son temps à la prière ; le même, par mortification, ne mange jamais que d'une sorte de viande et ne boit que de l'eau ; le même fait de grosses aumônes et ne donne jamais moins d'un demi louis. »

L'un des intérêts de ce texte est de nous préciser qu'au début du carême 1703, Poullart des Places, directeur d'un séminaire, vit déjà au Gros-Chapelet, rue des Cordiers, au milieu de ses pauvres écoliers. Il attend les fêtes de la Pentecôte pour consacrer son œuvre au Saint-Esprit sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché.

La petite communauté de la rue des Cordiers connaît une rapide extension. Toutes les chambres du Gros-Chapelet lui sont bientôt réservées et elle déborde bientôt sur la maison voisine, la célèbre Rose-Blanche qui, au milieu du siècle précédent, avait été le berceau de cette première Aa parisienne qui fut l'origine des *Missions Étrangères*.

Au début de 1704, après 18 mois d'un état très prononcé d'oraison affective, « Mr Desplaces — *Claude se fait ainsi appeler à Paris* — entre dans une douloureuse épreuve spirituelle qui va durer toute l'année ». Dans ses *Réflexions sur le passé*, rédigées au cours d'une retraite qu'il fait pendant les vacances de Noël, il dresse un saisissant contraste entre sa ferveur passée et la sécheresse présente de son âme qu'il prend pour de la tiédeur. Il réalise qu'il ne peut diriger seul, tout en poursuivant ses études, une communauté en plein accroissement. Il fait donc appel à Michel-Vincent Le Barbier, un ami d'enfance, prêtre depuis septembre, qui vient l'assister aussitôt. Lui-même, encore simple tonsuré, ne recevra la prêtrise que le 17 décembre 1707. A la fin de 1705, il établit sa communauté, qui compte déjà plus de cinquante séminaristes, dans une grande maison de la rue Neuve-Saint-Etienne (rue Rollin) qui lui permettra d'en recevoir 70.

L'influence déterminante de l'Aa

L'Aa, par sa spiritualité, qui joint intimement sainteté et apostolat, a transformé Poullart des Places. A Rennes, il avait une grande inclination pour les pauvres, mais il n'envisageait pas de leur consacrer sa vie, d'embrasser lui-même la pauvreté au point de se faire pauvre avec les pauvres. La docilité à son conseiller spirituel l'a conduit à Louis-le-Grand. Il y a été aussitôt distingué par des membres de l'Aa qui, après examen de son caractère, de son affection pour *les œuvres de miséricorde*, de son aptitude à garder le secret, ont décidé de lui faire connaître leur association et de le coopter comme confrère.

Entre l'Aa et lui, il y a harmonie préétablie. Dès sa réception, c'est l'envolée spirituelle et Dieu lui fait bientôt la grâce d'entrer dans l'oraison affective⁴². C'est Libermann qui, en quelques lignes, donnera l'explication de l'étonnante audace que, simple tonsuré, il manifeste dans la fondation de son séminaire de pauvres écoliers : « Les choses les plus difficiles ne coûtent rien à une âme qui est vraiment dans l'oraison d'affection. On entreprend tout, on est capable de tout, on ne délibère point, quelle puisse être la peine et la difficulté que l'on rencontre⁴³. »

L'originalité de la nouvelle fondation

La fondation de Poullart des Places n'est pas une œuvre de plus parmi les communautés de pauvres écoliers. Son originalité résulte d'une conception d'ensemble qui, par ses exigences quant à la pauvreté des écoliers, la gratuité et la durée de leurs études, en fait la meilleure réalisation en France des orientations du Concile de Trente quant à la formation des clercs.

1) *Une mystique de pauvreté*. - Les Règlements du séminaire sont catégoriques : « On ne pourra, sous quelque prétexte que ce puisse être, y admettre des gens en état de payer ailleurs leur pension⁴⁴. » Recruté parmi les pauvres, tout candidat sait qu'il suivra les cours des jésuites et renonce donc, dès l'abord, aux grades universitaires et à l'espoir de bénéfices lucratifs. Dans l'idéal sacerdotal de Poullart des Places, la vertu de pauvreté apparaît avec un relief particulier. Il sait persuader ses écoliers que « le désintéressement est le commencement de la perfection d'une âme qui veut suivre Jésus-Christ ». Sa vie est en conformité avec ses exhortations : à peine tonsuré, il refuse un bénéfice de 4 000 livres, à la grande déception de son père qui « n'approuvait pas que son fils eût pris la vertu (de pauvreté) sur un si haut ton⁴⁵ ». En 1706, il refuse trois bénéfices résignés en sa faveur en cour de Rome et n'accepte d'autre titre clérical que les soixante livres de rente exigées par les règlements canoniques. Sans tricherie, il s'est fait l'un de ses écoliers, partageant

42. MICHEL, p. 88-94.

43. *Écrits Spirituels du Vénérable Libermann*, Paris, Duret, 1891, p. 193.

44. LÉCUYER, *Écrits*, p. 80, n° 6 ; DE MARE, p. 336.

45. THOMAS, p. 272.

leur nourriture, pratiquant leur règlement, lavant la vaisselle et décrottant les souliers ⁴⁶. Son ambition est d'élever ses écoliers dans une telle mystique de pauvreté qu'en sortant de la maison « ils soient prêts à tout : à servir dans les hôpitaux, à évangéliser les pauvres et même les païens ; non seulement à accepter mais à embrasser de tout cœur et à préférer aux autres les postes les plus humbles et les plus laborieux pour lesquels on trouve difficilement des titulaires ⁴⁷ ».

2) *Science et vertu*. - Depuis son enfance, plus encore depuis qu'il fait partie de l'Aa, Poullart des Places a le souci des pauvres. Convaincu que « leurs âmes n'étaient pas moins chères à Jésus-Christ que celles des plus grands seigneurs et qu'il y avait autant et plus de fruits à en espérer ⁴⁸ », il entend leur préparer des prêtres à la fois vertueux et savants. Parmi les pauvres écoliers qui se présentent à lui, il choisit, après les avoir fait composer, ceux qu'il juge les plus capables d'acquérir science et vertu. « Il avait coutume de dire que, s'il redoutait le zèle aveugle d'un prêtre pieux mais ignorant, il avait des craintes pour la foi et la soumission à l'Église d'un prêtre savant mais dénué de vertu ⁴⁹. » Les étudiants admis dès le début de leurs études cléricales sont assurés d'être gratuitement logés, nourris, parfois même habillés, pendant six ans au minimum, neuf ans au maximum ; libérés de tout souci matériel, ils suivent les même cours que les scolastiques de la Compagnie de Jésus, sont soigneusement formés au catéchisme et à la prédication. L'Aa recommandant à ses membres d'être attachés aux jésuites, de fuir les opinions nouvelles et de soutenir l'infailibilité du pape, Poullart des Places transmet ces recommandations à ses disciples ; selon le mot du sulpicien Grandet, son contemporain, il les élève « selon les principes de la plus saine doctrine catholique et romaine ⁵⁰ ».

R. Rouquette a terminé son étude sur l'Aa en soulignant qu'elle fut « l'un des grands instruments de la réforme et de la sanctification du clergé sous l'ancien régime ». S'il avait connu l'appartenance de Poullart des Places à

46. THOMAS, p. 274.

47. *Regulæ*, dans LE FLOCH, 2^e éd., 1915, P. 586.

48. THOMAS, p. 268.

49. *Gallia christiana*, t. 7, Paris, 1744, col. 1043.

50. Joseph GRANDET, *La Vie de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre, missionnaire apostolique, composée par un prêtre du clergé*, Nantes, 1724, p. 563.

cette association, il n'aurait pas manqué de signaler l'importance particulière de son œuvre, toute imprégnée de l'esprit de l'Aa qui forma tant de directeurs pour les séminaires de France, d'Extrême-Orient et même du Canada.

3) *Dans la mouvance des jésuites.* - Avec celui des Missions Étrangères, le Séminaire du Saint-Esprit est l'un des plus beaux fleurons de l'Aa, mais sa dépendance des jésuites est beaucoup plus étroite⁵¹. Sans leur autorisation, il n'aurait pas vu le jour, sans leur appui, il n'aurait pas duré. Ses étudiants ne peuvent choisir d'autres confesseurs que les jésuites : leurs retraites sont prêchées par un jésuite ; ils se nourrissent même en partie de la desserte de la cuisine de Louis-le-Grand⁵². La Compagnie appuie le fondateur, car cette longue et solide formation théologique et spirituelle qu'il assure à ces pauvres clercs est une adaptation au clergé séculier d'une pensée très ignatienne⁵³. Autre motif de satisfaction pour les professeurs de théologie de Louis-le-Grand : le nombre de leurs scolastiques théologiens (45 en 1705) est rapidement doublé par celui des spiritains.

Ce qui réjouit les jésuites irrite les jansénistes : soulignant la dépendance intellectuelle, spirituelle et alimentaire des *Placistes* à l'égard de Louis-le-Grand, ils essaient de les ridiculiser en les traitant de *nourrissons des jésuites*. Au cardinal de Noailles qui tente de les détourner du collège des jésuites, Poullart des Places expose avec tant de convictions les risques de la fréquentation de l'Université pour son idéal de dévouement désintéressé que le cardinal « goûte les raisons de ne s'y astreindre pas⁵⁴ ».

En 1767, après l'expulsion des jésuites, le Parlement de Paris voudra contraindre les successeurs de Poullart des Places à envoyer leurs élèves aux cours de la Sorbonne. Chr. de Beaumont, deuxième successeur du cardinal de Noailles, reprendra à son compte l'argumentation du fondateur ; de nouveau le plaidoyer sera efficace et, seuls de tous les séminaristes parisiens,

51. Dans une étude sur « l'œuvre de Mgr Pallu » parue dans les *Échos de la rue du Bac* (déc. 1984), J. GUENNOU montre que ce séminaire est d'abord l'œuvre de la *Compagnie du Saint-Sacrement* dont il cite les *Annales*, au 17 mai 1663 : « Monsieur du Plessis [...] rapporta ce qui s'était fait dans l'établissement du Séminaire des Missions Étrangères, qui était l'œuvre de l'Assemblée des Missions et qui a été le dernier enfant de la Compagnie. »

52. *Règlements*, n° 3, 4 et 227, dans KOREN, *Écrits*, p. 164 et 212, ainsi que DE MARE, p. 331, 336 et 363.

53. F. de DAINVILLE, in *Études*, t. 317, 1962, p. 125.

54. Lettre de M. Bouïc, 16 janv. 1727, in Arch CSSP.

ceux du Saint-Esprit ne suivront pas d'autres cours que ceux de leurs directeurs.

4) *Une maison de charité berceau d'une congrégation.* - Dès mars 1703 la correspondance secrète de l'Aa a désigné Poullart des Places comme *directeur d'un séminaire*. Dans les actes officiels, lui-même ne prend jamais d'autre titre que celui d'ecclésiastique. Dans ses *Règlements généraux et particuliers*, il ne parle jamais de séminaristes ou de communauté, mais de maison d'écoliers, de particuliers⁵⁵ et aussi d'un tailleur et d'un cuisinier que leur genre de vie assimile manifestement à des religieux. Légalement, son œuvre n'est qu'une œuvre de charité, cela pour la soustraire à l'édit de 1666, qui interdit rigoureusement l'établissement de toute nouvelle communauté sans l'obtention préalable de lettres patentes, et au statut de séminaire canonique qui donne aux évêques, souvent jansénistes, le droit d'agrèger ou d'expulser, quand bon leur semble, toute personne chargée de la direction des séminaristes. Pourtant l'étude des plus anciens documents qui nous sont parvenus confirme que Poullart des Places n'est pas seulement le fondateur d'un séminaire, mais aussi celui d'une nouvelle société religieuse, *père et chef d'une famille sacerdotale*⁵⁶.

En 1731, des lettres patentes seront accordées à *la Communauté et Séminaire du Saint-Esprit*, institut de droit diocésain formé par ses directeurs. Les *Règles et Constitutions* que ceux-ci présenteront au Parlement et qui s'inspireront, en des points essentiels, des *Constitutions* des jésuites, seront suivies de cette déclaration solennelle : « Nous supplions dans le Seigneur nos frères et nos successeurs de garder avec soin ces pieux usages que, pour la plupart, nous avons reçus de Claude-François Poullart des Places, prêtre, notre fondateur. »

Pour gouverner sa maison, Poullart des Places s'était associé Michel-Vincent Le Barbier (1705), premier prêtre spiritain et Jacques Hyacinthe Garnier arrivé sous-diacre en 1705, prêtre en 1707. Louis Bouïc, ordonné diacre en Bretagne en septembre 1708, était arrivé à Paris quelques semaines plus tard. Le Séminaire du Saint-Esprit, qui ne vivait que d'aumônes, fut tragiquement touché par l'hiver 1709 et plus encore par la disette qui le suivit. Le Barbier quitta ses fonctions en juin et mourut en Bretagne onze mois plus

55. Ce terme, employé seize fois dans les *Règlements*, était usité, dans la correspondance de l'Aa pour désigner les membres d'une association.

56. THOMAS, p. 250.

tard ; Poullart des Places décéda lui-même le 2 octobre 1709 et Garnier, son successeur, en mars 1710. Prêtre depuis septembre 1709, Bouic fut élu supérieur⁵⁷ ; avec Pierre Thomas, le biographe du fondateur et Caris *le pauvre prêtre*, il gouverna le Séminaire et la Congrégation pendant plus d'un demi-siècle.

5) *Sous le signe du Saint-Esprit et de l'Immaculée Conception*. - « Tous les écoliers adoreront particulièrement le Saint-Esprit auquel ils ont été spécialement dévoués. Ils auront aussi une singulière dévotion à la Sainte Vierge, sous la protection de laquelle on les a offerts au Saint-Esprit. Ils choisiront les fêtes de la Pentecôte et de l'Immaculée Conception pour leurs fêtes principales. Ils célébreront la première pour obtenir du Saint-Esprit le feu de l'amour divin, et la seconde pour obtenir de la très Sainte Vierge une pureté angélique : deux vertus qui doivent faire tout le fondement de leur piété⁵⁸. »

On reconnaît aisément, dans les méditations de l'Aa, l'inspiration immédiate de cette double dédicace au Saint-Esprit et à la Vierge Immaculée.

« Le jour de la Pentecôte et toute la semaine, j'ouvrirai mon cœur au Saint-Esprit afin qu'il le remplisse, qu'il le possède intimement, et qu'il soit l'esprit de mon esprit et le cœur de mon cœur. Je le lui présenterai afin qu'il le consume, comme une victime, des flammes de son amour. [...] La pratique doit être de m'accoutumer à considérer l'Esprit de Dieu habitant intimement dans moi-même ; que cet esprit d'amour qui ne demande autre chose que d'allumer dans mon cœur les flammes dont il brûle le Père et le Fils, et ainsi lui abandonner son âme et son cœur entièrement, afin qu'il ne respire plus que de l'amour de Dieu. [...] Conjurer le Saint-Esprit, qui a préparé l'âme et le corps de la Vierge pour recevoir le Verbe divin, qu'il dispose mon âme par la charité, mon corps par la pureté, à cette union ineffable que son amour recherche dans l'Eucharistie⁵⁹. »

La méditation pour la fête de la Conception développe ces considérations sur la pureté.

57. Contrairement à une tradition spiritaine fondée sur un registre qui n'est pas original, Bouic vécut avec Poullart des Places l'année scolaire 1708-1709. Ses dimissoires pour la prêtrise, signées par l'évêque de Saint-Malo le 28 août 1709, l'autorisaient à se faire ordonner par le cardinal de Noailles. Il fut pendant deux ans (1741-1743) le supérieur de Besnard qui écrit : « Je tiens de celui qui fut supérieur de cette maison après M. Desplaces et qui avait été son élève. » (BESNARD, p. 280).

58. LÉCUYER, *Écrits*, p. 79 ; DE MARE, p. 333.

59. *Pratique*, p. 78-79.

« La conception immaculée de la Vierge est principalement considérable par les avantages de la pureté dans laquelle elle a été conçue. Pureté de son âme par une exemption entière de toute sorte de péché. Pureté de son corps par une ruine totale de ces flammes impures qui allument la rébellion de la chair contre l'esprit et se sert de l'esprit contre Dieu. Elle devait avoir l'une et l'autre pour être digne Mère de Dieu et concevoir un Fils qui est la pureté même. Il nous faut donc travailler à acquérir l'une et l'autre pour être fils de Marie et recevoir Jésus-Christ ⁶⁰. »

Cette offrande de ses disciples que Poullart des Places a faite au Saint-Esprit par l'intermédiaire de Marie correspond à un trait caractéristique de sa piété. Dans une de ses prières ⁶¹, il s'adresse à Dieu « par le sang du Christ [...] que je supplie la Ste Vierge de vous offrir avec nos cœurs ».

Deux fois l'an, à la Pentecôte et le 8 décembre — et cela jusqu'en 1848 — les spiritains, au cours d'une cérémonie solennelle de *Rénovation*, reprendront l'inspiration et probablement le texte même de leur fondateur : « Sainte Marie [...] aidez-moi, votre petit serviteur, à me dédier, me consacrer et me dévouer à l'Esprit-Saint, votre céleste Époux. [...] Ma bonne Mère, écoutez-moi ; Esprit tout-puissant, écoutez ma bonne mère et, par son intercession, daignez éclairer mon esprit de votre lumière et embraser mon cœur du feu de votre amour ⁶²... »

La double dévotion des spiritains informera leur spiritualité. Leurs prières seront celles d'une communauté vouée à l'Esprit-Saint et à la Vierge conçue sans péché : Office du Saint-Esprit et des prières mariales dont le *Per sanctam* si cher à Poullart des Places : « Par votre très sainte virginité et votre Immaculée conception, ô très pure Vierge Marie, purifiez mon corps et mes sens. »

Elle sera aussi le fondement de la pauvreté spiritaine. Allenou de la Ville-Angevin, disciple immédiat de Poullart des Places, dira à ses Filles du Saint-Esprit : « Les Filles qui se sanctifient dans cette maison se souviendront qu'en prenant le Saint-Esprit pour père et la Très Sainte Vierge pour mère, elles doivent renoncer à toutes possessions. » Nicolas Warnet, qui deviendra le septième successeur de Poullart des Places, dira, au cours de la cérémonie de Rénovation de la Pentecôte 1839 : « Dépouillés de tout, nous sommes

60. *Pratique*, p. 139-140.

61. LÉCUYER, *Écrits*, p. 59 ; DE MARE, p. 316.

62. *Preces diurnæ in Seminario S. Spiritus recitandæ*, Paris, 1845.

assez riches : l'amour du Saint-Esprit, voilà notre trésor. Il faut donc tout déposer aux pieds de Marie, comme les premiers chrétiens déposaient leurs biens aux pieds des Apôtres ; autrement, nous mentirions au Saint-Esprit. »

Le zèle apostolique n'a pas d'autre source : « Nous nous engageons à rechercher l'honneur de l'Esprit-Saint d'abord au-dedans de nous, par un esprit de docilité parfaite.[...] Il faut se laisser gouverner par le Saint-Esprit, ne suivre que ses impressions. [...] Alors nous serons disposés à remplir un autre devoir : enfants de Marie et du Saint-Esprit, nous nous appliquerons par nos discours et par nos exemples, à les faire aimer et servir. [...] C'est ainsi que nous marcherons sur les traces de nos pères, assurés que c'est le chemin le plus sûr de faire ce qui est agréable au Saint-Esprit ⁶³... »

Depuis son enfance, Claude s'est considéré comme *l'enfant particulier* de la Sainte Vierge ⁶⁴. Son agrégation à l'Aa a donné une nouvelle et puissante impulsion à sa piété envers elle. Il a lu, médité et mis en pratique le manuel de l'association, où il a trouvé des passages comme ceux-ci : « Nous la reconnaissons comme Notre-Dame, notre patronne et avocate auprès de son Fils et la conjurons de nous recevoir au nombre de ses serviteurs pendant le cours de notre vie et à l'heure de notre mort. »

Comme tout confrère, « il proteste qu'il ne prétend jamais avoir aucun accès auprès de son Fils, qui est notre médiateur envers son Père, que par son entremise ».

Il honore les privilèges de Notre-Dame dont le premier « est la singulière prédestination par laquelle le Père Éternel l'a choisie pour sa chère Fille, pour la digne Mère de son Fils et pour l'Épouse du Saint-Esprit, et dont le second est son Immaculée Conception ».

Il prie le Saint-Esprit qui, par un autre privilège, « au jour de la Pentecôte, se communique particulièrement à elle comme à son unique et fidèle Épouse et comme la mère de toute l'Église ⁶⁵ ».

Devenir et influence de l'œuvre de Poullart des Places

1) Sur *l'amorce d'une collaboration avec Jean-Baptiste de La Salle*, nous renvoyons à l'étude faite par le Fr. Yves Poutet.

63. MICHEL, p. 300-301.

64. LÉCUYER, *Écrits*, p. 57 ; DE MARE, p. 314.

65. *Pratique*, p. 2 et 26.

2) *Orientation vers les missions.* - À partir de 1732, l'apostolat dans les pays d'outre-mer prend une part croissante dans l'orientation apostolique des élèves du Séminaire du Saint-Esprit (appelés spiritains). Vers 1750, quatre des vicaires apostoliques relevant du Séminaire des Missions Étrangères de Paris y ont été formés. D'autres spiritains, recrutés par l'abbé de l'Isle-Dieu, aumônier général des missions de la Nouvelle-France, enseignent la théologie au Séminaire de Québec ; d'autres encore sont missionnaires en Acadie ou parmi les Indiens Micmac.

La valeur et le dévouement de ces spiritains du Canada inspirent à l'abbé de l'Isle-Dieu une telle estime pour le séminaire qui les a formés qu'il s'efforce de lui faire confier le soin de fournir le clergé des colonies françaises des Antilles et de la Guyane. Son projet n'aboutit que partiellement : le supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit devient directement responsable de la préfecture apostolique de Saint-Pierre et Miquelon érigée en 1765 et, dix ans plus tard, de la colonie de Cayenne. En 1778, pour la première fois, deux membres de la congrégation, Déglicourt et Bertout, quittent leur chaire de professeur et s'embarquent pour la Guyane. L'année suivante, Déglicourt est nommé préfet apostolique de la Côte d'Afrique. Lorsqu'elle sera dissoute par la Convention, la Congrégation du Saint-Esprit aura formé au moins 1 300 prêtres ; environ six ou sept pour cent d'entre eux auront passé les mers.

3) *Le Séminaire du Saint-Esprit, séminaire de la Compagnie de Marie.* En 1713, Grignon de Montfort avait bien composé la *Règle de la Compagnie de Marie*, mais il n'avait encore aucun associé. Au mois d'août, il vint « conférer avec les directeurs du Séminaire du Saint-Esprit et leur donna lecture du règlement qu'il avait fait pour ceux de leurs élèves et autres qui voudraient se joindre à lui ⁶⁷ ». Bouïc et ses confrères promirent de lui former des missionnaires et il quitta Paris ayant terminé la grande affaire pour laquelle il était venu, « savoir son union avec Messieurs du Saint-Esprit pour avoir des missionnaires ⁶⁸ ». Suite inattendue de cette *sainte association*, en 1716, année de sa mort, Montfort fera suivre plusieurs de ses signatures de la mention *prêtre missionnaire de la Compagnie du Saint-Esprit*. De ce fait qui

66. Yves POUTET, « Poullart des Places et saint Jean-Baptiste de La Salle », *Spiritus*, n° 6 (février 1961), p. 49-67, repris récemment dans : DE MARE, 187-206.

67. BESNARD, p. 315

68. BESNARD, p. 338.

a intrigué ses biographes, la Section historique de la S. Congrégation des Rites a conclu que « quando mori, la sua Compagnia [...] aveva [...] una certa affiliazione al Seminario dello Spirito Santo, che doveva assicurarne i sujetti ⁶⁹ ».

La nature de l'union entre le P. de Montfort et les fils de M. des Places peut être discutée ; il n'en est pas de même de son importance. Sans cette union, la Compagnie de Marie n'aurait pas vécu.

Tout au long du XVIII^e siècle, les Montfortains ne seront guère connus que sous le nom de *prêtres missionnaires de la Compagnie du Saint-Esprit* ; c'est sous cette même appellation qu'ils obtiendront des lettres patentes en 1765. Au moins les deux tiers d'entre eux viendront du Séminaire du Saint-Esprit, où même des prêtres formés dans des séminaires diocésains seront invités à compléter leur formation pendant deux ans. Pendant plus d'un demi-siècle, montfortains et Filles de la Sagesse seront gouvernés par des spiritains. Le recrutement géographique des montfortains sera celui du Séminaire du Saint-Esprit : ces missionnaires qui joueront un si grand rôle en Vendée pendant la Révolution ne seront ni Angevins ni Poitevins, mais Jurassiens, Provençaux et surtout Picards.

4) *Du Séminaire du Saint-Esprit aux Filles du Saint-Esprit*. Du vivant de Poullart des Places, René Allenou de la Ville-Angevin, du diocèse de Saint-Brieuc (1687-1753) fut élève au Séminaire du Saint-Esprit où il exerça les fonctions de répétiteur en philosophie, puis en théologie. Revenu en Bretagne en 1712, nommé deux ans plus tard recteur de Plérin, il trouvera dans sa petite paroisse trois pieuses filles qui, sans vivre en commun, dirigeaient une petite école, faisaient le catéchisme, se dévouaient aux pauvres et aux malades. De ce petit noyau, il fera sortir une congrégation dédiée au *Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculée Vierge Marie conçue sans péché*. Selon le plus ancien récit de cette fondation, « il forma un règlement sur le modèle de celui qui s'observait au Séminaire du Saint-Esprit ». Entre les *Règlements généraux et particuliers* des deux fondateurs, la parenté est éclatante, mais tandis que celui de Poullart des Places est rédigé avec une extrême sobriété, celui de son disciple s'inspire à la fois du texte et des commentaires spirituels de son ancien supérieur. Allenou de la Ville-Angevin partira au Canada en

69. *Nova Inquisitio...*, 1947, p. 314.

1741 et y mourra. Plus que Jean Leuduger, c'est lui le fondateur des Filles du Saint-Esprit ⁷⁰. En 1963, sa congrégation comptera plus de 3 500 religieuses.

5) Libermann, dixième successeur de Poullart des Places. Dans le dernier quart du XVIII^e siècle, la congrégation de Poullart des Places s'était préparée de loin, par son orientation vers les âmes abandonnées de la race noire, à accueillir en son sein, à l'heure de la Providence, l'*Œuvre des Noirs* de Libermann.

Après la Révolution, elle ne sera autorisée à se reconstituer qu'en vue de fournir des prêtres aux colonies françaises. Compte tenu de la situation du clergé français, cette tâche était si pleine de difficultés qu'elle sera considérée par Libermann comme une *véritable corvée* ⁷¹. En 1839, celui-ci fonda la Société du Saint-Cœur de Marie. Les missionnaires qu'il envoya dans les colonies y trouvèrent des spiritains comme Monnet, *le père de Bourbon*. L'union des deux sociétés lui paraissait « dans l'ordre de la volonté de Dieu. Elles se proposent la même œuvre, marchent dans la même ligne ; or il n'est pas dans l'ordre de la divine Providence de susciter deux sociétés pour une œuvre spéciale si une seule peut suffire ⁷² ».

Le 11 juin 1848, le principe de l'union fut accepté de part et d'autre ; le 4 septembre, le Saint-Siège l'approuva en précisant qu'elle devait se faire de telle sorte que la Société du Saint-Cœur de Marie cessant d'exister, ses membres soient incorporés à la Société du Saint-Esprit. Le 23 novembre, par dix voix sur onze votants, Libermann devint le dixième successeur de Poullart des Places.

Dans ses écrits, il ne parle du fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit qu'une seule fois, en des termes succincts mais justes, au début de la Notice sur la Congrégation composée avec grand soin à l'usage du P. Le Vasseur, à la Pentecôte 1850 ⁷³. Libermann retoucha, dans une ligne toute spiritaine, l'acte de consécration qu'il avait rédigé huit ans plus tôt pour la Société du

70. MICHEL, p. 329-338. Note de la rédaction : Ce point de vue du P. Joseph MICHEL, comme historien — et qu'il a défendu jusqu'à sa mort —, n'est pas celui des *Filles du Saint-Esprit*. C'est à Jean Leuduger qu'elles font référence, considérant par ailleurs qu'avant tout, elles ont une fondatrice, Marié Balavenne, dont elles ont fêté, en 1993, le 250^e anniversaire de la mort.

71. Lettre du 27 avril 147 : ND., IX, p. 134.

72. ND, X, p. 339.

73. Voir : COULON, BRASSEUR, *Libermann*, p. 661-669.

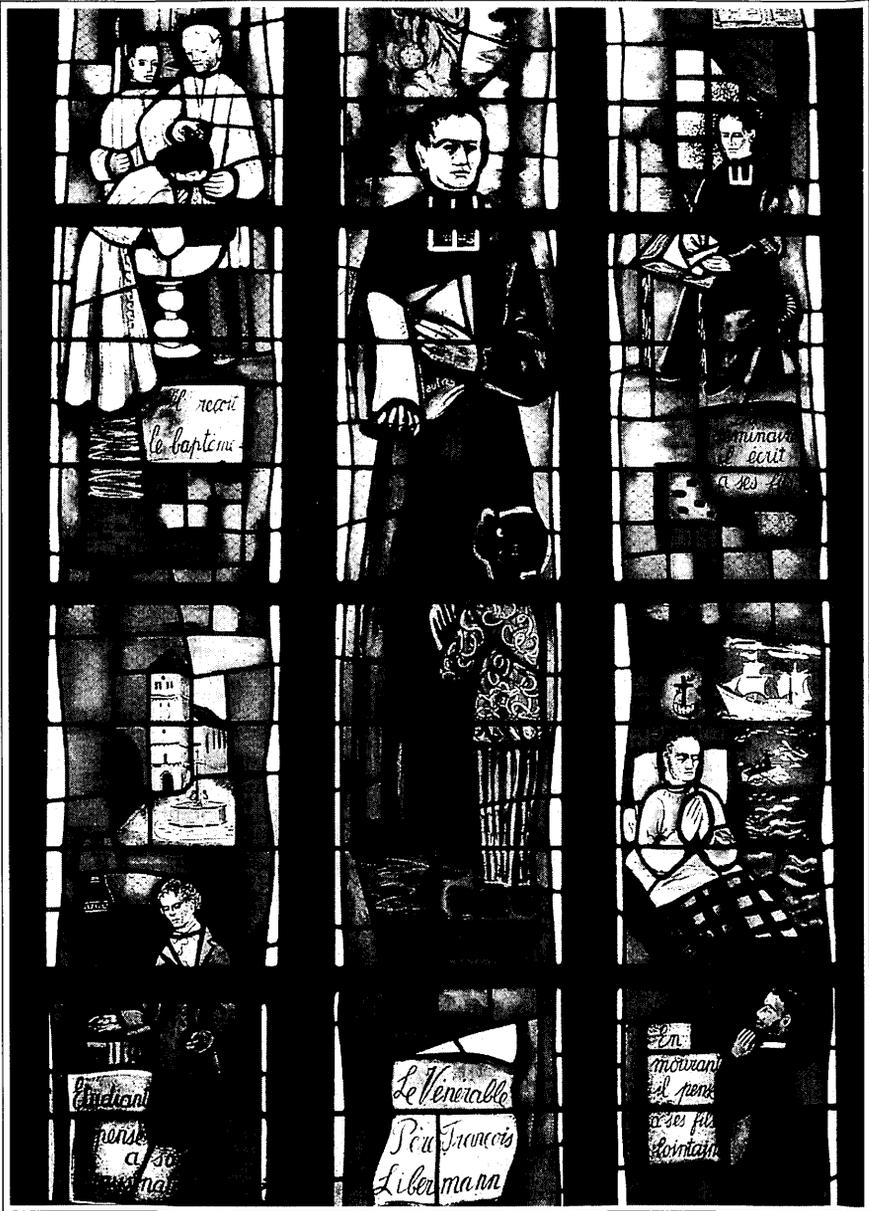
Saint-Cœur de Marie ⁷⁴. Il mourut quatre ans après la décision romaine. Il eut pour successeur Ignace Schwindenhammer. Celui-ci et son entourage « forgèrent le mythe d'une société nouvelle issue d'une fusion des deux sociétés et dont Libermann aurait été le premier supérieur général ⁷⁵ ».

En 1901, lors de la persécution combiste contre les congrégations, Mgr Alexandre Le Roy, supérieur général, fut informé que, de l'avis du Conseil d'État, « l'Association du Saint-Esprit a cessé d'exister et que celle du Saint-Cœur de Marie, qui a pris son nom, n'est pas une congrégation religieuse légalement autorisée ». L'étude des archives spiritaines lui fit découvrir qu'il n'était pas, comme il l'avait cru, le cinquième, mais le quinzième Supérieur général. Il rédigea un mémoire qui s'appuyait en particulier sur le texte de la décision romaine de 1848 et en appela au Conseil d'État qu'il réussit à faire revenir sur son avis. A la suite de cette alerte, Poullart des Places fut progressivement reconnu comme le fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit. En 1906, le P. Le Floch fit paraître sa biographie. Enfin le Chapitre général de 1919 se rangea « unanimement » aux conclusions suivantes : « Le Fondateur de la Congrégation est CLAUDE-FRANÇOIS POUILLART DES PLACES, et celle-ci date de 1703. Le Vénérable FRANÇOIS-MARIE-PAUL LIBERMANN, quoique à près de cent cinquante ans de distance, en est honoré comme le second Fondateur et le Père spirituel [...] Tous les deux ont droit à notre dévotion filiale : sans l'un, nous n'aurions pas été, et sans l'autre, nous ne serions plus ⁷⁶. »

74. MICHEL, p. 304.

75. Henry J. KOREN, *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 397.

76. Mgr LE ROY, « Le Chapitre de 1919 », Circulaire n° 21, mars 1920, p. 3-4.



Vitral du Vénérable Père Libermann. Église paroissiale de Saverne (Bas-Rhin)
Œuvre de A. HEBERT-STEVENS

**Le chemin de Libermann :
de l'Exode d'Israël à la kénose du Serviteur
(1802-1852)**

*Paul Coulon **

Le 8 décembre 2001, lors de la soutenance en Sorbonne (Paris IV) de la thèse de Paul Coulon consacrée à Libermann, le professeur Michel Meslin, président du jury, a fait remarquer qu'il avait trouvé la meilleure synthèse de ce que l'auteur avait mis en lumière par l'ensemble de ses recherches dans un de ses articles donné en Annexe et paru initialement dans la revue Spiritus¹. Ce témoignage autorisé explique que cet article soit reproduit dans ce numéro « anthologie », sous un nouveau titre qui le rattache en parallèle à l'article précédent sur l'itinéraire de Poullart

* Paul Coulon, spiritain, a passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement directeur de l'Institut de Science et de Théologie des Religions (ISTR) à l'Institut catholique de Paris où il est enseignant (Ethnologie religieuse africaine, Histoire des missions, Théologie de la Mission). Directeur de la revue *Mémoire Spiritaine*, il s'est spécialisé depuis vingt ans dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes. C'est sur Libermann qu'il a soutenu sa thèse en Histoire des Religions - Anthropologie Religieuse (Paris-Sorbonne, Paris IV) et en Théologie (Institut Catholique de Paris). Il collabore aux revues *Spiritus* et *Pentecôte sur le monde*. Directeur de la collection *Mémoire d'Églises* aux éditions Karthala. Membre titulaire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

1. Paul Coulon, « Du Très-Haut au Très-Bas : Libermann ou le voyage au bout de Dieu¹ », *Spiritus*, n° 142, mars 1996, p. 77-86.

des Places. À partir de la vie de Libermann dans son épaisseur historique, il fait le récit de son expérience spirituelle. Fruit de cette expérience, l'œuvre missionnaire de Libermann, dans toutes ses péripéties, sera présentée dans l'article suivant du père Cabon.

À l'inverse de ce qu'il fait dans le prologue de son évangile, l'apôtre Jean, dans sa première lettre, choisit de parler, non de l'épopée du Logos, mais concrètement de ce qu'il a expérimenté lui-même de la chair de Jésus : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie [...] nous vous l'annonçons... » (1 Jn 1, 1-3).

De même, pour ne pas spiritualiser trop vite, touchons du doigt la chair historique de Libermann (1802-1852). Écoutons un pauvre parler de pauvres au sujet d'un autre pauvre. L'humble frère Thomas Mabit² donne l'un des plus beaux témoignages que l'on ait sur Libermann :

« Je me rappelle qu'il y avait aussi quelques autres pauvres qui venaient chercher les restes après le dîner. Le vénéré Père allait souvent les voir et leur disait un petit mot d'encouragement, et cela leur faisait plaisir. Il y avait entre autres une femme un peu âgée, à qui il parlait souvent parce qu'elle le faisait demander, je crois, le plus souvent pour le voir et lui dire seulement bonjour, car elle me disait : "Quand je vois seulement M. le Supérieur, je suis contente ; cela me fait du bien : il est si bon que je voudrais toujours le voir". Je crois qu'elle disait vrai, car elle venait toujours à l'avance et ne repartait que la dernière³. »

Regardons **la vie** de Libermann avant de scruter **ses écrits**. Il nous parle d'abord par ce qu'il a été dans une existence pleine de tours et de détours. Ses origines juives, son chemin de Damas et son passage aux païens, tout nous invite à faire une lecture résolument biblique de son parcours, de sa pensée et de sa mystique missionnaires, sous le double signe de **l'Exode** et de **la Kénose** ramenés en Christ à l'unité d'un même mystère.

2. Thomas Mabit, né en 1816, est entré au noviciat de La Neuville en 1846, mort à Chevilly en 1892 après avoir été en Guyane, au Sénégal et à Bordeaux.

3. *ND*, tome VIII, p. 490-491.

Une vie tout entière sous le signe de l'Exode

Jacob Libermann naît dans le quartier juif de Saverne, le 12 avril 1802. Son père est rabbin, de la plus stricte observance. Dans le contexte particulier du judaïsme alsacien du début du XIX^e siècle et d'une famille où on ne parle que le judéo-allemand, Jacob devient **un fils de la Loi** par toutes les fibres de son être. Il découvre Celui qui est « le Très-Haut » mais « qui habite avec l'homme contrit et humilié » (Is 57, 15) à travers des études talmudiques d'autant plus longues que son père et maître veut en faire un rabbin « à son image ».

Une nouvelle époque commence pour Jacob à l'automne 1822, lorsqu'il se rend à Metz où son père l'envoie pour achever ses études talmudiques en vue du rabbinat. Cette sortie du « ghetto » familial et villageois de Saverne se révèle vite comme **un exil** en terre étrangère, et Metz comme une Babylone où la communauté juive locale le déçoit cependant qu'il y découvre un autre monde, véritable « choc de la modernité ». Il y perd le sens de sa vie. La lumière de la Loi (Ps 119, 105) s'y obscurcit. Il s'éloigne du Talmud, puis de la Bible elle-même, et tombe dans **l'esclavage** du doute rationaliste dans une foi réduite à un déisme douloureux, nostalgique de la ferveur perdue. La lecture de l'*Émile* de Rousseau le rapproche pourtant de la figure de Jésus qu'il découvre en lisant pour la première fois les Évangiles dans une version en hébreu.

L'année 1826 est l'année où tout bascule. Son passage au christianisme et son baptême la veille de Noël sont vécus par Jacob (qui devient François-Marie-Paul) comme une **illumination**⁴ et une véritable **libération**⁵ quasi physiquement ressenties, ouvrant une brèche dans l'impossible, comme jadis dans la mer Rouge, et éclairant sa nuit comme la **théophanie**⁶ de l'Horeb et la nuée lumineuse du désert.

4. Dans sa chambre du collège Stanislas, après avoir invoqué « le Dieu de ses pères » : « Tout aussitôt, je fus éclairé, je vis la vérité ; la foi pénétra mon esprit et mon cœur. » (ND, I, p. 65-66)

5. « En nous parlant de son baptême et des exorcismes, il nous dit qu'il avait senti physiquement sa délivrance... » (ND, I, p. 92)

6. « Quand l'eau sainte coula sur mon front, il me semblait que j'étais au milieu d'un immense globe de feu. » (ND, I, p. 90)

Sans rien forcer, on peut lire les treize années (1826-1839) que Libermann va passer précairement au séminaire de Saint-Sulpice (ou Issy) puis chez les Eudistes à Rennes sans que rien de définitif ne se profile à l'horizon toujours repoussé, comme la longue errance quarantenaire du peuple d'Israël **à travers le désert**, telle que la tradition biblique et ecclésiale (Origène) l'ont interprétée et approfondie.

Après la pâque de son baptême, Libermann a fait l'expérience amoureuse du désert : « Le bon Maître est venu à l'improviste m'arracher à moi-même et il tint mes facultés absorbées et captives pendant environ cinq ans⁷. » L'Exode est aussi le temps où Dieu nourrit son peuple (repas pascal, manne, eau du rocher) : de façon tout à fait extraordinaire pour l'époque, Libermann se voit autorisée la Communion eucharistique « jusqu'à trois et quatre fois la semaine ».

L'Exode est aussi le temps des épreuves et des tentations. Et pour Libermann, elles furent massives depuis ce jour de mars 1829 où l'épilepsie le plaça dans une position physiquement et surtout psychologiquement insoutenable. Il n'a plus de passé : son père l'a maudit. Il n'a pas d'avenir prévisible : tout ce qui polarisait sa vie — la marche vers le sacerdoce — est frappé d'empêchement canonique... La tentation du suicide, si commune aux épileptiques, Libermann l'a éprouvée maintes fois. Et pourtant, il a une attitude générale de suprême équilibre dans ce déséquilibre, qui étonne tous les témoins.

Temps de l'épreuve et des tentations, l'Exode est aussi un temps d'apprentissage, d'éducation. L'œuvre missionnaire de Libermann est sortie de Saint-Sulpice : la théologie et la spiritualité, l'expérience des hommes — car il joue un important rôle de conseiller spirituel au séminaire, quoique simple acolyte en sursis —, mais tout aussi bien les hommes eux-mêmes qui formeront la base de l'Œuvre des Noirs et de sa congrégation.

Lorsque le supérieur des Eudistes vient chercher Libermann à Issy pour en faire, à la fois un novice eudiste et un maître des novices, à Rennes, un chemin d'avenir semble enfin s'ouvrir pour lui. Et pourtant les deux années (1837-1839) passées à Rennes furent un véritable calvaire intérieur pour lui-même : « une période de purification atroce » (P. Sigrist), « seconde conversion » (B. Kelly).

7. *ND*, VIII, p. 203-204

L'épreuve de Rennes se termine par le départ en direction de Rome, via Paris et Lyon : non pas fuite mais obéissance à une « petite lumière » reçue le 25 et le 28 octobre 1839 : « J'ai consulté [...] et j'ai quitté pour entrer dans l'Œuvre des Nègres. » Ce projet venait de deux de ses disciples, Le Vavasseur et Tisserant, séminaristes de Saint-Sulpice (Paris) : originaires des îles de Bourbon et d'Haïti, ils se préoccupaient du sort des esclaves ou anciens esclaves.

Les jours que Libermann passa à Lyon en décembre 1839 furent beaucoup plus qu'une escale technique dans un voyage géographique : ils constituèrent une étape spirituelle dans une aventure intérieure à résonance déjà ecclésiale et non plus simplement personnelle. Il y fut confirmé à la fois dans l'appel entendu et dans les risques qu'il prenait. L'embellie de Lyon prit la forme d'une grâce particulière de paix et de force reçue à Fourvière le 9 décembre ⁸. La lettre qu'il écrivit à M. Féret, le 15 décembre, constitue le premier écrit de Libermann où transparait sa vision théologique et spirituelle de la Mission pour les « nègres » dont il prend vigoureusement le parti en Christ en se référant à l'apôtre des gentils, Paul, dont la vocation lui rappelle sans doute la sienne : « de la race d'Israël, Hébreu fils d'Hébreux » (Ph 3, 5), fils de rabbin comme Paul était pharisien, lui aussi a rencontré Jésus sur son chemin...

C'est **sous le signe de la foi et de la pauvreté** que Libermann passe l'année 1840 à Rome pour y présenter, lui qui n'est que simple acolyte, un projet de communauté missionnaire pour les Noirs. Légende noire ou légende dorée, au choix, la tradition spiritaine a considéré le séjour à Rome de Libermann comme une période particulièrement sombre dont l'heureuse conclusion tient du miracle... Historiquement les choses sont plus complexes. Ce fut en tout cas **l'aboutissement du long itinéraire exodal de Libermann**. Les traits dominants de cette année clé : pauvreté et foi, incertitude extérieure et grande force intérieure, attente douloureuse et pourtant grande paix, initiative humaine mais abandon total à Dieu, inspiration charismatique et soumission à l'Église hiérarchique, fidélité double et unique aux Apôtres Pierre et Paul jamais séparés par lui.

8. La grande fête mariale lyonnaise du « 8 décembre » était reportée, cette année-là, au lundi 9 décembre.

Son projet missionnaire est finalement approuvé dans des délais extrêmement courts par la S. C. de la Propagande. La voie vers le sacerdoce s'ouvre pour lui. Il a rédigé le texte fondateur de sa *Règle provisoire*, véritable « Code de spiritualité missionnaire » (F. Nicolas). L'annonce de l'Évangile y est présentée **dans un climat de véritable identification aux pauvres** : « Ils auront un soin et une tendresse sainte et toute particulière pour les plus pauvres et les plus malheureux selon le monde. » « Ils seront les avocats, les soutiens et les défenseurs des faibles et des petits contre ceux qui les oppriment. » « Leur manière d'agir avec ces pauvres âmes dans tous leurs rapports avec elles, sera simple, douce, cordiale... »

En s'embarquant à Cività-Vecchia pour regagner la France, le 9 janvier 1841, Libermann a conscience qu'une période de sa vie se termine : cette fois, il va gagner la haute mer, le temps des préparations est fini, commence celui des réalisations.

Une pensée et une pratique missionnaires en forme de Kénose

Entre 1841 et 1852, d'abord comme fondateur des Missionnaires du Très-Saint Cœur de Marie, puis comme onzième supérieur général de la congrégation du Saint Esprit, la pensée et l'action missionnaires de Libermann prend sa source dans son expérience personnelle du mystère chrétien longuement mûrie pendant toutes ses années passées « sous le signe de l'Exode ».

Il n'est pas question de rappeler ici le déroulement des faits ⁹ : la mission à l'île Bourbon, avec Le Vavas seur ; à l'île Maurice, avec le P. Laval ; en Haïti, avec Tisserant. La reprise dramatique de la mission sur les côtes d'Afrique dès 1843 ¹⁰. Soulignons les deux catégories axiales qui structurent manifestement sa pensée et son action tout au long de ces années : celle du *moment de Dieu* qu'il faut discerner et saisir, et celle de la *Kénose* à la suite du Christ Serviteur.

Nous ne parlerons ici que de la deuxième à partir d'un texte célèbre qui en résume des dizaines d'autres. Il ne s'agit pas d'un texte élaboré de théorie

9. Cf. la contribution du père A. Cabon dans ce numéro.

10. Voir P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann (1802-1852)*. Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988.

missionnaire, mais d'une consigne qui surgit des profondeurs de son être, à la fin d'une lettre à la communauté de Dakar et du Gabon, datée du 19 novembre 1847¹¹. Il y définit l'attitude fondamentale de la mission en acte :

« Ne jugez pas au premier coup d'œil ; ne jugez pas d'après ce que vous avez vu en Europe, d'après ce à quoi vous avez été habitués en Europe, dépouillez-vous de l'Europe, de ses mœurs, de son esprit ; faites-vous nègres avec les nègres, et vous les jugerez comme ils doivent être jugés ; faites-vous nègres avec les nègres pour les former comme ils le doivent être, non à la façon de l'Europe, mais laissez-leur ce qui leur est propre ; faites-vous à eux comme des serviteurs doivent se faire à leurs maîtres, et cela pour les perfectionner, les sanctifier, les relever de la bassesse et en faire peu à peu, à la longue, un peuple de Dieu. C'est ce que saint Paul appelle se faire tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ¹². »

Toute la lettre contient une multitude de parallélismes avec les lettres de saint Paul. Mais, dans la dernière partie que nous venons de citer, nous pouvons repérer une *structure particulièrement saisissante* : la même que celle du texte de saint Paul dans **Philippiens 2, 5-11**. Il s'agit du *mouvement même de la Kénose* dans l'hymne paulinienne, que le texte libermannien épouse point par point :

« Lui... de condition divine »
(Ph 2, 6)

« Devenu semblable
aux hommes » (Ph 2, 7)

« Il s'est **vidé** lui-même,
prenant la condition
de **serviteur** » (Ph 2, 7)

« Dieu l'a souverainement
élevé » (Ph 2, 9)

« Jésus-Christ, Seigneur à la
gloire de Dieu le Père »
(Ph 2, 11)

« Ce que vous vous avez vu
en Europe »

« Faites-vous nègres
avec les nègres »

« **Dépouillez-vous** de
l'Europe... Faites-vous à eux
comme des **serviteurs**... »

« Les **relever**
de la bassesse »

« Un peuple de Dieu gagné
à Jésus-Christ »,
« des merveilles ».

11. Pour tout le contexte historique et théologique, d'une importance capitale, voir : P. COULON, « 'Faites-vous nègres avec les nègres' ou la stratégie missionnaire d'un mystique (1847) », in P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 489-546.

12. ND, VIII, p. 324-331 pour toute la lettre ; p. 330-331 pour le passage cité.

La mission se trouve, du coup, définie par ce qui sous-tend la pensée de saint Paul lui-même, c'est-à-dire le *chant du Serviteur* d'Isaïe 52, 13 à 53, 12. Dans le missionnaire, on ne peut trouver d'autres « dispositions » que celles « que l'on doit avoir dans le Christ Jésus, Lui qui... » (*Ph* 2, 5). On notera toutefois que, chez Libermann, si le premier terme de la dialectique *abaissement/élévation* affecte bien le missionnaire, le second (l'élévation) est rapporté aux sujets de l'apostolat missionnaire, aux « nègres ». D'*objets* de traite, ils deviennent par l'action de Dieu en Jésus-Christ des *sujets* en qui se manifestent les « merveilles » de la puissance de Dieu.

On ne peut qu'être frappé par le *but* que Libermann assigne à la mission : *surrection* d'un « peuple de Dieu ». Nous sommes loin d'une théologie missionnaire du salut simplement individuel. La mission est participation au mystère pascal : abaissement de la Croix qui devient *résurrection* des « nègres » comme « peuple de Dieu » « gagn (é) à Jésus-Christ », autrement dit solidaires d'un seul corps, le Corps du Christ.

Cette vision de la mission s'inscrit dans diverses traditions dont Libermann est l'héritier. Il relit saint Paul dans la ligne sulpicienne de M. Olier, lui-même disciple de Bérulle pour qui l'*exinanition* (kénose) et la *servitude* sont au cœur du mystère de l'Incarnation. Aux origines des Missionnaires du Saint Cœur de Marie, à travers ses tout premiers membres, on retrouve le même esprit : Tisserant, lui-même d'ascendance haïtienne et donc africaine, veut être « entièrement l'esclave des anciens esclaves » ; Mgr Truffet, premier vicaire apostolique de Dakar, disait des Africains : « Trop longtemps, ils ont été esclaves. C'est à leur tour d'être servis, et à nous d'être leurs serviteurs. » Il y a aussi l'horizon de la grande tradition missionnaire : grâce à son ami Luquet (1810-1858), des Missions étrangères de Paris, Libermann a découvert les *Instructions* de la S. C. Propagande de 1659 avec leurs consignes disant équivalement : « Faites-vous chinois avec les Chinois ».

C'est de tout cela qu'il s'agit, et de rien moins ! Il faut en effet bien saisir toutes les connotations de la formule de Libermann : « Faites-vous nègres avec les nègres ». Cette formulation n'équivaut pas à « Faites-vous Noirs avec les Noirs », comme on l'a parfois transcrite. En effet, au terme d'une évolution de vocabulaire qui va de 1840 à 1846, il semble bien que le mot « nègre » dans l'esprit de Libermann, désigne non seulement le « Noir » mais

le Noir considéré comme sous-homme et comme esclave, d'où la disparition du mot « nègre » sous sa plume, *sauf* lorsqu'il veut précisément se référer à l'aspect négatif et tragique de leur situation historique marquée par la traite et l'esclavage.

Or, dans le texte de Ph 2, 6-11, il faut noter quelque chose du même genre. Quand il est dit du Christ Jésus qu'il a pris « la forme du *serviteur* », le mot grec utilisé *doulos* comporte une ambiguïté de même nature : il veut dire à la fois « serviteur » et « esclave ». Jésus s'est fait serviteur en prenant les traits de l'esclave. L'esclave, c'est celui qui ne s'appartient pas, qui appartient à quelqu'un d'autre : Jésus s'est livré entre nos mains, Jésus nous a lavé les pieds.

Dans les mêmes jours de novembre 1847, Libermann ne reedit-il pas la même chose aux sœurs de Castres en partance pour l'Afrique quand il leur écrit qu'elles doivent tout faire pour *abolir la distance* entre elles et les Noirs ? « Je regarde partout, même en Europe, comme un mauvais système opposé à l'esprit de l'Évangile que de faire sentir aux gens la distance qu'il y a entre eux et nous par la tenue, la conduite, la manière de parler et d'agir [...] Notre système doit être celui de N. S. [...]. » Le système de Notre-Seigneur, est-ce autre chose que celui de l'incarnation du Verbe dont la kénose « abolit la distance » en quelque sorte entre Dieu et l'homme ?

On voit donc bien que pour Libermann, ce n'est pas la géographie du terrain « au loin » qui fait la Mission. Il applique les mêmes principes à la mission en France. En 1849, il réunit autour de lui, chaque mardi, une quinzaine de jeunes prêtres de Paris. Le 18 février 1849, il analyse pour le groupe l'état actuel de la société et la conversion que cela demande aux gens d'Église :

« Aujourd'hui de nouveaux besoins se font sentir ; chaque prêtre, sans sortir néanmoins de la position où il se trouve placé, doit étudier ces besoins, sonder les plaies de la société, et saisir toutes les occasions qui lui sont offertes dans sa position pour apporter un remède ou un soulagement à ces plaies et à ces besoins [...] de là pour le prêtre l'obligation plus étroite d'éviter tout sentiment et toute apparence de hauteur dans ses rapports avec les pauvres, avec les ouvriers. Il doit se faire petit et simple ¹³... »

13. *ND*, xi, p. 536.

Être saint et être missionnaire, c'est la même chose

Quelques mois avant sa mort, Libermann écrit à un jeune missionnaire débarquant à Grand-Bassam, M. Lairé : « Ce peuple africain n'a pas besoin et ne sera pas converti par les efforts de missionnaires habiles et capables : c'est la sainteté et le sacrifice de ses Pères qui doivent le sauver ¹⁴. » Être saint et être missionnaire, c'est la même chose : c'est entrer dans le mouvement de l'agapè trinitaire. Libermann, loin de concevoir la mission comme un *dépaysement exotique* (sortir « *de chez-soi* »), la présente comme un *dépassement kénotique* (sortir « *de soi* »).

Libermann n'a rien inventé, il a tout reçu, mais il a pris ce don au sérieux. Le petit juif de Saverne a revêtu dans son corps et dans son âme toute l'histoire de son peuple : en lui, fils d'Israël ayant revêtu le Christ, le Dieu de l'Alliance se révèle Lumière des Nations. Et si Libermann reste un maître, c'est qu'il fut d'abord un disciple et un témoin passionné. Il n'a jamais réduit l'aventure missionnaire à une stratégie de conquête, sa politique missionnaire fut d'abord une mystique. « L'intérêt, la question, l'essentiel est que dans chaque ordre, dans chaque système la mystique ne soit point dévorée par la politique à laquelle elle a donné naissance » (Péguy ¹⁵). Libermann n'a rien fait d'autre que de prendre au sérieux le mouvement même du salut à l'imitation du Serviteur : « aller jusqu'au bout » (Jn 13, 1) du Dieu de Jésus-Christ, passer du Très-Haut au Très-Bas...

14. À M. Lairé. Paris, le 8 mai 1851. ND, XIII, p. 143.

15. Charles PEGUY, *Notre jeunesse*, précédé par *De la raison*, Paris, Gallimard, 2001 (Coll. « Folio Essais », n° 232), p. 115-116.

**De Saverne aux îles lointaines et à l'Afrique :
l'œuvre missionnaire de Libermann**

Adolphe Cabon

À la demande d'un de ses confrères spiritains des États-Unis, le père Adolphe Cabon ¹, archiviste de la Congrégation du Saint-Esprit, rédigea, en 1951, une petite Vie de notre Vénérable Père [le père François Libermann]. En bon connaisseur de Libermann dont il a édité les écrits, le père Cabon donne en 29 pages dactylographiées serrées une excellente synthèse du parcours libermannien. C'est ce texte que nous transcrivons ici, dans sa deuxième partie qui résume la diversité des œuvres entreprises par le père Libermann de son vivant.

Nous n'avons pas retenu ici les pages — que nous supposons connues — concernant sa formation talmudique en vue du rabinat, sa crise intellectuelle

1. Adolphe Cabon, né à Quimper, le 1^{er} mai 1873, fit profession dans la congrégation du Saint-Esprit le 15 août 1895 et reçut la prêtrise le 21 septembre suivant. Un mois plus tard, il s'embarqua à Bordeaux pour Haïti. En septembre 1919, il fut rappelé en France, comme conseiller général de la congrégation (il le restera jusqu'en 1950), cumulant cette charge avec celle de secrétaire général jusqu'en 1934. À l'époque, le secrétaire général était en même temps archiviste, activité à laquelle le P. Cabon était très attaché et qu'il exerça pendant de longues années encore. Exploitant la documentation réunie aux archives par ses prédécesseurs, le P. Cabon fit paraître, à partir de 1929, les 13 volumes (d'environ 500 pages chacun, plus deux *Appendice* et un *Compléments*) des *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann*. Retiré à l'abbaye Notre-Dame de Langonnet, maison de retraite spiritaine, il n'y passa que quelques mois, avant sa mort, le 21 août 1961.

et spirituelle à Metz, sa conversion au catholicisme à Paris et son baptême sous le nom de « François », sa vie de séminariste à Saint-Sulpice et à Issy, son séjour à Rennes comme maître des novices chez les eudistes. Rappelons seulement que la maladie (l'épilepsie) l'avait arrêté aux ordres, en 1829, à la veille du sous-diaconat et qu'il restera en l'état de séminariste (acolyte) pendant plus de dix ans.

Nous commençons donc la transcription du texte du père Cabon au moment où Libermann va non seulement s'intéresser à l'« Œuvre des Noirs », mais en devenir partie prenante ².

Pour le lecteur qui voudrait compléter ces extraits par des éléments biographiques, nous renvoyons à la chronologie détaillée qui figure dans le Libermann de P. Coulon et P. Brasseur ³.

L'Œuvre des Noirs

Parmi les fervents des bandes de Saint-Sulpice il [M. Libermann ⁴] avait distingué deux jeunes gens pleins d'ardeur. Le premier, Frédéric Le Vasseur, originaire de l'île Bourbon, rêvait de se mettre au service des esclaves dont il avait connu, pendant sa jeunesse, le misérable sort. À peine si le clergé de la Colonie s'occupait de ces pauvres gens ! À peine était-il en nombre suffisant pour subvenir aux besoins des maîtres, les Blancs ! En outre, il n'était pas dirigé dans ses efforts et n'avait rien qui l'attachât au pays. L'habitude y aidant, il abandonnait les Noirs à leur triste destinée. C'est à relever cette portion délaissée des habitants de son île natale que Frédéric Le Vasseur se destinait, s'il devenait prêtre un jour. S'il devenait prêtre... il en doutait, car sa santé déficiente lui permettait avec peine de suivre les cours du séminaire.

2. Il nous a paru utile d'apporter au texte original du P. Cabon, reproduit ici tel quel, des précisions sur certains points ou de donner des références à des ouvrages ou articles parus après 1951. Toutes les notes sont donc de la rédaction. Pour les références abrégées, rappelons que des significations sont données en p. 3 de couverture, dans chaque numéro de la revue.

3. Paul COULON et Bernard DUCOL, « Chronologie biographique », dans : Paul COULON, Paule BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852*, Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988, 942 p., (Collection Cerf-Histoire).

4. À cette époque, selon la tradition française et sulpicienne, un ecclésiastique non religieux était appelé *Monsieur*. L'appellation de *Père* pour les prêtres s'imposera dans la congrégation lorsque celle-ci passera aux vœux publics de religion (et non plus simplement privés), en 1855 (première profession religieuse *publique* le 26 août 1855).

Un autre, Eugène Tisserant, né en France et, par sa mère, originaire de Saint-Domingue, doutait aussi s'il réussirait dans ses études. Il eût voulu se dévouer au salut des compatriotes de sa mère, ses compatriotes à lui, car il leur portait un grand intérêt. Saint-Domingue, ancienne colonie française, s'était affranchie de la domination de sa métropole pour devenir la République indépendante d'Haïti. Les citoyens du nouvel état avaient été autrefois esclaves pour la plupart ; leur éducation chrétienne avait été fort négligée dans le principe et leur séparation de la France les avait livrés à des prêtres souvent peu recommandables, ne reconnaissant aucune autorité ecclésiastique et vivant sous la coupe d'un Gouvernement imbu des doctrines de la Constitution civile du Clergé de 1790. C'était le schisme, sinon déclaré, du moins latent, car la Cour de Rome avait essayé d'établir des rapports avec le Gouvernement haïtien pour la réforme du clergé et s'était heurtée à la méfiance des autorités. Le peuple paraissait, au contraire, désirer un clergé digne.

Ni Frédéric Le Vavas seur, ni Eugène Tisserant n'avaient fait mystère à Saint-Sulpice de leurs aspirations ; ils s'en étaient ouverts à M. Libermann, sans exciter chez lui d'autre sentiment que la commisération pour ces malheureux de Bourbon et de Haïti.

Au mois de février 1839, sans qu'ils l'eussent cherché, ils furent compris de leurs condisciples et résolurent de former une société de prêtres pour pourvoir aux besoins pressants des deux îles. Leurs directeurs de Paris les encouragèrent et M. Libermann fut consulté par eux ⁵ sur l'exécution de leur projet, car M. Libermann était l'homme de qui on attendait la lumière en toutes les œuvres qui intéressaient le service de Dieu. M. Libermann donna d'excellents conseils, sans mettre en avant sa personne. Il en vint pourtant à insinuer que, puisque ce groupe de futurs missionnaires devait se préparer à leur entreprise par un noviciat, ils pourraient venir à Rennes, à la maison des Eudistes, se former à la vie apostolique d'après la Règle du P. Eudes, et il n'eut pas de mal à mettre dans ces idées son supérieur, M. Louis.

Aux vacances de 1839, M. Libermann se rendit à Paris et traita de cette affaire. À la rentrée, un séminariste distingué, déjà diacre, M. de la Brunière, désigné pour être à la tête du mouvement, vint au noviciat de Rennes prendre les conseils de M. Libermann sur l'œuvre à fonder. M. Libermann lui-même fut insensiblement porté à se dévouer aux Noirs. Le 28 octobre, dans sa

5. Libermann est alors à Rennes depuis juillet 1837 : au noviciat des eudistes : d'abord simple novice, il s'est bientôt vu confier la responsabilité effective de maître des novices par M. Louis de la Morinière, supérieur des eudistes.

prière, il reçut de Dieu des lumières plus vives : il comprit qu'il était appelé à s'associer à ses amis de Saint-Sulpice, sans qu'il vît nettement à quel titre il les aiderait. Un mois plus tard, il quittait Rennes pour accompagner à Rome M. de la Brunière qui devenait en fait fondateur d'une petite société de missionnaires des Noirs ; M. Libermann était son conseiller.

Arrivé à Rome le 6 janvier 1840, M. Libermann va y passer toute l'année. À la fin du mois de mars, il présente à la S. C. de la Propagande son Petit Mémoire sur les Missions étrangères, où il exposait le projet de l'« Œuvre des Noirs ». Peu après, M. de la Brunière quitta Rome, rejoignit la France et, par la suite, il entrera aux Missions étrangères de Paris.

M. Libermann attendra jusqu'au début du mois de juin la réponse de la Propagande à son Mémoire : elle était favorable, mais assortie de la condition qu'il soit d'abord ordonné prêtre, ce que d'ailleurs il laissait entendre lui-même dans le Mémoire.

En attente à Rome de savoir quel séminaire de France pourrait le recevoir pour se préparer aux ordres, il ne resta pas inactif. Il rédigea la Règle provisoire des missionnaires du Très-Saint Cœur de Marie⁶, puis il écrivit son Commentaire de l'Évangile de saint Jean⁷.

Au cours de cette même année 1840, de passage à Paris, Mgr Allen Collier, vicaire apostolique de l'île Maurice, s'intéressa à l'Œuvre des Noirs : il espérait que cette œuvre pourrait lui fournir les prêtres dont son vicariat avait besoin.

M. Libermann quitta Rome en janvier 1841. Admis au séminaire de Strasbourg, il y reçut le sous-diaconat le 6 juin et le diaconat le 10 août. Mais c'est à Amiens, par Mgr Miolland, qu'il fut ordonné prêtre, le 18 septembre 1841⁸.

6. Les années suivantes, il commentera cette Règle à ses novices, avant de la faire imprimer à Amiens, en 1845.

7. Publié d'abord à Ngazobil (Sénégal), en 1873, ce travail a eu une édition partielle en 1958, dans la collection « Les Grands Mystiques » (Desclée de Brouwer, Paris). Réédition complète : François LIBERMANN, *Commentaire de saint Jean*, Nouvelle Cité, Paris, 1987, 748 p.

8. Pour cette ordination, il fut incardiné au vicariat apostolique de l'île Maurice (Lettres d'ordination : *ND*, t. 2, p. 427), et de Rennes ce qui constituait une situation juridique sans conséquence pratique pour Libermann qui n'ira pas lui-même à Maurice.

Le noviciat de La Neuville

M. Libermann avait eu l'intention d'établir son noviciat en Alsace, pour rendre service au diocèse de Strasbourg auquel il devait tant. Sans le savoir, M. Le Vasseur⁹ fit échouer ce plan en obtenant de l'évêque d'Amiens une maison dans les faubourgs de la ville épiscopale dans laquelle fut ouvert le noviciat le 25 septembre 1841 ; il s'y trouva deux novices, le même M. Le Vasseur et M. Collin. Le premier, porté en tout à la rigueur, voulait un genre de vie austère, qui ne laissât rien à la nature ; il poursuivait la perfection absolue qui n'est pas de cette terre ; il montra cette sévérité jusque dans la révision de la Règle écrite à Rome. Il s'offensait des prescriptions qu'il jugeait trop larges, des termes peu exacts, de la rédaction diffuse. Cette disposition d'esprit l'exposait à la tentation de chercher ailleurs la satisfaction de ses aspirations. La tentation vint en effet. Une première fois, à la fête de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre), il la surmonta sans la vaincre entièrement ; une seconde fois, pour s'en défaire, il vint prier à Paris Notre-Dame des Victoires ; là, pour rester plus maître de ses impressions, il se consacra au Saint Cœur de Marie (2 février 1842). Comme les circonstances se prêtèrent vers ce temps à son départ pour l'île Bourbon, M. Libermann le laissa s'embarquer, afin de lui éviter un nouveau retour d'idées nuisibles à l'œuvre autant qu'à lui-même ; il quitta Nantes en février 1842.

À ce moment, deux nouveaux novices s'étaient déjà présentés, de sorte qu'ils étaient quatre quand y entra (2 août 1842) M. Tisserant, dont nous avons parlé. Comme M. Le Vasseur, M. Tisserant se considérait comme un des promoteurs de l'œuvre et pouvait revendiquer quelque préention à s'occuper de la direction du noviciat ; c'eût été un grave inconvénient ; M. Libermann profita bientôt de l'occasion qui s'offrit de l'envoyer aux Antilles françaises pour le motif d'y prendre des informations sur l'état religieux d'Haïti (7 novembre 1842).

Le nombre des novices atteignit peu après huit ou dix ; tous furent répartis en différentes obédiences ; le noviciat se trouva vide dans les premiers jours de septembre 1843 ; il ne tarda pas à se remplir de nouveau. À partir de ce

9. M. Le Vasseur était en relation avec M. de Brandt, ancien de Saint-Sulpice et de Rennes, neveu de Mgr Miolland (*ND*, t. 2, p. 422-423).

moment les exercices prirent le train régulier d'une maison de ce genre ; M. Libermann, à loisir, y forma ses missionnaires suivant les principes qu'il avait admis de tout temps : sainteté personnelle avant tout.

L'île Maurice

Ce fut la première mission de la petite société naissante. Mgr Collier, vicaire apostolique de l'île, avait prêté à la fondation de l'Œuvre des Noirs¹⁰ un concours trop précieux pour qu'on ne lui en témoignât pas de reconnaissance. Quand le vicaire apostolique quitta l'Angleterre pour Maurice (9 juin 1841), MM. de Saint-Sulpice, qui continuaient de s'intéresser de très près aux projets de leurs élèves, lui donnèrent pour compagnon M. Jacques Désiré Laval, prêtre du diocèse d'Évreux, qui se livrait entièrement à l'Œuvre des Noirs, avant même que le noviciat fût ouvert. S'il n'avait pas été formé au noviciat, M. Laval partait avec un renom de sainteté qui le dispensait de toute épreuve. Il se consacra sans réserve à l'évangélisation des Noirs récemment libérés de l'esclavage ; il y consuma son temps et ses forces ; il réussit à en grouper un bon nombre et en fit de solides chrétiens. Ce premier noyau s'accrut si bien que les *enfants* du P. Laval se firent respecter même des Blancs que contraiaient ces nombreuses conversions.

Mais le P. Laval restait isolé à Maurice, seul membre de la congrégation, alors que la Règle voulait que tous vécussent en communauté. Le Gouvernement anglais voyait de mauvais œil l'influence du prêtre français au milieu d'une population française d'origine et qui, trop bruyamment peut-être, manifestait son attachement à l'ancienne mère patrie. Pour faire cesser l'isolement du P. Laval, M. Libermann s'offrit à lui procurer des compagnons d'apostolat de nationalité britannique, en demandant à élever dans sa maison de La Neuville de jeunes clercs irlandais. À cet effet, il se mit en rapport avec un saint prêtre de Dublin, M. Hand, fondateur d'un séminaire pour les Missions. Comme cette combinaison n'aboutit pas, il forma le projet de retirer de Maurice le P. Laval pour l'envoyer à Madagascar.

La grande Île occupait en France l'opinion publique ; le Gouvernement français en revendiquait la possession et l'on pouvait espérer que l'Œuvre des

10. Nous avons gardé les termes employés par le père Cabon, alors qu'il serait plus juste, à partir du moment où le noviciat a été ouvert, de dire : « la Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie », selon l'intitulé de la *Règle provisoire*.

Noirs, si elle s'y établissait, se ferait avantageusement connaître et attirerait à soi de nombreuses et solides vocations. La mission de Madagascar ne put être entreprise alors ; plus tard, en 1848, elle revint à M. Libermann qui n'en jouit pas longtemps, l'ayant cédée aux jésuites en 1850.

Maurice, au contraire, devint une mission florissante. En 1846, M. Laval reçut de l'aide en la personne d'un prêtre français, M. Lambert, bientôt suivi de M. Théaux et de M. Thiersé, d'abord admis avec défiance par le Gouvernement de l'île, ensuite agréés par lui sous des conditions qui n'eurent rien d'onéreux. Malgré la défense portée par la Règle primitive, ces missionnaires acceptèrent de desservir des paroisses, avec ce correctif qu'ils vivraient néanmoins en communauté.

L'île Bourbon

Le 10 juin 1842, M. Le Vasseur débarquait à Bourbon. Il y trouvait sa famille et, autour d'elle, avec des amis d'enfance, d'autres habitants qui lui témoignèrent de la sympathie, non seulement à cause des liens qui les unissaient, mais pour l'œuvre qu'il se proposait d'accomplir parmi les Noirs esclaves.

On s'attendait à Bourbon à la prochaine abolition de l'esclavage ; on en discutait en France et on la préparait dans les conseils du Gouvernement, aux Chambres législatives, dans de nombreux comités généralement favorables à l'émancipation. Aux colonies les avis étaient partagés ; les uns y voyaient leur ruine prochaine et s'y opposaient vivement ; les autres, sentant cette mesure inévitable, songeaient à en tirer le meilleur parti et à sauver tout ce qui pouvait l'être.

Depuis deux ans, au chef-lieu, Saint-Denis, un jeune prêtre récemment arrivé, l'abbé Monnet, s'essayait à moraliser les esclaves en les catéchant, en leur imposant des règlements de vie chrétienne, en les secourant de toute manière. À cet exemple, sur les propriétés de sa famille et de quelques voisins, M. Le Vasseur entreprit d'élever les esclaves à la condition d'hommes responsables de leur destinée. Pendant un an, il se livra à ce travail avec succès ; puis, M. Monnet ayant été nommé curé de Saint-Paul, lui laissa le soin des Noirs de Saint-Denis.

Deux confrères venaient de lui arriver, MM. Collin et Blanpin. À trois, et bientôt à quatre et cinq, ils se livrèrent à leur tâche avec ardeur, sans bien discerner toujours à quoi ils aboutiraient.

En février 1848, la liberté des esclaves fut proclamée en France ¹¹. À Bourbon, devenu la Réunion, tout se passa dans le calme, tandis qu'ailleurs, à la Martinique et à la Guadeloupe, des troubles se produisirent. On dut reconnaître que cette tranquillité était due à l'influence des missionnaires sur leurs ouailles de Saint-Denis et, par l'ascendant de ces derniers, sur tous les ateliers de l'île.

Ce n'était pas suffisant ; il importait avant tout d'assurer l'avenir des nouveaux libres dans le travail, la régularité de la conduite et l'éducation des enfants. Déjà, les missionnaires avaient établi dans l'île un noviciat de frères de leur congrégation, à qui furent confiés des garçons abandonnés. Pour les filles, M. Le Vasseur, en mai 1849, créa une congrégation religieuse, les « Filles de Marie », où l'on recevait sans distinction les personnes de toutes couleurs et de toute condition ; on y voyait d'anciennes esclaves à côté de demoiselles de familles blanches, toutes confondues dans le service de Dieu et l'exercice de la charité. Elles ouvrirent un orphelinat de filles, un asile de vieillards, des écoles pour la classe infime de la population. L'administration civile soutint ces heureuses initiatives, jusqu'au jour où une opposition aveugle supprima tous ces centres d'entraide chrétienne. M. Libermann, de loin, encourageait ses confrères et les dirigeait en les rendant sans cesse attentifs à servir avant tout les malheureux et les délaissés.

Haiti

La mission de Saint-Domingue ou d'Haiti fut celle que M. Libermann accepta et entreprit le plus volontiers. Avec la mission de Bourbon, elle avait excité le zèle des premiers adhérents à l'Œuvre des Noirs ; elle avait été nommément proposée par lui à la Propagande dès l'origine ; elle fut engagée sous l'autorité d'un délégué apostolique, par conséquent d'un représentant officiel du Saint-Siège, qui n'avait pu s'assurer d'autres collaborateurs ; enfin, les conditions dans lesquelles la mission fut commencée parurent particulièrement providentielles ; on y vit une intervention spéciale du Saint-Cœur de Marie : M. Tisserant, destiné à l'entreprendre par son origine et ses relations de famille, était gravement malade quand il fut, à point nommé, miraculeusement guéri par les prières de l'Archiconfrérie, au moment où le délégué du

11. *ND*, t. 10, p. 418 à 442 : « Abolition de l'esclavage ».

Saint-Siège, Mgr Rosati, pour chercher de l'aide, se présentait à Notre-Dame des Victoires.

La mission d'Haïti appartenait donc à la congrégation de M. Libermann par destination d'en-haut, avant toute autre et par des liens plus étroits : est-ce pour cette cause qu'elle échoua, comme échouèrent d'autres œuvres qu'il avait faites particulièrement siennes ?

La République d'Haïti — la République Noire, comme on se plut à dire plus tard — était, au point de vue religieux, séparée de l'Église catholique ; son clergé se flattait d'être indépendant de Rome et le restait, par le fait du Gouvernement haïtien. Les papes, Pie VII, Léon XII, avaient essayé de traiter avec ce dernier : ils avaient échoué devant les préventions raciales ; Grégoire XVI avait fait de nouveaux efforts pour gagner ce milieu de préjugés invétérés, en y députant des évêques des États-Unis qui avaient donné des témoignages de sympathie à la race noire : en 1833, Mgr England, le plus remarquable prélat de la République étoilée, évêque de Charleston ; en 1841, Mgr Rosati, de Saint-Louis.

Mgr Rosati parut d'abord avoir obtenu plein succès ; les termes d'un concordat avaient été arrêtés ; restait à les approuver, quand des malheurs publics retardèrent l'envoi à Rome de plénipotentiaires haïtiens ; puis une révolution qui renversa le président de la République d'Haïti remit l'accord à l'étude. C'est à ce moment que M. Tisserant entra dans le pays. Il fut assez habile pour tourner vers le Saint-Siège l'attention du Gouvernement provisoire et, comme Mgr Rosati était mort inopinément à Rome en octobre 1843, il fut nommé préfet apostolique d'Haïti, avec mission de rétablir quelques relations entre la Chancellerie pontificale et la République. Après s'être fait agréer par le Ministre des Cultes comme supérieur ecclésiastique, M. Tisserant revint en France pour y chercher des auxiliaires. À son retour, en mars 1845, il se heurta à l'opposition d'un nouveau ministre des Cultes et refusa de subir les conditions schismatiques qu'on lui imposait. Il rentra en France avec quatre prêtres, ses compagnons (mai 1845).

Tout était à reprendre dans cette mission d'Haïti ; malgré les efforts incessants de M. Libermann, quinze ans s'écoulèrent avant que les conditions favorables à la signature d'un concordat se présentassent (1860).

La Guinée

Les évêques d'Amérique, dans leur second concile de Baltimore (1833) avaient demandé au Saint-Siège d'établir une mission catholique dans la colonie

fondée sur la côte d'Afrique par les esclaves libérés des États-Unis sous le nom de Liberia. La Propagande renvoya ce soin aux évêques eux-mêmes ; celui de Philadelphie, Mgr Kenrick, s'y intéressa spécialement et encouragea son vicaire général, Mgr Edward Barron à entreprendre cette tâche. Mgr Barron quitta Baltimore en décembre 1841, avec un prêtre, M. John Kelly et un frère-catéchiste, Denis Pindar.

Après trois mois de séjour en Liberia, Mgr Barron passa en Europe pour rendre compte de sa mission et recruter des missionnaires. À Rome, il fut nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées ¹². Le nouveau prélat obtint d'abord le concours de quelques capucins italiens qui, bien vite, renoncèrent à la mission ; puis il passa en France à la recherche d'ouvriers bénévoles. À Lyon, il échoua ; à Paris, après avoir célébré la messe à Notre-Dame des Victoires, il s'entendit offrir comme collaborateurs possibles les prêtres du Saint-Cœur de Marie de M. Libermann. Un accord fut conclu sans peine avec ce dernier : sept prêtres étaient mis à la disposition du vicariat de la Guinée ; ils partirent de Bordeaux, avec trois frères, le 13 septembre 1843, toutes précautions prises pour assurer le succès de l'expédition. Mgr Barron devait les suivre avant la fin de l'année. Ils débarquèrent le 3 décembre au Cap des Palmes où les attendait M. Kelly.

Tout était à l'espérance ; alors les malheurs commencèrent. Quand Mgr Barron les rejoignit, dans les premiers jours de mars 1844, deux missionnaires étaient déjà morts, ainsi que le catéchiste Pindar ; à bout de courage, M. Kelly était parti pour l'Amérique. On jugea que le climat du Cap des Palmes était malsain, qu'il était urgent d'abandonner ce lieu ; ce qui fut exécuté. On n'y laissa qu'un prêtre et un frère pour garder la maison ; les autres, — l'évêque, quatre prêtres français, deux frères français, un frère irlandais et un clerc de la même nation qui avaient accompagné le vicaire apostolique —, s'embarquèrent pour les comptoirs voisins de Grand-Bassam et Assinie, où le Gouvernement français leur offrait un refuge bien précaire. De nouveaux décès survinrent ; trois missionnaires de M. Libermann et le clerc de Mgr Barron

12. D'après une carte dessinée par Libermann lui-même et qui accompagne son *Mémoire sur les missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier*, présenté, le 15 août 1846, à la S. C. de la Propagande, la "Guinée supérieure" comprend la Sierra Leone, le Liberia, l'Ashanti, le Dahomey et le Gabon ; la "Guinée inférieure" est constituée du Loango, du Congo et de l'Angola. Voir une reproduction de cette carte dans : Paul COULON, « Un mémoire secret de Libermann à la Propagande en 1846 ? Enquête et suspense », *Mémoire Spiritaine*, n° 3, Premier semestre 1996, p. 46.

succombèrent. L'évêque, désormais sans personnel, rentra à Rome à la fin de décembre 1844 et renonça à la mission ; il ramenait avec lui un des sept missionnaires de M. Libermann et en laissait un autre en Guinée, dont on ne savait pas s'il était encore vivant, ni où il était ; jusqu'au mois de juin 1845, on ignora son sort : c'était M. Bessieux, recueilli au Gabon avec le frère Grégoire ¹³.

Religieuses missionnaires

L'exemple des premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie éveilla des dévouements, non seulement parmi les élèves des séminaires, mais chez les jeunes filles qui fréquentaient l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. M. Tisserant qui, pendant un an, fut sous-directeur de la pieuse association, fut sollicité de les adopter comme auxiliaires dans les missions ; il les proposa à M. Libermann qui, tout en reconnaissant l'utilité des religieuses pour l'éducation de la femme infidèle, hésita à s'en charger, alléguant que c'était assez de fonder une congrégation d'hommes sans prendre sur lui le souci d'une congrégation de femmes à instituer et à diriger. La Providence le tira d'embaras.

En entrant au noviciat, en septembre 1842, M. Bessieux lui signala une société récemment fondée dans le diocèse d'Albi, les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, qui accepteraient de partir pour les missions. M. Libermann s'empressa de diriger vers leur maison les postulantes de M. Tisserant et, de loin, s'appliqua par ses conseils à les conduire dans leur vie intérieure. Il alla plus loin. La supérieure, la Mère Marie de Villeneuve, si sainte qu'elle fût, était encore jeune et n'avait pas d'expérience de la conduite des âmes. Le concours de M. Libermann en ce point lui fut précieux ; elle lui en fut reconnaissante en destinant quelques-unes de ses filles à la mission de la Guinée. Les premières partirent à la fin de 1847 ¹⁴ ; depuis cent ans, elles collaborent avec les missionnaires à Dakar ¹⁵ et au Gabon.

13. M. Jean-Remi Bessieux et le frère Grégoire Sey parvinrent au Gabon le 28 septembre 1844.

14. P. COULON et P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 281 à 287 : « Instructions missionnaires aux premières sœurs de l'Immaculée Conception de Castres en partance pour l'Afrique (novembre 1847) ».

15. Geneviève NEMO, « Les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres arrivent au Sénégal en 1848. Premiers regards, premières réalisations », *Mémoire Spiritaine*, n° 10, Deuxième semestre 1999, p. 9 à 31.

Une autre congrégation de religieuses vint en aide aux prêtres du Saint-Cœur de Marie, celle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Leur fondatrice, la Bienheureuse Anne-Marie Javouhey ¹⁶, venait, en 1844, de rentrer de la Guyane où elle avait dirigé pendant près de dix ans une colonie de Noirs libérés et les avait initiés à la vie civilisée, réussite qui avait attiré sur elle l'attention des gens qui s'intéressaient au relèvement de la race noire ; elle sentait le besoin de s'appuyer sur un homme de Dieu qui la soulagerait des multiples soucis de l'administration fort complexe de sa congrégation, surtout dans ses rapports avec les évêques de France. Au commencement de 1844, la Mère Javouhey sollicita M. Libermann d'accepter la supériorité canonique de ses sœurs. Il s'en défendit, mais se prêta à les aider dans leur vie spirituelle, ainsi que dans leur vie religieuse. Il s'acquitta par suite leur très zélé concours dans ses missions.

1845

L'année 1845 est une année cruciale dans l'œuvre de M. Libermann. Ses entreprises, si péniblement commencées, ou échouent, ou sont menacées d'échec. Haïti venait d'être abandonné ; la mission de la Guinée était, croyait-on pleinement anéantie ; l'avenir de celle de Maurice était menacé par les susceptibilités du Gouvernement anglais ; celle de Bourbon ne prenait pas d'ampleur et, vue de loin, restait comme à l'état d'un essai fort restreint.

M. Libermann ne se laissa pas abattre : il savait que son œuvre n'était pas à lui, mais à Dieu et que l'on n'a jamais le droit de désespérer de la Providence.

Depuis les premiers malheurs de la Guinée, il avait formé un plan d'ensemble de l'évangélisation de l'Afrique, plan de haute envergure et qui sembla d'abord téméraire. Les missionnaires européens ne pouvant, pensait-il, résister au climat africain, on les remplacerait, au moins dans les régions malsaines, par des prêtres indigènes recrutés et formés dans les écoles tenues par les missionnaires eux-mêmes, d'abord écoles élémentaires où se ferait la sélection des enfants susceptibles de faire des études ecclésiastiques et qui montreraient des dispositions au sacerdoce. Les enfants qui, dans les écoles

16. P. BRASSEUR, « Anne-Marie Javouhey (1779-1851) », P. COULON et P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 644 à 648.

de ce premier stade, ne seraient pas capables d'entrer dans le clergé, seraient appliqués à l'agriculture et aux métiers manuels ; on formerait ainsi, parmi les naturels, une élite qui entraînerait peu à peu la masse. La formule n'était pas nouvelle : civiliser pour christianiser. À cet effet, il faudrait des maîtres bien formés, des frères qui seconderaient sans doute les missionnaires dans l'évangélisation et en plus seraient chefs d'ateliers.

Les premières écoles de triage seraient établies en Afrique, dans des points favorables à la santé des missionnaires ; les suivantes, écoles de formation, le seraient en Europe, dans des climats convenant à des enfants et jeunes gens des pays chauds, soit dans le midi de la France, soit en Italie, de préférence aux environs de Rome. Ce vaste projet, mûri pendant les années 1844 et 1845, fut exposé à la Propagande par M. Libermann, en août 1846, dans un long mémoire¹⁷ qui fut agréé. Jamais pourtant on n'en vint à l'exécution stricte. Il en resta que, dans toutes les missions on établit des écoles qui furent des internats, d'où sortirent des catéchistes capables d'enseigner la doctrine chrétienne, des ouvriers de divers métiers et des employés au service de l'Administration et des commerçants. La formation des prêtres indigènes demanda un temps plus long ; mais, si lent qu'il ait été, ce progrès est de la tradition de M. Libermann.

En Australie

Les échecs de 1844-1845 pouvaient nuire à l'Œuvre des Noirs, en la dépréciant auprès des jeunes séminaristes de France parmi lesquels se recrutaient les missionnaires. Pour maintenir son prestige, il fallait des succès ; on les chercha, comme il convenait, dans une mission d'avenir qui donnât quelque relief à la petite congrégation de La Neuville. M. Libermann crut avoir découvert cette mission dans la partie ouest de l'Australie¹⁸, dépendance de l'évêché de Perth. Un prélat, d'origine irlandaise, mais qui avait fait ses études

17. « Mémoire sur les missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier », P. COULON et P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 220 à 270. Dans le même ouvrage : P. COULON, « L'effervescente année 1846 et la genèse du grand 'Mémoire' de Libermann à la Propagande », p. 401 à 455.

18. H. KOREN, CSSp., *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Beauchesne, Paris, 1982, 634 p., « L'aventure australienne », p. 219 à 223.

ecclésiastiques à Paris et avait été missionnaire à l'île Bourbon, Mgr John Brady, venait d'être nommé évêque de Perth et cherchait des collaborateurs. Il avait déjà obtenu le concours de deux bénédictins espagnols¹⁹ ; il demanda des prêtres à M. Libermann qui lui en accorda trois, avec deux frères (septembre 1845). Du territoire du nouvel évêché devaient être détachées deux missions, l'une pour les bénédictins, l'autre pour les prêtres du Saint-Cœur de Marie. La part de ces derniers, au dire de l'évêque, contenait au moins deux millions d'habitants. Les missionnaires, qui n'étaient plus que deux, car le troisième était mort en arrivant à Perth, constatèrent bien vite que, dans leur part, les indigènes étaient en nombre infime, 400 au plus, répartis sur une vaste étendue, sans domicile fixe, errant dans une forêt vierge impénétrable. Les ressources promises par l'évêque firent défaut ; en outre, l'évêque imposait aux missionnaires des conditions de vie contraires à l'entente conclue avec leur supérieur ; aux souffrances matérielles s'ajoutèrent ainsi des contrariétés morales plus pénibles encore ; leur santé en fut affectée et ils seraient morts s'ils n'avaient pris le parti de se retirer à l'île Maurice : ils y fournirent un fécond ministère. Ce nouvel échec n'arrêta pas l'essor de la jeune congrégation.

Reprise de la Guinée

Le retour des missionnaires d'Haïti, en mai 1845, mettait cinq prêtres à la disposition de M. Libermann. Quatre d'entre eux et un frère furent aussitôt affectés à la Mission de Guinée²⁰. L'expérience de 1843 rendit prudent ; les missionnaires devaient se fixer près d'un poste où ils trouveraient des soins en cas de maladie et les ressources pour rétablir leurs forces, si leur santé fléchissait. Ce poste fut la vieille colonie française de Gorée, aux environs du Cap Vert. Pour éviter tout conflit avec le prêtre qui desservait cette île²¹, ils choisirent leur établissement sur la presqu'île même du Cap Vert, dans un lieu

19. En fait, les bénédictins étaient trois. Mgr Brady avait aussi recruté des séminaristes et des laïcs catéchistes, ainsi que six religieuses : quand l'expédition quitta Londres le 16 septembre, elle comprenait 28 personnes.

20. Deux prêtres et un frère partirent pour le Sénégal dès cette même année 1845.

21. *ND*, t. 7, p. 481 à 487 : « Avis du clergé colonial (Saint-Louis et Gorée) contre l'établissement à Gorée des missionnaires du Saint-Cœur de Marie (1845) ».

nommé Dakar, déjà sous l'influence de la France, mais qui ne devait être occupé par cette nation qu'en 1857. Ils y bâtirent eux-mêmes une maison vaste, dans de bonnes conditions d'hygiène ; mais, dans leur inexpérience, ils ne purent éviter des malfaçons dont ils souffrirent dans la suite. Cette fois, les santés se maintinrent. Ils ne prirent pas garde que, fixés au milieu de musulmans, leur ministère serait stérile ; mais on vit plus tard que le choix de Dakar offrait de précieux avantages comme chef-lieu de missions.

Le Gabon

Vers le temps où l'on préparait à La Neuville le premier départ de missionnaires pour Gorée, on eut la certitude qu'un missionnaire de la première expédition avait survécu ; il était, avec un frère, réfugié à l'escale française du Gabon : c'était M. Bessieux. Pendant une année entière il avait été sans nouvelles de France et n'avait pu lui-même correspondre avec La Neuville : on le croyait perdu. Avec un courage inlassable il avait réuni quelques enfants du pays à qui il faisait l'école, bien que, au début, il ignorât tout de leur langue. En deux ans, il recueillit près d'eux les éléments d'une grammaire pongouée, d'un dictionnaire français-pongoué, d'un catéchisme et de livres de piété, travaux bien imparfaits sans doute, qu'il fit imprimer en France en 1847²².

À Dakar

Il en fut de même à Dakar où l'un des nouveaux missionnaires apprenait la langue wolof auprès du curé de Gorée, se mettait en rapport avec les indigènes et tenait une école : les idées de M. Libermann triomphaient : l'école, base de l'évangélisation.

Les épreuves ne manquèrent pas. M. Tisserant avait été nommé préfet apostolique de la Guinée ; il mourut victime d'un naufrage (7 décembre 1845)²³.

22. Le 20 mai 1848, M. Bessieux sera nommé évêque de Gallipoli et vicaire apostolique de la Sénégambie et des Deux-Guinées, avec Mgr Kobès comme coadjuteur (*BG*, t. 11, p. 389). Après son sacre à Paris, Mgr Bessieux repartira pour le Gabon ; Mgr Kobès, lui, résidera à Dakar (Sénégambie).

23. *ND*, t. 7, p. 467 à 469 : témoignage sur le naufrage du *Papin*, au large du Maroc, par un rescapé.

Le premier successeur qui lui fut donné, M. Gravière, se montra timide dans ses entreprises ; il était fait pour une vie réglée et sans imprévu ; il maintint pourtant la mission dans ses voies. En 1847, il fut remplacé par un évêque, successeur de Mgr Barron, mais appartenant à la congrégation du Saint-Cœur de Marie, Mgr Benoît Truffet. Mgr Truffet suivit les directives de M. Libermann en tout ce qui regardait la préparation spirituelle et morale des missionnaires à leur ministère auprès des Noirs ; d'autre part il exagéra les précautions contre les Européens de Gorée et l'Administration française de la colonie, à qui pourtant M. Libermann avait lié la mission par un traité conclu dès 1843, avec le ministère de la Marine à Paris. L'évêque évitait les rapports qui, pensait-il, nuiraient à l'indépendance des missionnaires dans leur ministère et infiltreraient à ses prêtres un esprit nuisible à la mission. Enfin, il poussa l'austérité jusqu'à imposer aux siens un régime de table qui devait altérer leur santé. Tous tombèrent malades les uns après les autres et le vicaire apostolique le dernier. Pendant que ses confrères surmontaient le mal et se rétablissaient, l'évêque succomba le 22 novembre 1847.

Ce nouveau coup ne découragea pas M. Libermann. L'année suivante, il obtint un nouveau vicaire apostolique, Mgr Bessieux, avec un coadjuteur, Mgr Kobès, qui vécurent, le premier jusqu'en 1876, le second jusqu'en 1872.

Ils prirent effectivement en main la direction de la mission. M. Libermann se contenta de les soutenir de toute son influence, de leur former de nouveaux missionnaires et d'encourager ces derniers dans leurs difficultés.

Le recueil des lettres que le supérieur adresse tant à ses fils d'Afrique qu'à leurs chefs ecclésiastiques forme un ensemble de conseils pleins de prudence et d'à propos, une sorte de directoire des missionnaires, tant dans leur conduite privée que dans leurs relations de ministère avec les indigènes et dans leurs rapports d'administration avec les agents du Gouvernement ; car il eut le mérite de comprendre, dès la première heure, la situation complexe du prêtre en mission et de la réduire en instructions claires et sensées qui prévoient jusqu'au détail les cas les plus embrouillés.

En France

La congrégation du Saint-Cœur de Marie s'affermissait en France comme aux colonies. Le noviciat s'était élargi ; à côté des novices qui se préparaient aux missions par la prière et par l'étude et la pratique de la règle, on y avait

admis des étudiants en théologie, en philosophie et même en belles lettres, ainsi que des frères coadjuteurs, ces derniers pour le service matériel des missions. En 1844 on avait été obligé d'agrandir les locaux ; on avait bâti une chapelle avec une trentaine de chambres. Deux ans plus tard, la place manquait à La Neuville ; le noviciat fut transporté aux abords de la ville d'Amiens. En même temps La Neuville fut abandonné... la maison d'études, avec le noviciat des frères s'installa à l'ancienne abbaye cistercienne du Gard, à quatre lieues de la ville ²⁴.

En 1847, une maison fut fondée à Bordeaux ²⁵, pour en faire plus tard une procure des missions et qui, pour le moment présent, abritait diverses œuvres charitables destinées à la partie la plus abandonnée de la population de la ville. Cette extension de la congrégation en Europe répondait au désir de M. Libermann de secourir des misères proches de lui ; il y voyait aussi l'avantage de posséder un asile dans le midi pour les missionnaires à santé délabrée revenus des climats tropicaux et de conserver près de lui quelques confrères d'expérience, capables de le conseiller au besoin. Dans son immense désir de soulager tous les malheureux, il prit, en 1847, des dispositions pour tenir une sorte de congrès des œuvres charitables de France, quelle qu'elles fussent, afin d'établir entre elles un lien d'aide mutuelle. Ce projet fut ajourné en 1847 à cause des troubles politiques et fut repris en 1849 sans avoir pourtant jamais abouti.

Nouveaux horizons

Il semble qu'en 1848 l'œuvre de M. Libermann avait atteint au plus haut point la prospérité à laquelle elle pouvait prétendre du vivant du fondateur. Il n'en était rien. Si bien menée qu'elle eût été jusque-là, elle allait recevoir son couronnement par l'érection des évêchés dans les vieilles colonies françaises et la réforme du séminaire du Saint-Esprit qui fournirait des prêtres à ces mêmes colonies.

Sous l'Ancien Régime, le service ecclésiastique de la France d'outre-mer était laissé à la diligence des ordres religieux ; déjà, après la guerre de Sept Ans et la suppression des jésuites (1762), la Guyane fut confiée aux prêtres du

24. *ND*, t. 10, p. 76 : description de l'abbaye Notre-Dame du Gard, par M. Libermann.

25. *ND*, t. 9, p. 147 à 154.

séminaire du Saint-Esprit. La Révolution ayant balayé tous les ordres, ce fut ce même séminaire qui prit leur succession et devint, de nom et en fait, le séminaire des Colonies. La remise en état de cette institution fut rendue particulièrement difficile par la pénurie des clercs et des prêtres dans les diocèses métropolitains, lesquels ne cédaient pas volontiers leurs sujets ; puis, à partir de 1830, par les mesures vexatoires du Gouvernement. Le recrutement des élèves du séminaire devint insuffisant ; dans cette détresse, il fallut accepter les services de prêtres souvent indésirés dans leur diocèse d'origine et qui n'étaient nullement préparés à leurs délicates fonctions aux Îles. Enfin, quand la nécessité s'imposa d'affranchir les esclaves, le Gouvernement rendit sa faveur au séminaire et s'en servit comme d'un précieux auxiliaire de ses projets. Partout on réclama des prêtres ; on en rassembla un certain nombre qui souvent manquaient d'aptitude et le mal empira.

De 1840 à 1848, le clergé des colonies, mal dirigé d'ailleurs par ses chefs hiérarchiques, ne rendit pas les services qu'on attendait de lui : quelques-uns se découragèrent, d'autres, plus nombreux ne parvinrent pas à s'accommoder aux exigences du moment et languirent dans leurs fonctions. Le séminaire s'en ressentit : les prêtres qui revenaient des Îles après un demi-échec, ceux qui s'y rendaient sans but défini, les uns et les autres prolongeant leur séjour parmi les élèves, exerçaient souvent une triste influence et déconcertaient d'avance les meilleures volontés. En outre, le corps des professeurs attachés à la maison ne suffisait pas à tous les services ; ils étaient contraints d'appeler à leur aide, pour enseigner parfois des matières importantes, de jeunes prêtres sans influence, incapables d'entretenir une sainte ardeur dans les âmes.

L'affranchissement des Noirs, proclamé en 1848, on se rendit compte qu'une réforme profonde s'imposait dans le statut des supérieurs ecclésiastiques aux colonies, jusque-là simples préfets apostoliques, assujettis trop étroitement à la puissance temporelle par crainte qu'aux yeux des esclaves celle-ci ne perdît quelque peu de son prestige, s'il s'était trouvé en face d'elle une autre autorité indépendante capable de lui résister. On avait pourtant, depuis quelques années, songé à relever la dignité du chef spirituel en lui conférant l'épiscopat, projet qui avait paru difficile d'exécution et avait été sans cesse remis à plus tard. M. Libermann fut l'homme choisi par la Providence pour le faire aboutir, ainsi que pour rétablir le séminaire selon les vrais principes.

L'œuvre de M. Libermann et celle du séminaire des Colonies différaient peu par leur but ; l'une et l'autre exerçaient leur activité dans les mêmes pays ; en outre, la congrégation du Saint-Cœur de Marie, grâce à son supérieur, était préparée à diriger un séminaire autant que ces messieurs du Saint-Esprit. En 1840, la similitude des fonctions avait déjà engagé celle-ci à s'unir

à la congrégation du Saint-Esprit ; en 1845, les directeurs du séminaire se trouvant en grand embarras, le nonce apostolique de Paris avait proposé à M. Libermann la direction de la maison en détresse ; rien ne s'était fait sous cette impulsion. En 1848, l'union des deux œuvres devait s'accomplir comme d'elle-même, sans que personne intervînt du dehors.

Fusion des deux congrégations

La Révolution de février 1848 amena au ministère de la Marine, chargé des colonies, des adversaires du séminaire du Saint-Esprit ; le supérieur en fonction jugea bon de se retirer devant pareille opposition. Son successeur, M. Monnet, rencontra en haut lieu une opposition du même genre ; il tint M. Libermann au courant de ses ennuis et reçut de ce dernier l'assurance d'un concours loyal qui irait au besoin jusqu'à l'union avec le Saint-Esprit. De part et d'autre cette mesure parut à tous, au premier abord, l'issue rationnelle à toutes les difficultés du moment. On convint sans peine des modalités de l'union ; on se fit des concessions réciproques. Il fallait pourtant que l'une des deux congrégations perdît sa personnalité pour se fondre dans l'autre. Sur ce point encore l'hésitation ne fut pas de longue durée²⁶ ; la congrégation du Saint-Esprit jouissant à Paris de la reconnaissance légale et à Rome de l'approbation canonique, il importait avant tout que ce double avantage fût conservé. Restait une dernière question fort délicate ; qui serait à la tête des deux congrégations réunies ? M. Libermann ou M. Monnet ? Ce dernier ne s'entendait guère à gouverner une congrégation religieuse, non plus qu'un séminaire ; il avait été dévoué missionnaire des Noirs, ce qui ne suffisait pas à l'accréditer comme supérieur. À ce point, les circonstances firent plus que les hommes pour régler le cas : M. Monnet fut nommé vicaire apostolique de Madagascar et put, sans difficulté, céder sa place de supérieur à M. Libermann. Les membres du Saint-Cœur de Marie furent désormais

26. À ce sujet, plus que l'entente entre les supérieurs, fut déterminante la réponse de Rome à la demande d'approbation. NDH, p. 56-57 : « 10 septembre [1848]. — La décision de la Propagande est approuvée et confirmée par le Souverain Pontife. En vertu de cette décision, est donc approuvée et confirmée "l'Union de la Société des Missionnaires du Saint Cœur de Marie avec la Congrégation du Saint-Esprit" selon le mode proposé, consistant dans la cessation immédiate de la première Congrégation sous le titre du Saint Cœur de Marie et l'incorporation de ses membres dans celle du Saint-Esprit. »

comptés comme membres de la congrégation du Saint-Esprit, sans qu'il eût été question de les y agréger individuellement ; les œuvres des deux sociétés furent communes à tous ; rien ne distingua les uns des autres²⁷ ; enfin, Rome consentit, pour mémoire, à unir dans le titre de la congrégation le vocable du Saint-Cœur de Marie à celui du Saint-Esprit²⁸. Quant à M. Libermann, il eut vite fait de conquérir au ministère de la Marine et à celui des Cultes l'autorité qui lui permit de réaliser les réformes depuis longtemps envisagées²⁹.

Le séminaire

Il trouva le séminaire en mauvais état et en mauvaise posture devant l'opinion. Bon nombre d'élèves avaient pris des libertés incompatibles avec leur condition ; il écarta les plus compromis, tâche en tout temps fort délicate, particulièrement en temps de crise ; imposa la règle aux autres, prévint les précédents désordres en combattant l'influence des prêtres de passage et en imposant à toute la maison une sérieuse discipline. Au dehors, dans le clergé parisien des intrigues furent nouées pour mettre le séminaire sous l'autorité des évêques de France, en particulier de l'archevêque de Paris ; ces manœuvres furent aidées par des complicités à l'intérieur et pour exécuter plus sûrement ce complot, on tenta de discréditer la nouvelle direction auprès du ministère de la Marine. Au dedans, M. Libermann, tombé malade, fut contraint d'abandonner ses fonctions à de jeunes confrères qui, sous son impulsion, agirent néanmoins avec grande discrétion et surmontèrent tous les obstacles.

Autre souci : le séminaire ne vivait que des subsides du Gouvernement, réduits de moitié par le Gouvernement provisoire de 1848 ; par ce fait, le nombre des élèves ne répondait plus aux besoins des paroisses des colonies. M. Libermann, en gagnant la confiance du ministère de la Marine, obtint le rétablissement des bourses au chiffre d'autrefois et bientôt leur augmentation.

27. Pour plus de détails sur la « fusion » : Michel LEGRAIN, « Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie. Une union de congrégations au XIX^e siècle », *Mémoire Spiritaine*, n° 8, deuxième semestre 1998, p. 7 à 30.

28. *NDH*, p. 60-61.

29. Il est important de signaler que M. Libermann entreprit aussitôt la révision de sa *Règle provisoire des Missionnaires du Très-Saint Cœur de Marie* et que, dès 1849, il fit imprimer à Paris les *Règlements de la Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie* (*NDH*, p. 73).

Enfin, le corps des professeurs fut reconstitué ; il en resta un seul de l'ancien régime, très digne et qui se concilia l'estime de tous au dehors comme au dedans pendant de longues années ; les autres, plus jeunes, venus du Saint-Cœur de Marie, rétablirent la piété et les études, de sorte que, au bout de deux ou trois ans l'ancien renom du séminaire fut entièrement restauré³⁰.

Les évêchés

Rien ne paraît plus simple, à première vue, que la création des évêchés des Colonies ; rien ne fut plus complexe à l'exécution. Rien de plus simple : il suffisait au Gouvernement français de s'aboucher avec la Cour romaine, et de discuter les conditions posées par la Secrétairerie d'État ; l'entente était facile. On avait d'ailleurs un précédent, la création de l'évêché d'Alger quelque dix ans plus tôt, qui, si elle avait demandé de longues négociations, avait été rendue difficile parce que l'on ne savait au juste ce que l'on sollicitait. Rien de plus complexe en même temps parce qu'il fallait à cet égard réformer des points délicats de la législation coloniale.

Dans le cas des vieilles colonies, on vit nettement, dès le principe, à quoi aboutir : on voulait des évêchés comme ceux de la France. À Rome, on posa les conditions ordinaires, traitement assuré aux évêques et à leurs vicaires généraux, création de chapitres et de séminaires, avec tous les locaux, cathédrales et résidences des évêques, requis pour la décence du culte.

La première opposition à Paris vint, non du ministre des Cultes, mais de ses bureaux qui, devant ces légitimes exigences, tentèrent d'arrêter les pourparlers. M. Libermann démontra que les demandes de Rome n'avaient rien que de très normal et obtint d'autre part que les prétentions romaines fussent réduites à l'indispensable, avec promesse du Gouvernement français que, pour le reste, il y serait satisfait dans un avenir plus ou moins proche.

Là commença le rôle difficile de M. Libermann. Une commission avait été instituée de laquelle il s'agissait d'obtenir aux diocèses des colonies une application convenable des droits des diocèses de France et en même temps

30. Sur la rénovation du séminaire du Saint-Esprit par M. Libermann : H. KOREN, *op. cit.*, p. 235 à 238.

une réforme de la législation coloniale qui, jusque-là, avait tenu le clergé et son supérieur sous la tutelle des gouverneurs.

Très favorable, la commission accepta ce qui lui fut proposé ; mais M. Libermann avait dû étudier de près les ordonnances de décrets à réformer, proposer des solutions, les expliquer, les défendre, pour obtenir le réajustement de la législation.

Puis, quand ce travail fut heureusement terminé, il pourvut, autant qu'il dépendait de lui, à l'application des mesures adoptées. Entre temps, le ministère, sur ses indications, avait choisi les futurs évêques. Aucun de ceux-ci ne connaissait par expérience les colonies. Il était de la plus haute importance qu'avant d'aborder à leurs diocèses ils fussent instruits des dispositions des populations coloniales et de celles de l'administration métropolitaine et locale. Le problème des relations des évêques avec les diverses classes si tranchées, anciens maîtres et anciens esclaves, tous égaux désormais devant la loi et séparées entre elles par des préjugés irréductibles ; ce problème réclama de M. Libermann des rapports écrits, longuement mûris et ne proposant aucune solution hasardée. Enfin, d'autres rapports furent rédigés par lui sur l'état du clergé, sur le séminaire du Saint-Esprit, désigné comme séminaire commun des nouveaux diocèses, sur la façon de guider les prêtres. Tout cela était mesure de prudence pour éviter un échec et en même temps mesure d'honnêteté élémentaire en faveur d'hommes nouveaux, évêques et leurs vicaires généraux, engagés à l'impromptu dans une affaire jusque-là inconnue d'eux. Ce n'en fut pas moins pour M. Libermann un travail écrasant, travail de forçat, comme il le disait lui-même, qui ruina sa santé et abrégéa sa vie. Les évêques partirent pour leurs diocèses au mois de mars 1851 ; dix mois après M. Libermann mourait ; mais la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion avaient désormais des évêques ³¹.

31. Sur l'ensemble de l'« Histoire religieuse des vieilles colonies depuis la découverte jusqu'à nos jours (1626 à 1938) » : R.P. Joseph JANIN, *La Religion aux colonies françaises sous l'Ancien Régime (1626 à la Révolution)*, Paris, 1942, 240 p. ; *Le Clergé colonial de 1815 à 1850*, Paris, 1936, 422 p. ; *Les Diocèses coloniaux jusqu'à la loi de séparation (1850 à 1912)*, Paris, 1938, 364 p. ; *Les Églises créoles françaises, histoire religieuse des vieilles colonies depuis la séparation (1912 à 1938)*, Paris, 92 p.

1851

La dernière année de M. Libermann fut marquée par de nombreux soucis.

Un des évêques qu'il avait fait nommer se montra incapable d'administrer son diocèse, incapable de s'accommoder à l'humeur du gouverneur aussi bien qu'au caractère de ses proches collaborateurs. Il se retirera sans bruit en 1852. M. Libermann dut soutenir dans cette épreuve les vicaires généraux incompris qu'il avait lui-même engagés.

Un tracas plus grave peut-être lui fut suscité de la part de la mission de la Guinée ; il eut en effet des raisons sérieuses de craindre que plusieurs missionnaires n'en vinssent à compromettre leur attachement à la congrégation et aux supérieurs de France, sous prétexte d'appartenir plus étroitement à la mission et à son chef. Le Supérieur général y voyait un germe de division qui eût ruiné peu à peu la congrégation. Il s'accusait d'être cause en partie de cet esprit de dissidence, pour n'avoir pas correspondu par lettres avec ses fils en mission ; mais avait-il quoi que ce soit à se reprocher sur ce point ? car, dans les deux années qui avaient précédé il s'était vu dans l'incapacité de suffire par ailleurs à une tâche déjà écrasante à elle seule.

Ce qui manquait aux missionnaires c'était moins l'affection qui leur aurait été exprimée par écrit que le rappel opportun des devoirs de leur profession ; s'ils avaient rempli ces devoirs dans leur intégrité, ils auraient surmonté sans peine la tentation de se passer de leur père : un seul remède y suffisait : leur rappeler en quel but ils s'étaient mis au service des âmes abandonnées, avec les engagements qu'ils avaient contractés. M. Libermann résumait leurs obligations en un mot : devenir des saints en se libérant de toute recherche d'intérêt et de jouissance personnels et en demeurant unis à Dieu.

Afin de leur inculquer cette conduite, M. Libermann entreprit de rédiger un traité de la sainteté à laquelle doit parvenir le prêtre. Il y voulait montrer, dans une première partie, les motifs pour ses fils d'être saints et les conditions générales pour atteindre à l'idéal ainsi proposé à leurs efforts. Dans une seconde partie, il aurait exposé les moyens particuliers de former en eux ce qu'il appelait la vertu de sainteté. Il n'eut pas le temps d'écrire cette seconde partie. La première, à peu près achevée, a été retrouvée dans ses papiers.

Elle contient des vues très larges et dégagées de toutes considérations d'école sur la vie intérieure que le prêtre missionnaire est appelé à mener pour parvenir à la perfection de son état : c'est le bon sens qui parle et qui convainc. La même note est donnée tant dans cet essai qu'autrefois dans l'abondante correspondance d'Issy et de Rennes. On est étonné de la

simplicité avec laquelle M. Libermann réduit les problèmes d'âme, ainsi que de l'à-propos de la solution qu'il leur donne : une vision très claire des états de conscience de ses correspondants, une analyse approfondie de situations en apparence fort embrouillées et enfin une décision lumineuse par quelques principes évidents : le secret de ce casuiste est en effet de faire la lumière. Nous rejetons néanmoins la qualification de casuiste.

La mort

Au cours de l'année 1851, M. Libermann fonda une dernière mission, celle de Cayenne, qui répondait dans son esprit à une nécessité dérivée de la création des évêchés des colonies et de la réforme du clergé d'outre-mer : ouvrir dans chaque colonie une maison qui aiderait le clergé local dans les ministères qu'un prêtre de paroisse n'a pas le loisir d'entreprendre et lui offrirait un lieu de récollection sacerdotale. Il avait en vue d'autres moyens d'action en Europe : formation d'écoles pour préparer enfants et jeunes gens à l'état ecclésiastique, qu'on a appelé depuis écoles apostoliques, fondation à Rome d'un institut français pour l'éducation du clergé de France dans les principes romains.

Vers la fin de 1851, M. Libermann, sans être malade à garder le lit, éprouva des malaises qu'il attribuait à ses nerfs et à une gastrite dont il souffrait depuis nombre d'années. Mgr Bessieux étant revenu de Guinée, il s'entretint néanmoins longuement avec lui des intérêts de la mission ainsi que de ceux de la congrégation. Au mois d'août, comme l'année précédente, il réunit, en une sorte de chapitre d'affaires, ses confrères présents en France ; il fut amené à discuter avec eux de l'avenir de son œuvre et de l'esprit dont elle devait être animée : on eût dit qu'il se sentait sur le point de disparaître et qu'il laissait aux siens ses dernières instructions.

Le 2 décembre, le jour du coup d'état du Prince Président Louis Napoléon, il partit précipitamment pour le Gard afin de venir en aide à ses novices et à ses étudiants qui, craignait-il, pourraient être mis dans l'embarras par les événements politiques. Il y tomba malade et fut contraint de regagner Paris avant la fin de décembre. Des médecins remarquables furent appelés près de lui ; la maladie parut mal définie : ils étaient en face d'un organisme usé, sur lequel les remèdes n'agissaient plus.

Le 26 janvier 1852, M. Libermann reçut les derniers sacrements. Autour de lui ses principaux collaborateurs se contentaient de noter avec pitié les

dernières paroles et les derniers conseils du mourant ; sa fin survint le 2 février, en la fête de la Sainte Vierge : il était mort en vrai saint, comme il avait vécu ³².

Son œuvre était solidement assise ; elle dura. Il semble même que la disparition de son fondateur ait pour elle inauguré une ère de prospérité. Les continuateurs n'eurent rien à innover, ils avaient en main tous les éléments de succès : des missionnaires jeunes, pleins d'énergie, capables et surtout formés à une discipline éprouvée ; des champs d'action de grande espérance et sur lesquels s'arrêtaient déjà les yeux de l'Europe chrétienne ; enfin, un passé de sacrifices qui présageait un avenir fécond et surtout l'exemple et la doctrine d'un Père qu'ils ne pouvaient oublier.

On s'empressa de recueillir les écrits qu'il avait laissés et les témoignages de sa sainteté, puis on ouvrit à la Curie archiépiscopale de Paris des séances ordinaires en ce cas pour recevoir les dépositions des témoins encore vivants. C'était en 1869. Après examen de tout ce qui avait été rassemblé, la cause fut introduite en Cour de Rome et les procès d'usage furent instruits ; ils aboutirent à l'heureuse conclusion donnée en 1910 par le pape Pie X, que François-Marie-Paul Libermann avait pratiqué toutes les vertus de son état au degré héroïque ³³. À ce point, l'Église attend que Dieu, par des miracles, l'autorise à présenter ce bon serviteur à l'imitation et au culte des fidèles.

32. Son corps fut transporté, pour y être inhumé, à l'abbaye Notre-Dame du Gard. En 1865, ils furent transférés à la communauté spiritaine de Chevilly-Larue (Val-de-Marne). Depuis le 4 juillet 1967, son tombeau se trouve dans la chapelle de la maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit (30, rue Lhomond, Paris V^e).

33. *NDH*, p. 110 à 112 : Décret d'*héroïcité des vertus* du Vénérable François-Marie-Paul Libermann (Rome, 19 juin 1910).

9 septembre 1864
Tout un peuple réuni autour d'une tombe
Le Bienheureux Père Jacques Laval (1803-1864)
Apôtre de l'île Maurice

Jean Ernoult ¹

De celui qui fut le premier missionnaire de la société du Saint-Cœur de Marie fondée par Libermann et que la béatification par Jean-Paul II, en 1979, a fait connaître bien au-delà de l'île Maurice, son champ d'apostolat, on trouvera ci-dessous une brève — mais exacte — évocation puisée à la meilleure source qui soit : la grande biographie à lui consacrée par

1. Spiritain, missionnaire au Congo de 1948 à 1978, Jean Ernoult réside actuellement à la maison de Chevilly-Larue. Membre du Comité Histoire de la Province spiritaine de France, il continue à travailler pour la revue *Mémoire Spiritaine* dont il a été le premier administrateur. Au Congo, il a publié des manuels scolaires (histoire, géographie, sciences) pour les écoles primaires. Plus récemment, il a fait paraître : — *La Maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit*, Paris, 1997, brochure de 64 pages et, dans la collection « Mémoire Spiritaine. Études et documents » : — *Spiritains au Congo, de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo*, Paris, Congr. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 1995, 496 p. (cartes, photos, index) ; — *Histoire de la province spiritaine de France*, Paris, Congr. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 2000, 454 p. (carte, photos, index).

*l'historien spiritain, Joseph Michel*². Une bibliographie finale renverra à l'ensemble des études lavalienne.

« Du pont du *Tanjora*, au soir du 18 septembre 1841, un prêtre de 38 ans, Jacques Laval, contemplait longuement Port-Louis. Sa vue s'arrêtait aux montagnes qui enserrent la ville ; son esprit et son cœur embrassaient toute l'Île Maurice et tressaillaient d'une ardente passion pour tous les pauvres abandonnés auxquels il venait offrir sa vie.

« Vingt ans plus tard, ce n'était plus qu'un pauvre homme, usé avant l'âge, que l'on voyait marcher lentement, appuyé sur un bâton, la tête penchée, le buste courbé... Il était si exsangue et si frileux que, même au temps des plus fortes chaleurs, il lui fallait recouvrir d'un lourd manteau sa soutane râpée.

« Après vingt-trois années d'apostolat ou de maladie, il meurt et c'est tout un peuple qui le pleure. Son corps est conduit de la cathédrale à Sainte-Croix par un cortège de 40 000 personnes. Jamais Maurice n'avait vu pareille foule autour d'un cercueil ; c'est que, dans la pensée de tous, ce cercueil est celui d'un saint.

« Le jésuite Etcheverry, qui a prononcé l'oraison funèbre du missionnaire, a bien saisi cette conviction de l'assistance : "Vous avez raison de pleurer : vous avez perdu votre meilleur ami. Et cependant cette cérémonie ressemble aussi à un triomphe... On dirait qu'en pleurant le bon Père Laval, vous célébrez la fête du *Saint Père Laval*". »

C'est par cette très belle évocation de sa « naissance » — si l'on peut dire — à l'île Maurice, en 1841, et de son ensevelissement final dans la terre mauricienne, en 1864, que débute le dernier chapitre de la biographie du P. Laval par le P. Joseph Michel³... Consacré à une synthèse sur la personnalité et l'œuvre du père, ce chapitre est intitulé : « La force de la tendresse ».

Mais qui était donc ce P. Laval ?

2. Joseph MICHEL, *Le Père Jacques Laval, le Saint de l'île Maurice, 1803-1864*, Paris, Beauchesne, 1984, 3^e éd. revue et corrigée, 467 p. (Coll. Figures d'hier et d'aujourd'hui).

3. *Op. cit.*, p. 425.

Un médecin normand devient prêtre...

Jacques Laval naquit à Croth, en Normandie, le 18 septembre 1803. Son père était un fermier aisé, maire du village. Il n'avait que 7 ans quand sa mère mourut prématurément. À l'âge de 14 ans, il alla vivre chez un oncle qui était prêtre et qui consacrait une part de son temps à l'instruction d'une demi-douzaine d'enfants désireux d'entrer au séminaire. Un essai au petit séminaire d'Évreux se révéla désastreux. Après quelque temps de rudes travaux à la ferme paternelle, il partit pour Paris, entra au collège Stanislas, se mit au travail avec application et, en 1825, il obtint son baccalauréat.

Il entreprit ensuite, à la Sorbonne, des études de médecine. Il présenta pour thèse un *Essai sur le rhumatisme articulaire* qui lui valut d'être admis, le 21 août 1830, au grade de docteur en médecine. De retour en Normandie, il ouvrit un cabinet, d'abord à Saint-André, dans son pays natal, puis à Ivry-la-Bataille. Il devint vite populaire : charitable et peu exigeant pour ses honoraires, il était aimé des pauvres ; mais il avait abandonné toute pratique religieuse. Élégant, recherchant le confort, et même le luxe, il était de toutes les réunions mondaines. Bien que médiocre cavalier, il mettait sa vanité à monter des chevaux fringants. Cependant, sa conscience n'était pas en paix : « Je résistais à Dieu », dira-t-il. Finalement, à l'automne 1834, il se convertit radicalement, reprit la pratique religieuse, passant même de longues heures en méditation.

Le pensée de se faire prêtre lui revint et, en juin 1835, il entra au séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Bien qu'il ne fut pas facile de reprendre des études à 32 ans et qu'il eut plusieurs fois la tentation de se retirer, il persévéra jusqu'à la fin et fut ordonné prêtre en décembre 1838. Lors de son dernier examen de théologie, le supérieur du séminaire lui déclara : « Vous n'êtes pas fort, mais vous avez un bon jugement. Soyez docile et vous réussirez. » Il exerça son ministère sacerdotal pendant deux ans, à Pinterville, près de Louviers.

Vicaire apostolique cherchant prêtres pour une île lointaine

À la mi-juin 1840, Mgr William Collier, récemment nommé vicaire apostolique de l'Île Maurice, était de passage à Paris. Maurice était alors sous domination anglaise, mais le catholicisme demeurait la religion de la majorité de la population mauricienne et la langue française avait officiellement droit de cité dans l'île (comme cela est encore le cas de nos jours). Mgr Collier prit contact avec le supérieur de Saint-Sulpice, pensant trouver, par son intermédiaire,

des prêtres français pour son clergé. On lui signala le projet, en voie de réalisation, élaboré par trois séminaristes de Saint-Sulpice, François Libermann, juif converti, Frédéric Le Vasseur, originaire de l'île Bourbon (île de la Réunion) et Eugène Tisserant, fils d'une mère haïtienne. Il s'agissait d'établir une œuvre spécialement destinée à l'apostolat parmi les esclaves noirs, principalement, mais pas exclusivement, des colonies françaises. François Libermann venait d'être encouragé à Rome et les protagonistes avaient bon espoir de voir l'*Œuvre des Noirs* se transformer en un vrai institut : la *Congrégation du Très-Saint Saint-Cœur de Marie*. Jacques Laval en sera la première recrue. Il entretenait secrètement un attrait pour la vie missionnaire et, plus précisément, il avait eu l'occasion de manifester son intérêt pour le projet libermanien, comme il le racontera lui-même : « Moi qui ne faisais pas grand-chose dans ma pauvre petite paroisse, et qui désirais cependant sauver quelques âmes pour réparer la perte de celles que j'avais perdues, je me sentis poussé d'entrer dans cette congrégation, vu surtout qu'il ne fallait pas grands talents pour faire du bien parmi ces pauvres. »

Le noviciat de la congrégation du Saint-Cœur de Marie ouvrira ses portes à La Neuville, près d'Amiens, en septembre 1841... au moment même où le P. Jacques Laval, parti de Londres, parvenait à l'île Maurice (le lundi 13 septembre), après cent jours de traversée. Bien qu'il ne fût pas passé par le noviciat, Jacques Laval fut toujours considéré comme membre de la société du Saint-Cœur de Marie et, plus tard, de la Congrégation du Saint-Esprit, quand celle-ci absorba la première.

Le souci des délaissés : les Noirs

L'Angleterre avait aboli l'esclavage dans ses colonies en 1835. À Maurice, 66 000 esclaves noirs furent ainsi émancipés, mais ils abandonnèrent massivement les plantations, symbole de leur servitude. On fit alors appel, pendant quelque temps, à l'immigration indienne. Au moment où le P. Laval s'installait à Port-Louis pour exercer son apostolat, la population y était d'une grande diversité. Parmi ses premiers catéchumènes il y avait des Noirs, anciens esclaves, originaires d'Afrique, mais aussi des Malgaches, des Mozambicains, des Indiens, des Malaisiens, des Comoriens. Au près des Blancs, les débuts du P. Laval furent difficiles et même pénibles. Mais, de l'aversion à l'estime, les sentiments des Blancs évoluèrent peu à peu vers la confiance et, pour certains, vers une profonde vénération.

« La moyenne d'âge de ses dix premiers baptisés s'élève à 48 ans. Elle est l'indice d'une orientation pastorale aussi délibérée qu'inattendue. Comme

beaucoup d'autres, Mgr Collier est convaincu que la régénération de son diocèse ne peut être entreprise avec succès que par la fondation d'écoles catholiques. Curé de Pinterville, Laval avait constaté que la formation religieuse donnée par lui aux enfants des catéchismes était ruinée par les mauvais exemples des parents. De son expérience normande, il a tiré cette conclusion : "Faites de bons parents et vous aurez de bons enfants". Toute sa vie missionnaire, il marquera une prédilection pour le vieux monde, comme on dit à Maurice.

« Le point le plus saillant de sa pastorale est la place qu'y tient la confession. La confession non sacramentelle — cela est conforme à une saine théologie — est comme la porte d'entrée du catéchuménat. Chrétiens et catéchumènes se confessent à peu près tous les mois et c'est alors surtout qu'il gagne les cœurs, forme les consciences, suscite des sentiments de repentir, fait partager son amour du Christ et de la Vierge. Il a commencé par être catéchiste mais, à mesure que croit le nombre de ses convertis, il passe de moins en moins de temps dans son pavillon et de plus en plus au confessionnal. »

Catéchistes et conseilleuses

« Parmi ses meilleurs chrétiens, il a remarqué un jeune homme qui, estropié des deux jambes, marche sur les mains et les genoux ; il le forme et, vers avril 1843, il l'établit catéchiste dans son petit pavillon. L'expérience réussit. Il choisit alors des hommes et des femmes qui, leur journée de travail terminée, enseignent bénévolement les catéchumènes de leur quartier à l'aide, quand ils savent lire, d'un petit catéchisme qu'il a lui-même rédigé en créole [il s'était mis, dès le début, à l'étude et à l'usage de ce langage]. À Port-Louis vivent des milliers de Noirs qui, baptisés en bas âge, n'ont encore reçu aucune instruction religieuse et il est rare que le missionnaire soit appelé auprès d'un malade. La pensée de tous ces baptisés qui meurent comme des païens lui perce le cœur. Il confie les malades à des conseilleuses choisies parmi ses chrétiennes les plus dévouées et les plus instruites. Petit à petit, il dispose de telles collaboratrices dans tous les quartiers de la ville ; chacune d'elles visite les malades et les vieillards, les catéchise et les prépare aux sacrements. »

En septembre 1848, le P. Laval écrit à l'un de ses correspondants : « Notre petite mission s'étend de jour en jour ; nous gagnons du terrain petit à petit. Depuis dix-huit mois nous avons fait bâtir dans la campagne des petites

chapelles en bois, couvertes de paille, et revêtues intérieurement de toiles ; c'est modeste, mais la pauvreté ne nous permet pas de faire davantage. Ces petites chapelles font grand bien, les conversions se font en masse et nous sommes insuffisants au travail ; j'espère que Notre Seigneur va nous envoyer des ouvriers ; à ce moment nous sommes trois, bientôt le nombre va augmenter. » Un confrère du P. Laval, venu de l'île Bourbon, en visite à Maurice, s'étonne : « Le P. Laval est vraiment un homme de miracles. Croiriez-vous qu'en ce moment [la lettre date de mai 1847], sans se donner le moindre mouvement extérieur, en restant dans l'église et le confessionnal, il a mis instantanément en construction dix chapelles. Et moi, à Bourbon depuis trois ans, je n'ai à peine pu en faire commencer une ! » En effet, le missionnaire ne s'éloigne que rarement de Port-Louis, mais c'est grâce au réseau de catéchistes dont il a couvert le pays que ces implantations ont pu se réaliser. À partir de 1847, il sera efficacement aidé dans cette tâche par le P. Prosper Lambert qui lui a été adjoint et, peu après par les PP. François Thévaux et François Thiersé qui, après un essai malheureux d'évangélisation en Australie, seront affectés à la communauté de Maurice.

« Vraiment usé »

Le P. Laval a longtemps attendu ces renforts, souffrant de sa solitude. En 1845, en repos dans une communauté de l'île Bourbon, il écrivait : « Me voilà dans notre petite maison de Bourbon, avec tous mes bons frères, à reposer pour quelques semaines ma pauvre âme et mon misérable corps. Oh ! qu'il y a longtemps que je demandais cette grâce-là à Notre Seigneur et à sa bonne Mère ! » Mais, nommé supérieur de la communauté de Maurice, le P. Laval, dans une lettre au Supérieur général, déplore son incapacité à remplir ce rôle : « Le choix n'est pas bien bon, et voici pourquoi : 1° parce que je n'ai pas été formé à la vie de communauté ; 2° parce que je ne connais pas la règle ; 3° parce que je ne suis pas un observateur fidèle et exact de la règle, ne l'ayant point pratiquée au noviciat ; 4° parce que je ne sens pas assez de fermeté de caractère, je préférerais mille fois obéir que de commander ; 5° parce que je trouve ce poste-là très dangereux, si le nombre des missionnaires vient à augmenter ; il me semble qu'un autre serait beaucoup mieux à ma place ; que la très sainte volonté de Dieu s'accomplisse ! »

En mai 1856, le P. Laval est victime d'une attaque et de deux autres en juin 1857. Deux ans plus tard, un de ses confrères constate : « Il est vraiment usé et incapable désormais de la moindre chose sinon de souffrir, de prier et

de représenter la religion par sa présence et par son nom. » Cinq ans encore et à « 18 h 40 de ce vendredi 9 septembre [1864], fête de saint Pierre Claver, paisiblement, sans souffrance et sans agonie, il rend son âme à Dieu. »

Depuis, tous les ans, le 9 septembre, les mêmes foules qui suivaient son cercueil se reforment et, par toutes les routes, par tous les sentiers qui mènent à Sainte-Croix, se réunissent à son tombeau, pour vénérer celui qui, le 29 avril 1979 a été déclaré Bienheureux. À longueur d'année, c'est un lieu de pèlerinage fréquenté par toutes les catégories sociales et religieuses de l'île Maurice.

Bibliographie

- François DELAPLACE, *Le P. Jacques-Désiré Laval, Apôtre de l'île Maurice (1803-1864)*, édition revue et augmentée par le P. J.-M. Pivault, CSSp, missionnaire à l'île Maurice, Beauchesne/Procure, 30 rue Lhomond, Paris, 1931, XLVI—396 p.
- R. PIACENTINI, *Le "Pierre Claver" de l'île Maurice, Jacques-Désiré Laval (1803-1864)*, Issoudun, Dillen et Cie, 1949, 135 p.
- Joseph MICHEL, *Le Père Jacques Laval, le Saint de l'île Maurice, 1803-1864*, Paris, Beauchesne, 1976, 1979, 1984, (3^e éd. revue et corrigée), 1990, 467 p.
- Jacques LAVAL, *Extraits de sa correspondance choisis et présentés par Joseph Lécuyer C.S.Sp.*, Paris, Beauchesne, 1978, 123 p.
- Paul BERNIER, *Jacques-Désiré Laval, 1803-1864*, Rome, Maison généralice de la congrégation du Saint-Esprit, 1978, 48 p.
- Maurice RAULT, *Les 177 Premières années du Bienheureux Laval*, Port-Louis, Lemwee Graphics, 1981, 222 p.
- Joseph MICHEL, *De l'esclavage à l'apostolat, les Auxiliaires laïcs du Bienheureux Jacques Laval, apôtre de l'île Maurice*, Beauchesne, Paris, 1988, 157 p.
- Amédée NAGAPEN, *La Naturalisation du Père J.-D. Laval et des missionnaires spiritains*, Un volet de la politique coloniale britannique à l'île Maurice, Port-Louis, Diocèse de Port-Louis, 1992, 154 p.
- L. VOGEL, *Dienaar der slaven*, Rhenen, Paters van de Heilige Geest, Missiehuis, 1962, 315 p.
- J. FITZSIMMONS, *Father Laval*, Liverpool/Londres, Print Origination, 1973, 134 p.
- Michael O'CARROLL, *Blessed Jacques Désiré Laval C.S.Sp.*, Holy Ghost Missionary in Mauritius, 1841-1864, Dublin, Cahill Printers Limited, 1978, 67 p.

Josef Theodor RATH, *Jakob Laval, der Apostel von Mauritius*, Knechtsteden, Missionverlag, 1978, 192 p.

Bernard BOCAGE, *Un saint de chez nous : le Père Jacques Laval*, Pacy-sur-Eure, Éditions de l'Eure, 1989, 127 p.



Jacques-Désiré LAVAL (1803-1864)

Petit buste en terre cuite (1863)
de l'artiste mauricien Prosper d'Épiney.

Le rôle décisif des frères spiritains pour l'évangélisation de l'Afrique

Joseph Janin

Présentation

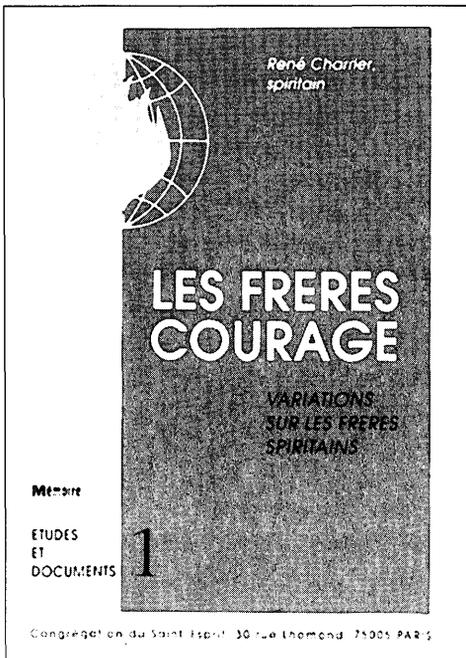
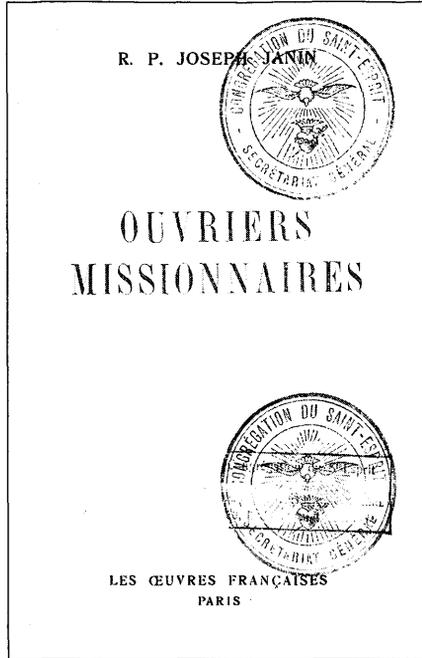
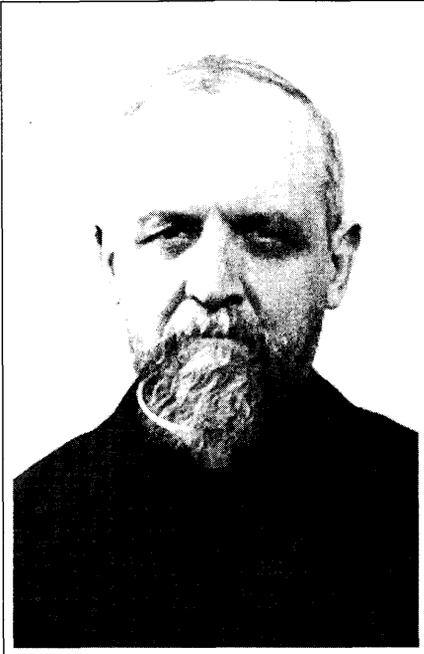
Un hommage et un document

Paul Coulon

Impossible de faire l'histoire de la mission spiritaine sans dire tout ce que la mission et l'institut doivent aux *frères spiritains*, ces frères que le père René Charrier a fort justement appelés *Les Frères courage* dans le récent ouvrage qu'il leur a consacré... et qui est épuisé¹ ! Pour leur faire justice mais aussi pour faire d'une seule pierre deux coups, nous avons choisi de donner ci-dessous un texte intéressant et peu connu, dû à un historien spiritain qui mérite bien qu'on l'on fasse mémoire de lui : le père Joseph Janin (Chambéry, 1881-Paris, 1948).

Heureux temps où l'on trouvait dans le Bulletin général (*BG*) de la congrégation des notices biographiques conséquentes et bien informées ! Assistant général, Joseph Janin eut droit à une notice biographique (*NB*) particulièrement soignée, écrite par le conseiller général et archiviste de l'institut, le père

1. René CHARRIER, *Les Frères courage*. Variations sur les frères spiritains, Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond-V^e, 1994, 238 p (Coll. « *Mémoire Spiritaine-Études et Documents I* »).



Ci-dessus :

Le père Joseph JANIN (1881-1948),
historien de l'Église aux Antilles :
« Un travail de grande envergure. »

Son dernier ouvrage :
Ouvriers-Missionnaires,
consacré aux frères spiritains,
parus en 1944.

Ci-contre :

Plus récent,
le seul autre ouvrage d'ensemble
sur les frères spiritains.

Adolphe Cabon². Ce dernier avait bien des raisons de s'intéresser au père Janin : en 1905, ils s'étaient retrouvés tous les deux en Haïti, au collège Saint-Martial, avant que le père Janin ne rejoigne la paroisse de Pétionville. En 1917, Mgr Lequien, ancien d'Haïti devenu évêque de Fort-de-France, obtint le passage du père Janin à la Martinique : « Haïti donnait aux Antilles françaises le meilleur de soi³. »

Une œuvre historique qui compte

Alors que le père Cabon, pendant son séjour au collège Saint-Martial et après son retour en France en 1919, allait devenir l'historien de l'île d'Haïti et de son Église⁴ — sans parler de son immense travail d'édition concernant Libermann⁵ —, le père Janin, au milieu de ses nombreux travaux apostoliques, se pencha avec sérieux sur les archives de la Martinique et publia en 1924 son premier ouvrage historique d'importance sur *La ville et la paroisse de Fort-de-France*⁶, suivi d'une plus modeste plaquette sur *Notre-Dame de la Délivrante, patronne de la Martinique*⁷.

Après vingt-huit ans de ministère aux Antilles, il se retrouva à Paris, en 1934, élu conseiller puis assistant général en remplacement du père Daniel Brottier, démissionnaire pour raison de santé. Ses « loisirs », il les passait aux archives générales spiritaines tenues par le père Cabon. Jusqu'à sa mort en 1948, il écrivit toute une série d'ouvrages et d'opuscules. Les plus connus

2. NB de Joseph Janin : BG, n° 623, janvier-février 1949, t. XLI, p. 32-47.

3. Notice, *loc. cit.*, p. 35.

4. A. CABON, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Édition de *La Petite Revue*, s.d., t. I : p. IV-1 à 320... t. II : p. 321 à 612 ; t. III : Révolution de Saint-Domingue (1789-1804), VI-418 p. ; t. IV : La Révolution 1798-1804, Port-au-Prince, Petit Séminaire Collège Saint-Martial, 1937, 344 p. ; —, *Notes sur l'Histoire religieuse d'Haïti*. De la Révolution au Concordat (1789-1860), Port-au-Prince, Petit Séminaire Collège Saint-Martial, 1933, VII-520 p.

5. Cf. *Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie*, pour distribution privée, Paris, Maison Mère, 30, rue Lhomond, 13 tomes, 2 vol. d'Appendice, 1 vol. de Compléments, 1929-1956, 8 734 p.

6. Joseph JANIN, *La Ville et la paroisse de Fort-de-France*. Trois siècles d'une ville coloniale française (1635-1924), Avignon, Aubanel, 1924, 219 p.

7. Joseph JANIN, *Notre-Dame de la Délivrante, patronne de la Martinique*, Avignon, Aubanel, 1928, 69 p.

furent ceux qu'il fit sur *le clergé colonial et les diocèses coloniaux*⁸. La qualité de son travail est reconnue jusqu'à aujourd'hui : « Au cours de la seconde moitié des années 1930, Joseph Janin, membre de la congrégation du Saint-Esprit, a publié un travail de grande envergure. Il a dressé un tableau d'ensemble des missions catholiques dans les vieilles colonies françaises durant le XIX^e siècle⁹. »

Le dernier ouvrage d'importance écrit par le père Janin durant la guerre le fut pour rendre justice aux frères spiritains : *Ouvriers-Missionnaires. Étude sur les frères spiritains*¹⁰. À vrai dire, c'était la première synthèse sur le sujet, et le premier hommage rendu à la vocation et au travail missionnaire de ces religieux laïcs, n'ayant droit qu'au titre de « coadjuteurs ». En termes élégants, le père Cabon commente¹¹ : « On n'avait pas encore osé chez nous mettre en relief la grande part que nos Frères ont dans nos œuvres, part de second plan sans doute, mais part nécessaire au point qu'elle a un objet bien particulier et qui peut en certains cas devenir presque indépendante de l'œuvre des Pères. »

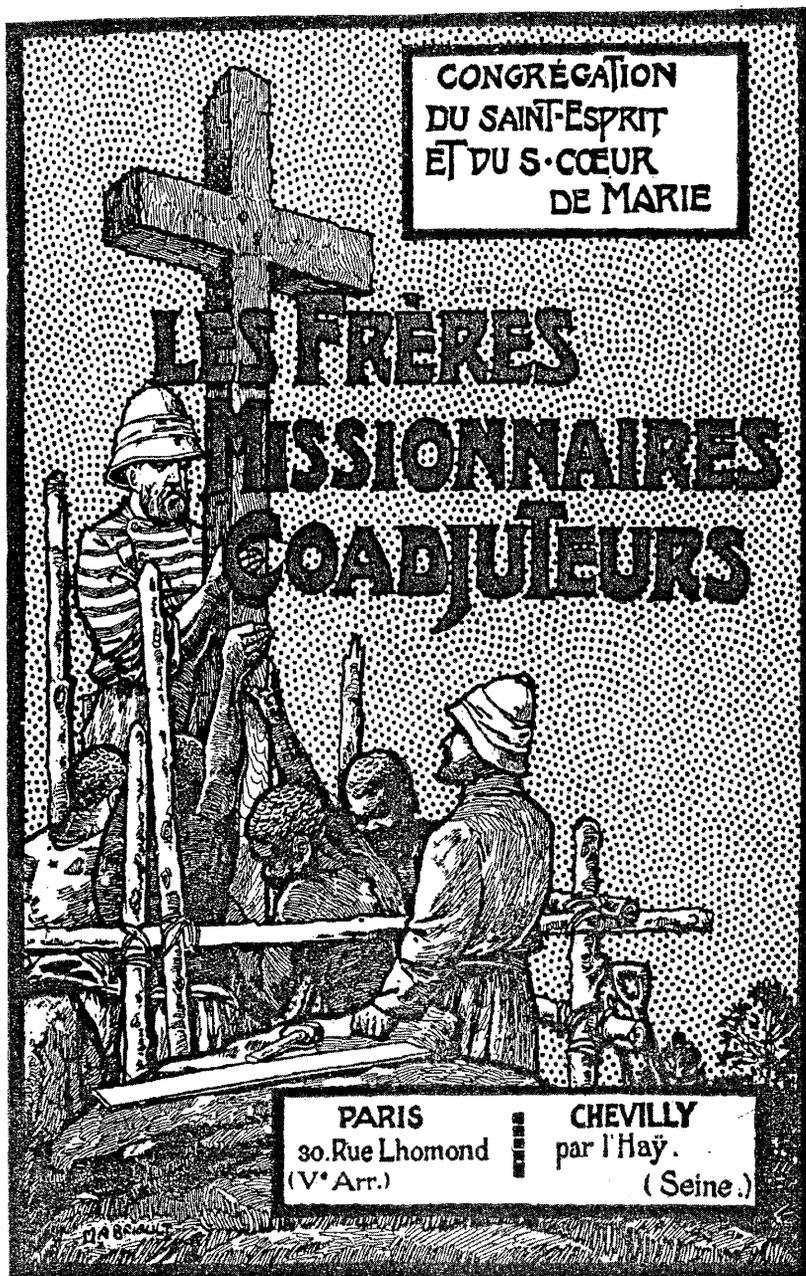
Lu aujourd'hui, cet ouvrage tire son originalité — en plus de son intérêt pour l'histoire des missions — de la thèse que le père Janin essaie de défendre à partir de l'histoire des frères spiritains depuis un siècle (1843-1943) : ce sont les *frères* — ici, les frères spiritains — qui ont permis la réussite de la reprise de l'évangélisation en Afrique au dix-neuvième siècle, alors que les tentatives des siècles précédents avaient échoué...

8. Joseph JANIN, *Le Clergé Colonial de 1815 à 1850*, Toulouse, Basuyau, 1935, 421 p. ; —, *Les Diocèses Coloniaux jusqu'à la loi de séparation (1850-1912)*, Paris, Imprimerie d'Auteuil, 1938, 364 p. ; —, *Les Églises Créoles Françaises*, Histoire religieuse des Vieilles Colonies depuis la Séparation, 1912 à 1938, Paris, Imprimerie d'Auteuil, Maison-Mère des PP. du Saint-Esprit, 1940, 100 p. ; —, *La Religion aux Colonies Françaises sous l'ancien Régime (de 1626 à la Révolution)*, Paris, Imprimerie d'Auteuil, Maison-Mère des PP. du Saint-Esprit, 1942, 240 p.

9. Philippe DELISLE, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises. Des chrétiens sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Karthala, 2000 (Coll. Mémoire d'Églises), p. 8. L'auteur n'en souligne pas moins les limites dues à l'époque : ces travaux « restent entièrement centrés sur l'institution ecclésiastique et s'inscrivent dans une perspective assez conservatrice. Ainsi, Joseph Janin avance que presque tous les membres du clergé colonial étaient partisans de l'émancipation. À l'inverse, il présente les quelques prêtres qui après l'abolition ont embrassé l'idéal démocratique comme de dangereux agitateurs, doublés de parfaits incapables. » (*Ibidem.*)

10. Joseph JANIN, *Ouvriers-Missionnaires. Étude sur les frères spiritains*, Paris, Les Œuvres françaises, 1944, 296 p. Désormais cité : *OM*.

11. *NB* de Joseph Janin, *loc. cit.*, p. 44.



GRENOBLE, IMP. VALLIER ÉD.

Parmi les chapitres de l'ouvrage de J. Janin, nous avons choisi, dans la Deuxième partie consacrée à l'« *Activité des frères (En Afrique, aux colonies, en Europe)* », le deuxième chapitre intitulé : « *En Afrique : cultures et métiers* », en y opérant quelques coupes ¹². Il traite des travaux agricoles et professionnels. De ce fait, se trouve éliminé tout ce qui concerne les immenses travaux de construction menés par les frères spiritains bâtisseurs : ce dernier sujet est plus connu et a souvent été abordé par ailleurs.

On aura garde d'oublier que *ce texte paraît en 1944*. Même si le style est relativement sobre, il est « daté » à plus d'un titre : historiquement, le fond du paysage reste colonial ; théologiquement, on est encore loin de Vatican II ; pour tout cela, il est à prendre comme un *document*.

Comme cela se pratiquait souvent à l'époque, hélas !, les ouvrages du père Janin ne comportent que peu de notes et ne donnent pas les références d'origine précises des documents utilisés. Dans ce texte-ci pourtant, il y a bien des notes, mais peu nombreuses et parfois inexactes. Nous avons donc pris le parti de reprendre entièrement tout l'appareil des notes, que l'on peut donc considérer comme de 2002 et non de 1944 !

D'autre part, nous avons vérifié toutes les citations données. Là aussi, comme on le faisait alors, le père Janin retouchait et modifiait les originaux de façon à les adapter à son texte (style, longueur...). Nous avons pris le parti de recourir aux originaux et de donner le texte authentique ; parfois, pour des raisons d'intérêt, nous avons donné un extrait plus long que dans l'original du père Janin.

Éloge des frères spiritains « missionnaires du travail » en Afrique

Joseph Janin

On ne dira jamais assez tout ce que les colonies doivent au travail silencieux, obscur, de tous les humbles frères spiritains qui sont au départ de la vraie civilisation. « La Colonie n'a guère su tout ce que ces frères, chefs d'ateliers, lui ont fourni d'ouvriers tout formés, des milliers qu'elle n'a qu'à

12. *OM*, p. 115-136, avec des coupes signalées par des crochets [...].

recevoir¹³ » et à utiliser. Ces paroles sont dites de la Colonie du Gabon, mais elles peuvent s'appliquer à toutes les autres. Le père Horner écrivait en 1863 : « Il n'y a, dans cette île de Zanzibar, presque aucun ouvrier, même pour les choses les plus nécessaires. Tous les commerçants européens et les Arabes eux-mêmes sont donc heureux de recourir aux ateliers de la mission dont ils reconnaissent l'utilité et récompensent généreusement les travaux. Les ouvrages de fonderie et de serrurerie dirigés par le frère *Félicien* commencent à avoir une certaine réputation¹⁴. » Ce qui était vrai au début de la mission, n'a pas cessé de l'être par la suite. Soixante-dix ans plus tard, le curé de Nairobi déclarait : « Tous les ouvriers que l'on trouve en Afrique Orientale Anglaise, Kénya, Tanganyika, etc., proviennent de l'école des métiers de Bagamoyo. C'est de là que sortent tous les artisans. »

Il en était de même partout, car partout les ouvriers manquaient. On écrivait du Gabon en 1881¹⁵ : Notre « œuvre des apprentis a une grande importance dans un pays où l'on a tant besoin d'ouvriers. Aussi, quand nos jeunes gens quittent la Mission, les commerçants se les disputent avec empressement¹⁶. » C'était même un inconvénient parce qu'ils étaient tentés de s'en aller avant la formation complète : « Depuis quelques années, nos grands jeunes gens sont pressés de nous quitter, ils trouvent si facilement des places en

13. Maurice BRIAULT, *Les Sauvages d'Afrique*, Paris, Payot, 1943, p. 281. N.D.L.R. : Ce livre du père Briault vient de sortir lorsque J. Janin entreprend le sien. Paru dans la très sérieuse « Bibliothèque scientifique » et couronné par l'Académie française dès sa parution, cet ouvrage, gâté par un titre discutable et un ton très marqué par l'époque, constitue une synthèse au contenu objectivement assez riche du point de vue ethnologique et historique, sans parler de l'intérêt des nombreux dessins de l'Auteur.

14. Note de l'Auteur (N.D.L.A.) : Lettre du père Horner, 1863 [C'est la seule citation dont nous n'avons pas retrouvé le texte d'origine ; la date semble erronée]. N.D.L.R. : Sur le frère Félicien (Thiébaud) GRÜNEISSEN (1838-1878), voir : « Notices nécrologiques sur quelques Frères décédés à Bagamoyo », *BG*, n° 133, avril 1880, p. 729-730.

15. *BG*, n° 157, déc. 1882, « Mission des Deux-Guinées. Cté de Ste Marie du Gabon. Avril 1878-Nov. 1882 [Lettre du père Bichet du 12 décembre 1881 : attribution incertaine], t. XII, p. 577.

16. La suite continue : « Nous formons pareillement les jeunes indigènes aux principales cultures du pays. » (*Id.*, p. 577) ; « Grâce au secours de nos jeunes apprentis, nous avons aujourd'hui à la Mission de belles plantations, qui nous offrent des ressources importantes. Nos champs de caféiers nous fournissent une grande partie du café nécessaire à notre usage ; nos manguiers nous donnent en abondance des fruits délicieux, qui servent à faire une eau-de-vie très estimée ; nos cocotiers nous procurent une belle huile d'éclairage ; de nombreux palmiers à huile nous apportent des produits encore plus avantageux. » (*Id.*, p. 578.)

quittant la mission. ¹⁷ » Cela prouve en tout cas à quel point on en avait besoin.

Pourtant, avec les années, la nécessité de ces écoles se fit moins sentir : d'abord, parce qu'un grand nombre d'ouvriers en étaient sortis et que, par le fait même, le pays en était moins dépourvu ; ensuite parce qu'on avait fondé de divers côtés des écoles laïques. Pendant plus de cinquante ans, on a laissé les missionnaires se débrouiller tout seuls. Il fallait un courage héroïque pour entreprendre quoi que ce soit alors, car il fallait partir du néant et tout était à faire. Aussi ils n'avaient aucune concurrence à craindre. Plus tard, lorsque les richesses affluèrent aux colonies, en partie grâce au travail des missions, la situation changea. Les gouvernements s'avisèrent de prendre la direction des écoles professionnelles dont ils s'étaient désintéressés jusqu'alors. Ils élevèrent dans les villes des établissements somptueux, munis d'outillages ultra-modernes. Le prestige des missions pâlit peu à peu. Leurs bâtiments étaient déjà anciens, leurs machines démodées, et elles n'avaient pas à leur disposition les fonds officiels pour les renouveler.

On remarque à ce moment-là une baisse dans le nombre des élèves en même temps que leurs travaux sont moins achalandés. Ngazobil, par exemple, qui avait été si prospère, fut presque vidé quand il y eut une école officielle d'arts et métiers à Dakar. En 1907, il y avait encore neuf frères avec cinquante-cinq apprentis ; tous les métiers étaient représentés. En 1912, il n'y avait presque plus personne ¹⁹. Cependant peu d'établissements disparurent ainsi, il y eut presque partout simple diminution. De Huila [Angola] on écrivait en 1931 : « Nos ateliers ont moins de vie [...] par suite de la concurrence de nouveaux ateliers laïques ²⁰. » [...]

17. « Mission des Deux-Guinées. État général et progrès de la Mission, Déc. 1882-Juil. 1885. Cité de St^e Marie du Gabon », *BG*, n° 188, août 1885, t. XIII, p. 782.

18. « Bulletin des œuvres. Sénégalie, juillet 1904-décembre 1906 (suite) », *BG*, n° 240, février 1907, t. XXIV, p. 54-55.

19. « Bulletin des œuvres. Mission de la Sénégalie, 1907-1912. Résidence de Saint-Joseph de Ngazobil », *BG*, n° 305, juillet 1912, t. XXVI, p. 691. « Comment surtout, à l'heure actuelle, nous contenter de faire, de nos grands garçons de 16 à 20 ans, de simples arroseurs de jardin, alors que leurs camarades de Dakar et de Saint-Louis entrent dans l'administration, le commerce, deviennent mécaniciens, employés de chemin de fer, etc. ? » (*Ibidem.*)

20. « Bulletin des œuvres. Mission de Cunène (1926-1931). Saint-Joseph de Huila », *BG*, n° 493, septembre 1931, t. XXXV, p. 331.

Cependant on se résolut à tenir bon, d'abord pour continuer à former des ouvriers chrétiens, chose si importante dans ces chrétientés naissantes ; ensuite, pour qu'on ne puisse pas faire passer l'Église comme arriérée, ennemie du progrès. Les entreprises furent donc partout maintenues et on en renouvela le matériel dans la mesure du possible. Bien plus, on en fonda de nouvelles, là où il n'y en avait pas. Aujourd'hui ²¹ plus que jamais, les missions tiennent bon dans cet ordre d'idées et malgré la concurrence, elles ne se laissent pas distancer. L'école professionnelle de Bagamoyo est aussi prospère qu'autrefois. Il en est de même de celle de Libreville.

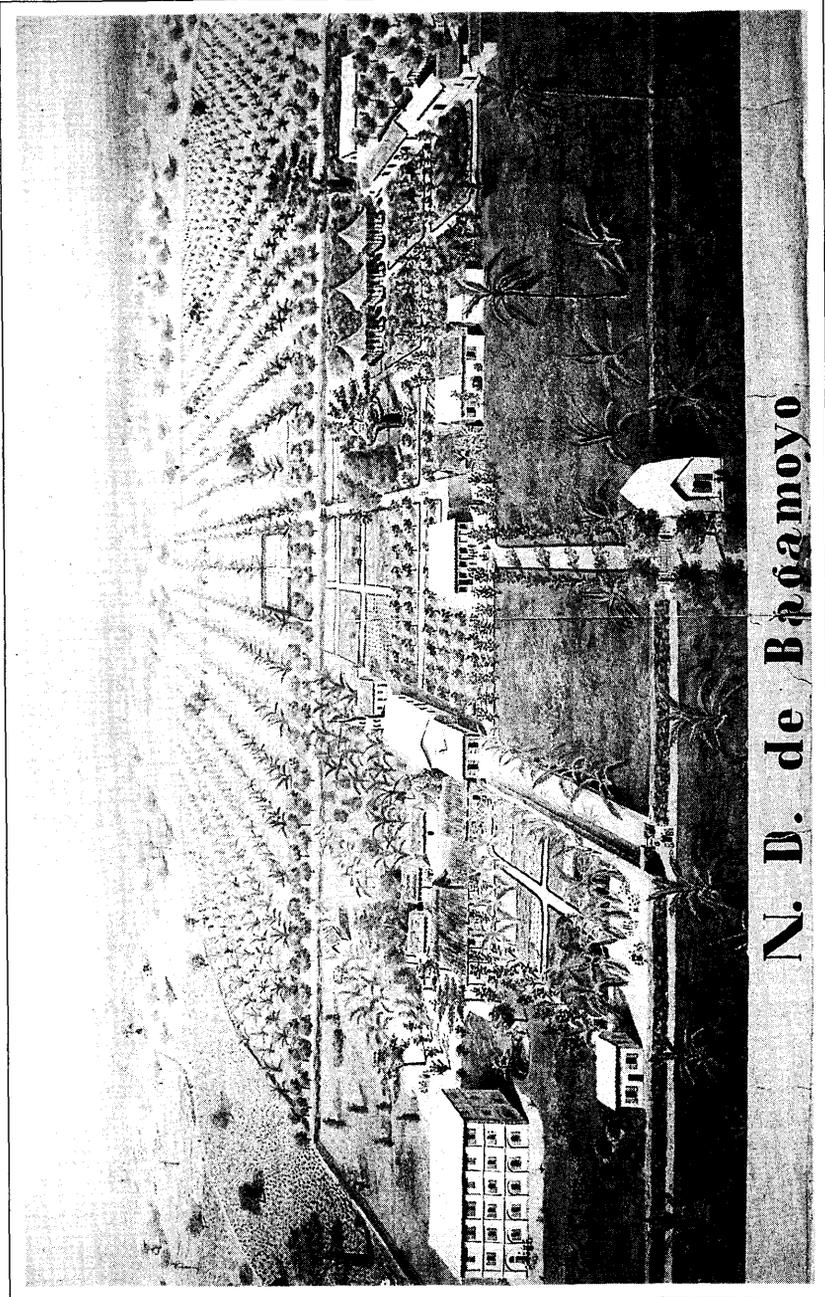
De Landana, en 1931, on écrivait : « Notre école professionnelle va de progrès en progrès et nous mérite les faveurs du Gouvernement et notre prestige auprès des indigènes. [...] Tous les mécaniciens du pays ont été formés à la Mission, comme aussi presque tous les menuisiers, et Dieu sait s'ils sont nombreux, à côté des tailleurs. Le seul fait qu'ils viennent de la Mission leur sert souvent de lettre de recommandation ²². » Et ainsi les frères chefs de métier, pour être moins indispensables qu'à l'origine, n'en continuent pas moins de rendre de précieux services à toutes les missions.

À peu près partout, on a commencé par les cultures

À peu près partout, on a commencé par les cultures, d'abord, parce qu'il fallait vivre et, ensuite, parce que c'était ce qui manquait le plus aux indigènes qui ne savaient pas tirer parti des richesses de leur sol. Il fallait d'abord s'installer, au moins d'une façon rudimentaire, mais dès que ce premier travail était fait, on retournait aussitôt vers la terre pour la rendre féconde. C'est là qu'on obtint les résultats les plus rapides et les plus utiles. Des régions à peu près stériles furent transformées. Là où les noirs, en grattant superficiellement le sol, arrivaient tout juste à ne pas mourir de faim, la Mission faisait des récoltes splendides. En peu de temps, l'abondance succédait à la disette. C'était avantageux pour la Mission, c'était encore bien plus avantageux pour les gens du pays dont le niveau de vie montait rapidement. Ils n'en revenaient

21. À chaque occurrence du mot *Aujourd'hui* dans le texte du père Janin, on se gardera d'oublier qu'il s'agit de l'aujourd'hui de... 1944 !

22. « Bulletin des œuvres. Préfecture apostolique du Congo portugais. Janvier 1927-Janvier 1931. Landana - Communauté de Saint-Jacques », *BG*, n° 491, juillet 1931, t. xxxv, p. 258.



Notre-Dame de Bagamoyo

«...Tous les ouvriers de la mission montrèrent un si grand entrain pour l'achèvement des constructions que le 10 décembre 1868 les frères et les plus grands garçons purent quitter Zanzibar et s'établir à Notre-Dame de Bagamoyo. Le P. Horner avait eu soin de faire venir de France des charrues, instruments complètement inconnus sur la côte, et d'autres outils aratoires, et l'on se mit gaiement à l'œuvre. Après les travaux de défrichement, la terre extraordinairement fertile et propre aux cultures les plus variées, fut préparée pour recevoir les semailles du blé. On réserva aussi des terrains pour planter des pommes de terre, du manioc, des haricots, des melons, du maïs, etc. Pour mêler l'agréable à l'utile on planta le long de la mer des cocotiers et on établit une allée d'amandiers longue de 450 mètres. Cette allée sert de lieu de promenade pour les enfants ; c'est là aussi qu'on fait les processions les jours de fête. Toute la colonie est entourée d'une haie pour éloigner les voleurs et les bêtes sauvages.

Dès le 14 novembre 1869 les bâtiments destinés à l'école des filles étaient prêts, et six sœurs y entrèrent avec 50 enfants. Le 17 février 1870, le P. Horner transféra également à Bagamoyo son petit séminaire où 24 jeunes nègres avaient commencé l'étude du latin. [...]

Le 5 avril 1873, Sir Bartle Frère [envoyé du gouvernement anglais pour lutter contre la traite] écrit à Granville [Lord Granville, ministre des affaires étrangères de Grande Bretagne] qu'il s'est trouvé le 17 mars à Bagamoyo, et il dit : "Nous avons établi notre quartier général chez les Pères français dont la bienveillante hospitalité mérite tout éloge. Leur mission a été fondée il y a quatre ans et demi par le P. Horner sur un sol dont le sultan lui avait fait la concession. Depuis lors, sans autre aide que celui de leurs prosélytes, en grande partie esclaves libérés, ils ont cultivé environ cinquante hectares de terre et construit des habitations confortables pour eux et pour leurs sœurs, ainsi qu'une chapelle, des habitations et des maisons d'école pour leurs enfants qui sont au nombre de trois cents. Ceux-ci sont pour la plupart encore en bas âge. J'y ai aussi trouvé un certain nombre de jeunes ménages chrétiens, qui forment un petit village appartenant à la mission. [...] Les frères de cette congrégation sont choisis, suivant leurs aptitudes, pour les différents métiers et ce sont eux qui apprennent à chaque enfant un état. [...]» »

L. A. RICKLIN, *La Mission catholique du Zanguebar.*
Travaux et voyages du R. P. Horner..., Paris, Gaume & Cie, 1880,
p. 125-126 ; 281.

Illustration ci-contre :

Tableau peint en couleur de Notre-Dame de Bagamoyo, auteur inconnu.
Conservé aux archives générales spiritaines.

pas eux-mêmes et ils comprirent alors qu'il y avait, dans la religion nouvelle, une force secrète capable de grandes choses. Cette force, ils ne la remarquaient que dans ses effets matériels, mais ils passèrent de là peu à peu aux effets spirituels. C'était bien le but recherché : les moissons terrestres n'étaient qu'un moyen d'amener des moissons célestes. Plus tard, ce fut beaucoup moins sensible parce qu'il y avait des cultures partout : les noirs avaient pris l'habitude des travaux agricoles. Mais à l'origine, il n'y avait que la Mission. Dans un paysage désolé, elle apparaissait comme un coin de féerie, avec sa ceinture verdoyante de vergers et de jardins d'où sortaient les produits savoureux qui se répandaient dans le pays.

Dans l'Angola, par exemple, c'est la mission de Huila qui a été la source de la prospérité du pays ²³. C'est elle qui fit venir la charrue pour la première fois ²⁴, en quoi elle fut peu à peu imitée par tous. Elle fit venir aussi toutes sortes de machines agricoles, des batteuses pour le blé, des canaux pour l'irrigation, etc. La Mission eut très vite de magnifiques cultures et un très beau verger, fourni de tous les fruits d'Europe et d'Afrique ²⁵. C'était la fortune de la mission mais aussi la fortune du pays, car les noirs se mirent à imiter les pères. Les colons portugais firent de même : on cite l'un d'eux qui n'avait pu obtenir que cinquante hectolitres de blé jusqu'alors et qui, avec les machines nouvelles, en fit plus de huit cents. Tous ces travaux étaient dirigés par des frères ; en 1885, il y en avait dix, plus cinq frères indigènes agrégés.

L'établissement de Ngazobil, au Sénégal, avait été fondé en 1863. Dès l'année suivante, on pouvait déjà écrire : « Les environs de notre résidence ont pris une nouvelle face. En vérité, on pratique à la lettre ce point de notre Règle qui prescrit de ne point laisser de terrain inoccupé. Déjà un petit ravin, jadis inutile, a été converti en un beau potager qui fait l'admiration des visiteurs. Il fournit plus de légumes qu'il n'en faut pour nous et pour les sœurs. Il y a même déjà quelques arbres du pays qui nous payent leur doux tribut, tels que papayers, bananiers, etc., etc. ²⁶. » Peu d'années après, ces quelques

23. « Bulletins des communautés. Mission de Cunène. Communauté du Sacré-Cœur de Huila. Janvier 1886-Juin 1888 » [Rapport du père Antunès du 8 juin 1888], *BG*, n° 1 (nouvelle série), juin 1888, t. XIV, p. 582-584.

24. « L'élégante et utile charrue Howard » (*Id.*, p. 582).

25. « Parmi ces arbres, on remarque surtout les suivants : orangers, néfliers, pommiers, figuiers, grenadiers, mûriers, pêchers, abricotiers, goyaviers, bananiers et oliviers. » (*Id.*, p. 583).

26. « Agriculture à Dakar. (Extraits du journal de la C^{té}) », *BG*, n° 15-Juillet 1860/n° 16-Novembre 1860, t. II, p. 184.

arbres étaient devenus un magnifique verger : « Les vergers, plantés seulement depuis 2 ou 3 ans, commencent à nous donner des fruits divers, papayes, goyaves, corossols, pommes-d'acajou (*sic*), pommes-cannelles, etc. » « Le jardinage fait aussi des progrès. Nos carrés commencent à fournir d'excellents légumes ²⁷. » Tous ces travaux étaient faits par des frères aidés par des enfants. En 1866, il y en avait sept dont trois spécialement affectés aux plantations. « Le frère *Ferdinand Tranquilli*, après de longs travaux pour installer une bananeraie, voit aujourd'hui ses efforts couronnés de succès au-delà de ses espérances ²⁸. » Il devait mourir à la peine dès l'année suivante ²⁹, en 1867, mais la bananeraie resta et continua à produire. Un des fondateurs de Ngazobil fut le frère *Antonin Évesque* ³⁰. Ce fut lui qui introduisit la charrue et les bœufs, inconnus jusqu'alors dans le pays.

Sympathies et considération grâce aux frères

À Ndjolé, au Gabon, en 1911, se trouvait le frère *Maximien Hochstetter*, qui passa dans cette communauté de longues années. « Il y dirigea avec zèle une œuvre des jeunes gens, et mit à profit ses connaissances en jardinage. Il assécha un mauvais bas-fond marécageux et le transforma en un jardin magnifique, où fleurs et fruits voisinaient avec les plus beaux légumes. Chaque année, le Frère essaie d'acclimater une plante nouvelle ; aussi son jardin devient-il un centre d'attraction, vers lequel les Européens de la région jettent des regards d'admiration sans doute, mais surtout d'envie. Son record fut atteint en 1911, année où il récolta plus de 2 000 choux ! Les produits du jardin dépassaient donc de beaucoup les besoins de la Communauté. Le

27. « Province d'Afrique. Sénégal. C^{té} de St Joseph », *BG*, n° 39, 2^e semestre 1866, t. v, p. 399.

29. « Le F. Ferdinand est mort [le 14 octobre 1867] par suite d'une de ces imprudences qui, en Afrique, peuvent avoir les plus funestes conséquences. Il était sorti au soleil sans précautions, malgré les recommandations qui lui avaient été faites. Il ne tarda pas à ressentir les premières atteintes de la fièvre jaune, et il succombait le 14 octobre après neuf jours de maladie. » (« Nouvelles diverses de l'Institut et de la Maison-Mère », *BG*, n° 42, 2^e semestre 1867, t. vi, p. 90).

30. F. Antonin (Jean Joseph) ÉVESQUE, né en Ardèche le 18 juillet 1820, décédé à Saint-Louis du Sénégal, le 6 juin 1892. Voir *NB* : *BG*, n° 68, août 1892, t. xvi, p. 553-559 (avec une erreur dans son nom : « Levesque » au lieu de « Évesque »).

surplus était vendu, et c'était là une source appréciable de revenus ! Deux fois par mois les petits bateaux à vapeur faisant le service du fleuve remontaient jusqu'à Ndjolé, une escale était toujours ménagée à la Mission Saint-Michel pour le ravitaillement en légumes frais. On y chargeait des paniers de toutes grandeurs, les uns pour le service du bord, les autres à destination de Lambaréné, voir même de Port-Gentil. La renommée du F. Maximien s'étendait aussi loin que descendaient les eaux de l'Ogowé. À plusieurs années de distance, d'anciens commandants du bateau fluvial, devenus capitaines au long cours, ne manqueront pas, lors de leur passage à Libreville ou à Port-Gentil, de demander si la Mission n'avait pas au jardin un F. Maximien ³¹. » Ainsi par leur savoir faire et leurs connaissances agricoles, les frères, non seulement gagnaient des ressources, pour leur mission, mais ils lui attiraient des sympathies et de la considération.

Ce fut le cas encore du *frère Cyrien Houarner*. Il arriva au Sénégal à l'âge de dix-sept ans en qualité de maçon couvreur. On lui fit apprendre le métier de jardinier, qui lui convenait mieux, et il devint tout à fait remarquable comme horticulteur. L'Administration le fit chevalier puis officier du Mérite agricole. Il passa plus de trente ans à Dakar où il acquit une véritable notoriété, il était presque aussi connu que le curé. Il avait une clientèle étendue et fort variée, à tel point qu'on lui envoyait des commandes de fleurs à envoyer par avion. Son jardin était précieux et la communauté de Dakar en tirait profit. Il mourut en 1936, après de longues années d'Afrique, toutes employées au service de sa mission ³².

C'étaient de petits cultivateurs du beau pays de France

Et c'est par ce dur labeur des champs que tant de frères ont contribué à établir en Afrique la vraie civilisation, la seule durable parce qu'elle est basée sur

31. F. Maximien HOCHSTETTER (1874-1931), *NB* : *BG*, n° 491, juillet 1931, t. t. xxxv, p. 267-270 (citation : p. 269). Cette notice se termine par quelques lignes typiques de la mentalité de l'époque : « Remarquons, en terminant, que, parmi ses contemporains du Gabon, le F. Maximien est le troisième que saint Joseph vient cueillir aux approches de sa Fête. Qu'il nous soit permis de voir, en cette circonstance, un symbole des faveurs accordées par ce grand saint à ceux qui l'ont vénéré et qui se sont efforcés de l'imiter sur la terre. » (*Id.*, p. 270).

32. F. Cyrien HOUARNER (1879-1936), *NB* : *BG*, n° 561, mai 1937, t. xxxviii, p. 147-148.

le travail. C'étaient de petits cultivateurs du beau pays de France ; à l'origine ils étaient presque tous français ; pendant les cinquante premières années, il y avait très peu d'étrangers. Ils venaient de toutes les provinces françaises, si diverses et pourtant si ressemblantes. On en trouve de partout parmi eux : des Alsaciens à la forte carrure, comme des petits bretons aux yeux bleus ; des Flamands taciturnes comme des Provençaux loquaces. Les uns descendaient des montagnes de Savoie, les autres sortaient des riches plaines d'Auvergne. mais tous ils portaient, enracinés au cœur, cet amour, cette passion de la terre, qui ne quitte jamais le paysan français³³. Et cette passion, ils la transportaient sur ce sol si nouveau dont les étrangetés les déconcertaient. Ils ne se rebutèrent pas, ils se mirent à l'œuvre et ils finirent par le connaître aussi bien que la vieille terre natale. Avec l'aide de leurs petits noirs, ils arrivèrent à le transformer en jardin, en potagers, en cultures, en vergers. Et quand après des années de peines, ils pouvaient contempler leur œuvre, ils avaient vraiment le droit d'en être fiers.

Oh ! ce n'est pas qu'ils ne pussent jamais oublier la terre natale. Bien souvent leur pensée se reportait avec mélancolie, vers la ferme paternelle, ses plantureuses moissons, ses vignes aux pampres dorés. En ce temps-là, les frères partaient très tôt en Afrique, beaucoup plus jeunes que les pères. Souvent ils n'avaient pas vingt ans. [...] Que de fois [...] ils étaient obligés de s'arrêter, terrassés par les fièvres qui semblaient en quelque sorte jaillir du sol, comme une émanation malsaine ! Il fallait se soigner de longs jours, puis, amaigris, anémiés, reprendre l'austère travail, jusqu'à ce qu'un jour, ils dussent s'avouer vaincus définitivement et rentrer en France... ou bien se coucher pour toujours dans cette terre qu'ils avaient fécondée. Beaucoup moururent prématurément : le travail en plein air sous ce soleil de feu, est néfaste à l'Européen. Aujourd'hui, c'est moins dur : il y a de meilleures installations et tout est mieux organisé ; on peut avoir des moniteurs noirs pour les enfants et des ouvriers pour le gros ouvrage. Néanmoins, le travail des frères agriculteurs reste et restera toujours pénible et dangereux. N'importe, ils l'ont fait et le font encore avec joie parce qu'il fait partie de leur vocation.

33. Ce qui n'est peut-être ici que considérations lyriques a permis aux historiens récents de mettre en lumière les diverses formes de christianisme et de piété populaire chrétienne exportées en Afrique en raison de l'origine même des missionnaires : cf. Jacques GADILLE, « L'«idéologie» des missions catholiques en Afrique francophone », in : G. RUGGIERI, *Église et histoire de l'Église en Afrique*. Actes du Colloque de Bologne, 22-25 octobre 1988, Paris, Beauchesne, 1988 [1990], p. 43-45.

Si l'Afrique noire, naguère encore inculte et sauvage, est devenue une vaste plantation qui distribue aux coloniaux la fortune et le bien-être, ces petits paysans de France, que sont les frères spiritains, y sont bien pour quelque chose. Ce n'est pas leur œuvre unique sans doute, mais on peut dire sans exagération qu'ils y ont largement contribué et qu'ils l'ont payé bien cher.

Des écoles pour à peu près tous les métiers utiles

Le travail dans les métiers était moins pénible parce qu'il se faisait à l'abri. Il y avait bien les campements dans la brousse pour la création des stations nouvelles mais ces cas devinrent de plus en plus rares, avec le temps. Généralement la première chose qu'on faisait était d'élever de grands bâtiments couverts, bien aérés, où l'on installait les machines et l'outillage. C'est là qu'on restait la plupart du temps sauf quand il fallait construire : même alors on était à l'abri dès qu'on avait fait le toit. Les métiers avaient une très grosse importance parce qu'on ne pouvait pas s'en passer et qu'il n'y en avait aucun en Afrique. C'est une des premières choses auxquelles on dut penser après les cultures qui étaient nécessaires pour vivre. Aussi il y en, eut partout presque dès le commencement. [...] Monseigneur Kobès [Dakar] écrivait dans un rapport à la Propagande : « L'école professionnelle se compose des enfants et des jeunes gens qui apprennent un métier, sous la direction des frères, chefs d'ateliers. ³⁴ » Toutes ces écoles comprenaient à peu près tous les métiers utiles. Elles acquirent une très grande prospérité et fonctionnent presque toutes encore aujourd'hui. Il y en avait dans toutes les missions, au moins une ; quelquefois, il y en avait plusieurs, une dans chaque centre important.

Celle de Dakar fut transférée à Ngazobil où elle acquit une très grande notoriété. On en parlait dans tout le vicariat : ce n'est que ces dernières années qu'elle périclita à cause de la concurrence. Celle de Libreville tint bon malgré tout et elle est encore prospère aujourd'hui. Dès l'origine, elle fournissait tous les ouvriers dont on avait besoin dans la région. « Le plus ambitionné de tous les métiers est celui de charpentier et de menuisier. Ceci se comprend, car comme les Européens ne font ordinairement d'autres constructions en ces pays que des cases en planches, il faut de nombreux menuisiers qu'on paie assez cher. [...] Outre la construction des cases en planches, les menuisiers ont à réparer les nombreuses embarcations, à faire des portes et des cadres

34. Rapport de Monseigneur Kobès à la Propagande, 9 juillet 1862 (Arch. CSSp : 311.8a4).

pour les cases en bambous, etc., en sorte que devenir charpentier est l'ambition suprême de la plupart de nos jeunes apprentis ³⁵. » En 1915, le recrutement devient plus difficile, mais l'école ne cesse pas de prospérer : « Les ateliers ne chôment guère. D'ailleurs ils travaillent aussi pour le dehors, et ce sont eux qui apportent à Ste-Marie le plus gros de ses ressources. ³⁶ »

L'établissement de Zanzibar fut transféré à Bagamoyo. Lui aussi, il eut un très grand succès. Ce qui attirait le plus l'attention des Arabes, c'étaient les travaux de forge et de mécanique. Le frère *Polycarpe Pfenning*s, par exemple, qui était un mécanicien remarquable, devint célèbre dans tout le pays. Il était renommé surtout pour l'installation et la réparation des machines. De longues années après, on disait encore que les meilleurs mécaniciens de la colonie, étaient les anciens élèves du frère Polycarpe ³⁷.

Les capitaines des bateaux de Mgr Augouard au Congo

À Brazzaville, il y avait également tous les métiers, comme dans les autres missions, mais il y avait une fonction spéciale, très délicate, qui était toujours dévolue à un frère, c'était celle de conduire le vapeur de la Mission, qui assurait le service sur le fleuve [Congo]. Ce n'était point une sinécure. Tout d'abord, il fallait des connaissances techniques très sérieuses pour actionner les machines et les tenir en bon état ; il fallait être capable de les réparer en cas de panne, n'importe où, au pied levé. Aussi on n'en chargeait que des spécialistes éprouvés. Il leur fallait encore bien d'autres qualités car c'était à eux qu'il incombait de diriger le petit équipage de noirs qui se trouvait là : ils devaient pouvoir les comprendre et se faire comprendre d'eux ; ils devaient surtout savoir s'en faire obéir. Il y avait bien un père parfois qui était censé prendre la direction : ainsi le père Leray fut longtemps commandant du

35. « Mission des Deux-Guinées. État général et progrès de la Mission. Déc. 1882-Juil. 1885. Cité de Ste Marie du Gabon », *BG*, n° 188, août 1885, t. XIII, p. 780.

36. « Bulletin des œuvres. Mission du Gabon. Libreville ; Communauté de Ste-Marie », *BG*, n° 337, Octobre-Novembre-Décembre 1915, t. XXVIII, p. 199.

37. F. Polycarpe PFENNINGS (1826-1894), voir : *NB*, *BG*, n° 90, juillet 1894, t. XVII, p. 300-304 ; René CHARRIER, *Les Frères courage*. Variations sur les frères spiritains, Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond-V^e, 1994, p. 106-109 : « Le mécanicien du Sultan ».

bateau. Mais le titre semble avoir été surtout honorifique ; les fonctions consistaient à fixer l'horaire et à entretenir les passagers. C'était le frère qui, sous le titre le plus modeste de capitaine, assurait la marche du bateau.

C'était une tâche accablante pour lui. Outre qu'il avait la responsabilité avec les préoccupations qu'elle entraîne, il devait tout faire par lui-même, tout contrôler, tout surveiller, être partout à la fois. Il avait même à s'occuper des expéditions et des commissions qu'on confiait au bateau, il lui fallait veiller à ce que rien ne manquât, à ce que tout fût en ordre. Bien plus, comme c'était un mécanicien émérite, on recourait à lui, quand le bateau s'arrêtait, pour des réparations urgentes. De sorte que les escales, loin d'être pour lui un repos, étaient une fatigue de plus. Et pourtant dans ce poste si périlleux, les frères donnèrent pleine satisfaction. On ne trouve que des éloges à leur sujet dans les comptes rendus. Mais il n'est pas étonnant qu'ils ne pussent jamais durer bien longtemps ; ils étaient vite à bout et il fallait les remplacer. Le *Léon XIII* et le *Pie X* usèrent un personnel considérable.

Nous trouvons par exemple le frère *Ferdinand Comte* qui commandait le *Léon XIII* vers 1900. Il s'était formé sous la direction du frère *Éloi*³⁸ et était devenu un mécanicien excellent. Il fit preuve sur son bateau d'une compétence remarquable. Malheureusement les fatigues en eurent vite raison et il fallut le renvoyer en France. Il mourut sur le chemin du retour à vingt-cinq ans³⁹. Il en fut de même du frère *Romain Juncker* qui lui succéda, de 1901 à 1904. Il mourut à vingt-quatre ans, d'une fièvre qu'il prit en allant réparer une embarcation qui se trouvait sur le passage⁴⁰. Nous trouvons encore le frère *Engelmar*⁴¹, qui commandait le *Pie X*, puis le frère *Théogène Calloc'h*⁴². Ce dernier dura plus longtemps que les autres. En 1908, il commandait le *Léon XIII*, et en 1920 il passait sur le *Pie X*. Il ne mourut qu'en 1936, ayant passé toute sa vie sur les fleuves. Il avait eu pourtant un service très dur car il

38. Le F. *Éloi* (Jean-Pierre) WACK (1843-1927) passa toute sa vie à la forge de la maison de formation à Chevilly. Cf. *BG*, n° 441, mai 1927, t. xxxiii, p. 176-179.

39. Mort en passant à Dakar, le 25 février 1901. Cf. *BG*, n° 172, juin 1901, t. xxi, p. 136.

40. F. *Romain* (François) JUNCKER (1880-1904). Détails sur sa vie et sa mort donnés par Mgr Augouard dans *BG*, n° 217, mars 1905, t. xxiii, p. 98-99.

41. F. *Engelmar* (Johann Anton) Z'GRAGGEN (1870-1939). Cf. Joseph CARRARD, *Congrégation du Saint-Esprit. Les défunts de la Province de Suisse*, Maison provinciale, 9 rue du Botzet, Fribourg, 2001, notice 83.

42. F. *Théogène CALLOC'H* (1885-1936). Cf. *BG*, n° 571, mars 1938, t. xxxviii, p. 428-432.

**Le
Frère
Martinus ROTHAN
(1860-1941)**



== L'ECHO DE PARIS ==

28-12-34

**Six frères et sœurs Alsaciens
missionnaires du Saint-Esprit**

Il y a eu cette année cinquante ans que le Frère Martinus, de la Congrégation du Saint-Esprit, est arrivé au Gabon. Aussi la mission de Libreville vient-elle de fêter dignement ce beau jubilé.

Mais ce religieux, que tout le monde, du reste, vénère en A. E. F. pour sa charité et sa piété, présente cette particularité d'avoir trois sœurs religieuses et deux frères religieux dans la Congrégation du Saint-Esprit. L'un de ceux-ci, le Frère Anastase, est mort l'an dernier dans l'Angola portugais, après cinquante et un ans de missions ; l'autre, le Frère Lucius, fut tué en 1885, lors d'une révolte d'indigènes, également dans l'Angola portugais.

On ne surprendra personne en précisant que cette famille de vaillants est une famille d'Alsaciens. Le Frère Martinus s'appelait, en effet, dans le monde, Sébastien Rothan, et il est né à Bersheim, voici quelques 74 ans. Il n'en est pas moins solide au poste, car, non content de diriger avec maîtrise l'atelier de menuiserie et d'y former des apprentis rocherchés, il se montre encore un couvreur remarquable et, quand il le faut, laisse à terre sa canne pour grimper sur les toits et les réparer. Même s'ils sont moins inclinés que ceux de son village, à 74 ans, ce n'est pas mal...

CHARLES PICHON.

Ci-contre,
coupure de presse
du 28 décembre 1934
— journal non identifié —
pour le 50^e anniversaire
de l'arrivée au Gabon (1884)
du frère Martinus Rothan
(*ci-dessus*, dans sa jeunesse.)

Documents Archives spiritaines.

avait dû assurer les transports pour la construction de la cathédrale de Brazzaville.

D'imprimeur à horloger, tous les métiers du monde

Il fallait que les frères fussent capables de faire tous les métiers en Afrique. Quand ils ne les connaissaient pas en arrivant, ils les apprenaient sur place. Ordinairement ils étaient spécialisés dans une branche donnée. Mais très vite la nécessité les obligeait à apprendre une foule d'autres choses. Ils étaient pleins de bonne volonté pour rendre tous les services possibles. « *Le frère Quintien*, ébéniste de son métier, s'adapta avec intelligence aux nécessités de la vie de mission et apprit tous les métiers ⁴³... » « *Le frère Martinus*, charpentier, était compétent dans sa partie et dans plusieurs autres ⁴⁴... *Le frère Bérard*, menuisier, fit de tout. Il apprit l'harmonium. Il créa des plantations : la terre du jardin étant ingrate, il assécha un lac et transporta le limon dans son potager où il récolta des fruits et des légumes qu'on n'avait pu voir avant lui. Il apprit trois langues ⁴⁵... » On est stupéfait de voir tous les services que

43. Sur le frère Quintien (Jean-Baptiste) COLLIN, né à Saint-Brieuc en 1865 et mort à Mayumba (vicariat apostolique de Loango) en 1939, voir : *BPF*, n° 4, Juillet-Août 1939, p. 59-60. Entre autres : « À la Mission catholique [de Mayumba], écrivait, dans son rapport de janvier 1937, le Chef du département de la Ngounié-Nyanga, il y a un autre vétéran, le Fr. Quintien, qui compte quarante ans de Congo et soixante-douze ans d'âge. C'est à lui que sont dus les bâtiments actuels et les meubles que l'on admire. Il a formé tous les ouvriers spécialisés de la région : maçons, charpentiers, forgerons. Il a lui aussi, dans sa sphère, contribué à améliorer le sort de l'indigène en lui donnant un métier. En dehors de toute idée confessionnelle, il convient de mettre chapeau bas, devant ces deux humbles serviteurs [FF. Hildevert et Quintien] de la première heure, et d'admirer leur labeur désintéressé et leur dévouement. » (p. 59-60.)

44. Le frère Martinus (Sébastien) ROTHAN (1860-1941) était d'une famille alsacienne dont six frères et sœurs furent missionnaires du Saint-Esprit : trois garçons devinrent frères spiritains et trois filles entrèrent chez les sœurs spiritaines ! En 1934, pour le cinquantenaire de sa présence au Gabon, *Les Échos du Gabon*, Bulletin trimestriel des missions catholiques, n° 4, Noël, 1934, p. 10, écrivaient : « De 1896 à 1900, le Frère Martinus passa dans plusieurs missions (Bata, Lambaréné, Fernan-Vaz) avant de venir définitivement à Sainte-Marie [Libreville] (à part un séjour à Donguila de 1924 à 1927) pour y former, par ses leçons et par son exemple, plusieurs générations de menuisiers et de charpentiers. »

45. Frère Bérard (Auguste) MEHR (1883-1910) : cf. *BG*, n° 281, juillet 1910, t. xxv, p. 587-588. Aux Arch. CSSp (Dossier personnel), d'une lettre du frère Bérard (« Saint-Martin [des Apindjis, Gabon], le 20 août 1909 ») : « Les apprentis et les enfants marchent bien et certes pour le clocher, les premiers ont montré beaucoup de bonne volonté. Le travail terminé,

pouvaient rendre certains frères. Il en est qui devenaient les pivots de toute la marche matérielle de la mission. « *Le F. Basilide*, arrivé ici [Morogoro, Zanguebar] en même temps que le *F. Dulhac*, mort à Mhonda, avait, avec ce dernier, beaucoup de points de ressemblance. Comme lui, il s'identifiait avec les intérêts matériels de la station où il était placé [...] Et plus tard combien il s'est dépensé pour veiller aux constructions, cultiver le jardin, étendre la plantation de caféiers [...] Développer les ressources matérielles, aider le plus possible à l'entretien du personnel de la communauté, par le rendement du jardin, les produits de la basse-cour et du troupeau, c'était son but constamment poursuivi avec intelligence et dévouement. Combien de tels auxiliaires sont utiles dans nos stations ! Les Pères peuvent alors s'en remettre à eux avec confiance du soin matériel, pour s'adonner entièrement au soin des âmes ⁴⁶. »

Parmi les métiers les plus utiles, en dehors de ceux qui concernent la construction, il y avait l'imprimerie. Il était complètement inconnu en Afrique et cependant bien nécessaire aux missions qui avaient à faire des publications en langue indigène. [...] On forma des frères imprimeurs en Europe qui, envoyés en mission, en formèrent d'autres à leur tour, et ainsi peu à peu chaque mission eut son imprimerie en plein fonctionnement.

Les deux premières qui furent créées furent celles du Sénégal et du Gabon, que l'on commença presque dès l'arrivée des missionnaires. Celle de Dakar fut fondée par le frère *Claude Bret* ⁴⁷, homme remarquable à tous égards, qui laissa derrière lui comme un sillage de sainteté et de dévouement. Il se donna tout entier à son œuvre. Il consentit à rester plus de seize ans sans retourner en France parce qu'il n'y avait personne pour le remplacer à la tête de

nous renverrons quelques uns dans leur village pour en former d'autres. Du reste, une fois qu'ils ont passé 5 ans dans une mission, ils ont hâte de respirer un peu le grand air du village où ils peuvent rester assis, comme ils disent. »

46. Lettre de Monseigneur de Courmont, vicaire apostolique du Zanguebar, du 12 septembre 1892, citée dans la notice biographique du frère Basilide (Louis) HUSS (1848-1892) : *BG*, n° 73, février 1893, t. XVI, p. 737-738. Sur le frère Dulhac (Joseph) KÜNTZ (1866-1892), voir la notice envoyé par son supérieur, au Zanguebar, le père Émile Lutz : *BG*, n° 70, octobre 1892, t. XVI, p. 631-634.

47. Sur le frère Claude BRET (1822-1894), voir la notice envoyée par le P. Jean-Baptiste Pascal : *BG*, t. XVII, n° 96, janvier 1895, p. 499-503, n° 97, février 1895, p. 525-535, n° 98, mars 1895, p. 569-574. Formé par Libermann, il était parti pour Dakar en décembre 1847 en compagnie de M. Bessieux et de la première équipe des sœurs de Castres se rendant en Afrique.

l'imprimerie. C'était, en effet, un métier peu commun, surtout en ce temps-là. En 1861, seulement, il profita d'une accalmie dans les travaux pour rentrer quelque temps. Il se forma aussi des collaborateurs, entre autres le frère René Paintré⁴⁸ qui était arrivé en mission sans métier défini et qui devint un excellent imprimeur. Obligé de rentrer en France, pour raison de santé, il fut plus tard envoyé au Zanguebar où l'on avait besoin d'un imprimeur. Les missions se rendaient ainsi service en formant des frères les uns pour les autres.

Un autre métier, non moins nécessaire mais tout aussi inconnu en Afrique, c'est celui d'horloger. Le frère Jules-Marie Guyon en avait appris les premières notions avant d'être envoyé au Sénégal. Il exerça cet art qui parut si utile qu'on le renvoya en France en 1860 pour s'y perfectionner. Il repartit de Bordeaux avec tous les outils nécessaires pour monter un atelier complet d'horlogerie où il put former des apprentis. « Il est connu sur toute la côte, depuis le haut du fleuve de la Gambie jusqu'à Gorée et au-delà. On lui envoie, par terre et par mer, des montres et horloges, des réveille-matin et jusqu'à des tournebroches, etc. Il est aussi obligé d'être orfèvre par occasion ; le bon frère semble avoir grâce d'état pour cela comme pour le reste⁴⁹. » Les Européens étaient trop heureux de trouver quelqu'un pour ces travaux que personne autre n'aurait pu faire.

Nous trouvons donc les frères dans toutes les branches de l'activité humaine. Ils ont introduit un à un en Afrique tous les métiers qui y étaient inconnus. C'est par eux que le niveau social et culturel des nègres a pu s'élever peu à peu. On ne s'en rend plus compte aujourd'hui : il y a partout des villes avec des métiers, des magasins, des industries. mais en ce temps-là ils étaient

48. Sur le frère René PAINTRÉ (1866-1888), voir la notice rédigée par le P. Limbour qui l'avait eu comme élève à Beauvais : *BG*, t. XIV, n° 20, septembre 1888, p. 688-689 et n° 21, octobre 1888, p. 714-715. Dans une lettre au supérieur général, « Zanzibar le 4 juillet 1887 », quelques remarques du frère René sur les difficultés rencontrées dans son travail : « Comme vous le savez, je suis chargé de l'imprimerie, et j'ai pour maître le P. Sacleux. Lui et moi ne nous sommes pas toujours bien accordés, vu que lui sachant plutôt le métier par théorie que par pratique et moi le sachant plutôt par pratique que par théorie, ne pouvions pas toujours avoir les mêmes idées. [...] Je termine ce petit entretien, en vous priant, mon T. R. Père, de ne pas oublier un de vos enfants qui souvent qui est (sic) sur le champ de bataille, accablé de balles et de flèches. » (Arch. CSSp : Dossier personnel.)

49. « Province d'Afrique. Sénégal. Cté de Dakar », *BG*, n° 40, 1^{er} semestre 1867, t. v, p. 727. Sur le frère Jules-Marie GUYON, né à Dole (Jura) le 1er juin 1829, décédé à Chevilly, le 4 février 1888, voir la notice : *BG*, n° 14, mars 1888, t. XIV, p. 492-495.

les pionniers de la civilisation matérielle, base et garantie de la civilisation chrétienne.

Conclusion

Sans les frères, l'évangélisation allait à un échec ⁵⁰

Les frères sont restés profondément ensevelis dans leur anonymat sublime. Et, même leur rôle collectif, leur participation à la grande œuvre civilisatrice, est resté dans l'ombre. Personne, que nous sachions, n'en a jamais parlé, ni journal, ni revue, ni livre, ni conférencier. Ils ne s'en sont pas plaint car ils ne s'en sont même pas aperçu. Nous avons cru devoir la mettre en lumière, parce qu'il nous semble que c'est un honneur pour l'Église d'avoir suscité de pareils dévouements, un honneur pour la Congrégation qui les a formés, un honneur pour l'humanité elle-même [...].

Ce qu'ils ont voulu, c'est obéir à l'ordre du Maître qui a prescrit l'évangélisation du monde. Ils ont voulu sauver des âmes, ils ont voulu être apôtres. Ne se sentant point appelés aux charges et aux dignités du sacerdoce, ils ont voulu l'être dans toute la mesure du possible selon leurs moyens et leurs talents. Ils l'ont été dans toute la force et l'extension du terme. Ils ont vraiment contribué à la conversion de l'Afrique. Outre la grandeur humaine, il y a dans leur vie une rayonnante beauté surnaturelle.

Partout, leur passage a été marqué par un immense progrès spirituel. Ce ne sont pas seulement des champs fertiles qui ont remplacé les terres incultes, les maisons spacieuses qui ont succédé aux huttes de feuillage. Ce sont surtout des églises, des chapelles, des écoles qui se dressent là où régnaient le fétichisme et l'ignorance. Et ces églises sont aujourd'hui remplies à déborder. Les foules accourent de plus en plus nombreuses : aucun temple ne peut plus les contenir, on est parfois obligé de faire les cérémonies en plein air. Elles chantent à pleine voix les hymnes et les cantiques de l'Église, elles affirment

50. En guise de conclusion, nous empruntons quelques lignes au dernier chapitre de l'ouvrage de J. JANIN : Chapitre V de la Troisième partie consacrée à la « Valeur des frères » (*OM*, p. 275-287). Il constitue, en fait, une conclusion à l'ensemble de l'ouvrage. L'Auteur y reprend sa thèse esquissée dans son premier chapitre : sans « les missionnaires du travail » que furent les frères, « les missionnaires de l'évangélisation » — les pères — ne seraient arrivés à rien en Afrique (*op. cit.*, p. 22).

leur foi avec transport ⁵¹. Le paganisme est partout en retrait ; bientôt il ne sera plus qu'un souvenir. Quelle différence avec les temps désolés où l'humble frère arrivait pour la première fois, avec ses outils, accompagnant un missionnaire !

Ils n'avaient, alors autour d'eux que quelques enfants auxquels l'un apprenait le catéchisme, l'autre les rudiments d'un métier. C'était l'embryon de ces magnifiques chrétientés qui s'épanouissent aujourd'hui de tous côtés. Oui, quelle différence et quelle transformation ! Et les frères peuvent dire que leur vie n'a pas été inutile puisqu'elle a servi à amener ce résultat.

Oh ! nous ne disons pas qu'ils l'ont obtenu à eux seuls. Nous ne prétendons point qu'il a suffi de bâtir des maisons et de cultiver des champs pour réaliser la conversion de l'Afrique. C'est là en effet une œuvre surnaturelle, elle ne peut être accomplie que par des moyens surnaturels. Il y faut avant tout l'action sacerdotale du missionnaire. Si celle-là avait manqué, rien n'aurait été fait. Mais le rôle des frères, pour être secondaire, n'en était pas moins essentiel, en ce sens qu'ils ont rempli une condition qui était indispensable au succès de l'évangélisation. Sans eux, on allait à un échec. Nous avons parlé ailleurs des tentatives qui furent faites aux siècles précédents et qui n'aboutirent à rien de durable ⁵² ...

51. N.D.L.A. : Lire dans *Annales Apostoliques*, les articles du père Briault, sur les grandes cérémonies du Cameroun, années 1932, 1933, 1934. N.D.L.R. : Sur ce qu'on a appelé la « Pentecôte camerounaise », voir l'article de Philippe LABURTHE-TOLRA, « L'œuvre de la Congrégation du Saint-Esprit au Cameroun, de 1916 à 1960 », *Mémoire Spiritaine* n° 13, premier semestre 2001 [« La France, pays de missionnaires. Centre Saint-Louis de France, Rome, 5 octobre 2000], p. 60-80, avec la bibliographie sur ce sujet : — J. CRIAUD, *La geste des Spiritains*, Yaoundé, Publications du centenaire, 1990, 338 p., (photographies, index) ; — Ph. LABURTHE-TOLRA, *Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel. À propos des Beti du Cameroun, sociologie de la conversion*, Paris, Karthala, 1999, 648 p. (photographies, index) ; — E. MVENG, *Histoire des églises chrétiennes au Cameroun : les origines*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990, 112 p.

52. L'Auteur renvoie au premier chapitre de son livre *Ouvriers-missionnaires*, *op. cit.*, p. 11-32. La fin de l'ouvrage est consacrée à un essai de démonstration historique de sa thèse sur les frères, qui lui a été suggérée par la lecture du *Mémoire* (1846) de Libermann. Un article ultérieur pourrait être consacré utilement aux sources libermanniennes de la pensée de Janin, puis aux sources de la pensée de Libermann lui-même, Mgr Luquet, qui lui-même s'inspire de... La généalogie des idées fait partie de l'histoire : « C'est en considérant les choses dans leur genèse, ici comme ailleurs, que l'on en obtient la meilleure intelligence. » (Aristote *I Pol.* 2, 1252a) !

**La spiritualité missionnaire spiritaine
à travers la *Prière de consécration à l'apostolat*
et le *Chant du Départ***

*Mgr Alexandre Le Roy*¹

De la mission spiritaine dans l'histoire du XIX^e et du XX^e siècles, Mgr Alexandre Le Roy fut un acteur et un témoin de tout premier ordre. Né à Saint-Sénier-de-Beuvron (Coutances), le 19 janvier 1854, il entre dans la congrégation en 1874. Prêtre le 10 août 1876, profès en 1877, il est missionnaire en Inde puis au Zanguebar avant d'être nommé vicaire apostolique du Gabon, le 3 juin 1892. Il est élu 15^e supérieur général des spiritains, le 24 mai 1896. Il le reste pendant trente ans jusqu'à ce que des raisons de santé l'amènent à donner sa démission, le 2 juillet 1926.

Avant de décéder à Paris, le 21 avril 1938, il occupe sa retraite notamment en écrivant, dans la mesure où la maladie le lui permet. Toute sa vie, il a fait preuve de remarquables talents d'écriture : tout d'abord, comme missionnaire dans ses récits de voyage et d'exploration aux multiples éditions ; ensuite, comme supérieur général dans ses « billets du mois » à la congrégation, dans des articles pour des revues scientifiques ou missionnaires et dans de nombreuses conférences ; à la retraite, dans quelques biographies spiritaines, notamment dans celle du père Henri de Maupeou, tué au Cameroun à l'âge de trente ans : Mgr LE ROY, Un Martyr de la morale chrétienne. Le

1. Extrait de : Mgr LE ROY, *Un Martyr de la morale chrétienne. Le P. Henri de Maupeou C.S.Sp., missionnaire au Cameroun [1902-1932]*, Paris, Beauchesne, 1932, p. 19-24.

P. Henri de Maupeou C.S.Sp., missionnaire au Cameroun [1902-1932], Paris, Beauchesne, 1932, 63 p.

On trouve dans ce livre quelques pages très précieuses dans lesquelles Mgr Le Roy présente le déroulement de la grande scène traditionnelle du départ des missionnaires spiritains : le texte même de la prière de Consécration à l'apostolat est donné en entier, ainsi que l'ensemble des couplets du Chant du Départ. Il faut certainement y voir la volonté de Mgr Le Roy de présenter ainsi aux lecteurs d'alors deux textes fondamentaux de la spiritualité missionnaire spiritaine.

Les lecteurs d'aujourd'hui lui seront particulièrement reconnaissants de leur avoir ainsi fourni des « classiques » de la mission, des textes leur permettant d'accéder ainsi à toute une mentalité missionnaire et à toute une théologie de la mission. Un historien aussi avisé que Jean Comby ne s'y est pas trompé, qui a retenu le chant du départ des spiritains, aux côtés de celui des Missions étrangères de Paris, parmi l'anthologie de textes accompagnant sa synthèse Deux mille ans d'évangélisation. Histoire de l'expansion chrétienne ².

On trouvera ci-dessous les pages 19 à 24 de l'ouvrage mentionné de Mgr Le Roy : il s'agit du jeune père Henri de Maupeou arrivé au jour solennel de sa consécration à l'apostolat à Chevilly-Larue où il avait terminé ses études de théologie commencées au Séminaire français de Rome en 1920.

[...] Le 8 juillet 1928, son cours de Théologie terminé et faite sa Profession religieuse, le P. Henri de Maupeou était admis à faire la Consécration à l'Apostolat. À genoux au pied de l'autel, devant le tabernacle ouvert, il en récita l'acte de toute son âme, avec ses confrères :

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

JÉSUS, divin Rédempteur des hommes, me voici à vos pieds, pour me donner définitivement à vous : recevez-moi !

Aux jours de mon enfance et de ma jeunesse, vous m'avez appelé, ô JÉSUS ; j'ai distingué votre regard, j'ai entendu votre voix : me voici.

2. Jean COMBY, *Deux mille ans d'évangélisation*. Histoire de l'expansion chrétienne, Paris, Desclée, 1992, p. 262. À noter toutefois que l'intégralité des couplets n'est pas donnée.

Me voici avec le souvenir de mes fautes passées, avec la conscience de mon indignité présente, avec la crainte de mes futures défaillances, mais aussi avec la sincère volonté de bien faire, et l'espoir intime que vous ne m'abandonnerez jamais.

Après m'avoir inondé de vos grâces, appelé à la perfection de la vie chrétienne et chargé des honneurs du sacerdoce, vous me répétez aujourd'hui la parole de votre testament ; et me montrant les chemins couverts de sueur et de sang que vos apôtres ont suivis depuis vingt siècles, vous me dites : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, prêchez l'Évangile à toute créature ; instruisez les peuples et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Avec vous, Seigneur JÉSUS, j'irai en toute contrée où, par la voix de mes Supérieurs en qui j'entends vous suivre, vous m'enverrez. Avec vous je travaillerai. Avec vous je mourrai.

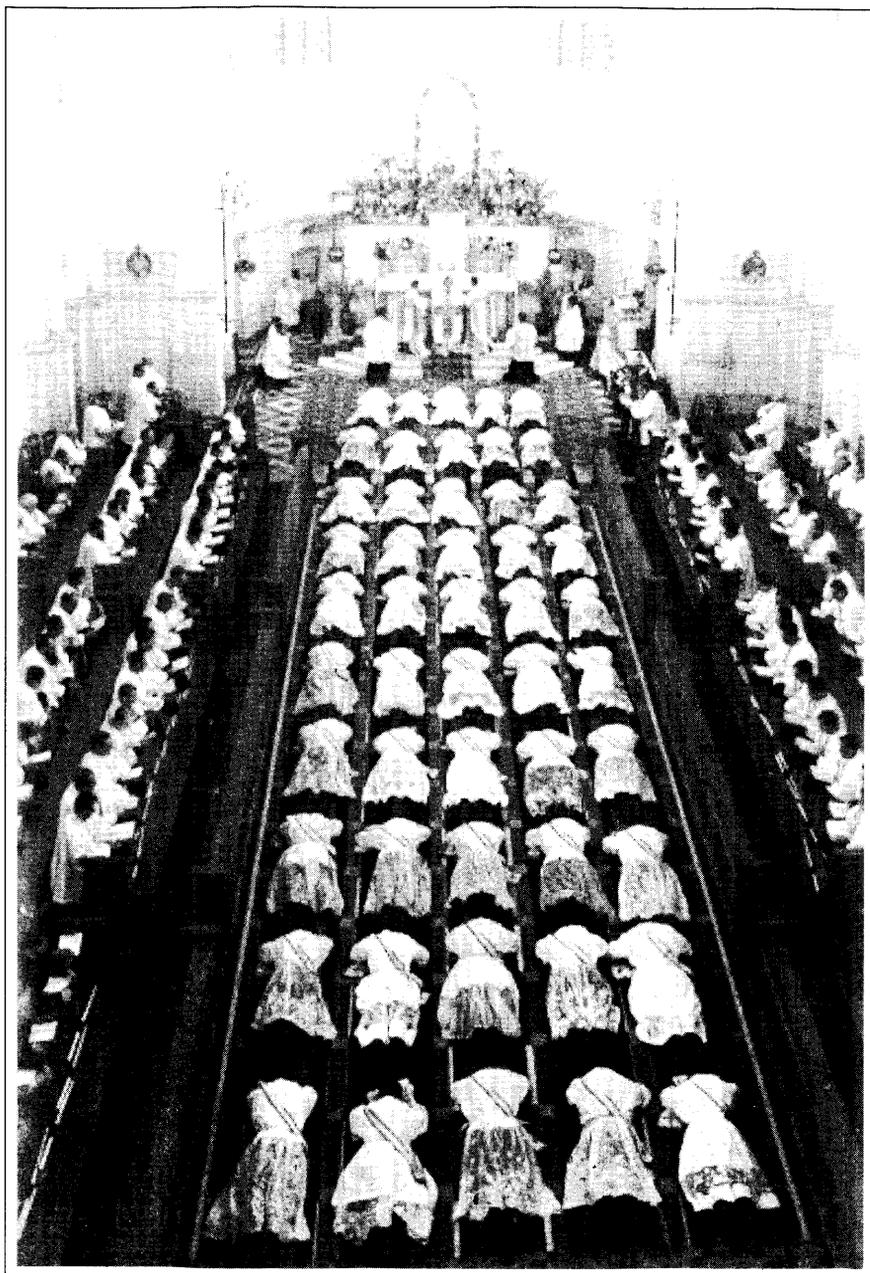
Adieu donc, ô mon pays, où je laisse tant de souvenirs. Amis d'enfance, parents aimés... adieu !... Pour l'amour de Dieu qui m'a créé, racheté et sanctifié, en présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui m'entend et qui me jugera, de mon Ange Gardien, de mes Saints Patrons, de mes Pères et de mes Frères ici rassemblés et que je retrouverai au dernier jour comme témoins de ma parole, je me consacre solennellement à l'Apostolat dans la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, et je me fais pour toujours le serviteur des âmes abandonnées.

Esprit-Saint, à qui j'ai l'incalculable honneur d'être spécialement consacré, source de toute sainteté, de tout zèle, de toute grandeur, faites que jamais, dans le cours de ma vie, votre sainte grâce ne s'éteigne en mon âme ; donnez-moi de n'être nuisible à personne, mais au contraire de devenir un instrument de salut pour beaucoup de mes frères ; éclairez-moi de vos lumières, soutenez-moi de votre force...

Et vous, douce Vierge Marie, qui m'avez toujours été si bonne, restez ma Mère. C'est à vous que j'irai dans mes tristesses, mes langueurs, mes déceptions, mes insuccès, mes tentations, mes épreuves, dans toutes les heures difficiles de mon existence. Marie, ne permettez pas que je sois un jour infidèle à ma vocation ; gardez mon cœur pour qu'il ne soit jamais indigne du vôtre, et, quand Dieu l'aura marqué, daignez, ô Mère, venir chercher cette âme que vous avez aimée et que je remets entre vos mains.

Ainsi soit-il.

Photo : Archives spiritaines.



Le 3 octobre 1936, ordination sacerdotale de 50 diacres (dont 47 spiritains), dans la nouvelle chapelle de Chevilly (bénie le 1^{er} juin 1930), par Mgr Le Hunsec, supérieur général.

Après la bénédiction du Saint Sacrement donnée à toute la Communauté réunie et, derrière elle, aux parents et amis des « partants », ceux-ci se rassemblèrent de nouveau devant l'autel pour le *Chant du Départ*.

-I-

Soldats du Christ, l'Église nous appelle :
Répondons-lui ; c'est l'heure de partir !
Soldats du Christ ! l'Église nous appelle ;
Heureux et forts, allons souffrir pour elle,
Et, s'il le faut, allons mourir !

Refrain

Adieu, frères, adieu !
Pour la dernière fois réunis sur la terre,
Jurons tous devant Dieu
De nous revoir au ciel, près du Vénéré Père ³,
Adieu ! frères, adieu !

-II-

Amis, pourquoi cette larme qui tombe ?
Parents chrétiens, que nous demandez-vous ?
Loin du berceau nous creusons notre tombe ;
Mais Dieu le veut, mais Chanaan succombe :
Au ciel, au ciel le rendez-vous !

-III-

Toujours à Dieu, qu'il refuse ou qu'il donne,
Comme une épave au gré de l'Océan,
Pour toute plage à Lui je m'abandonne,
Et ce martyr a droit à sa couronne.
Comme, là-haut, celui du sang !

3. Le Vén. P. Libermann, fondateur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, réunis en 1848 à la Congrégation du Saint-Esprit (fondée en 1703 par M. Poullart des Places). [Note de l'Auteur]

-IV-

Guerre à Satan !... Sur la terre lointaine,
 De son empire arrachons les lambeaux ;
 Et si, demain, nous tombons dans l'arène,
 L'Afrique, un jour, enfin libre et chrétienne,
 Se dressera sur nos tombeaux !

-V-

Astre des mers, si l'Apôtre t'implore,
 Guide-le bien : il porte le Sauveur...
 O Vierge, ô Mère, ô souriante Aurore,
 À qui perd tout tu resteras encore,
 Et tu suffis pour le bonheur !

-VI-

Surtout, jamais de regards en arrière !
 Souvenons-nous qu'en face de l'autel
 Il fut promis au Vénérable Père
 Que, devenus ses fils sur cette terre,
 Nous resterions ses fils au ciel !

Refrain

Adieu, frères, adieu !
 Pour la dernière fois réunis sur la terre,
 Jurons tous devant Dieu
 De nous revoir au ciel, près du Vénéré Père
 Adieu ! frères, adieu !⁴

4. NDLR : Ce *Chant du départ* — Paroles de Mgr Le Roy, musique de André Sala — fut en usage à Chevilly-Larue jusqu'au milieu des années 1950. Il fut alors remplacé par le chant, d'inspiration biblique, du P. Lucien Deiss, spiritain : *L'Esprit de Dieu repose sur moi*. Ce dernier chant allait s'imposer dans le répertoire liturgique du monde entier.

Chant du Départ des Missionnaires de la Congrégation du S^t Esprit

CANTIQUE D'ADIEU

Solo et chœur à l'unisson ou à trois voix égales
avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium

Paroles de
M^{onsieur} LE ROY

Musique de
André SALA

Animé sans précipitation

1^{re} Strophe

TÉNOR solo *ad lib*

BASSE

f

Soldats du Christ, l'Eglise nous ap-pel-le; Partons, par-

Soldats du Christ, l'Eglise nous ap-pel-le; Partons, par-

Animé sans précipitation



- tons, nous ne saurions périr. Soldats du Christ, l'Eglise nous ap-pel-le; Constants et

- tons, nous ne saurions périr. Soldats du Christ, l'Eglise nous ap-pel-le; Constants et



À cette scène préside le Supérieur général, assis à l'autel, face aux « partants ». Le chant terminé, chacun vient recevoir le baiser d'adieu et retourne à sa place. L'heure depuis longtemps attendue est arrivée. Le Supérieur général se lève et, après une courte allocution, tenant à la main la liste des nouveaux missionnaires, il assigne à chacun d'eux son champ d'action : *Euntes docete omnes gentes...* Et il est remarquable que, dès ce moment, chacun s'attache à sa Mission de toute son âme, comme s'il la recevait de la bouche même de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

« Quelle sera ma part ? », pouvait se demander le P. de Maupeou ?
— « Le Cameroun ! »

À cette révélation, il ne put s'empêcher de manifester son indicible bonheur ; c'était la réalisation du rêve de toute sa vie : les Missions, et, dans les Missions, la meilleure part ⁵...



Le père Henri de Maupeou (1902-1932)

5. Pourquoi « la meilleure part » ? Parce que, depuis le début des années 1920, le Cameroun connaît un extraordinaire mouvement de conversion au christianisme ; on parle alors de véritable « Pentecôte camerounaise » et l'on dit que l'Esprit-Saint y souffle en tempête ! Lire dans *Annales Apostoliques*, les articles du père Briault, sur les grandes cérémonies du Cameroun, années 1932, 1933, 1934. Pour une approche historique, voir l'article de Philippe LABURTHER-TOLRA, « L'œuvre de la Congrégation du Saint-Esprit au Cameroun, de 1916 à 1960 », *Mémoire Spiritaine* n° 13, premier semestre 2001 [« La France, pays de missionnaires. Centre Saint-Louis de France, Rome, 5 octobre 2000], p. 60-80 ; — J. CRIAUD, *La geste des Spiritains*, Yaoundé, Publications du centenaire, 1990, 338 p., (photographies, index) ; — Ph. LABURTHER-TOLRA, *Vers la lumière ? ou le désir d'Ariel. À propos des Beti du Cameroun, sociologie de la conversion*, Paris, Karthala, 1999, 648 p. (photographies, index) ; — Engelbert MVENG, *Histoire des Églises chrétiennes au Cameroun : les origines*, Yaoundé, Imprimerie Saint-Paul, 1990, 112 p.

AUTOUR DES FONDATEURS

Mémoire Spiritaine, n° 16, deuxième semestre 2002, p. 143 à p. 148.

5 octobre 1930 :

Le Bienheureux Père Brottier (1876-1936) dédié l'Œuvre d'Auteuil à sainte Thérèse de Lisieux

François Nicolas¹

Le 5 octobre 1930, le cardinal Verdier, archevêque de Paris, assisté de douze évêques, en présence d'une foule nombreuse, consacrait, à Auteuil, le sanctuaire dédié à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pour cette réalisation, le P. Daniel Brottier avait, pendant les années précédentes, dans le magazine d'Auteuil, *La France illustrée*, multiplié les éditoriaux, les annonces de kermesses, les appels aux bienfaiteurs. Il avait même utilisé l'affichage dans le

1. Spiritain (France). Après des études universitaires à la Grégorienne (Rome), professeur de philosophie au scolasticat spiritain de Mortain (Manche), 1960-1966. Directeur du séminaire d'Aînés de Saint-Ilan (Bretagne) et fondateur du Centre de formation à la coopération internationale, 1967-1973. Supérieur régional des spiritains pour la région Paris-Nord, 1973-1979. Vicaire provincial pour la France, 1979-1985. Directeur de la revue *Spiritus*, 1985-1986. Conseiller général de la congrégation, 1986-1992 (généralat de Pierre Haas). Actuellement, délégué général de tutelle et pour la postorale de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Il s'est spécialisé dans l'étude des Règles de Libermann pour le *Saint-Cœur de Marie* puis pour le *Saint-Esprit*. Publications libermanniennes internes à la congrégation : *La Naissance d'un code de spiritualité missionnaire : Règle provisoire des missionnaires de Libermann*. Texte et commentaire (Mortain, 1967) ; en collaboration avec A. BOUCHARD : *Synopse des deux Règles de Libermann, précédée de la première Règle spiritaine. Texte intégral et authentique* (Paris, 30, rue Lhomond, 1968) ; *Points de repères pour une Règle de vie d'après Libermann* (Paris, 30, rue Lhomond, 1981).

méto. Il pouvait se réjouir du résultat : la célébration annuelle dans la chapelle de Sainte Thérèse attirera bientôt jusqu'à 25 000 fidèles.

Le P. Brottier, à la demande de l'archevêché de Paris, avait pris la direction de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil (fondée en 1866 par l'abbé Roussel), le 19 novembre 1923. La construction de la chapelle Sainte Thérèse avait été l'une de ses premières initiatives ; elle fut suivie de bien d'autres. Avec lui, le bulletin de l'œuvre, *Le Courrier d'Auteuil*, atteignit les 300 000 exemplaires mensuels. Il créa pour de jeunes lecteurs, la revue *Missions*, avec un tirage de 40 000 exemplaires. Il ouvrit au public, celui des écoles et des patronages en particulier, la salle *Auteuil-Bon-Cinéma* : on y comptera 600 000 spectateurs en quatorze ans.

Mais le principal n'est pas là : il s'emploiera surtout à mobiliser l'État, sa propre congrégation (la Congrégation du Saint-Esprit), et des dizaines de milliers de bienfaiteurs pour assurer sa pérennité ; ainsi l'œuvre va-t-elle devenir, par son habileté de négociateur, une fondation d'utilité publique. Il va créer en Province treize annexes de la maison mère du 40 rue de la Fontaine, au moment où le petit village d'Auteuil cesse d'être un faubourg inondable de Paris, pour devenir le 16^e arrondissement. Il crée aussi le *Foyer à la Campagne*. À sa mort, il laisse une œuvre puissante (1 400 enfants), en plein développement. La base matérielle est assurée par des relations régulières avec des amis dont le nombre va croissant : ils atteignent, à sa mort, les cent mille.

C'est surtout son activité auprès des Orphelins Apprentis d'Auteuil qui fit au P. Brottier sa réputation ; mais il nous faut mieux le connaître.

Daniel Brottier naquit le 7 septembre 1876 à la Ferté-Saint-Cyr, au diocèse de Blois. En octobre 1887, il entra au petit séminaire diocésain et suivit la filière de la formation ecclésiastique jusqu'à son ordination sacerdotale, le 22 octobre 1899. Après trois années de professorat au collège de Pontlevoy, sa vocation missionnaire l'orienta chez les spiritains. Il y fit profession le 30 septembre 1903 et aussitôt après reçut son obédience pour la mission du Sénégal, où il exerça son ministère dans la ville de Saint-Louis. Il s'y révéla très entreprenant, participant activement à la création et à l'organisation d'un patronage, en même temps qu'il animait le *Cercle Jeanne d'Arc*, ouvert aux hommes de la paroisse et aux militaires en garnison. Il prit encore bien des initiatives dans des domaines très différents : jardin d'enfant, *Comité de l'enfance*, bulletin paroissial (*l'Écho de Saint-Louis*), chorale, fanfare (*La Faidherbe*), encouragement à la lecture par la promotion des livres de la *Bonne Presse*.

Il occupait même ses rares temps de loisir en s'intéressant à la botanique : par des greffes de manguiers, il donna son nom à la *mangue Brottier* ; pratiquant la photographie, il faisait éditer des cartes postales, mais la plupart de ses négatifs sur plaques de verres ont disparu après lui.

En 1911, le P. Brottier, rapatrié pour raison de santé, quittait définitivement le Sénégal. Mgr Jalabert, évêque de Dakar, le désigna alors comme son représentant en France pour promouvoir le projet de la *Cathédrale du Souvenir Africain* : il s'agissait de faire construire, à Dakar, « une cathédrale à la mémoire des héros de l'épopée africaine ». Le P. Brottier était chargé de faire connaître ce projet et de trouver les ressources nécessaires à sa réalisation.

Survint la guerre de 1914-1918. Daniel Brottier avait été réformé en 1901, mais il se proposa comme aumônier militaire volontaire. Le 26 août 1914, il rejoignit la 26^e division d'infanterie. Des cinq citations méritées par lui au cours de la guerre, retenons la dernière qui les résume toutes : « A l'ordre de l'Armée, le 29 juin 1918 : Brottier Daniel, âme magnifique où s'allient l'ardeur du soldat et le dévouement du prêtre, légendaire au régiment dont il partage les heures pénibles. Pendant les attaques des 1^{er} et 2 juin, à Troesnes, parcourait la ligne pour relever et secourir les blessés, allant les chercher en avant de nos postes, sous le feu des mitrailleuses et encourageant les combattants. [...] Exerce sur les combattants qu'il soutient moralement aux heures difficiles, par ses encouragements et son exemple, l'influence la plus heureuse. »

Après la guerre, le P. Brottier conçut, dès 1917, le projet de constitution de l'*Union Nationale des Combattants*, avec la devise : "Unis comme au front". Il y fut encouragé par Clemenceau et, en quelques semaines, l'*Union* compta plus de quatre cent mille adhérents. Ils atteignirent bientôt trois millions.

L'aumônerie militaire pendant la guerre, l'organisation du mouvement des Anciens Combattants, tinrent une grande place dans la vie du P. Brottier qui alla jusqu'à dire : « Si j'ai fait quelque chose de bien dans ma vie, c'est sur les champs de bataille. »

Il n'en oublia pas pour autant le projet de la *Cathédrale du Souvenir Africain* de Dakar, mais l'entreprise connut quelque retard du fait de la mort de Mgr Jalabert dans le naufrage de l'*Afrique*, le 2 janvier 1920.



Le Bienheureux P. Brottier : avant l'icône de la religion populaire,
un homme au milieu des enfants dans la cour d'Auteuil...

Et c'est alors, en 1923, que Mgr Le Roy, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, lui demanda de prendre en main les destinées de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Pour redresser l'œuvre, qui était alors en difficulté, il s'appuya sur le réseau de relations qu'il avait précédemment mis en place et sur l'expérience acquise dans la collecte de fonds pour le projet du *Souvenir Africain*. Toutefois, son principal appui, à qui il confia la protection de ses enfants, fut Thérèse de Lisieux, dont il découvrit un jour qu'elle l'avait protégé mystérieusement pendant la guerre : Mgr Jalabert, lors d'un séjour en France, peu avant sa disparition, eut l'occasion de lui montrer, inséré dans son bréviaire, une image double représentant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; entre les deux feuillets le P. Brottier aperçut sa propre photo, avec, au verso, écrit de la main de l'évêque : « Petite sœur Thérèse, gardez-moi mon Père Brottier. »

Le mot qui revient le plus souvent dans la bouche du P. Brottier, est celui de *confiance*. Cette confiance repose sur une vision chrétienne de la dignité de la personne. Si l'enfant découvre le bonheur en venant dans la "maison" qui l'accueille, c'est qu'il est reconnu et respecté dans sa dignité. « Il aimait et il en imposait » : cette phrase résume bien l'attitude du P. Brottier qui savait montrer les repères de la loi, sans lesquels aucun être humain ne peut se construire, mais cette loi est en même temps le signe de l'amour qui est le fondement et le but de toute loi ou, si l'on veut, de l'unique commandement dont parle l'Évangile.

La confiance faite aux enfants qu'il connaissait chacun par son nom, à l'image du Bon Pasteur, pouvait très bien aller de pair avec un combat de tous les instants contre la paresse et toutes les dérives qui arrêtent si souvent la personne dans son développement et l'empêchent d'accéder au seuil de la vie spirituelle qui est le *propre de l'homme*. À ceux dont il avait à faire l'éducation, il écrivait : « Devenir des hommes, tel doit être votre idéal. C'est si nécessaire et si difficile à la fois. Un homme c'est celui qui sait ce qu'il veut et qui l'accomplit coûte que coûte. C'est celui qui, une fois pour toutes, s'est fixé un idéal et pour qui rien n'est trop ardu pourvu que cela l'en rapproche. »

Au cœur de la pédagogie du P. Brottier, il y avait le souci que les enfants dont il avait la charge fortifient leur foi, car la foi était ce qui pouvait donner à leur vie son sens le plus profond. « Pour y arriver, écrivait l'un de ses collaborateurs, il n'exerçait pas sur eux de pressions abusives ; il considérait que les enfants devaient prendre dans l'œuvre des habitudes chrétiennes qu'ils

puissent conserver plus tard, dans les différents milieux où ils se trouveraient placés. » Des habitudes assumées et qui résistent à la vie sont en fait des convictions. L'homme dont la vie a un sens est celui dont le sens qu'il donne à l'existence s'est enraciné au plus profond de son être et de sa chair. Pour y parvenir, précisait le P. Brottier, il fallait donner aux enfants « le goût des choses de Dieu, et éviter qu'ils en aient la nausée ». Le même défi est toujours posé à ceux qui, aujourd'hui, font œuvre d'éducation et ont la grande mission d'éveiller les enfants au sens profond de leur existence, et donc aussi au bonheur.

Le 2 février 1936, avait lieu, à Dakar, la consécration, par le cardinal Verdier, légat du pape, la consécration de la Cathédrale du Souvenir Africain. Le P. Brottier, dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps, ne put s'y rendre.

Le lundi 3 février, épuisé, il se coucha en fin de matinée, pour ne plus se relever. Il était terrassé par une fièvre intense, de violents maux de tête et de vives douleurs à la poitrine. Une congestion pulmonaire double se déclara. Quelques jours plus tard, une grippe infectieuse ajouta encore à ses tourments et il fut transporté à l'hôpital Saint-Joseph. Il lui restait encore assez de forces pour survivre pendant onze jours. Le 28 février 1936, au petit matin, Daniel Brottier rendit le dernier soupir.

Il fut béatifié, le 25 novembre 1984, par le pape Jean-Paul II, le même jour que la carmélite dijonnaise Élisabeth de la Trinité².

2. **Bibliographie** : — Yves PICHON, *Le Père Brottier, de la Congrégation du Saint-Esprit*, Imprimerie des Orphelins Apprentis d'Auteuil, J. de Gigord, Paris, 1938, 504 p. (1965, 10^e édition, 100^e mille) ; — G. G. BESLIER, *Le Père Brottier*, Paris, Librairie académique Perrin, 1946, 192 p. ; — Christine GARNIER, *Ce Père avait deux âmes*. Histoire du R. P. Brottier, Paris, Arthème Fayard, 1956, 144 p. ; — Monseigneur CRISTIANI, *Le Serviteur de Dieu Daniel Brottier (1876-1936)*, Paris, Éditions France-Empire, 1962, 246 p. ; — Christine GARNIER, *Ce Père avait deux âmes*. Présence de Daniel Brottier, Paris, Orphelins Apprentis d'Auteuil, 2^e édition, 1985, 211 p. (avec une préface de l'auteur) ; — Alphonse GILBERT, « *En confiance* » Daniel Brottier, Paris, Éditions des Orphelins Apprentis d'Auteuil, 1990, 596 p.

Le P. Lucien Deiss et le renouveau de la liturgie Les mots de Dieu et la joie du musicien

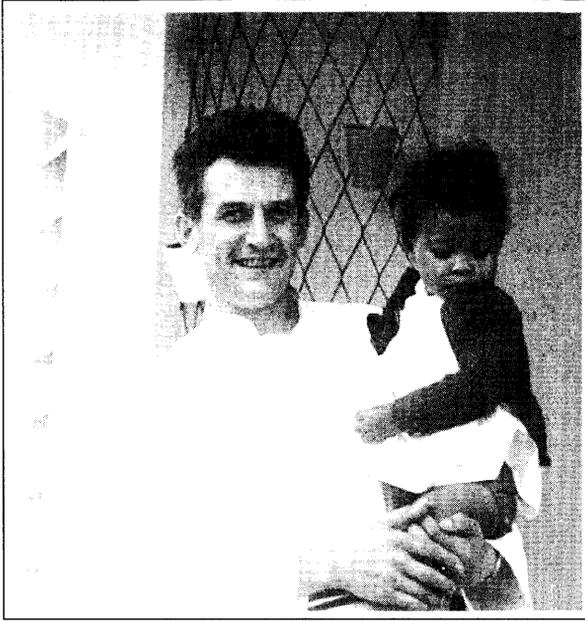
*Robert Metzger*¹

« La joie du musicien, c'est d'habiller
les mots de Dieu de la beauté de la terre. »

Lucien Deiss

Il n'est pas nécessaire d'être mort pour entrer dans l'histoire, et il existe des revues d'histoire du temps présent... Il nous a paru intéressant de mettre dans ce numéro anthologie une notice sur une des figures spiritaines les plus connues dans le monde : le père Lucien Deiss. On ne sait pas nécessairement qu'il est spiritain, ce qui n'a jamais empêché quiconque d'aimer ses chants liturgiques et de les exécuter en toutes langues, même en chinois ! Puisqu'il est maintenant retiré à Chevilly — où tout a commencé pour lui —, le père Robert Metzger s'est adressé à lui pour la notice qui suit. Elle est tissée de ses

1. Spiritain, missionnaire au Congo-Brazzaville de 1971 à 1982 puis de 1988 à 1995 ; a enseigné l'histoire de l'Église au grand séminaire de Brazzaville et à Chevilly (Centre Missionnaire Laval) ; a animé le Centre Libermann, à Saverne (1996–1999) ; travaille depuis 1999 aux archives générales de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly.



Ci-contre :
Le P. Lucien Deiss
lors d'un séjour
au Cameroun.

Ci-dessous :
Le P. Lucien Deiss
à l'orgue
Haerpfer-Erman
de l'abbaye
Saint-Wandrille
en 1978.



paroles reprises de divers entretiens enregistrés pour les revues spiritaines Écho des Missions et Pentecôte sur le monde ².

Pendant près de 50 ans, le père Lucien Deiss a mis la parole de Dieu en musique. Il a composé plus de 400 cantiques. Il a beaucoup travaillé l'Écriture Sainte. Il a été un des grands artisans du renouveau liturgique. Parole de Dieu, liturgie, musique : pour lui, trois piliers du même temple où l'homme rencontre Dieu.

Né à Eschbach (Bas-Rhin) en 1921, Lucien Deiss a grandi dans les Landes, car son père travaillait là-bas comme chef de chantier de forage. Quand Lucien a dix ans, sa famille se fixe à Strasbourg, à la Montagne Verte. Il fréquente le collège Saint-Étienne, puis il entre chez les spiritains à l'école Saint-Florent de Saverne. Il fait son grand séminaire à Chevilly et à Rome. Il est ordonné prêtre en 1945. En 1947, le père Deiss part au Congo : il fait partie de l'équipe chargée de fonder le grand séminaire de Brazzaville. Après un an, pour des raisons de santé, il revient en France et est nommé à Chevilly pour enseigner l'Écriture Sainte et la liturgie ; il est aussi chargé du chant. Et cela, de 1948 à 1957.

La musique pour mémoriser les textes essentiels de la Bible

« L'amour de la musique, je l'ai hérité de mes parents. » Le père Deiss aime à rappeler tout ce qui a contribué à sa vocation et sa formation musicales : les encouragements de ses parents, l'excellence de la chorale de sa paroisse à Strasbourg, l'apport des pères Macher et Sutter, les cours à l'Institut de Musique Sacrée à Rome. Très vite, sa compétence et ses talents font merveilles. À Chevilly, le supérieur provincial lui donne carte blanche pour faire restaurer l'orgue ; d'autre part, les séminaristes sont très motivés pour le suivre dans toutes ses intuitions. Il puise son inspiration dans le chant grégorien et dans la polyphonie classique. Dès le début des années 1950, il

2. En plus des propos recueillis par lui-même, Robert Metzger a puisé dans l'*Écho des Missions*, septembre-octobre 1985, et dans le dossier : « Lucien Deiss : Parole de Dieu, Chant, Mission » paru dans la revue *Pentecôte sur le monde*, n° 770, novembre-décembre 1996, p. 8-25.

compose ses premiers cantiques, qu'il enregistre avec la chorale de Chevilly et l'apport des voix féminines de la chorale d'Élisabeth Brasseur.

Lucien Deiss indique lui-même l'intuition fondamentale et la clé de toute son œuvre :

« [Je suis devenu compositeur] presque par hasard. Je faisais du ministère dans la petite communauté paroissiale du Bon Pasteur. J'ai voulu y faire chanter du grégorien, le chant officiel de l'Église. J'ai donc créé une chorale... et ça n'a pas marché. Cet échec a été pour moi une grâce. J'avais également découvert à quel point mes paroissiens ignoraient la Bible. Je me suis dit alors : Pourquoi ne pas utiliser la musique pour mémoriser les textes essentiels de la Bible ? J'ai pensé que la musique pouvait aider à mémoriser la Bible et à diffuser son message. »

De fait, les premiers "cantiques" du père Deiss sont en réalité des psaumes : *Je lève les yeux vers toi, mon Seigneur ; Mon refuge est dans le nom du Seigneur ; Garde mon âme dans la paix près de toi, Seigneur ; Terre entière chante ta joie au seigneur, alléluia !* Puis il mit en musique les hymnes du Nouveau Testament. Le père Deiss a traduit en cantiques inoubliables les textes inoubliables de l'Ancien et du Nouveau Testament : *Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts, Il est notre salut, notre gloire éternelle.*

Des générations de Spiritains tremblent encore d'émotion en pensant aux entrées solennelles des jours d'ordination : *Peuple de prêtres, peuple de rois, assemblée des saints, Peuple de Dieu, chante ton Seigneur !* Ou en pensant à leur consécration à l'apostolat : *L'Esprit de Dieu repose sur moi, L'Esprit de Dieu m'a consacré, L'Esprit de Dieu m'a envoyé proclamer la paix, la joie !* Le père Deiss rappelle volontiers qu'il a composé *Dieu de tendresse et Dieu de pitié* pour un pèlerinage des étudiants à Chartres. Or, quelques jours plus tard, il a entendu, par hasard, un étudiant témoigner qu'à Chartres il avait découvert que Dieu est Dieu de tendresse et de pitié, plein d'amour et de fidélité. Le père conclut : « Cet étudiant reprenait, sans s'en rendre compte, le chant du pèlerinage. Si un chrétien — rien qu'un seul ! —, avait appris, grâce à ce chant, qui était Dieu : qu'il est tendresse et pitié, je dirais : Bénie soit cette musique ! et je m'estimerais heureux d'avoir été utile pour révéler ce Dieu. »

Tout Deiss est là : dans cette hantise de la Parole de Dieu, cette hantise de faire connaître la Parole de Dieu, cette hantise de proclamer, par la Parole et la Parole mise en musique, que Dieu est grand, que Dieu est beau, que Dieu est

amour. « Quand on me demande ce que la musique apporte au texte, je réponds : musique et poésie nous ouvrent un chemin vers le Royaume. Dans la Bible aussi, "l'important, c'est la rose" : *Tu te drapes, Seigneur, dans la lumière... Seigneur, tu es si grand, vêtu de splendeur magnifique. J'ai découvert que toute la terre, toute la nature, toute notre vie aussi, étaient remplies de l'amour de Dieu : Père, ton amour remplit la terre. Montre-nous ton visage d'amour.* »

« Je me suis trouvé en face du peuple de Dieu qui me demandait à manger... À la place des paroles de feu des prophètes, on proposait aux fidèles l'eau tiède des catéchismes de l'époque. À la place de cette pluie d'étoiles qu'étaient, dans le ciel de la révélation, les psaumes, on leur offrait les petites bougies des dévotions. Il était nécessaire de remplacer l'eau des cruches par l'eau vive des sources bibliques. Pensez à la force œcuménique, plus grande que la meilleure homélie, du chant : *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père. Songez à la théologie baptismale du chant : Souviens-toi de Jésus-Christ... Si nous mourons avec Lui, avec Lui nous vivrons.* »

Le peuple avait faim et soif de la Parole de Dieu, le père Deiss lui a servi la Parole de Dieu par le moyen de plus de 400 compositions, chiffre donné par la Sacem³. Ces compositions ont été diffusées dans des dizaines de livres ou de carnets de chants ainsi que sur des dizaines de milliers de fiches, et enregistrées sur des dizaines et des dizaines de disques, de cassettes puis de CD. Beaucoup de ces compositions ont été traduites, éditées et interprétées en anglais, en espagnol, en italien, en chinois même. Mondialement, son chant le plus connu est *Souviens-toi de Jésus-Christ*, devenu *Keep in Mind*, qui a été retenu comme chant d'anamnèse dans la liturgie anglophone

Par le chant, mais aussi par l'étude et par l'écrit

Le Père Deiss a beaucoup écrit. Dans le domaine de *l'exégèse*, il a publié, dès 1963, une synopsis des Évangiles qui a rendu et rend encore bien des services. Mais c'est surtout dans le domaine de *la liturgie* qu'il a énormément travaillé et publié : études, commentaires, guides de célébrations, recueils de prières. Là encore, son audience internationale est étonnante, surtout aux

3. Sacem : Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Souviens-toi de Jésus-Christ (I 45) en chinois

對經 (同聲合唱)

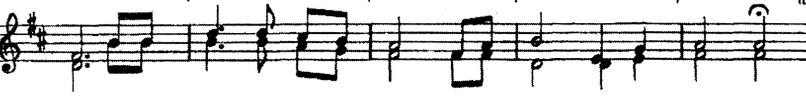
弟後2, 8-11

1 3 | 5 . 6 6 5 | 3 . 2 1 5 | 6 . i 7 5 |



請 記 住, 耶 穌 基 督 從 死 者 中 復 活 起

3-6 6 | i . i 7 6 | 5- 3 5 | 6- 2 4 | 5- 5- ||



來, 祂 是 我 們 的 救 主, 祂 是 永 遠 的 光 輝。

本文：對經與第一詩節取自弟茂德後書 2, 8—11；第二與第三詩節由「歡呼」組成，它們取自不同的書信。由死者中復活的基督—「被釘在十字架上的耶穌基督，已活現地擺在人眼前」(迦3, 1)。祂在保祿的宣講中佔着中心位置。爲保祿這真理不是單純地在理智層次上；它更是一個生活；這生活是聖保祿在達默協克路上第一次與復活的基督相遇時所領受的。爲此，他總不停止申說「基督在你內生活」以及我們的喜樂，痛苦，希望和愛——我們所有的生命是「在基督內」。

適用：復活期間或任何節日。

唱法：對經在每詩節或每兩詩節之後可以重複。大眾也可以重複唱每詩節的第二部分。

En septembre 1970,
le jésuite Pau Ch'en
dédicace ainsi au père Deiss
un recueil chinois de ses chants :

« Au cher Père Lucien Deiss,
à l'autre bout du monde,
Le peuple chinois
se joint désormais,
Grâce à votre talent musical et
à votre charisme,
À l'hymne qui s'élève vers
le Seigneur. »

*The Chinese edition of
Biblical Hymns and Psalms
by Lucien Deiss C.S. Sp.
Prepared by
Fujen University
Faculty of Theology
Kuanghai Press,
Taiwan R.O.C.*

États Unis : « Je suis plus connu et célèbre aux États-Unis qu'en France », aime-t-il à répéter avec un sourire malicieux. Il a été honoré du prix du *Meilleur musicien pastoral de 1992*. Et là-bas, aux USA, certaines éditions de ses cantiques tirent jusqu'à 5 millions d'exemplaires ! « L'argent que je gagne dans les pays riches vient en aide aux pays pauvres. »

Par cette boutade, le père Deiss indique qu'il a aussi énormément investi dans les pays du Sud, animant, en Afrique, en Amérique Latine, à Taïwan, des sessions de liturgie et d'écriture sainte, prêchant des retraites, mettant partout ses compétences et ses talents au service du peuple de Dieu et de ses responsables. Il reconnaît volontiers combien ses visites et ses tournées dans « les missions » l'ont impressionné et enrichi. Il suffit d'écouter son admirable prière : *J'ai vu dans la savane... J'ai vu la sœur, fleur de brousse, essuyer le pus du lépreux et lui sourire d'amour pour guérir la plaie de son cœur et lui parler de Toi.*

Aujourd'hui, à la retraite à Chevilly, le spiritain Lucien Deiss regarde sa vie : « J'ai essayé d'être missionnaire en demandant à la beauté d'être servante du Christ, en mettant dans les notes parfois si rebelles comme le sourire du ciel, pour qu'elles soient chemin vers le Seigneur. »

Discographie de Lucien Deiss :

Les cantiques et autres compositions du Père Deiss ont été enregistrées sur microsillons par les éditions Érato, Columbia, S. M., Levain, et sur cassettes (SM et Levain).

Ont été édités en CD — et sont éventuellement disponibles — les titres suivants :

— Chez l'éditeur S. M. : *Bientôt le jour se lèvera*, 1989, réf. 12.17.26 ; *Mère du Bel Amour*, 1990, réf. 12.17.56 ; *Prières pour tes merveilles* (n° 1), 1991, réf. 12.19.80 ; *Ave Maria* (grégorien), 1992, réf. 12.21.63 ; *Mémoires pour prier*, 1992, réf. 12.20.99 ; *D'un amour éternel*, 1993, réf. 12.22.36 ; *Prières pour tes merveilles* (n° 2), 1994, réf. 12.22.81 ; *Prières pour tes merveilles* (n° 3), 1994, réf. 12.22.95 ; *Vivante Parole*, 1997, réf. 25.98.43 ; *En cette nuit - Noël*, 1998, réf. 27.35.43 ;

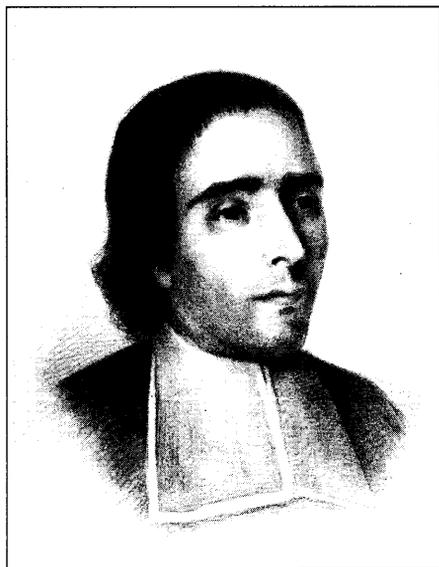
— Chez EMI Classics (France) : *Chant grégorien*, 1994, réf. 7243 5 68359 2 4

Publications bibliques, liturgiques et théologiques de L. Deiss

Marie, Fille de Sion, Desclée de Brouwer, 1958. Traductions allemande (Matthias Grünewald, 1962), espagnole (Cristianidad, 1964), italienne (*Elementi fondamentali di Mariologia*, Ed. Queriniana, 1970) et anglaise (The Liturgical Press, 1972).

- Les Pères apostoliques*, Fleurus, 1963.
- Aux sources de la Liturgie*, Fleurus, 1963. Traduction anglaise (Ed. G. Chapman, 1967).
- Synopse de Matthieu, Marc et Luc*, T. 1 et 2, Desclée de Brouwer, 1963-1964. Nouvelle édition avec addition de *Jean*, sous le titre : *Synopse des Évangiles*, 1991.
- Printemps de la Liturgie*, Éd. Fleurus, 1996. Trad. anglaise parue sous le titre *Early Sources of the Liturgy*, Éd. G. Chapman, 1967.
- Concile et Chant nouveau*, Ed. du Levain, 1969. Trad. anglaise parue sous le titre *Spirit and Song of the New Liturgy*, Chicago, World Library Publications (= WLP), 1976.
- Prières Bibliques*, Éd. du Levain, 1974. Trad. anglaise, WLP, 1978.
- Prières bibliques en Église*, Éd. du Levain, 1977. Trad. anglaise parue sous le titre : *Come, Lord Jesus*, WLP, 1981.
- Vivre la Parole en communauté*, Desclée de Brouwer, 1974. Trad. anglaise parue sous le titre : *God's Word, God's People* (The Liturgical Press), 1976 et trad. italienne (Éd. Gribaudi, 1976).
- La Cène du Seigneur*, Éd. du Centurion, 1975. Trad. italienne (Éd. Dehoniane, 1977), anglaise (Éd. Collins, 1980), portugaise (Éd. Paulinas, 1985), et espagnole (Éd. Desclée de Brouwer, 1988).
- Printemps de la liturgie*, Éd. du Levain, 1979. Trad. anglaise, The Liturgical Press, 1977.
- Prières des Dimanches*, 3 volumes, Éd. du Levain. Trad. anglaise parue sous le titre : *Reflections of His Word*, WLP, 1980, 1981, 1982.
- Many cultures, One love*, North American Liturgy Resources (NALR), 1982.
- Prières pour tes Merveilles*, Éd. du Levain, Vol. 1 et 2, 1983 et 1987. Trad. anglaise du vol. 1, (NALR), 1983.
- Célébrer la Parole*, Éd. du Levain, 7 volumes, 1986-1989. Trad. partielle parue chez NALR.
- La Messe*, Desclée de Brouwer, 1989. Trad. espagnole (Éd. Paulinas, 1980) et anglaise (The Liturgical Press, 1992).
- Célébration de la Parole*, Éd. Desclée de Brouwer, 1991. Trad. italienne (Éd. Paoline 1992), espagnole (Éd. Paulinas, 1992) et anglaise (The Liturgical Press, 1993).
- Collection « Liturgie en fête »*. 1. *La célébration chrétienne* (traductions anglaise et espagnole, NALR) ; 2. *Les ministères et les services* (traductions anglaise et espagnole, NALR) ; 3. *La question essentielle* (traduction anglaise, NALR) ; 4. *Louez Dieu par la danse* (en collaboration avec Gloria WEYMAN) (traduction anglaise, NALR).
- Joseph, Mary, Jesus*, Collegeville, Minnesota, The Liturgical Press, 1996 (traduction française : *Joseph, Marie, Jésus*, Versailles, Éd. Saint-Paul, 1997).
- Visions of Liturgy and Music for a New Century*, Collegeville, Minnesota, The Liturgical Press, 1996.
- En collaboration avec Gloria Gabriel WEYMAN : — *Dancing for God*, Cincinnati, World Library of Sacred Music, 1965 ; — *Dance for the Lord*, Chicago, World Library Publications, 1975 ; — *Liturgical Dance*, 1984.

**Les supérieurs généraux
de la congrégation du Saint-Esprit
(1703-2003)**



**M. Claude-François
POULLART DES PLACES
1703-1709**

Né à Rennes, le 26 février 1679.

1702, à Paris, commence une
communauté
pour les pauvres écoliers
séminaristes.

Le 27 mai 1703, aux fêtes de la
Pentecôte,
consécration au Saint-Esprit
(fondation)

de la communauté et du séminaire.

Prêtre le 17 décembre 1707.

Décédé à Paris, le 2 octobre 1709.



M. Jacques-Hyacinthe GARNIER
1709-1710

Né à Saint-Martin de Janzé (Rennes),
le 14 août 1683.

Entre sous-diacre au Saint-Esprit,
en octobre 1705.

Prêtre en 1707.

2^e supérieur général en octobre 1709.

Décédé en mars 1710.



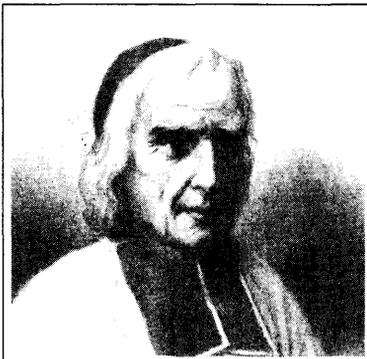
M. Louis BOUIC
1710-1763

Né à Glac, au diocèse de Saint-Malo,
le 5 août 1684.

Entre diacre au Saint-Esprit en octobre 1708.

3^e supérieur général en mars 1710.

Décédé à Paris, le 2 janvier 1763.



M. François BECQUET
1763-1788

Né à Cayeux (Amiens), le 14 mars 1705.

Entre séminariste au Saint-Esprit,
le 1^{er} octobre 1728.

Reçu dans la congrégation le 1^{er} juin 1735.

4^e supérieur général le 4 février 1763.

Décédé à Paris, le 28 octobre 1788.

M. Jean-Marie DUFLOS**1788-1805**Né à Le Turne, Frenq (Boulogne),
le 10 juillet 1726.Entre séminariste au Saint-Esprit,
le 10 octobre 1742.

Reçu dans la congrégation, le 4 juillet 1750.

5^e supérieur général le 6 novembre 1788.1792, suppression des congrégations,
dispersion des membres du Saint-Esprit.

Décédé à Paris, le 28 février 1805.

**M. Jacques BERTOUT****1805-1832**

Né à Niembourg (Boulogne), le 4 mai 1753.

Prêtre le 24 mai 1777.

Naufragé à la côte d'Afrique en 1778.

Reçu dans la congrégation, en 1779.

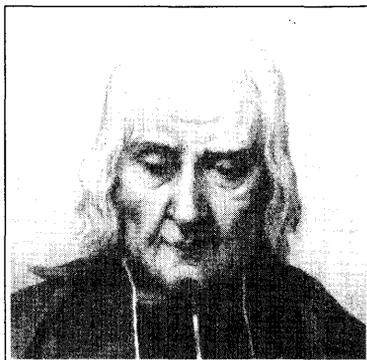
Professeur (1779-1792).

Réfugié en Angleterre (1792-1802).

6^e supérieur général, de fait, en mars 1805.

Canoniquement élu le 16 juillet 1826.

Décédé à Paris, le 10 décembre 1832

**M. Amable FOURDINIER****1832-1845**

Né à Hubersant (Arras), le 31 août 1788.

Prêtre le 12 juin 1813

1814, professeur au séminaire d'Arras,

Reçu dans la congrégation en 1817.

7^e supérieur général, le 25 décembre 1832.

Décédé à Paris, le 5 janvier 1845.





M. Nicolas WARNET
1845

Né à Alincourt (Reims), le 30 mai 1795.
Séminariste au Saint-Esprit en octobre 1819.
Prêtre le 24 mai 1823.
En paroisse à l'Île Bourbon, puis en France.
Entre dans la congrégation le 11 juin 1834.
8^e supérieur général, le 7 janvier 1845.
Démissionne le 28 avril 1845.
Décédé à St-Ilan (St-Brieuc), le 30 août 1863.



M. Alexandre LEGUAY
1845-1848

Né à Crévecoeur-en-Auge (Bayeux),
le 7 avril 1794.
Prêtre en 1820, Missionnaire de France.
Vicaire général de Perpignan en 1842.
Entre dans la congrégation le 29 avril 1845.
Élu le même jour 9^e supérieur général.
Démissionne le 2 mars 1848.
Décédé au lieu de sa naissance,
le 27 février 1865.



M. Alexandre MONNET
1848

Né à Mouchin (Cambrai), le 4 janvier 1812.
Prêtre en 1837, en France.
1839, à l'île Bourbon.
Reçu dans la congrégation le 2 juin 1847.
10^e supérieur général, le 2 mars 1848.
Vic. apost. de Madagascar,
le 3 octobre 1848.
22 novembre 1848, donne sa démission.
Décédé à Mayotte, le 1^{er} décembre 1849.

P. François LIBERMANN
1848-1852

Né à Saverne (Strasbourg), le 12 avril 1802.

Fondateur de la Société des Missionnaires
 du St-Cœur de Marie, le 25 septembre 1841.

11^e supérieur général de la congrégation
 du Saint-Esprit, le 23 novembre 1848.

Décédé à Paris, le 2 février 1852.



P. Ignace SCHWINDENHAMMER
1852-1881

Né à Ingersheim (Strasbourg),
 le 13 février 1818.

Prêtre à Strasbourg, le 10 août 1842.

Entre comme novice au Saint-Cœur de Marie,
 le 8 septembre 1843.

12^e supérieur général, le 2 février 1852.

Décédé à Paris, le 6 mars 1881.



P. Frédéric LE VASSEUR
1881-1882

Né à Sainte-Marie (Île Bourbon),
 le 25 février 1811.

Prêtre à Paris le 18 septembre 1841.

Noviciat de La Neuville, octobre 1846.

Missionnaire à l'île Bourbon, 1842-1849.

Retour en France en 1850.

13^e supérieur général, le 28 août 1881.

Décédé à Paris, le 16 janvier 1882.





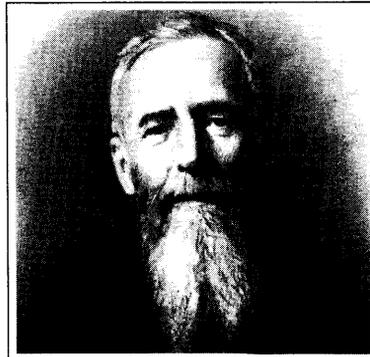
P. Ambroise ÉMONET
1882-1895

Né à Mégève (Annecy), le 26 mars 1828.
Entre au Saint-Cœur de Marie en 1846.
Prêtre, le 5 avril 1851.
Missionnaire en Martinique et en Guyane.
Préfet apost. de la Guyane, en janvier 1873.
14^e supérieur général, le 28 août 1882.
Démissionne (santé), le 20 octobre 1895.
Décédé à Chevilly, le 28 juin 1898.



Mgr Alexandre LE ROY
1896-1926

Né à Saint-Sénier-de-Beuvron (Coutances),
le 19 janvier 1854.
Entre dans la congrégation en 1874.
Prêtre, le 10 août 1876, profès en 1877.
Missionnaire en Inde puis au Zanguebar.
Vicaire apost. du Gabon, le 3 juin 1892.
15^e supérieur général, le 24 mai 1896.
Démissionne (santé), le 2 juillet 1926.
Décédé à Paris, le 21 avril 1938.



Mgr Louis LE HUNSEC
1926-1950

Né à Lanveur (Vannes), le 6 janvier 1878.
Entre dans la congrégation en 1897.
Prêtre, le 21 septembre 1901 (Rome).
Missionnaire en Casamance et à Dakar.
Vic. apost. de la Sénégambie (22 avr. 1920).
16^e supérieur général, le 26 juillet 1926.
Décédé à Paris, le 25 décembre 1954.

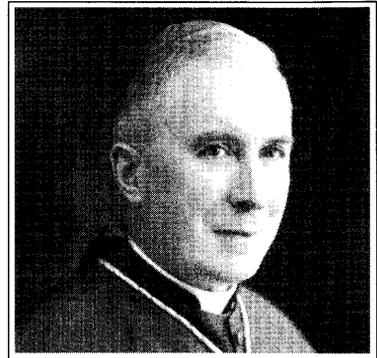
P. Francis GRIFFIN
1950-1962

Né à Kilmurry (Irlande), le 16 sept. 1893.
 Entre au noviciat en 1911.
 Prêtre à Fribourg en 1920.
 Missionnaire en Afrique orientale 1926-1933.
 Conseiller général à Paris en 1933.
 17^e supérieur général, le 26 juillet 1950.
 Décédé à Rockwell, le 6 septembre 1983.



Mgr Marcel LEFEBVRE
1962-1968

Né à Tourcoing , le 29 novembre 1905.
 Prêtre, le 21 septembre 1929.
 Entre au noviciat spiritain en 1931.
 Missionnaire au Gabon 1932-1945.
 Vic. apostolique de Dakar, le 12 juin 1947.
 Evêque de Tulle, le 23 janvier 1962.
 18^e supérieur général, le 21 juillet 1962.
 Démissionne en octobre 1968.
 Décédé à Martigny (CH), le 25 mars 1991.



P. Joseph LÉCUYER
1968-1974

Né à Kerfourm (Morbihan), le 14 août 1912.
 Entre au noviciat en 1929.
 Prêtre, le 15 août 1936.
 Professeur de théologie en France 1940-1945.
 Séminaire Français (Rome) 1945-1962.
 Procureur de la congrégation près le St-Siège.
 19^e supérieur général, le 29 octobre 1968.
 Décédé à Chevilly, le 27 juillet 1983.





P. Franz TIMMERMANS
1974-1986

Né à Breda (Pays-Bas), le 27 février 1935.
Prêtre, le 20 septembre 1959.
Missionnaire en Centrafrique.
20^e supérieur général, le 6 septembre 1974.
Réélu, le 26 juillet 1980.



P. Pierre HAAS
1986-1992

Né à Andlau (Bas-Rhin),
le 5 novembre 1938.
Prêtre, le 5 septembre 1964.
Missionnaire au Sénégal.
21^e supérieur général, le 24 juillet 1986.



P. Pierre SCHOUVER
1992-

Né à Meisenthal (Lorraine), le 6 mai 1936.
Prêtre, le 5 juillet 1964 (Rome).
Professeur à Chevilly, 1967-1975.
Missionnaire en Centrafrique, 1975-1992.
22^e supérieur général, le 8 septembre 1992.
Réélu en juillet 1998.

Flux démographique et extension géographique de la congrégation du Saint-Esprit, 1848-2000

« Rien de plus parlant que des chiffres » ou « On fait dire ce que l'on veut à des statistiques » : nous avons le choix entre ces deux adages du « sens commun ». Chacun appliquera l'un ou l'autre aux pages chiffrées concernant la congrégation du Saint-Esprit que nous n'avons pas renoncé à fournir dans ce numéro anthologie. Les statistiques fournies à partir des sources spiritaines imprimées sont à prendre avec quelques réserves : tout n'est sans doute pas juste à l'unité près. Nous ne sommes pas sûrs que les tableaux aient été tous établis en se référant aux mêmes normes de base. Certains tableaux ont été constitués par nous-mêmes pour ce numéro en cumulant les données de plusieurs, en espérant que sous les mêmes mots (novices, postulants...) tous regroupaient bien les mêmes réalités. Nous donnons les sources auxquelles nous avons puisé : elles sont "datées", dans les deux sens du terme. Ainsi, dans un tableau général de l'institut, personne aujourd'hui ne prendrait en compte les chiffres des élèves des écoles dites apostoliques (petits séminaristes), qui en aucun cas ne peuvent être dits juridiquement spiritains ; mais, dans une perspective historique — et beaucoup de spiritains passés par ces filières pourraient en témoigner —, la culture de la tribu spiritaine socialisait les jeunes dès les plus basses classes... À lire attentivement ces chiffres — dans leur flux et leur reflux —, bien des réflexions sont possibles sur la vie de la congrégation du Saint-Esprit. Le petit nombre des spiritains des 150 premières années et l'absence de statistiques élaborées nous ont fait prendre 1848 comme point de départ.

PÈRES & FRÈRES SPIRITAINS de 1848 à 1994

| ANNÉE | PÈRES | FRÈRES | ANNÉE | PÈRES | FRÈRES |
|-------|-------|--------|--------------|-------|--------|
| 1848 | 42 | 22 | 1968 | 3 558 | 752 |
| 1868 | 167 | 188 | 1974 | 3 370 | 588 |
| 1888 | 450 | 421 | 1980 | 3 065 | 480 |
| 1908 | 782 | 655 | 1982 | 2 958 | 457 |
| 1918 | 920 | 545 | 1984 | 2 872 | 429 |
| 1928 | 1 136 | 710 | 1986 | 2 790 | 417 |
| 1938 | 1 700 | 915 | 1988 | 2 738 | 388 |
| 1947 | 2 280 | 751 | 1990 | 2 646 | 366 |
| 1956 | 2 994 | 799 | 1992 | 2 589 | 339 |
| 1960 | 3 332 | 819 | 1994 (sept.) | 2 514 | 290 |

LES 882 COMMUNAUTÉS SPIRITAINES Statistiques portant sur 3 314 spiritains, début 1995

Nos 882 communautés se trouvent : — 443 en Afrique (50,2 %) ; — 263 en Amérique (29,8 %) ; — 161 en Europe (18,3 %) ; — 15 en Asie et Océanie (1,7 %).

Sur 3 134 spiritains : — 1 803 vivent en communauté de 3 confrères ou plus (57,5 %) ; — 504 ont une adresse particulière (16,1 %) ; — 452 confrères sont en communauté de 2 (14,4 %) ; — 375 confrères vivent seuls (12 %) dans une "communauté" officiellement citée par l'État du Personnel.

Les communautés de trois et plus se trouvent : — 926 en Europe (51,4 %) ; — 623 en Afrique (34,6 %) ; — 240 en Amérique (13,3 %) ; — 14 en Asie et Océanie (0,7 %).

Les communautés de deux se trouvent : — 274 en Afrique (60,6 %) ; — 116 en Amérique (25,7 %) ; — 56 en Europe (12,4 %) et — 6 en Asie et Océanie (1,3 %).

Les confrères qui ont une adresse particulière se trouvent : — 354 en Europe (70,3 %) ; — 106 en Amérique (21 %) ; — 44 en Afrique (8,7 %).

Les confrères qui résident seuls se trouvent : — 190 en Afrique (50,7 %) ; — 151 en Amérique (40,3 %) ; — 25 en Europe (6,7 %) ; — 9 en Asie et Océanie (2,4 %).

Sources pour les 2 tableaux : BG, tome LVI, n° 781, 1990-1994, p. 446 ; 449-450.

Statistiques générales de la congrégation du Saint-Esprit : 1926, 1938, 1946

| Provinces spiritaines | Pères | | Scolastiques | | Frères | | Novices clercs | | Novices & postulants Frères | | Petits scolastiques | | | | | | | |
|-----------------------|-------|-------|--------------|-----|--------|-----|----------------|-----|-----------------------------|-----|---------------------|-----|-----|-----|----|-------|-------|-------|
| | 1926 | 1938 | 1946 | 26 | 38 | 46 | 26 | 38 | 46 | 26 | 38 | 46 | | | | | | |
| FRANCE | 601 | 869 | 967 | 217 | 317 | 318 | 304 | 332 | 302 | 54 | 53 | 64 | 100 | 77 | 25 | 541 | 830 | 299 |
| IRLANDE | 119 | 214 | 310 | 76 | 166 | 274 | 32 | 36 | 41 | 13 | 29 | 59 | 3 | 7 | 3 | 122 | 148 | 140 |
| ALLEMAGNE | 59 | 151 | 181 | 41 | 109 | 49 | 150 | 239 | 163 | 13 | 30 | 6 | 56 | 31 | — | 202 | 288 | 30 |
| PORTUGAL | 38 | 73 | 106 | 3 | 45 | 33 | 69 | 115 | 96 | — | 8 | 9 | 25 | 34 | 26 | 101 | 240 | 220 |
| ÉTATS-UNIS | 89 | 182 | 272 | 50 | 68 | 83 | 18 | 23 | 16 | 12 | 21 | 8 | 2 | 5 | 2 | 123 | 79 | 81 |
| BELGIQUE | 39 | 66 | 92 | 34 | 27 | 40 | 41 | 10 | 13 | 14 | 6 | 3 | 39 | 6 | 2 | 193 | 130 | 110 |
| HOLLANDE | û | 105 | 229 | û | 104 | 130 | û | 114 | 127 | û | 27 | — | û | 50 | 15 | û | 200 | 202 |
| ANGLETERRE | 5 | 42 | 64 | 18 | 22 | 18 | 2 | 3 | 2 | 8 | 9 | 1 | — | — | — | 40 | 46 | 44 |
| CANADA | 4 | 27 | 32 | 7 | 3 | 27 | — | 13 | 14 | — | 1 | 4 | — | 9 | 1 | — | 75 | 90 |
| POLOGNE | — | 3 | 16 | — | 15 | — | — | 22 | 19 | — | 2 | — | 3 | 4 | — | 22 | 56 | — |
| Total général | 954 | 1 732 | 2 269 | 430 | 865 | 972 | 616 | 907 | 793 | 102 | 186 | 154 | 327 | 223 | 74 | 1 447 | 2 092 | 1 216 |

Sources : — BG, tome XXXVIII, n° 576-577, août-septembre 1938, p. 612, pour 1926 et 1938 ; — BG, tome XL, n° 591, mai 1946, p. 9 (État au 1^{er} janvier 1946). Dans le tableau, le signe û indique que le chiffre ci-dessus indiqué est commun à la Belgique et à la Hollande.



Les spiritains à la deuxième session de Vatican II, en octobre 1963

Au premier rang, de g. à dr. : 1. Mgr Jérôme ADAM (1904-1981), arch., Libreville (Gabon) ; 2. Mgr Michel BERNARD (1911-1993), arch., Brazzaville (Congo) ; 3. Mgr Charles HEERY (1890-1967), arch., Onitsha (Nigeria) ; 4. Mgr Marcel LEFEBVRE (1905-1991), sup. général ; 5. Mgr John MCCARTHY (1896-1983), arch., Nairobi (Kenya) ; 6. Mgr René GRAFFIN (1899-1967), ancien arch., Yaoundé (Cameroun) ; 7. Mgr Joseph CUCHEROUSET (1907-1970), arch., Bangui (Centrafrique).

Au deuxième rang, de g. à dr. : 1. Mgr Joseph B. WHELAN (1909-1990), év., Oweri (Nigeria) ; 2. Mgr Agostinho de MOURA (1911-1989), év., Portalegre (Portugal) ; 3. Mgr Richard ACKERMANN (1903-1992), év., Covington (Kentucky, USA) ; 4. Mgr Peter KELLETER (1908-1991), év., Bethlehem (Afrique du Sud) ; 5. Mgr Godfrey OKOYE (1913-1977), év., Port Harcourt (Nigeria) ; 6. Mgr Eugène BUTLER (1900-1981), év., Mombasa-Zanzibar (Tanganyika) ; 7. Mgr Jean GAY (1901-1977), év., Pointe-à-Pître (Guadeloupe) ; 8. Mgr Anthony NWEDO (1912-2000), év., Umuahia (Nigeria).

Au troisième rang, de g. à dr. : 1. Mgr Jean DAVID (1912-1995), év., Majunga (Madagascar) ; 2. Mgr François Cléret de LANGAVANT (1896-1991), ancien év., Saint-Denis (La Réunion) ; 3. Mgr Thomas J. BROSDAHAN (1905-1996), év., Freetown et Bo (Sierra Leone) ; 4. Mgr Daniel LISTON (1900-1986), év., Port Louis (Maurice) ; 5. Mgr Jean-Baptiste FAURET (1902-1984), év., Pointe-Noire (Congo-Brazzaville) ; 6. Mgr Gustave BOUVE (1902-1989), év., Kongo (Congo-Léopoldville).

Au quatrième rang, de g. à dr. : 1. Mgr Émile VERHILLE (1903-1977), év., Fort-Roussel (Congo-Brazzaville) ; 2. Mgr James HAGAN (1904-1974), év., Makurdi (Nigeria) ; 3. Mgr Herman J. VAN ELSWIJK (1905-1987), év., Morogoro (Tanganyika) ; 4. Mgr Michael MOLONEY (1912-1991), év., Bathurst (Gambie) ; 5. Mgr Georges GUIBERT (1915-1997), év., Saint-Denis (La Réunion) ; 6. Mgr Joseph LANDREAU (1908-1965), préfet apost., Saint-Louis (Sénégal).

Au cinquième rang, de g. à dr. : 1. Mgr Dennis V. DURNING (1923-2002), év., Arusha (Tanganyika) ; 2. Mgr Gérard de MILLEVILLE (1912-), ancien arch., Konakry (Guinée) ; 3. Mgr Jouke (Joaquim) de LANGE (1906-1993), év. de la préfecture nullius de Téfé (Brésil) ; 4. Mgr Joseph (José) HASCHER (1890-1973), év. de la préfecture nullius du Jurua (Brésil) ; 5. Mgr Jean-Baptiste COUDRAY (1913-1990), préfet apost., Kankan (Guinée) ; 6. Mgr Raymond TCHIDIMBO (1920-), arch., Konakry (Guinée) ; 7. Mgr Jean FRYNS (1910-1965), év., Kindu (Congo-Léopoldville).

Au sixième rang, de g. à dr. : 1. Mgr Prosper DODDS (1915-1973), év., Ziguinchor (Sénégal) ; 2. Mgr Martinus BODEWES (1914-), préfet apost., Bangassou (Centrafrique) ; 3. Mgr Auguste DELISLE (1908-), préfet apost., Kabba (Nigeria) ; 4. Mgr Jean WOLFF (1905-1990), arch. de Diégo-Suarez (Madagascar) ; 5. Mgr Raymond de LAMOUREYRE (1911-1997), év., Mouila (Gabon).

Soit un total de 40 prélats spiritains présents sur la photographie. 9 manquent, absents du Concile ou au moment de la prise de vue.

SPIRITAINS AU 31 DÉCEMBRE 1965

| PROVINCES | Pères | Scolastiques | Frères | Nov.-Clercs | Nov.-Frères | Postulants Frères | Apostoliques | Total |
|----------------|--------------|--------------|------------|-------------|-------------|-------------------|--------------|--------------|
| FRANCE | 1 060 | 173 | 273 | 23 | 7 | 48 | 543 | 2 127 |
| IRLANDE | 733 | 196 | 51 | 38 | 1 | 3 | 110 | 1 132 |
| ALLEMAGNE | 230 | 37 | 111 | 6 | | 7 | 347 | 738 |
| PORTUGAL | 240 | 87 | 115 | 39 | 6 | 13 | 431 | 931 |
| USA-EST | 246 | 46 | 27 | 17 | 3 | | 78 | 417 |
| USA-OUEST | 92 | 5 | 1 | 1 | | 1 | 9 | 109 |
| BELGIQUE | 126 | 13 | 20 | 1 | | | 221 | 381 |
| HOLLANDE | 451 | 63 | 171 | 22 | 2 | 16 | 217 | 942 |
| ANGLETERRE | 112 | 25 | | 9 | | | 67 | 213 |
| CANADA-QUÉBEC | 100 | 27 | 9 | 3 | 1 | | 30 | 170 |
| CANADA-ONTARIO | | 7 | | 2 | | | | 9 |
| POLOGNE | 20 | 3 | 7 | 1 | | | | 31 |
| SUISSE | 96 | 18 | 8 | 2 | | | 74 | 198 |
| TRINIDAD | 33 | 11 | 1 | 3 | 1 | | | 49 |
| BRÉSIL CENTRAL | | 3 | | 6 | | | 96 | 105 |
| BRÉSIL SUD | | | | | | | 145 | 145 |
| NIGERIA | 6 | 22 | | 6 | | | | 34 |
| TOTAL | 3 545 | 736 | 794 | 179 | 21 | 88 | 2 368 | 7 731 |

Sources : BG, tome L, n° 727, mai-juin 1966, p. 122

On notera que c'est en cette année 1965 que la congrégation du Saint-Esprit atteint son apogée numérique avec 5 075 profès [+ 200 novices].

SPIRITAINS PAR CONTINENT D'ORIGINE
(pères, frères et jeunes profès) au 1^{er} janvier 1995

| CONTINENT | TOTAL | ÉVÊQUES + PRÊTRES | FRÈRES | JEUNES PROFÈS |
|---------------------|--------------|----------------------|------------|------------------|
| AFRIQUE | 610 | 7 + 319 | 14 | 278 |
| AMÉRIQUE DU NORD | 257 | 3 + 232 | 14 | 8 |
| AMÉRIQUE DU SUD | 27 | 1 + 17 | 4 | 5 |
| ASIE | 3 | 2 | 0 | 1 |
| EUROPE | 2 264 | 20 + 1 939 | 264 | 41 |
| OCÉANIE | 1 | 0 | 0 | 1 |
| TOTAL | 3 170 | 2 540 | 296 | 334 |

SPIRITAINS PAR CONTINENT D'AFFECTATION
(pères, frères et jeunes profès) au 1^{er} janvier 1995

| CONTINENT | TOTAL | ÉVÊQUES + PRÊTRES | FRÈRES | JEUNES PROFÈS |
|---------------------|--------------|----------------------|------------|------------------|
| AFRIQUE | 1 168 | 14 + 825 | 56 | 281 |
| AMÉRIQUE DU NORD | 411 | 3 + 382 | 16 | 10 |
| AMÉRIQUE DU SUD | 177 | 4 + 155 | 14 | 4 |
| ASIE | 10 | 7 | 3 | 0 |
| EUROPE | 1 375 | 10 + 1 119 | 207 | 39 |
| OCÉANIE | 21 | 21 | 0 | 0 |
| TOTAL | 3 170 | 2 540 | 296 | 334 |

Sources : BG, tome LVI, n° 781, 1990-1994, p. 445.

LISTE DE TOUS LES SPIRITAINS
(pères, frères et scolastiques profès)
selon leur pays d'origine au 30 septembre 2000

| PAYS | TOTAL | PAYS | TOTAL |
|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| FRANCE | 612 | SÉNÉGAL | 12 |
| IRLANDE | 492 | UGANDA | 11 |
| NIGERIA | 438 | MAURITIUS | 10 |
| NEDERLAND | 198 | MEXIQUE | 7 |
| PORTUGAL | 185 | PUERTO RICO | 7 |
| USA | 118 | ITALIE | 6 |
| DEUTSCHLAND | 97 | GUINÉE CONAKRY | 5 |
| TANZANIE | 88 | GABON | 4 |
| GHANA | 81 | GAMBIE | 4 |
| POLOGNE | 76 | MALAWI | 4 |
| ANGOLA | 67 | VIETNAM | 4 |
| SUISSE | 66 | CAP VERT | 3 |
| GRANDE-BRETAGNE | 52 | PARAGUAY | 3 |
| CANADA | 51 | AUSTRALIE | 2 |
| BELGIQUE | 43 | LUXEMBOURG | 2 |
| CAMEROUN | 41 | ZAMBIE | 2 |
| TRINIDAD | 35 | BURUNDI | 1 |
| CONGO BRAZZAV. | 33 | CHINE | 1 |
| KENYA | 32 | GUINÉE ÉQUATOR. | 1 |
| BRÉSIL | 29 | GRENADA | 1 |
| CONGO KINSHASA | 29 | INDE | 1 |
| HAÏTI | 19 | MOZAMBIQUE | 1 |
| SIERRA LEONE | 19 | NOUV. GUINÉE | 1 |
| MADAGASCAR | 17 | RWANDA | 1 |
| ESPAGNE | 16 | SLOVAQUIE | 1 |
| RCA | 12 | SUD AFRIQUE | 1 |

TOTAL DES 52 PAYS : 3 042

(Source : *Informations Spiritaines*, n° 133, septembre-octobre 2000, p. 6)

La politique immobilière et la démographie de la province spiritaine de France

Jean Ernoult *

Pour l'histoire de l'expansion missionnaire, comme pour tout chapitre de l'histoire du christianisme, aucune synthèse n'est possible si de patientes monographies n'ont pas commencé par baliser le terrain. Si les deux tiers de l'ensemble des missionnaires catholiques à la fin du XIX^e siècle étaient d'origine française, on devine l'intérêt qu'il y a à se pencher sur l'histoire, en France, de l'une des plus importantes congrégations missionnaires d'origine française : la congrégation du Saint-Esprit. En l'an 2000, le père Jean Ernoult a publié une Histoire de la Province spiritaine de France. Éditée dans

* Spiritain, missionnaire au Congo de 1948 à 1978, Jean Ernoult réside actuellement à la maison de Chevilly-Larue. Membre du Comité Histoire de la Province spiritaine de France, il continue à travailler pour la revue *Mémoire Spiritaine* dont il a été le premier administrateur. Au Congo, il a publié des manuels scolaires (histoire, géographie, sciences) pour les écoles primaires. Plus récemment, il a fait paraître : — *La Maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit*, Paris, 1997, brochure de 64 pages et, dans la collection « Mémoire Spiritaine. Études et documents » : — *Spiritains au Congo, de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Église au Congo*, Paris, Congr. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 1995, 496 p. (cartes, photos, index) ; — *Histoire de la province spiritaine de France*, Paris, Congr. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 2000, 454 p. (carte, photos, index).

la collection « Mémoire Spiritaine. Études et documents », à tirage modeste, cette monographie ne pouvait que difficilement remporter le Prix Goncourt ! Et pourtant quel service rendu aux autres historiens ! Certes, ce livre ne se présente pas comme une synthèse achevée de l'histoire des spiritains de France et en France, mais on y trouve une masse incroyable d'informations rassemblées, avec renvoi aux sources, des éléments et des pistes de recherches pour d'ultérieurs travaux sur tel ou tel point particulier... et aussi des chiffres et des dates : nous avons choisi pour ce numéro anthologie préliminaire à un colloque de donner deux tableaux patiemment établis par Jean Ernoult : l'un concernant la politique immobilière, si l'on peut dire — l'ensemble des lieux spiritains en France depuis 1703 —, et l'autre, la démographie, c'est-à-dire l'ensemble des statistiques spiritaines concernant les personnes en France de 1848 à 1998.

-I-

**La politique immobilière spiritaine en France
De la simple habitation au vaste domaine...**

Dans les pages suivantes, nous nous proposons de passer en revue une centaine de maisons ou propriétés, modestes logis ou demeures historiques, louées ou achetées, reçues en don ou mises à disposition, où des spiritains ont exercé leurs activités, de 1703 à nos jours.

Ces lieux peuvent être d'importance très diverse : de la simple habitation à la propriété de plusieurs dizaines d'hectares. Ils ont été utilisés quelques années seulement ou le sont encore depuis leur fondation. Ils ont vu se créer, se développer et quelquefois disparaître, des œuvres d'une grande variété : séminaires, noviciats, scolasticats, collèges, écoles apostoliques, écoles professionnelles, colonies pénitentiaires, orphelinats, cité ouvrière, paroisses, procures, maisons de repos ou de retraite, maisons de campagne, exploitations agricoles...

Ces établissements sont présentés dans un ordre chronologique, introduits par leur date d'achat ou d'ouverture. Dans le livre dont ces lignes sont extraites, figure, après la liste des établissements ici donnée, une notice sur chacun d'eux précise notamment dans quelles conditions ils sont devenus spiritains : don, achat..., et un bref aperçu historique sur chacun d'eux permet de les situer dans le temps et dans l'espace. Par la force des choses, la

Congrégation du Saint-Esprit et la Province de France ont une origine commune et une partie importante de leur histoire respective se déroule, en France, dans les mêmes lieux.

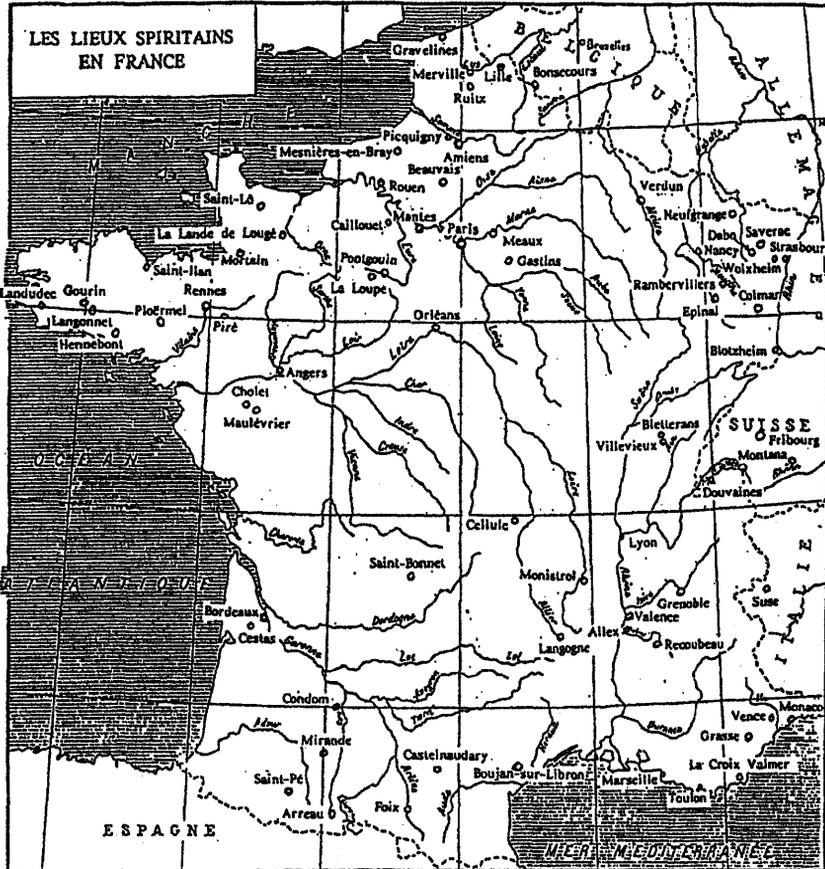
Si l'on pouvait employer le terme de *politique immobilière* de la congrégation dans la Province de France, elle comprendrait **quatre périodes** : 1703 à 1841, 1841 à 1903, 1903 à 1968, depuis 1968.

1) - **1703 à 1841** : les membres de la Congrégation du Saint-Esprit sont les supérieurs et les directeurs du Séminaire du Saint-Esprit (et des séminaires de Meaux et Verdun). Les prêtres formés au séminaire ne font pas partie de la société. Celle-ci fonctionne donc avec un nombre d'établissements limités.

2) - **1841-1903** : François Libermann fonde, en 1841, la Société du Saint-Cœur de Marie, intégrée, en 1848, à la Congrégation du Saint-Esprit. Désormais, celle-ci, chargée de l'évangélisation de territoires déterminés, envoie en mission ses propres membres. Elle doit s'organiser pour mettre en place des structures de recrutement, de formation, d'accueil : collèges, écoles apostoliques, noviciats, scolasticats, maisons de retraite, autant d'établissements à créer et à gérer.

3) - **1903 à 1968** : en 1903, le gouvernement français retire aux congrégations religieuses l'autorisation d'enseigner. Douze établissements scolaires spiritains sont victimes de cette mesure. La Congrégation ne garde en France que cinq maisons (maison mère, Chevilly, Langonnet, Bordeaux et Marseille). Des écoles apostoliques sont alors transférées à l'étranger. Elles reviendront en France, et de nouvelles seront fondées, après la guerre de 1914-1918, sous le nom d'*Écoles des Missions*.

4) - **Depuis 1968** : le 1^{er} mars 1968, le Provincial de France et son conseil prennent des décisions qui modifient notablement l'organisation des maisons de formation de la province : suspension du noviciat pour un temps, regroupement des philosophes et des théologiens à Chevilly, nouvelle organisation du postulat et du triennat des frères. On entre alors dans une période de recherches et d'essais, avec des modes d'implantation différents de ce qui se faisait auparavant. Actuellement, dans la Province, la progression de la moyenne d'âge et la diminution du personnel peuvent faire modifier le nombre et la répartition des *lieux spiritains en France*.



Certains des lieux mentionnés dans le texte ne figurent pas sur la carte : lieux-dits ou proches d'une localité importante :

- La Chyperie : Orléans
- La Neuville : Amiens
- Faubourg Noyon : Amiens
- N.-D.-du-Gard : Picquigny
- Grand Quevilly : Rouen
- St-Mauront : Merville
- St-Joseph-du-Lac : Douvaine
- Carol de Baulou : Foix
- La Hardt : Dabo
- Seyssinet : Grenoble
- Orgeville : Caillouet
- St-Michel-en-Priziac : Langonnet
- Pierroton : Cestas
- Gensac : Condon
- Embaloge : Mirande
- La Chapelle Vèrouze : Castins
- Château des Vaux : La Loupe



| Achat ou ouverture | | Établissements | Vente ou fermeture | |
|-------------------------|------|--|-------------------------|------|
| 27 mai | 1703 | Rue des Cordiers (location) | octobre | 1705 |
| octobre | 1705 | Rue Neuve-Saint-Étienne (location) | 1 ^{er} octobre | 1709 |
| 1 ^{er} octobre | 1709 | Rue Neuve-Sainte-Geneviève (location) | 1 ^{er} janvier | 1732 |
| | 1729 | Gentilly (maison de campagne) | | 1847 |
| 4 juin | 1731 | Rue des Postes (maison mère) | | |
| | 1737 | Meaux (grand et petit séminaires diocésains) | | 1792 |
| | 1752 | Sarcelles (immeuble de rapport) | 13 août | 1792 |
| | 1777 | La Chyperie (maison de campagne) | | 1848 |
| 14 juillet | 1806 | Rue du Cherche-Midi (petit séminaire - loc.) | | 1817 |
| 1 ^{er} juillet | 1817 | Notre-Dame-des-Champs (séminaire - loc.) | | 1822 |
| 27 septembre | 1841 | La Neuville (noviciat) | avril | 1847 |
| août | 1846 | Faubourg Noyon (noviciat) | avril | 1848 |
| novembre | 1846 | Notre-Dame-du-Gard (scolasticat) | | 1856 |
| 2 mars | 1847 | Bordeaux (communauté) | | |
| 29 juin | 1847 | Monsivry (noviciat) | 2 septembre | 1864 |
| 2 octobre | 1853 | Séminaire français (Rome) | | |
| 9 octobre | 1853 | Ploërmel (collège des F. de l'Instr. chrét.) | juillet | 1854 |
| octobre | 1854 | Gourin (collège) | juillet | 1858 |
| 2 octobre | 1879 | Gourin (communauté) | 30 octobre | 1882 |
| | 1854 | Notre-Dame-des-Victoires (communauté) | | 1858 |
| 7 septembre | 1855 | Saint-Ilan (colonie agricole) | juillet | 1975 |
| 23 février | 1856 | Hennebont (échange avec Langonnet) | | 1858 |
| 3 avril | 1856 | Cellule (orphelinat) | 27 septembre | 1968 |
| 31 décembre | 1856 | Langonnet (noviciat des frères et scolasticat) | | |
| 19 mars | 1860 | Sainte-Famille (orphelinat) | | |
| 21 juin | 1863 | Chevilly (scolasticat et noviciats) | | |
| 13 juin | 1866 | Toulon (cité ouvrière) | 5 septembre | 1875 |
| 23 janvier | 1874 | Beauvais (aumônerie des Fr. des Éc. chrét.) | novembre | 1904 |
| 26 septembre | 1875 | Langogne (collège) | | 1935 |
| 22 juin | 1876 | Merville (collège) | 21 décembre | 1903 |
| septembre | 1876 | Gravelines (collège) | juillet | 1877 |
| 8 septembre | 1878 | Mesnières-en-Bray (orphelinat) | 29 décembre | 1903 |
| 8 juillet | 1880 | Rambervillers (collège) | juillet | 1888 |
| 5 septembre | 1882 | Grand Quevilly (orphelinat) | août | 1921 |

| <i>Achat ou ouverture</i> | | <i>Établissements</i> | <i>Vente ou fermeture</i> | |
|---------------------------|-----------|-----------------------|---|------------------------------|
| 16 | octobre | 1884 | Saint-Mauront (orphelinat) | octobre 1896 |
| 25 | mars | 1885 | Douvaine et St-Joseph-du-Lac (orphelinats) | 15 septembre 1897 |
| 26 | avril | 1885 | Carol de Baulou (maison de prière) | 18 août 1886 |
| 8 | juin | 1886 | Grignon-Orly (noviciat) | 28 février 1904 |
| 8 | janvier | 1887 | Castelnaudary (collège) | juillet 1896 |
| 11 | octobre | 1888 | Épinal (transfert de Rambervillers) | décembre 1903 |
| 9 | septembre | 1889 | Seyssinet (transfert de Beauvais) | 16 novembre 1903 |
| 22 | octobre | 1891 | Drognens (Suisse) (colonie agricole) | 11 octobre 1895 |
| 9 | février | 1892 | Orgeville (orphelinat) | 1899 |
| 14 | octobre | 1897 | Saint-Michel-en-Priziac (orphelinat) | |
| 3 | juillet | 1898 | Pierroton (maison de repos) | 1 ^{er} janvier 1904 |
| 14 | novembre | 1899 | Saverne (école apostolique) | |
| 11 | octobre | 1900 | Marseille (procure) | |
| 26 | octobre | 1900 | Lierre (Belgique) (école apostolique) | 1 ^{er} juillet 1973 |
| 28 | décembre | 1900 | Châtenay (projet de scolasticat) | 1 ^{er} avril 1903 |
| 10 | janvier | 1901 | Missserghin (orphelinat) | avril 1975 |
| 28 | décembre | 1903 | Gentignes (Belgique) (transfert de Merville) | |
| 2 | février | 1904 | Suse (Italie) (transfert de Seyssinet) | août 1920 |
| 19 | mars | 1904 | Neufgrange (noviciat) | |
| 27 | juillet | 1904 | Fribourg (Suisse) (maison d'études sup ^{tes}) | |
| 19 | juin | 1910 | Monaco (maison de repos) | 1937 |
| | | 1910 | Saint-Pé (école apostolique) | août 1921 |
| | | 1912 | Angers (école apostolique) | août 1921 |
| 19 | janvier | 1913 | Montana (Suisse) (sanatorium) | |
| 2 | février | 1920 | Blotzheim (école apostolique) | |
| 24 | avril | 1920 | Allex (transfert de Suse) | |
| 9 | novembre | 1920 | Gensac (orphelinat) | 8 avril 1923 |
| 15 | novembre | 1921 | Saint-Bonnet-l'Enfantier (ferme) | 1947 |
| 21 | septembre | 1923 | Mortain (scolasticat de philosophie) | octobre 1984 |
| 19 | novembre | 1923 | Auteuil (Orphelins Apprentis d'Auteuil) | |
| | | 1925 | Bonsecours (Belgique) (communauté) | 1927 |
| 1 ^{er} | août | 1927 | La Lande-de-Lougé (propriété) | 1928 |
| 5 | août | 1927 | Lille (communauté) | |
| | octobre | 1928 | Piré-sur-Seiche (école apostolique) | |

| <i>Achat ou ouverture</i> | <i>Établissements</i> | <i>Vente ou fermeture</i> |
|--------------------------------|--|---------------------------|
| 17 septembre 1929 | Ruitz (école apostolique) | novembre 1952 |
| | 1929 Embaloge (orphelinat) | mars 1936 |
| 21 décembre 1933 | Recoubeau (maison de campagne) | 20 mai 1961 |
| | 1935 Landudec (école paroissiale) | 1945 |
| | 1938 Nancy (aumônerie) | 1946 |
| | 1941 La Chapelle Vérouze et Gastins (paroisses) | 1947 |
| octobre 1942 | Grasse (maison de repos) | octobre 1985 |
| 19 novembre 1942 | 393, rue des Pyrénées (maison provinciale) | 15 juillet 1966 |
| 15 octobre 1945 | Mantes (projet de noviciat) | novembre 1947 |
| 17 août 1948 | Bletterans (école apostolique) | juillet 1976 |
| 6 décembre 1949 | Wolxheim (maison de retraite) | |
| 5 août 1954 | Maulévrier (école apostolique) | septembre 1977 |
| 14 septembre 1954 | La Croix-Valmer (Séminaire du Saint-Esprit) | |
| 27 octobre 1959 | Strasbourg (scolasticat universitaire) | |
| 4 juin 1963 | Arreau (colonie de vacances) | |
| | septembre 1968 Château des Vaux (postulat, triennat) | juin 1977 |
| | octobre 1969 Lyon (consortium) | 1973 |
| 11 septembre 1971 | Montigny-lès-Cormeilles (noviciat) | juin 1977 |
| | juin 1973 Colmar (foyer) | 1983 |
| 22 septembre 1973 | Vanves (formation) | 1985 |
| 27 mai 1974 | La Hardt (centre de rencontre) | |
| | octobre 1974 Clamart (formation) | |
| 5 septembre 1975 | Cholet (foyer) | 1992 |
| | octobre 1976 Boujan-sur-Libron (communauté) | 1990 |
| | octobre 1977 Pontgouin (foyer : postulat des frères) | 1980 |
| 2 octobre 1977 | Villevieux (paroisses) | 1995 |
| 10 août 1980 | Valence (foyer) | |
| 21 juin 1983 | Monistrol-sur-Loire (fermes) | |
| | septembre 1983 Cité des Fleurs (communauté) | 1994 |
| 14 janvier 1985 | Saint-Lô (foyer) | |
| 27 mars 1985 | Vence (transfert de Grasse) | |
| 1 ^{er} septembre 1991 | Rennes (communauté) | |

-II-

La démographie spiritaine en France
Statistiques concernant les personnes de 1848 à 1998

Les chiffres présentés ici ont été relevés dans des *États du personnel*, le *Bulletin général*, le *Bulletin de la Province de France*, *Province et Mission* et quelques autres documents (Arch. 320 A, par exemple ; mais ce dossier fournit peu d'éléments).

On sera attentif à l'avertissement donné dans le dossier de préparation du chapitre de la Province de France, en 1994 : « Il n'a guère été facile d'établir ces statistiques : les recherches étaient à faire dans des documents assez divers, parfois sans totalisations. Parfois encore, deux documents *officiels* donnaient des nombres différents pour la même date. On voudra bien ne prendre ces données que comme des approximations. L'important, d'ailleurs, reste l'ordre de grandeur et l'évolution progressive ou régressive... »

On utilisera donc ces statistiques avec la plus grande prudence.

À partir de 1974, on a continué à établir un total pour la formation, bien qu'il ne soit plus fait mention d'entrées au noviciat à part pour les frères : c'est vers cette époque que le noviciat est devenu commun aux clercs et aux frères.

Explication des différentes colonnes du tableau

- n° 1 et 3 : Pères Orig. ou Frères Orig. : *pères ou frères originaires de la Province de France.*
- n° 2 et 4 : Pères Prés. ou Frères Prés. : *pères présents ou frères présents, ayant leur affectation dans la province.*
- n° 5 : Total Orig. : *total des pères et des frères originaires de la province.*
- n° 6 : Scolastiques.
- n° 7 et 9 : Nov. Clercs Entr ou Nov. Fr. Entr. : *nombre d'entrées au noviciat des clercs ou au noviciat des frères.*
- n° 8 et 10 : Nov. Clercs Prof. ou Nov. Fr. Prof. : *nombre de professions de clercs ou de frères.*
- n° 11 : Total. form. : *total des spiritains en formation.*
- n° 12 : Conséc. apost. : *consécrations à l'apostolat.*
- n° 13 : Éc. apost. : *nombre d'élèves dans les écoles apostoliques.*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|------------|-------|---------|-------|-------|---------|--------|
| | Pères | | Frères | | Total | | Nov.Clercs | | Nov.Fr. | | Total | Conséc. | Éc. |
| | Orig. | Prés. | Orig. | Prés. | orig. | Scol. | Entr. | Prof. | Entr. | Prof. | form. | apost. | apost. |
| 1848 | 42 | | 22 | | 64 | | | | | | | | |
| 1858 | 89 | | 98 | | 187 | | | | | | | | |
| 1878 | 167 | | 188 | | 355 | | | | | | | | |
| 1883 | | 97 | | 161 | | | | | | | | | |
| 1885 | | 135 | | 237 | | | | | | | | | |
| 1886 | | 139 | | 241 | | | | | | | | | |
| 1888 | 450 | 154 | 421 | 241 | 871 | | | | | | | | |
| 1889 | | 146 | | 213 | | | | | | | | | |
| 1890 | | 142 | | 237 | | | | | | | | | |
| 1893 | | 151 | | 230 | | 187 | | | | | | | |
| 1895 | 547 | 166 | 340 | 230 | 887 | 174 | 62 | | | | | | |
| 1898 | 623 | | 565 | | 1188 | 145 | 60 | | | | | | 198 |
| 1900 | | 168 | | 231 | | | | | | | | | |
| 1901 | | 169 | | 231 | | 149 | 93 | | 68 | | 310 | | 181 |
| 1902 | | 176 | | 250 | | 172 | 68 | | 69 | | 309 | | 170 |
| 1904 | 510 | 130 | 390 | 203 | 900 | 177 | 53 | | 38 | | 268 | | 107 |
| 1906 | | 100 | | 174 | | 151 | 48 | | 13 | | 212 | | |
| 1908 | | 98 | | 186 | | 128 | 31 | | 26 | | 185 | | 116 |
| 1910 | | 82 | | 150 | | 157 | 35 | | 38 | | 230 | | 131 |
| 1912 | | 107 | | 176 | | 152 | 31 | | 9 | | 192 | | 177 |
| 1914 | 657 | 112 | 322 | 173 | 979 | 135 | 41 | | 15 | | 176 | | 104 |
| 1920 | | 139 | | 165 | | 64 | 64 | | 24 | | 152 | | 425 |
| 1923 | | 275 | | 200 | | 135 | 61 | | | | | | 483 |
| 1924 | | | | | | 206 | 46 | | | | | | 548 |
| 1925 | | | | | | 219 | 58 | | 27 | | 304 | | 571 |
| 1926 | 604 | 380 | 304 | 230 | 905 | 217 | 54 | 52 | | 13 | | 41 | 541 |
| 1927 | | | | | | 237 | 60 | 45 | | 16 | | 32 | 530 |
| 1928 | 666 | | 316 | | 982 | 215 | 51 | 47 | 11 | 13 | 277 | 42 | 520 |
| 1929 | | | | | | 220 | 53 | 50 | | 21 | | 45 | 567 |
| 1930 | 725 | 171 | 326 | 189 | 1051 | 205 | 79 | 70 | | 20 | | 24 | 598 |
| 1931 | | | | | | 255 | 72 | 70 | 24 | 12 | 351 | 27 | 562 |
| 1932 | | 127 | | 152 | | 273 | 60 | 49 | | 15 | | 26 | 718 |
| 1933 | | | | | | 282 | 66 | 64 | | 16 | | 23 | 812 |
| 1934 | 728 | | 326 | | 1054 | 332 | 62 | 59 | 18 | 14 | 412 | 26 | 848 |
| 1935 | | | | | | 357 | 52 | 48 | | 17 | | 38 | 829 |
| 1936 | 780 | 127 | 331 | 158 | 1111 | 356 | 56 | 46 | 15 | 12 | 427 | 36 | 772 |
| 1937 | | | | | | 333 | 76 | 48 | | 18 | | 54 | 788 |
| 1938 | 869 | | 332 | | 1201 | 360 | 53 | | | | | 43 | 830 |
| 1939 | 842 | | 336 | | 1269 | 338 | 79 | 48 | 12 | | 420 | 45 | 837 |

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | |
|----------------|-------|-----------------|-------|----------------|-------|---------------------|-------|------------------|-------|----------------|-------------------|---------------|-----|
| Pères Orig. | Prés. | Frères Orig. | Prés. | Total orig. | Scol. | Nov.Clercs Entr. | Prof. | Nov.Fr. Entr. | Prof. | Total form. | Conséc. apost. | Éc. apost. | |
| 1940 | 889 | 333 | | 1222 | | | | | | | 20 | 553 | |
| 1941 | | | | | | | | | | | 37 | 386 | |
| 1942 | | | | | | | | | | | 26 | 270 | |
| 1943 | | | | | | | | | | | 36 | 268 | |
| 1944 | | | | | | | | | | | 54 | | |
| 1945 | 967 | 302 | | 1269 | 318 | 64 | 25 | | | 407 | | 299 | |
| 1946 | 842 | 336 | | 1178 | 338 | 70 | | | | | | 354 | |
| 1947 | 909 | 273 | | 1182 | 296 | 55 | 53 | | 17 | | 34 | 365 | |
| 1948 | | | | | | 60 | 47 | | 13 | | 68 | 390 | |
| 1949 | 968 | 299 | | 1267 | 269 | 40 | 54 | | 12 | | 36 | 399 | |
| 1950 | 1006 | 298 | | 1304 | 244 | 44 | 27 | 30 | 7 | 318 | 24 | 445 | |
| 1951 | | | | | 240 | 30 | 39 | | 7 | | 35 | 514 | |
| 1952 | 1006 | 298 | | 1304 | 219 | 41 | 27 | | 7 | | 34 | 463 | |
| 1953 | 1033 | 292 | | 1325 | 218 | 52 | 31 | 14 | 7 | 284 | 30 | 472 | |
| 1954 | 1042 | 286 | | 1328 | 222 | 46 | 48 | 12 | 8 | 280 | 33 | 487 | |
| 1955 | 1063 | 282 | | 1346 | 206 | 25 | 34 | | 9 | | 35 | 599 | |
| 1956 | 1087 | 283 | | 1370 | 197 | 47 | 22 | 6 | | 250 | 21 | 637 | |
| 1957 | | | | | 196 | 57 | 40 | 13 | 3 | 266 | 27 | 656 | |
| 1958 | | | | | 219 | 35 | 51 | 9 | 9 | 263 | 15 | 650 | |
| 1959 | | | | | 229 | 34 | 31 | 12 | 7 | 275 | 15 | 699 | |
| 1960 | 1111 | 292 | | 1403 | 228 | 39 | 31 | 10 | 10 | 269 | 23 | 685 | |
| 1961 | 1087 | 292 | | 1389 | 238 | 39 | 36 | | 9 | | 9 | 632 | |
| 1962 | 1095 | 286 | 276 | 186 | 1371 | 234 | 30 | 31 | | 9 | 13 | 617 | |
| 1963 | 1061 | 277 | | 1338 | 225 | 23 | 11 | | | | 20 | 622 | |
| 1964 | 1063 | 279 | | 1342 | 225 | 33 | | 7 | 6 | 265 | 17 | 590 | |
| 1965 | 1065 | 281 | | 1346 | 184 | 23 | 19 | 10 | 3 | 217 | 20 | 543 | |
| 1966 | 1060 | 275 | | 1335 | 173 | 19 | 15 | 9 | 7 | 201 | 27 | 506 | |
| 1967 | 1067 | 340 | 270 | 171 | 1337 | 148 | 28 | 15 | 5 | 6 | 181 | 25 | 485 |
| 1968 | 1083 | 335 | 263 | 172 | 1346 | 126 | | 17 | | 4 | 15 | 425 | |
| 1969 | 1066 | 244 | | 1310 | 119 | | | | | | 19 | 415 | |
| 1970 | 1057 | 234 | | 1291 | 99 | | | | | | | 357 | |
| 1971 | 1086 | 226 | | 1312 | 67 | 10 | | | | | | 351 | |
| 1972 | 1067 | 221 | | 1288 | 61 | 6 | 5 | 3 | 1 | 70 | | 338 | |
| 1973 | 1055 | 212 | | 1267 | 49 | 11 | 3 | | 1 | | | | |
| 1974 | 1023 | 340 | 206 | 128 | 1229 | 40 | 7 | | | 47 | 9 | | |
| 1975 | 997 | 205 | | 1202 | 17 | 5 | 3 | | | 22 | 11 | | |
| 1976 | 994 | 199 | | 1193 | 16 | 7 | 2 | | | 23 | 5 | | |
| 1977 | 971 | 189 | | 1160 | 10 | 5 | 5 | | 1 | 13 | 5 | | |
| 1978 | 963 | 186 | | 1149 | 9 | | 3 | | 2 | | | | |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|------|-------|-------|--------|-------|----------------|-------|------------|-------|---------|-------|----------------|-------------------|---------------|
| | Pères | | Frères | | Total orig. | Scol. | Nov.Clercs | | Nov.Fr. | | Total form. | Conséc. apost. | Éc. apost. |
| | Orig. | Prés. | Orig. | Prés. | | | Entr. | Prof. | Entr. | Prof. | | | |
| 1979 | 933 | | 180 | | 1113 | 7 | 5 | | | | 13 | 2 | |
| 1980 | 908 | | 175 | | 1083 | 16 | 4 | 3 | | | 20 | 5 | 353 |
| 1981 | 897 | | 172 | | 1069 | 11 | | 4 | | | | 3 | 362 |
| 1982 | 876 | | 169 | | 1045 | 15 | 2 | | | | 17 | 4 | |
| 1983 | 854 | | 165 | | 1019 | 13 | 5 | 2 | | | 18 | 6 | |
| 1984 | 834 | | 158 | | 992 | 21 | 4 | 5 | | | 25 | 4 | |
| 1985 | 805 | | 156 | | 961 | 17 | 4 | 4 | | | 21 | 1 | |
| 1986 | 792 | 365 | 143 | 94 | 935 | 14 | | 4 | | | | 2 | 259 |
| 1987 | | | | | | | 7 | | | | | 3 | 234 |
| 1988 | 774 | | 138 | | 912 | 15 | 3 | 6 | | | 18 | 3 | |
| 1989 | 747 | | 137 | | 884 | 11 | 2 | 2 | | | 13 | 3 | |
| 1990 | 720 | | 134 | | 854 | 9 | 3 | 2 | | | 12 | 1 | |
| 1991 | 692 | | 132 | | 824 | 15 | 3 | 3 | | | 18 | 5 | 298 |
| 1992 | 666 | 348 | 125 | 90 | 791 | 8 | 2 | 2 | | | 10 | 4 | 293 |
| 1993 | 656 | 348 | 117 | 90 | 773 | 10 | 5 | 2 | | | 15 | 4 | |
| 1994 | 652 | 344 | 118 | 88 | 770 | 8 | 10 | 2 | | | 18 | 7 | |
| 1995 | 624 | 339 | 106 | 78 | 730 | 7 | 2 | | | | 9 | 4 | 285 |
| 1996 | 600 | 338 | 104 | 77 | 704 | 9 | 1 | | | | 10 | 1 | 281 |
| 1997 | 579 | 325 | 104 | 77 | 693 | 9 | | | | | | | |
| 1998 | 556 | 324 | 94 | 71 | 650 | 7 | 5 | | | | | | |

Mémoire Spiritaine

c'est aussi une collection de livres,
complément de la revue :

« Mémoire Spiritaine - Études et documents »

(Diffusion : Éditions Karthala, Paris)

1- René CHARRIER

Les Frères Courage

Variations sur les Frères spiritains

Paris, 1994, 240 p. dont 14 p. d'illustrations

Prix : 15, 24 € (Frais d'envoi : 3, 51 €).

2 - Mgr GAY

François Libermann

Les chemins de la Paix

3^e édition, Paris, 1995, 192 p.

Prix : 9, 15 € (Frais d'envoi : 3, 51 €)

3 - Jean ERNOULT

Les Spiritains au Congo, de 1865 à nos jours

Matériaux pour une histoire de l'Église au Congo

Paris, 1995, 496 p.

Nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos

Prix : 28, 20 € (Frais d'envoi : 5, 03 €)

4 - Christian de MARE présente :

Aux racines de l'arbre spiritain :

Claude François Poullart des Places (1679-1709)

Écrits et Études

Paris, 1998, 424 p., avec 45 illustrations, relié

Prix : 26, 68 € (Frais d'envoi : 5, 03 €)

5 - Jean ERNOULT,

Histoire de la Province spiritaine de France

Paris, 2000, 454 p., nombreuses illustrations

Prix : 27, 44 € (Frais d'envoi : 5, 03 €)

Sigles et abréviations

| | |
|-----------------------|---|
| AN | Archives nationales, Paris. |
| <i>Ann. Prop. Foi</i> | <i>Annales de la Propagation de la Foi.</i> |
| ANSOM | Archives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence). |
| APF | Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ». |
| Arch. CSSp | Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte). |
| Arch. Srs. sp. | Archives des Sœurs spiritaines. |
| BG | <i>Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.</i> |
| BPF | <i>Bulletin de la Province de France</i> (Congrégation du Saint-Esprit). |
| CS | <i>Cahiers spiritains</i> , Maison généralice, Rome. |
| CSJ | F. LIBERMANN, <i>Commentaire de Saint-Jean</i> (1895 ou 1988). |
| DC | <i>La Documentation catholique.</i> |
| <i>Ecr.</i> (1959) | <i>Les Écrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places.</i> Ed. français-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN). |
| <i>Ecr.</i> (1988) | <i>Claude-François Poullart des Places, (1679-1709). Écrits,</i> Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER). |
| ES | <i>Écrits spirituels du Vénérable Libermann</i> , Paris, Duret, 1891. |
| <i>ES Supp.</i> | <i>Écrits spirituels du Vénérable Libermann</i> , Supplément, Paris, maison mère, 1891. |
| <i>Jal</i> *** | <i>Journal de communauté</i> (Nom de la communauté). |
| LS I, II, III | <i>Lettres spirituelles du Vénérable Libermann</i> 3 ^e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes). |
| LS IV | <i>Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de</i> <i>la congrégation</i> , Paris, maison mère, (1889). |
| MC | <i>Les Missions catholiques.</i> |
| NB | Notice biographique. |
| ND I à XIII | <i>Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable</i> <i>François-Marie-Paul Libermann</i> (Ed. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941. |
| <i>ND IX App.</i> | <i>Appendice</i> au t. IX des <i>ND</i> , Paris, 1939. |
| <i>ND XIII App.</i> | <i>Appendice</i> au t. XIII des <i>ND</i> , Paris, 1941. |
| <i>ND Compl.</i> | <i>Notes et Documents. Compléments</i> , Paris, 1956. |
| NDH | <i>Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation</i> <i>du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la</i> <i>B.V. Marie, 1703-1914</i> , Paris, 30, rue Lhomond, 1917. |

Dans ce numéro 16 de *Mémoire Spiritaine*, 2^e semestre 2002 :

Liminaire

Paul Coulon

Un numéro anthologie, préliminaire au Colloque de Paris
des 14-16 novembre 2002

Trois siècle d'histoire spiritaine (1703-2003)

Gérard Vieira

300 ans d'histoire spiritaine au service de la mission (1703-2003)

Joseph Michel

Le chemin de Poullart des Places :
un jeune homme riche à la suite du Christ pauvre (1679-1709)

Paul Coulon

Le chemin de Libermann :
de l'exode d'Israël à la kénose du Serviteur (1802-1852)

Adolphe Cabon

De Saverne aux îles lointaines et à l'Afrique :
l'œuvre missionnaire de Libermann

Jean Ernoult

9 septembre 1864, tout un peuple réuni autour d'une tombe :
le bienheureux père Laval (1803-1864), apôtre de l'île Maurice

Joseph Janin

Le rôle décisif des frères spiritains pour l'évangélisation de l'Afrique

Mgr Alexandre Le Roy

La spiritualité missionnaire spiritaine
à travers la *Prière de consécration à l'apostolat* et le *Chant du Départ*

François Nicolas

5 octobre 1930, le bienheureux père Brottier (1876-1936)
dédie l'œuvre d'Auteuil à sainte Thérèse de Lisieux

Robert Metzger

Le P. Lucien Deiss et le renouveau de la liturgie

Les supérieurs généraux de la congrégation du Saint-Esprit (1703-2003)

Flux *démographique* et extension *géographique* de la congrégation du Saint-Esprit

Jean Ernoult

La *politique immobilière* et la *démographie* de la province spiritaine de France